This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

STANFORD UNIVERSITY
LIBRARIES

POÈTES ET GOINFRES DU XVIIe SIÈCLE

LA CHRONIQUE

DES

CHAPONS ET DES GÉLINOTTES

DU MANS

D'ETIENNE MARTIN DE PINCHESNE

PUBLIÉE

SUR LE MANUSCRIT ORIGINAL DE LA BIBLIOTHÈQUE NATIONALE

PAR

FRÉDÉRIC LACHÈVRE

Frontispice à l'eau-forte gravé par H. MANESSE

PARIS

LIBRAIRIE HENRI LECLERC

219, RUE SAINT-HONORÉ, 219

et 16, rue d'Alger.

1907

hist

LA CHRONIQUE

DES

CHAPONS ET DES GÉLINOTTES

DU MANS

POÈTES ET GOINFRES DU XVIIe SIÈCLE

LA CHRONIQUE

DES

CHAPONS ET DES GÉLINOTTES

DU MANS

D'ETIENNE MARTIN DE PINCHESNE

PUBLIÉE

SUR LE MANUSCRIT ORIGINAL DE LA BIBLIOTHÈQUE NATIONALE

PAR

FRÉDÉRIC LACHÈVRE

Frontispice à l'eau-forte gravé par H. MANESSE

PARIS
LIBRAIRIE HENRI LECLERC
219, RUE SAINT-HONORÉ, 219
et 16, rue d'Alger.

1907

PRÉFACE

Sans les deux vers de Boileau :

D'un Pinchesne in-quarto Dodillon étourdi
A longtemps le teint pâle et le cœur affadi

Pinchesne serait inconnu, il n'a pas de notice dans les dictionnaires biographiques et si on prononce son nom c'est presque toujours à propos d'une allusion désobligeante.

Ce contrôleur de la Maison du Roi a pourtant tenu un certain rang au XVIIe siècle, il figure dans *la Guirlande de Julie*, est mentionné par Somaize dans son *Dictionnaire des Précieuses*, fut l'ami et le commensal de nombre de personnages en vue de son temps et enfin son bagage poétique est considérable.

Les productions de sa Muse ont nui à sa renommée et c'est d'elles cependant qu'il attendait la gloire! Elle n'est pas venue, le ridicule l'a remplacée et, ajoutons-le, un ridicule immérité.

Pinchesne a aimé passionnément les lettres; homme d'esprit il s'est cru à tort poète et a voulu l'être toute sa vie. Il payait de ses propres deniers l'impression de ses livres, demandait le meilleur papier et employait des artistes de premier ordre tels que Mignard et Chauveau pour en dessiner et graver les frontispices!

Rien n'était trop beau à ses yeux pour enchâsser ses vers. Découragé de leur peu de succès, il a eu le tact de ne pas mettre au jour ses deux œuvres maîtresses : *L'Heureuse alliance* et *La Rochelle ou l'Hérésie détruite*, elles l'eussent achevé devant cette postérité à laquelle il s'est adressé dans un éloquent appel resté inédit.

Et cependant Pinchesne vaut mieux que sa réputation, un seul de ses ouvrages méritait de lui survivre, non seulement il l'a gardé dans ses cartons mais il l'a volontairement passé sous silence dans les préfaces copieuses où il énumère complaisamment ses écrits parus et à paraître, il s'est contenté d'en insérer quelques fragments dans ses *Poésies mêlées* de 1672.

Pourquoi ne l'a-t-il pas édité? Il le trouvait sans façon, pas assez vêtu au goût du temps, le sujet lui en semblait trivial! Cruelle erreur de sa part, cet ouvrage l'incarnait, reflétait sa personnalité et le faisait apparaître dans son vrai milieu : un Pinchesne brave homme, aimable, spirituel, gai convive, crayonnant sans malice aucune un petit coin de la société de son époque, une réunion choisie de disciples d'Apollon et de Bacchus exerçant leurs mâchoires et leur verve de 1655 à 1661. S'il suffit d'un tableau exact et intéressant pour retenir le nom d'un peintre ou d'un

écrivain, Pinchesne ne sera pas oublié : le récit des pantagruéliques repas où furent mangés à la gloire de Costar les chapons et les gélinottes du Mans, par des académiciens comme Ménage, Guillaume Colletet, Charpentier, l'abbé Tallemant, des épicuriens, roturiers et grands seigneurs, tels que : Charles Rosteau, Des Barreaux, Payot de Linières, Payot de Morangle son frère, le marquis de Chantelou, l'abbé de Chambray, etc., est un des plus curieux morceaux de la littérature gastronomique de notre pays.

Nous abusons-nous sur le mérite d'Etienne Martin, exagérons-nous la valeur documentaire de sa chronique des Chapons et des Gélinottes du Mans ? C'est possible, mais nous la présentons au lecteur avec le même soin qu'il l'eût présentée lui-même et aussi avec la conviction qu'en la lisant on aimera l'homme, et c'est là une réparation bien due au neveu de Voiture !

Le Vésinet, Février 1907.

ETIENNE MARTIN DE PINCHESNE

Etienne Martin de Pinchesne naquit en 1616. On sait peu de chose sur sa famille. Son père, intendant et contrôleur général de l'Ecurie du Roy, homme splendide et généreux si on en croit Michel Baudier l'historien du maréchal de Toiras, avait épousé la sœur aînée de Voiture, la cadette se maria à Mr de Lanleu.

Ses humanités achevées, Etienne Martin, désireux de marcher sur les traces de son oncle qui l'avait pris en amitié, composa nombre de rondeaux. Dix-sept de ces petites pièces ont été publiées dès 1639 dans un *Recueil de Rondeaux*.

En 1635, à dix-neuf ans, il acheta une charge dans la Maison du Roi Louis XIII. Admis à la suite de Voiture à l'Hôtel de Rambouillet, il eut l'insigne honneur de voir deux de ses madrigaux à la belle Julie d'Angennes acceptés par son futur époux le duc de Montausier et insérés plus tard dans la fameuse *Guirlande de Julie*. Ce jour-là fut un des plus beaux de la vie de Pinchesne; le nom obscur des « Martin » avoisinant ceux des notables de la naissante Académie française : Chapelain, Colletet, Conrart, Gombauld, Godeau, Des Marets, Malleville, Scudéry, etc., le sacrait en quelque sorte poète à ses propres yeux. C'était une illusion, il ne devait jamais la perdre!

Le service des cuisines de la Maison du Roi ne l'absorbait pas au point d'étouffer chez lui l'écho des démêlés littéraires auxquels il entendait participer en sa qualité de bel esprit. Balzac, Ménage, Dalibray, Féramus, etc., ayant entamé une campagne féroce contre le professeur et parasite Montmaur le grec, Etienne Martin à leurs coups de boutoir ajouta des coups d'épingles. Sallengre, l'historien de cette mémorable querelle, a négligé sa satire : *Le Pédant en cour*, son épitaphe, sa ballade, ses cinq rondeaux contre Montmaur, il a eu tort. Voici l'épitaphe, elle est des meilleures écloses de 1642 à 1643 :

EPITAPHE DE MOMMOR

FAITE DE SON VIVANT COMME BEAUCOUP D'AUTRES

Cy git un Pédant Parasite
Que l'amour seul de la Marmite
Rendit fameux par l'Univers ;
Et qui plein d'une faim extrême,
Mange encore après la mort mesme,
Au lieu d'estre mangé des vers.
Quand ses dents auront fait la guerre
A tout ce qui vit sur la terre,
Et n'auront plus dequoy ronger ;
Son ventre affamé se propose,
Pour dernier repas, de manger
Le Temps, qui mange toute chose.

Voiture, l'idole d'Etienne Martin, meurt le 26 mai 1648 au moment où il commençait à réunir ses œuvres pour les livrer à l'imprimeur. Son neveu — il prit alors le nom de Pinchesne — assisté de Chapelle et de Conrart se

chargea pieusement de ce soin. D'une partie de ses poésies légères Voiture n'avait pas gardé de copies et ses lettres demeuraient aux mains de leurs destinataires; retrouver les unes, obtenir le texte des autres était une tâche difficile à mener à bien. Grâce cependant à son activité la première édition des Œuvres de Voiture parut au commencement de l'année 1650, un an et demi après l'obtention du privilège (16 juillet 1648); une seconde édition suivit à quelques mois de distance, enrichie de pièces inédites.

Le succès des « Œuvres de Voiture » allait déchaîner une nouvelle querelle littéraire, mais celle-là provoquée volontairement par Pinchesne.

Balzac, se croyant avec raison le premier épistolier de France, jaloux des louanges prodiguées aux lettres de son rival, demanda à Paul Thomas, sieur de Girac, un de ses compatriotes angoumoisins, d'écrire ce qu'il en pensait. Girac s'empressa de lui envoyer une dissertation en latin dont Balzac lui marqua sa satisfaction en la communiquant à Costar. Cette tactique tendait à susciter une polémique qui ferait connaître la critique de Girac, seulement Balzac s'était trompé d'adresse : Costar saisit l'occasion d'étaler son érudition et, avec beaucoup de finesse, eut l'air de prendre la défense de Voiture à la sollicitation de Balzac! Sa *Défense des ouvrages de Voiture* achevée, il en envoya deux copies, une à Balzac, l'autre à Conrart. Le secrétaire de l'Académie la fit lire à Pinchesne qui, transporté d'allégresse, la transcrivit à son tour et la publia le 12 juin 1653 en y joignant une

dédicace à Balzac et une préface élogieuse. L'ouvrage eut un tel retentissement que Costar reçut du Roi une gratification de 500 écus.

La guerre était allumée, elle devait continuer pendant des années, Girac répondit à Costar, Costar répliqua à Girac et fit sa propre *Apologie ;* enfin Girac décocha à son adversaire un volume d'injures (Leyde, 1660).

Pinchesne s'était empressé de remercier celui qu'il appelait le paladin de Voiture et une correspondance assez active s'établit entre eux. En 1655 il le pria de lui expédier des chapons payables en monnaie de poète :

A COSTAR

De vos chapons on nous fait grand récit,
Autant et plus qu'on en ait fait du Cid ;
Dignes (dit-on), nourris en bonne grange,
D'estre envoyez jusqu'en païs estrange,
Estant par tout chapons de bon débit.

Puissiez-vous donc par un ordre subit,
Sans demander de lettres de respit,
Faire, Monsieur, en sorte que je mange
De vos chapons.

Je ne veux point les avoir à crédit,
Je payeray de fruits de mon Esprit ;
D'eux, et de vous prosneray la Louange :
Et sans compter nul argent, en échange
Je diray d'or, en parlant par escrit
De vos chapons.

Le madré manceau fut heureux de contenter Etienne Martin, il avait apprécié du premier coup sa bonhomie

et compris tout le parti à tirer d'un homme qui ne pensait qu'à rendre service sans jamais rien demander. Pinchesne flatté, ne sachant comment témoigner publiquement sa reconnaissance, décida de manger les dits chapons en bonne compagnie et surtout de boire à la santé de Costar! Il convoqua donc chez Guille, un fameux cuisinier de l'époque, ses amis La Mesnardière lecteur du Roy, l'académicien Charpentier, l'épicurien Charles Rosteau, Mr de Chantelou, ancien secrétaire du ministre Des Noyers et du duc d'Enghien, maître d'hôtel du Roy, son frère l'abbé de Chambray, Mr de Fontené et le cadet des Martin : François Pinchesne.

A ce premier dîner les convives enthousiasmés jurèrent, après force libations, un serment solennel de fidélité à Costar. Ce serment, transmis par Pinchesne, venant de personnes placées en partie près du Roi chatouillait agréablement la vanité de l'archidiacre du Mans. Comment maintenir cette belle ardeur et l'empêcher de se refroidir? En multipliant les envois de chapons et de gélinottes, aussi ne cessèrent-ils de se succéder régulièrement à l'adresse de Pinchesne pendant les années 1656, 1657 et 1658 pour être, bien entendu, consacrés et consommés à l'exaltation de Costar dans le cabaret de Guille, puis chez Mr de Chantelou en son hôtel, ensuite chez Scarron dans son logis de la rue Neuve-Saint-Louis aujourd'hui rue de Turenne, chez Guillaume Colletet et enfin chez l'abbé François Tallemant. Pinchesne a été le chroniqueur de ces repas épiques, ils lui ont valu ses meilleures inspirations.

Etienne Martin ne considérait pas la tâche qu'il s'était

imposée comme accomplie tant qu'une ligne de Voiture resterait inédite et surtout le fameux fragment d'Alcidalis. Il n'avait pu insérer, et pour cause, dans l'édition de 1650 ce fragment composé par son oncle en collaboration avec la belle Julie d'Angennes dans le but d'amuser Mlle de Bourbon devenue plus tard Mme de Longueville. A la mort de Voiture Mme de Montausier pria Pinchesne de lui prêter le manuscrit, mais, dès qu'il fut en sa possession, elle se garda de s'en séparer. Etienne Martin le lui réclama à diverses reprises sans obtenir satisfaction. Il existait cependant un moyen efficace d'amener la Marquise à capituler : parmi les papiers de Voiture, ce soupirant près de toutes les femmes de condition, « amant de galanterie et pour badiner » suivant l'expression de Tallemant, se trouvaient les lettres qu'il avait échangées avec Mlle de Rambouillet et leur publication eût été très désagréable à Mme de Montausier ; Pinchesne lui offrit aimablement de les restituer contre Alcidalis. Le procédé était de bonne guerre !

PROPOSITION D'ÉCHANGE
A MADAME LA MARQUISE DE MONTAUSIER

Puisque vous m'avez abusé,
Pris par emprunt, et refusé
De rendre à mon humble requeste,
Ce qu'au rang de juste conqueste
Contre tout droit vous avez mis ;
J'entens le rare Alcidalis,
Qu'en prison sévère et secrette,
Vous tenez dans vostre cassette :

Sans luy vouloir, en ce séjour,
Laisser voir tant soit peu le jour ;
Tant ce pauvre Enfant de Voiture,
Chez vous en mauvaise posture,
Souffre, dans sa captivité,
De langueur et d'obscurité ;
En cachot pour luy trop funeste,
Où faute d'un rayon céleste,
Quoique beau, quoique né coeffé,
Il court risque d'estre étouffé,
Comme un bastard né dans le crime,
Quoiqu'il soit enfant légitime,
De l'accord de deux Esprits doux,
Conceu de Voiture et de vous.
Non pour sécher sous la poussière
D'un vieux cabinet sans lumière,
Objet des souris et des vers ;
Mais pour voler par l'Univers,
Quoiqu'en quelque coin solitaire,
Il soit, à faire le contraire,
Réduit par un sort rigoureux,
Tant ce beau fils est malheureux,
Tant, dis-je, au milieu de sa chaîne,
Sa passion est à la gesne
De voir ce qu'au temps d'aujourd'huy
Les beaux Esprits diroient de luy.
Et tant, en ce malheur extrême,
N'estant odieux qu'à soy-mesme
Pour tous ces traitemens méchans,
Au lieu d'avoir la clef des champs
Pour pouvoir aller à la Gloire,
Il touche de près l'onde noire
Du froid Cocyte, où dans l'oubly
Il est prest d'estre ensevely.
Ce qui seroit bien grand dommage,
Veu la beauté de cet Ouvrage,
Digne sans doute, avant sa mort,

D'un plus doux et plus noble sort :
Digne qu'en un si triste giste,
Les Muses luy rendent visite,
Si vous aviez l'humanité
De souffrir qu'il fust visité,
Ou d'elles, ou bien en leur place
De quelqu'un des Rois du Parnasse :
Ce qui pourroit, en son malheur,
Soulager un peu sa douleur.
Mais par une étrange manie,
Qui sent un peu sa tyrannie,
Vous prétendez qu'en ce manoir
Il meure, sans le laisser voir.
Ainsi donc, puisqu'à force ouverte
Vous avez conjuré sa perte,
Et qu'enfin vous ne voulez pas
Sauver ce Romant du trépas ;
J'entens ces feuilles manuscrites,
Par Voiture en sucre confites,
Dont tant de gens seroient charmez,
Et qu'en un mot, vous enfermez
Sans que jamais à me les rendre
Vostre dureté veuille entendre,
Pour aucun argent de rançon,
Ny pour billet de ma façon,
Ny pour d'autres signez Castille,
Echeus par lot à la famille,
Et que pour ces autres papiers,
Je vous livrerois volontiers ;
Bien qu'ils soient de plus grande somme
Qu'il ne faut pour sauver un homme
(Si fameux qu'il soit) de prison :
Si capable estiez de raison,
Mais vous en estes peu capable
Sur le fait de ce misérable,
Que traitez d'un rire mocqueur,
Dont dolent je suis fort au cœur.

Le Paladin Acidalis,
Digne qu'au Royaume des Lys,
Du Siècle, et des races futures
Son nom courre les aventures ;
En danger d'estre, ou déchiré
Par le peuple, ou bien honoré,
Suivant l'estat de son mérite,
Plutost que vos Lettres d'élite,
Qu'il n'est pas trop bon d'engager
A courre un semblable danger.
Que vostre raison donc se range
A consentir à cet échange ;
Selon mon petit jugement,
Nous ferons tous deux sagement.
Et croyez-moi qu'en ce partage,
Où je n'ay pas tout l'avantage,
Je vous en parle, en bonne foy,
Bien autant pour vous que pour moy.

La proposition fut rejetée. Sans perdre courage, Pinchesne se tourna vers l'Académie française la sommant d'évoquer devant elle son litige avec Julie d'Angennes :

REQUÊTE A MESSIEURS DE L'ACADÉMIE FRANÇAISE

Très humblement vous présente Requeste,
Un, qui maintient qu'il n'est pas trop honneste
Luy retenir de force un Manuscrit,
Qu'il a presté, non afin qu'on luy prît,
Mais bien afin, comme on luy fit entendre,
Qu'en ayant fait, on eust soin de luy rendre.
Ce qui pourtant ne fut éxécuté,
Dont est au cœur dolent et dépité,
Cil, qui du fait vous adresse sa plainte,
Et qui prétend la Dame estre contrainte
Comme il se doit par toute bonne loy,
A satisfaire, et luy tenir sa foy.

Ce qui convient à noble Académie,
Que je sçay bien de Justice estre amie,
Et que connois preste en toute saison,
Dessus tels torts, faire droit et raison.
Or si vous voulez apprendre l'aventure,
Sçavoir devez, que du pauvre Voiture
Qui fut mon Oncle, et qui ne laissa pas
A ses Neveux, grands biens à son trépas;
Fus héritier, et de son héritage
Ses seuls Ecrits m'écheurent en partage,
Que je tins chers, et resserrant alors,
Je conservay comme de grands trésors ;
Les ménageant mieux qu'on ne sçauroit croire,
Non tant pourtant, que soigneux de sa gloire,
Sans intérest aucun à mon égard,
Mesme au public, ma main n'en ait fait part ;
Ce que ne pus refuser aux prières
De gens d'honneur de toutes les manières,
Qui creurent tous, en faveur de la Cour,
Ces beaux Ecrits dignes de voir le jour.
De ces joyaux, sans que rien j'en conserve,
J'ai tout livré, sinon à la réserve
D'Alcidalis, ce célèbre Romant,
Qui, comme il est, n'est censé que fragment :
Fragment duquel me sèvre une Marquise
Qui d'en garder les feuilles s'authorise,
Qu'en sa cassette à tort elle retient,
Et qu'estre un propre à faux elle soutient ;
Puisqu'à vray dire, une si belle proye
M'écheut par sort, d'une si droite voye
Qu'à mon avis nul ne peut soutenir
Un tel Ecrit à moy n'appartenir.
Je conclus donc qu'on la fasse semondre,
Que devant vous elle vienne répondre
D'un fait pareil, de qui seuls en ce temps
Pouvez passer pour Juges compétans,
Comme ennemis de toute forfaiture

En fait d'écrits, et de littérature,
Gens d'équité, sages, et droituriers,
Qui souverains présidez aux cahiers
Et manuscrits des Nourrissons des Muses;
Où n'entendez que se pratiquent ruses,
Dols, ny larcins, force, ny trahison,
Dont au client vous ne fassiez raison.
Ne souffrez donc, Messieurs, je vous conjure.
Qu'impunément l'on fasse cette injure
A l'héritier des uniques Trésors
D'un, qui vivant estoit de vostre Corps;
Et qui n'en veut avoir la jouïssance,
Que pour pouvoir en donner connoissance,
Entre autres gens, à ceux de ses Amis
Qui sont censez, comme il fut, beaux Esprits.
Au lieu sans fruit, que la fière Marquise,
Qui de garder en propre s'authorise
Ce beau Romant, le tient si bien caché,
Que nul depuis n'en a l'œil approché,
Et n'a sceu voir un Ouvrage si rare,
Ny près ny loin, qu'à guise d'un avare,
Plus ce Trésor est d'autruy désiré,
Plus pour autruy le tient-elle enterré.
Permettez donc qu'à la Dame je donne
Un bel exploit, pour venir en personne,
(soit en personne, ou bien par Procureur)
Pardevant vous, se purger de l'erreur
Qu'elle a, dit-on, que la Pièce soit sienne;
Car je suis prest de prouver qu'elle est mienne:
Et sur ce fait qu'hardiment je soutien,
Faites-moy droit, et vous ferez fort bien.

Cette requête n'ayant eu naturellement aucune suite, Pinchesne en rédigea une seconde dans laquelle il pria l'Académie de lui ordonner de rendre les lettres à la marquise de Montausier ou de l'autoriser à les mettre au jour:

Autre requeste a Messieurs de l'Académie sur la rançon d'Alcidalis

Un second coup vous présente Requeste,
Un qui remettre à grand'Dame s'appreste
Par vos avis, certains rares papiers,
Qui du Public seroient veus volontiers :
Si qu'en deux parts mon esprit se partage,
Et de mon chef ne suis pas assez sage,
Pour décider à qui des deux je dois
Faire présent de ces Lettres de choix.
Aidez-moy donc en fait si difficile,
Un seul avis des vostres en vaut mille ;
Et comme en tout, estes tous gens d'esprit,
Ce jugement de vos loix ressortit.
Je m'y soumets, et si la Troupe ordonne
Qu'à qui les fit ces Lettres j'abandonne,
Je les rendray par compte ric à ric.
Et de les voir sevreray le Public.
De mesme aussi, s'il vient à mon oreille,
Que les donner la Troupe me conseille,
Par don public, à quelques Imprimeurs,
Pour du Présent faire part aux Lecteurs.
Comme la Loy toute chose authorise,
J'en sèvreray Madame la Marquise,
Et j'auray lors Privilège nouveau
Pour imprimer, scellé de vostre sceau,
Et me venger de l'injuste capture
D'Alcidalis, le Romant de Voiture,
Qu'ayant ravy, contre droit et raison,
Sous bonne garde elle tient en prison,
Et met au rang d'une fort juste prise ;
Quoiqu'elle l'ait par dol, et par surprise,
Et qu'aux papiers que je dis n'ayant rien,
En les gardant, elle garde mon bien.

Car en cherchant chez amis chape-chute,
Leur prendre écrits, ainsi de haute-lute,
Sans avec eux avoir de différent,
N'est pas le fait d'un brave Conquérant ;
Et dessus tout quand, baste pour les prendre,
Pour gage aucun on ne les veut plus rendre,
Ny comme on dit, pour or, ny pour argent,
Ny pour exploit d'Huissier et de Sergent ;
Et ce qui semble encore plus étrange,
Ny d'amitié, ny par aucun échange
D'autres Ecrits, qui valent bien ceux-là,
Si quelque Ecrit jamais les égala.
Ces Ecrits sont quelques rares Missives
Pleines d'esprit, et de grâces naïves,
De gais propos, de graves complimens,
De nobles dits, et de beaux sentimens,
Qu'étale là d'une façon exquise
En mots choisis, la célèbre Marquise
Que connoissez, et que vous sçavez tous
Estre à peu près sçavante comme vous.
Ces Lettres donc estant en ma puissance,
Dont à Mortel n'ay donné connoissance,
Et n'ayant sceu pour elles obtenir,
Ce beau Romant qu'on me veut retenir,
Vous jugerez, Messieurs, en cette affaire,
Ce qu'aujourd'huy des Lettres je dois faire ;
Ou les remettre à celle qui les fit,
Ou pour l'ébat des gens de bel Esprit,
Les exposer en vente sur la place,
Comme à la Dame en ay fait la menace.
Pour moy, Messieurs, à ne le point nier,
Je pencherois plutost vers le dernier.
Par une loy parmy nous soutenable,
Que le plurier est toujours préférable
Au singulier ; et ce thème commun,
Que deux ou trois enfin valent plus qu'un.
Ordonnez donc, sur une loy si bonne,

Qu'à l'Imprimeur ces Lettres j'abandonne
Pour le Public, au deffaut de mon bien
Qu'on me retient, ce faisant ferez bien.

Madame de Montausier, ennuyée de l'attention prêtée à ces requêtes — elles circulaient dans les ruelles et alimentaient les parlottes des Précieuses — se décida à capituler. Pinchesne reçut de ses mains le manuscrit d'Alcidalis en apportant les lettres. C'était la victoire. Il la célébra dans cette épigramme :

En suite de ma procédure,
La Marquise, quoiqu'un peu dure,
Près d'elle me donnant accès ;
J'y fus soudain, comme à la feste,
Du Romant faire la conqueste :
Et par accord, d'heureux succès,
Ma Muse fut sur sa Requeste
Mise hors de Cour, et de procès.

Le 20 août 1658 l'achevé d'imprimer des *Nouvelles Œuvres de Monsieur de Voiture* combla de joie Pinchesne. Ces « Nouvelles Œuvres » contenaient vingt-cinq lettres, une ballade, trois métamorphoses en prose, l'éloge du Comte-Duc d'Olivarès et le fragment d'Alcidalis. Par une discrétion assez rare, et pour ne pas abuser de son triomphe, il n'en avait pas demandé à son nom le privilège accordé par le Roi au libraire Augustin Courbé.

En 1658, Pinchesne correspond avec le comte de Saint-Aignan au sujet des sept sectateurs de Claudine Colletet et en 1660 prend encore part au débat qui s'élève sur le mérite des odes de Chapelain et de Ch. Perrault

Sur la paix et le mariage du Roi, il se range du côté de Ch. Perrault. Tout cela est prétexte à des poésies plutôt spirituelles, malheureusement d'une facture trop négligée. Les vers qu'il adresse à Mesdemoiselles Melson sont un agréable badinage caractéristique de cette époque où l'appréciation des femmes guidait l'opinion en littérature.

Par moments, Pinchesne s'illusionnait peu sur ses talents poétiques ; une lettre de cette même année 1660 à Charles Perrault en est un témoignage, mais ses accès de modestie passaient vite :

« Quelque pauvre versificateur que je sois, et quelque résolution que j'eusse prise, il y a à peu près un an, comme vous sçavés de renoncer au mestier, vous avés veu, et le verrez peut-estre encore plus qu'il ne seroit besoin, je ne m'en sçaurois tenir. Que voulés-vous quand l'habitude en est prise on à peine à s'en corriger, et on les fait bons ou mauvais en dépit qu'on en ait. S'il n'y avoit que ceux qui en font d'excellens qui s'en meslassent, je tiens que la France en chosmeroit, et qu'il en seroit une disette bien plus grande qu'il n'est des grains aujourd'hui et je diray mesme plus incommode, car encore voit-on des bleds et pour de l'argent on en peut avoir, mais que seroit-ce des vers, Monsieur, si l'on n'en voyoit point du tout. Et si pour les vouloir trop bien faire, le repas languissoit faute quelquefois d'un joyeux impromptu. Pour moy je trouve qu'ils ne sont pas seulement l'âme des devises mais de toute chose, et je trouve aussi qu'en vostre particulier vous nous en pouvés fournir de fort bons, mais estant seul, et dans le besoin qu'on en a, suffiriez-vous pour tout le monde, principalement aussi paresseux et aussi chiche que vous en estes ; ainsi Monsieur, il est besoin que quelques autres vous secondent et vous excitent comme je fais quelquesfois, autrement nous serions mal en poésie. »

Costar meurt le 13 mars, Pauquet, son secrétaire et son héritier, n'avait que les vices de son maître sauf celui

de l'orgueil. Après plusieurs envois de gélinottes, il ne se sentit pas d'humeur à continuer longtemps des relations académiques, se souciant uniquement de s'enivrer en conscience.

La vie de Pinchesne s'écoule sans incidents notables de 1660 à 1668. Cette dernière année il tombe en disgrâce. Tout déconfit il exprime ses doléances à Louis XIV sous la forme d'une épître manuscrite placée dans l'exemplaire des *Poésies héroïques du sieur de Pinchesne, 1670*, présenté au Roy :

Sire,

Comme J'ay esté assez malheureux pour ne pas réussir au gré de Vostre Majesté dans la charge de controlleur de sa maison à laquelle je me suis voué dès ma Jeunesse, non tant par le désir d'y faire ma Fortune que par l'affection naturelle que J'ay tousjours eue pour mon Prince, Tant en la personne du feu Roy d'heureuse mémoire qu'en celle de V. M. Et, ayant cependant une extrême et légitime passion de luy devenir agréable, J'ay voulu essayer Sire, si je serois plus heureux à réussir à son gré, dans le talent naturel que j'ay de naissance à la Poésie. Et c'est pour ce suject, que l'employ me manquant dans ma charge au service de V. M., J'en ay cherché un autre qui ne fut pas moins capable de luy plaire, en la composition d'une ode, à laquelle J'ay travaillé une année entière, qui contient en peu d'espace une partie des louanges qui sont deues à V. M. Et, connoissant qu'elle reçoit d'un accueil favorable, Et daigne voir de bon œil les encens qui luy sont présentez par quelques-uns de ses sujets ; Je me suis flatté Sire qu'elle ne desnieroit pas la mesme faveur à celuy qui joinct heureusement à cette première condition d'humble suject de V. M. celle d'un de ses anciens officiers. C'est ce qui m'a donné la hardiesse et le courage de luy venir faire de ma main ce petit présent, en attendant que si cet échantillon de mes œuvres a l'honneur de luy estre agréable, Je luy

fasse un autre présent plus grand et plus digne d'Elle, à la composition duquel j'ay employé toute ma vie, ou du moins Sire, les trente-cinq années qu'il y a, que j'ay l'honneur d'estre dans la maison de V. M. Ce sont, Sire, deux poèmes : l'un qui sous le nom de *l'Heureuse alliance* représente le bonheur présent et à venir du mariage de V. M. et l'autre qui sous le nom de la *Rochelle destruitte* représente les triomphes du feu Roy père de V. M. en cette mémorable occasion. Ayant consacré au travail de ces deux poèmes, tout le temps que je n'estois point occupé au service du feu Roy ni au vostre dans l'exercice de ma charge, Pour n'estre jamais inutile à Vos Majestés d'une façon ou d'une autre, n'ayant jamais rien pris plus à cœur, ni plus souhaitté aucune chose que les bonnes grâces de V. M., estant à l'espreuve de ce costé pour ma conduitte, et ne le ceddant à personne dans les vœux religieux que je fais tous les jours pour la santé et prospérité de V. M. en qualité

« Sire de

« Votre très humble, très obéissant et très fidel « suject et serviteur domestique.

« De Pinchesne. »

Pinchesne espérait l'immortalité des éloges formant ses *Poésies héroïques*. Ils devaient perpétuer à travers les âges le souvenir des courtisans de Louis XIV dont la renommée lui apparaissait éternelle comme celle du Roi-Soleil. Le malheureux s'était doublement trompé, les intéressés n'ayant même pas apprécié son effort à sa juste valeur !

Pour ne rien laisser perdre des fruits de sa Muse, il fait imprimer, quelques semaines après les *Poésies héroïques*, sous le titre : *Addition de quelques pièces nouvelles faites depuis l'impression des premières*, les dédicaces manuscrites qu'il avait mises sur les exemplaires de cet

ouvrage destinés à ses amis et aux personnages de marque. La liste en est curieuse : MM. de l'Académie françoise, MM. Chapelain, l'abbé de Bourzé, Charpentier, Pierre Corneille, l'abbé Ménage, Charles Perrault, Molière, Bachot médecin, Belin, Nublé, Conrart, l'abbé Cotin, Racine, de Puymorin, Boileau-Despréaux, Arnauld, Ch. Sorel, l'abbé Fr. Tallemant, Le Nôtre, Mignard, Robert Nanteuil, Beaubrun, Payot de Linières, Vivot, des Anges, l'abbé du Val, le lieutenant général de Laon, Martin, avocat au Parlement, son frère, Chauveau, Pauquet, Girault, Madame la Comtesse de La Suze, Mlles de Scudéry et Des Jardins.

La plus intéressante de ces dédicaces est celle de l'exemplaire de Boileau :

Je louë, et toy dans tes écrits
De la pluspart des gens sans pitié tu te ris ;
Ta Muse n'a jamais fait d'ode,
La mienne en a fait quelquesfois.
Donc au dire du commun de la publique voix,
Boileau, je suis ton Antipode.

Ne laissons pas de nous aimer,
Nous sçavons tous deux bien rimer ;
Ma Muse au jeune feu de la tienne assortie
Ne sçait pas mal tourner un vers :
Ainsi quoiqu'opposez en nos écrits divers,
Nous avons de la sympathie.

Des miens tu pourras librement
En censeur déclaré dire ton sentiment,
Ma main les livre à ta critique ;
Mais traite justement ces fruits de mon loisir,
Alors bien loin que je m'en pique,
Et je t'en veuille mal, tu me feras plaisir.

Une telle franchise désarmait le Satirique !

L'activité de Pinchesne ne se ralentit pas. Le 4 février 1671, le Roi lui octroie un nouveau privilège « pour plusieurs autres poésies de différentes sortes tant chrestiennes que autres, etc. », qui lui valut, dans le logis de Charpentier, une légère algarade avec Santeüil racontée dans le *Carpentariana*. La scène s'est passée en Février ou Mars 1671 :

« J'aimois véritablement M. de Pinchesne, et je le voïois comme un bon ami, sa qualité d'Auteur à part, car j'étois très patient admirateur de ses Ouvrages. Santeüil le trouva un jour chez moi, qui me faisoit la lecture du Privilège qu'il avoit obtenu pour certain Recüeil de Poësies qu'il vouloit donner à Cramoisy. Santeüil écouta assez tranquillement Pinchesne ; mais lorsqu'il prononça ces mots du Privilège : *Et faisons très expresses défenses à tous Imprimeurs, etc.*, Santeüil l'interrompit brusquement, en lui disant, *que cette clause étoit inutile. Point tant que vous le croïez* lui répondit froidement Pinchesne *je fais les frais de l'édition. Bon pour cela* répliqua Santeüil, *mais il faut aussi faire afficher, que vous donnerez de l'argent à ceux qui voudront lire votre Livre.* Je vis l'heure que les deux poëtes alloient se parler un peu plus rudement, lorsqu'on servit le dîné, dont je les avois prié tous deux. Pendant le repas Pinchesne eut la rage de réciter des vers qui faisoient partie du Recüeil dont je viens de parler ; je me souviens des deux suivants qui m'ont bien fait rire :

L'être humain imparfait, que la nature donne,
Qui rampe, sèche, tombe et qui n'est rien sans Dieu

« Je dis en moi-même, il l'en faut croire à son serment, car il en jure, le bon-homme. Santeüil ne prêta aucune attention à ces vers ; je me contentai d'en rire sous cappe : cependant au sortir du dîné, je voulus faire accroire à Santeüil, après que Pinchesne nous eut quitté, qu'il avoit applaudi à ces vers, parce

que je lui avois entendu dire plusieurs fois *cela est bon. Morbleu*, me dit Santeüil, tout en colère, *j'en serois bien fâché ; ce n'étoient pas ses vers que je trouvois bons, c'étoit ce que je mangeois* ».

L'accueil plutôt froid de Santeüil et le silence embarrassé de son hôte impressionnèrent-ils fâcheusement le bon Pinchesne? c'est probable. Il attendit, en effet, trois ans encore avant de mettre au jour une partie des vers de ses *Amours et Poésies chrestiennes* qui avaient fait les frais de la conversation chez Charpentier. Ce n'était guère la peine, on l'avouera, de leur en réserver la primeur!

Onze mois après, Pinchesne édite en vertu du dit privilège ses *Poésies mêlées* ou plutôt improvisées depuis 1639.

L'épopée au XVIIe siècle n'effrayait pas les écrivains. Chapelain avait travaillé des années à *La Pucelle*. A son exemple Etienne Martin s'était attaché à la composition de : *L'Heureuse alliance* et de *La Rochelle ou l'Hérésie détruite*. En 1673 le mariage de Louis XIV et de Marie-Thérèse d'Espagne manquait d'actualité et sur la prise de La Rochelle pesaient trente-cinq années. S'il n'eût estimé des chefs-d'œuvre ces deux poèmes épiques, Pinchesne n'aurait pas insisté à leur sujet dans toutes ses préfaces. Il pensait décider le Roi à appuyer un jour de ses deniers leur publication sous le prétexte qu'ils célébraient son hyménée et la vaillance de son père. Louis XIV resta sourd à ces invites. Pinchesne assagi se contenta d'en imprimer quelques extraits : *Essais et échantillons de l'Heureuse alliance présentés au Roy au retour de ses conquêtes de Hollande*. Il les soumit à l'Académie le

23 avril 1674 sans en obtenir aucun encouragement. Sa déception fut profonde. Le manuscrit existe encore aujourd'hui, et c'est suffisant, il se trouve dans le cabinet de M. Valentin de Courcel.

Toujours tourmenté du désir de passer à la postérité, au seuil de la vieillesse, Pinchesne réunit ses vers légers et religieux. Le seul intérêt de ses *Amours et poésies chrestiennes* (l'achevé d'imprimer est du 30 septembre 1674) est de nous montrer ce brave homme amoureux, déguisant les noms de ses héroïnes sous ceux de *Philis*, *Calliste*, *Iris*, *Dafné et Armide*. Cupidon ne le favorisa pas plus que Calliope. Il a chanté longuement Dafné, une charmante femme qui lui préféra un amant jeune et riche :

En poursuivant Dafné, j'aimay pour la Beauté,
Je n'aimay point pour la Richesse :
Plein de constance, et plein de fermeté,
J'en ay fait quelque temps mon aimable Maistresse.
Elle, que le bien intéresse
Et le brillant de la Jeunesse,
Pour un jeune Amant m'a quitté,
Ou plutost pour un riche, et moy de mon costé
J'applaudis à ses vœux, sans beaucoup de tristesse ;
Et libre que je suis, aisément je la laisse,
Comme moy, dans sa liberté.

. . . . . .

et Armide, affection plus sérieuse, moins exposée aux orages des passions :

J'aime la Vertu seule à part de la Beauté,
D'un jeune aveugle Dieu j'ay vaincu la puissance ;
Et mon choix amoureux, croissant en connoissance,
Au mérite de l'Ame enfin s'est arresté.

Le Ciel m'offre en Armide, une solidité,
Qui de loin, les appas et les charmes devance :
Un Esprit, dont pour moy trouver la jouïssance,
Est monter au sommet de la Félicité.

Dafné, je le confesse, estoit jeune, estoit belle,
Rien ne ressembloit mieux une Rose nouvelle,
Mais pour un moindre Objet ce n'est pas la changer.

L'Esprit, plus que le Corps, relève la personne
L'un tombe, en fleur fragile, au moindre vent léger,
L'autre immortel, là-haut d'étoiles se couronne.

Cette Armide est peut-être Mlle Babinet à qui il a adressé les strophes suivantes d'une galanterie achevée :

STANCES

A M. B.

EN LUY ENVOYANT DE LA NOMPAREILLE

Cette incomparable Dragée
Sera bien désavantagée,
Passant en vostre belle main ;
C'est là, quoique blanche à merveille,
Qu'elle met bas ce titre vain,
Et perd le nom de Nompareille.

Ou soit que vostre main la touche,
Ou soit qu'elle entre en vostre bouche,
Ou roulle sur vos beaux habits ;
Vostre blancheur qui la surmonte,
Changeant ses perles en rubis,
La fait partout rougir de honte.

Dans vostre belle main d'ivoire
Elle déchet tant de sa gloire,
Qu'elle y semble un Anis commun ;
Et dans vostre bouche embaumée,
Loin d'y répandre son parfum,
Elle-mesme en est parfumée.

Quelque ambre exquis qui la compose
Quelque eau de jasmin, et de rose,
Qu'y prodigue le Confiseur ;
Son odeur n'a rien qui me touche,
Près de l'agréable douceur
De l'haleine de vostre bouche.

Ce vain parfum que je luy donne
Sans doute à toute autre personne
Auroit esté mieux employé :
Toutefois je seray fort aise
De vous l'avoir tout envoyé,
S'il m'est permis que je la baise.

Mais je vous croy trop dégagée,
Pour laisser par de la Dragée
Amolir vostre volonté :
Et je tiens, quoy que l'on m'oppose,
Qu'elle vous cède en dureté,
Aussi bien qu'en toute autre chose.

Que si d'une simple offrande,
Pour la faveur que je demande,
L'hommage n'est pas suffisant :
N'en soyez au moins irritée ;
Car au défaut de mon présent,
Mon amour l'a bien méritée.

En réalité, Pinchesne avait manqué sa vocation. Deux fois, on le vit sur le point de se marier. Il possédait les

qualités d'un excellent époux et, sous son tableau de l'hymen, se cachent des regrets inavoués !

Il est vray que d'Hymen les tendresses sont grandes,
Que c'est un aimable lien,
Lorsque deux Cœurs s'entre-aiment bien,
Et de fleurs à l'envy s'entrefont des offrandes.
Que l'homme peut estre tenté,
De sa douce captivité ;
Aussi plus d'une fois en vivant l'ay-je esté.
Deux fois par deux Objets, dont j'eus l'Ame ravie,
A suivre les appas où l'Hymen nous convie,
Je me suis veu sollicité,
Aux dépens de ma liberté :
Mais j'ay dans ce pas hésité,
Et deux fois sur les flots de la Mer de ma vie,
J'ay pour mon plus grand bien cet écueil évité.
. . . . . .

Quelle mouche le piqua subitement ? Pourquoi s'attaqua-t-il à Despréaux ? Il savait que le Satirique — il le lui avait dit d'ailleurs, on l'a vu, dans sa dédicace manuscrite des *Poésies héroïques*, *1670* — égratignait, quand il ne mordait pas cruellement, ses petits confrères en Apollon et, de gaieté de cœur, sans motif avouable, il osait provoquer sa colère ? Attendait-il donc de lui des éloges et non des critiques ? Interprétait-il son silence comme un aveu tacite de sa propre supériorité, supériorité que Boileau se refusait à reconnaître ? C'est vraisemblable, tant Etienne Martin se jugeait avantageusement. L'apparition de l'*Art poétique* (l'achevé d'imprimer est du 10 juillet 1674) lui causa un vif dépit. Non seulement son nom était absent,

mais Boileau exécutait impitoyablement les sonnettistes.

. . . . . .

Un sonnet sans défauts vaut seul un long poème,
Mais en vain mille auteurs y pensent arriver ;
Et cet heureux phénix est encore à trouver.
A peine dans Gombaut, Maynard et Malleville,
En peut-on supporter deux ou trois entre mille.
Le reste, aussi peu lu que ceux de Pelletier,
N'a fait de chez Sercy qu'un saut chez l'épicier.

. . . . . .

Art poétique, Chant II.

Auteur d'une quantité respectable de sonnets, Pinchesne releva le gant. Il s'appliqua pendant plusieurs mois à aiguiser ses traits les plus perçants. *Les Eloges du Satyrique françois dédiez au public* ne sont cependant rien moins que méchants. Voici le dizain qui les termine :

J'ay pû, par mes écrits divers,
Qui m'ont attiré tes murmures,
T'accabler, peut-estre, de vers,
Mais non d'offenses, ny d'injures.
De quoy donc, Boileau, te plains-tu ?
Quand professant une Vertu
Qui n'est point d'insulter le monde :
Si le commun Persécuteur
Des beaux Esprits, en toy je fronde,
Je n'insulte qu'un insulteur.

et ce dizain, circonstance atténuante, répondait au vers dédaigneux de l'Epître V (achevé d'imprimer du 17 décembre 1674) de Despréaux :

Que tout, jusqu'à Pinchesne, et m'insulte et m'accable

Les jugements de Boileau étaient loin d'être acceptés comme des oracles : Chapelain et Cotin gardaient leurs partisans et Pinchesne, à peine maltraité, ne se crut pas disqualifié. Il croyait si peu l'être qu'en 1677 il posa sa candidature à l'Académie dans une mince plaquette : *Petits ouvrages et présens de vers faits à Messieurs de l'Académie françoise dédiez à eux-mêmes par l'autheur* (Paris. Cramoisy).

L'épître dédicatoire est d'une ingénuité déconcertante :

« Non seulement, Messieurs, je vous dédie l'impression de ces petits Ouvrages, mais je me vouë tout entier, avec beaucoup d'estime et de respect pour vous, à vôtre illustre Compagnie, pour y venir à mon tour, à la première ou la seconde promotion, (si Dieu me preste assez de vie pour cela) sous l'aveu et l'authorité du Grand Prince qui a bien voulu s'en rendre le chef. Je ne diray pas que je fais ce vœu avec tout l'empressement qu'il est possible d'avoir pour obtenir cet avantage ; mais je le fais du moins avec beaucoup de zèle et de véritable envie de me voir parvenu à cet honneur avant ma mort. Me semblant que mon Nom sans ce Titre, quelque recommandable qu'il se puisse rendre d'ailleurs, n'aura jamais tout le lustre qu'il doit avoir. Je fais en cela, Messieurs, mon devoir, de vous témoigner mon désir et mon ambition là-dessus, pour satisfaire aux loix que vous nous avez données, et j'espère que vous ferez le vôtre à vôtre tour pour satisfaire à mes vœux, quand vous serez en puissance d'en user ainsi, sans faire de tort ny d'injustice à personne ; car tel pourroit mériter ce rang mieux que moy, à qui je le cède déjà par avance. Je me fais un grand honneur d'estre de l'Académie; mais je m'en fais encore un plus grand d'estre homme juste et raisonnable. Au défaut d'autre mérite plus éminent ; la seule chose, Messieurs, dont je vous puis asseurer, est que vous ne sçaurez conférer le titre d'Académicien, à un homme qui ait plus de bonne volonté de s'en

rendre digne, et qui soit plus que je suis, Vostre très-humble et très-obéïssant serviteur. D. P. »

Plus loin, il parle aux membres de l'Académie de ses propres œuvres, et il a soin de faire remarquer que Boileau les a épargnées :

« A Messieurs de l'Académie Françoise.

« J'ay éprouvé, Messieurs, par ma propre expérience, que la conduite d'estre si libéral de ses propres ouvrages n'est pas la meilleure pour les faire estimer. Que c'est la réserve et la rareté qui en fait le prix, et que la plus grande faute que puisse faire un honneste Homme, qui fait profession d'écrire (quelque bien qu'il soit capable de s'en acquitter) est de faire imprimer soy-mesme et donner au Public ses écrits. Comme si n'estant pas content de la gloire qui suit la Vertu, comme sa récompense, jusqu'après la mort, il en vouloit jouïr et estre en possession de son vivant. Je suis revenu présentement de cette espèce de manie, et si je n'avois point pour excuse l'occupation que je me suis voulu donner par là, dans un temps que je n'en avois plus d'ailleurs ; j'aurois peine à me laver d'avoir rétracté par une seconde pensée celle de mon premier dessein, qui estoit (comme je l'ay dit, dès la première ligne qui a esté tirée de moy à l'impression) de ne laisser rien voir de mes œuvres qu'après ma mort. Jusques là que je tiens que les écrits de Monsieur de Voiture, qui depuis la sienne ont esté si recherchez chez les Libraires, ne l'auroient pas tant esté de la moitié, si au lieu de moy qui luy ay pû rendre cet office de bonne grâce, il avoit entrepris luy-mesme de son vivant de les donner au Public. Je diray mesme qu'en cela il a eu une grande prérogative sur Monsieur de Balzac son Antagoniste. Quand l'un par l'impression de ses lettres, ayant montré qu'il en faisoit ostentation, l'autre en négligeant de faire paroistre les siennes, a témoigné qu'il tiroit moins de vanité d'une chose qu'il sçavoit faire aussi bien, et mesme au jugement de quelques-uns, encore mieux

que luy. Mais je ne suis pas tout seul qui ay fait l'expérience de ce que je dis. Il y en a quelques autres de plus grand mérite qui l'ont fait aussi bien que moy ; le trafic des Livres n'est plus en usage, ny pour honorer les Auteurs ny pour enrichir les Libraires : ils demeurent pour la pluspart pour la prisée. A tel point que le mépris pour cette sorte de marchandise, particulièrement quand les Livres sont d'éloges et de loüanges, qu'il a fallu qu'un des célèbres Ecrivains de nostre temps se soit avisé pour avoir bon débit des siens, de les composer de satyres, qu'il a effectivement mieux vendus pour ce sujet, et pour ce sujet aussi a pris une si grande vanité de ses ouvrages, qu'il a crû qu'il n'y avoit que les siens de bons, pour ce qu'ils estoient les plus courus. Sans considérer que la matière les faisoit rechercher pour le moins autant que la forme, et que ces sortes d'ouvrages, qui brillent plus qu'ils n'édifient, et sautent d'abord aux yeux, plûtost qu'au jugement, sont des feux de paille pour la mémoire des Auteurs. Pour moy j'ay cet avantage dans ceux, qu'au hasard de ma réputation j'ay bien voulu donner au Public, que si personne ne les a publiquement louëz (comme la rétribution demandoit, y ayant loüé presque tout le monde) personne ne les a aussi publiquement blâmez, ce que je veux interpréter à leur honneur, mesme qu'un Censeur déclaré de tous les ouvrages de son siècle, que je prétens avoir attaqué en galant homme plûtost qu'en ennemy, les ait épargnez, et ait eu une bonté pour eux qu'il n'a point eue pour tous les autres. C'est de quoy je luy auray aussi obligation toute ma vie, et je n'oublieray jamais la faveur qu'il m'a faite en cela. Pour revenir, Messieurs, il y a donc sujet de conclure de tout cecy, qu'il ne faut plus que les beaux esprits songent à se faire paroistre par l'impression de leurs ouvrages. Mais il n'y a pas lieu pour cela de dire que leurs plus rares productions doivent demeurer cachées, on les peut faire voir en manuscrit, et avoir des entretiens et des conférences dessus, mesme faire naistre des objections et des critiques volontaires, qui servent à exercer et à fortifier les esprits, ce qui est proprement un fait académique. C'est le sujet pourquoy, Messieurs, ma Muse s'adresse aujourd'huy à vous, pour vous faire un présent d'un costé, et

une demande de l'autre, comme elle vous va expliquer, si vous luy voulez faire la grâce de l'entendre. »

L'Académie resta sourde à ce touchant plaidoyer, il n'y eut d'ailleurs que trois élections en 1678 et 1679, Mr l'abbé Colbert, Mr l'abbé de Lavau et Mr de Verjus comte de Crécy, réunirent la majorité des suffrages. Désillusionné, les nouveaux académiciens ne le dépassant pas d'une coudée, le pauvre Pinchesne n'avait plus qu'à mourir, ce qu'il fit le 4 Décembre 1680.

LE

POURVOYEUR DE CHAPONS ET DE GÉLINOTTES DU MANS

PIERRE COSTAR

Pierre Costar, né à Paris en 1603, mort le 13 Mars 1660. Son père était marchand chapelier sur le pont Notre-Dame à l'enseigne de « l'Ane rayé ».

Sainte-Beuve a tracé le portrait de cet archidiacre du Mans dans « l'Athænum français (N° 1, 1856) » :

« Costar était un de ces hommes comme il s'en rencontre dans les âges d'extrême civilisation littéraire, nourri sur les limites du beau monde et du collège, et n'ayant jamais pu être qu'entre les deux : pédant chez les galants, et galant chez les pédants ; tout d'affectation et compassé, tout d'artifice et de calcul ; bel esprit plus que savant, ne lisant que pour tirer des fleurs, de jolis mots, des traits d'ornement et qui feraient merveille en citations. Sensuel et prudent, il avait dû commencer par établir sa fortune et son bien-être ; il s'était attaché pour cela à des prélats qui l'avaient pourvu de bénéfices, et en dernier lieu, à l'Evêque du Mans, Mr de Lavardin, qui l'en avait comblé ; depuis des années, il vivait grassement dans les obscures délices et la meilleure chère du Maine, en ecclésiastique épicurien. Cependant, sincèrement amoureux des lettres, *dilettante* à sa manière, il employait la fleur de ses matinées dans son joli et commode appartement, et en vue des jardins de l'évêché, à lire ou plutôt à se faire lire (goutteux et myope qu'il était) les Modernes et même les Anciens, à les parcourir en tous sens, à en tirer, non pas une science solide et continue, mais de jolies pensées, des anecdotes curieuses, des raretés galantes et graveleuses même dès qu'il s'en offrait, le tout pour en enri-

chir ses cahiers de lieux communs et ses tiroirs ; il songeait qu'un moment pouvait venir où tous ses magasins d'esprit lui seraient utiles et lui feraient honneur à débiter... Si quelque savant, tel que Ménage, venant à passer au Mans lui faisait visite, Costar l'invitait à un de ses dîners recherchés qu'un de ses commensaux nous a décrits, où le buffet était brillant, le linge riche et propre, l'argenterie somptueuse, le vin exquis, la chère succulente, et les raretés de tout genre en abondance, à titre le plus souvent de cadeaux lointains et faits pour flatter la vanité de l'amphitryon autant que le goût des convives, mais rien n'était si bien apprécié que le maître qui, doué d'une excellente mémoire, s'était dès le matin préparé à un extraordinaire de grec, d'italien et de latin... »

La vie de Costar a été écrite par le chanoine Girault, l'ancien secrétaire de Ménage. Le Ms. autographe de Girault provenant de la Bibliothèque de Monteil avait été acquis par Mr de Monmerqué (N° 4113 de son Catalogue, 1861) qui l'a imprimé à la suite des « Historiettes de Tallemant des Réaux ».

Voici une poésie de Costar, la seule peut-être qui existe de lui, extraite du Ms. 19145 de la Bibl. Nat. :

TRICOTTETS A L'ABBÉ DE LAVARDIN

Lavardin vous estes espris:
Chacun a connoissance
Qu'elle captive vos esprits
Madame la Science.

Ce sont là toutes vos amours
Vous estes son fidelle,
Vous passez les nuits et les jours
Auprès de cette belle.

Certes vous estes découvers
Si l'on croit la nouvelle
Qui s'espand par tout l'Univers
Vous couchez avec Elle.

On dit que vous vous en vantez
Et qu'elle est si coiffée
Qu'elle souffre vos vanitez
Et mesme en fait trophée.

Ce ne sont point sales amours
C'est un saint Hyménée
Les Dieux en bénissent le cours
Et vous donnent lignée.

On a de Costar :

Défense des ouvrages de Monsieur de Voiture... Paris. Augustin Courbé, 1653, in-4.

Les Entretiens de Monsieur de Voiture et de Monsieur Costar. Paris. Augustin Courbé, 1654, in-4.

Suite de la Défense des Œuvres de Mr de Voiture. A Monsieur Ménage. Paris. Augustin Courbé, 1655, in-4.

Apologie de Mr Costar. A Mr Ménage. Paris. Augustin Courbé, 1657, in-4.

Lettres de Costar. Paris. Augustin Courbé, 1658, in-4.

Lettres de Costar. Seconde partie, Id., 1659, in-4.

Recueil des plus beaux endroits de Martial, par feu M. Costar, avec un traité de la beauté des ouvrages d'esprit et particulièrement de l'épigramme traduit du latin par M. G. L. A. C. (Germain Lafaille, ancien capitoul). Toulouse. Colomyez et Posnel, 1689, 2 vol. in-12.

Cet imprimé reproduit le Ms. Eloi Johanneau, N° 472 de son Cat. Paris. 1852, in-8 : *Epigrammes de Martial*, 300 ff. in-4°, acquis par Mr de Monmerqué (N° 3896 de son Cat., 1861).

Et un manuscrit :

Le Cynique françois ou du Mal et du Bien et des Devoirs de l'homme. Ms. de 165 p. in-8 (N° 3879, Cat. Monmerqué, 1861).

Ce traité est précédé de plusieurs pièces de vers par diverses personnes à la louange de l'auteur et de l'ouvrage.

LES CONVIVES

AUBERT, SIEUR DE VILLESERAIN

Les biographies sont muettes sur Aubert de Villeserain, Tallemant des Réaux n'en parle même pas. Seul Pinchesne lui a fait une place dans ses Poésies Mêlées, 1672 : « Billet de semonce à Monsieur Aubert, sieur de Villeserain ». Ce billet est suivi d'une épigramme de Monsieur de Laffemas (Isaac de Laffemas, conseiller du Roi, l'auxiliaire de Richelieu, ou son fils Laurent, abbé de Laffemas ?) à Mr de Villeserain sur les vers précédents, et d'une ballade de Pinchesne en réponse à l'épigramme. Est-ce cet Aubert de Villeserain qui devint évêque de Senez ?

Mr DE CHAMBRAY

Roland Fréart de Chantelou, né le 13 juillet 1606, mort le 11 décembre 1676, connu sous le nom de Mr de Chambray, était le second fils de Jean Fréart de Chantelou, grand prévôt du Maine, et de Magdelaine Lemaire, fille de René Lemaire, lieutenant général de la sénéchaussée en 1589. Destiné au barreau, il le quitta pour s'attacher aux

mathématiques, à la géométrie, à la perspective, à l'étude des plans et du dessin. Euclide fut de bonne heure l'objet de sa prédilection et c'est par une traduction de la « Perspective » de cet auteur qu'il termina sa carrière littéraire.

Mr Henri Chardon lui a consacré ainsi qu'à ses frères une curieuse monographie : « Les Frères Fréart de Chantelou. Le Mans, 1867 ».

Mr DE CHANTELOU

Paul Fréart de Chantelou, le plus jeune des frères Fréart, né le 25 mars 1609, mort en 1694. Il fut d'abord commis, secrétaire et agent intime du ministre Des Noyers, puis secrétaire du prince de Condé, conseiller et maître d'hôtel ordinaire du Roi en mai 1647, et, après, intendant de la maison de Mgr le duc d'Anjou. Ami du Poussin, il épousa à Saint-Germain-l'Auxerrois le 20 mars 1656 Françoise Mariette, veuve de feu M. Jacques de Nicolas, seigneur de Montmort, et fut pourvu par son mariage du gouvernement de la ville et du Château du Loir (Henri Chardon).

CHARPENTIER (Fr.)

François Charpentier, né à Paris le 15 février 1620, mort dans la même ville le 22 avril 1702. « Le génie aisé et la vivacité qu'il fit paraître dans ses premières études, dit Nicéron, le firent destiner au barreau. Mais quelques talens qu'il eût pour réussir dans cette profession, l'amour qu'il avait pour les belles-lettres ne lui permit pas de s'y engager. Il préféra à une vie tumultueuse et agitée, la

tranquillité et le repos du cabinet, et à l'étude des loix, la connaissance des langues et des bons auteurs de l'antiquité. Il joignit au commerce de ces fameux anciens, celui de nos plus illustres modernes avec lesquels il fut étroitement uni par la place qu'ils lui donnèrent en 1651 dans l'Académie française, où il fut reçu après la mort de Jean Baudoin ».

Dans la fameuse querelle des anciens et des modernes, Charpentier se rangea au nombre des partisans de Perrault, et il eut sa bonne part des sarcasmes que Boileau lança contre eux.

Il a tracé lui-même son portrait, sous le nom d'Amaxite, dans le *Voyage du Valon tranquille, nouvelle historique. A la Princesse Æmilie, par Ergaste.* S. n. de lieu. 1673, in-12. ». Le voici :

« Amaxite le Solitaire est un ancien ami de Nicandre (Vincent Hotman, conseiller au Grand Conseil, maître des Requêtes, depuis intendant de Tours, de Bordeaux et de Montauban), et qui s'est attaché à lui par une inclination toute d'estime, et par un pressentiment secret des grandes choses où il a toujours cru que Nicandre étoit destiné. C'est un homme qui a beaucoup lu et beaucoup travaillé dans le cabinet, et qui s'est fait par là une occupation plus agréable qu'utile. Cette vie sédentaire ne lui a pas laissé une taille aussi fine qu'on pourroit souhaiter; mais il ne laisse pas de marcher aisément, pourvu qu'on ne le presse pas trop, et qu'on ne lui propose point de se promener en remontant certaines collines, dont il aime mieux boire le bon vin, que d'aller par curiosité en visiter le plan. Il a un grand fonds de gaieté, et débite assez facilement ce qu'il sait. Il se plaît à la bonne chère, et à l'entretien des Dames; aime un peu quelquefois à disputer, mais ce n'est que pour l'exercice de l'esprit, et pour rendre la conversation plus éveillée. Il seroit de meilleure

compagnie s'il savoit un peu le jeu; mais il a eu de tout temps une si forte aversion pour cette espèce d'oisiveté qu'il s'en est quelquefois voulu du mal; parce que cela le rendoit moins complaisant avec des personnes pour qui il a d'ailleurs la dernière déférence. Il est grand ennemi de la dissimulation, et tient que d'user de fourberie avec tous les hommes c'est un crime; mais que c'est un sacrilège, ou quelque chose de pis encore, que d'en user avec ses amis. Ainsi étant grand amateur de la bonne foi en toutes choses, il l'est même dans la dispute; et cette sincérité avec laquelle il raisonne est cause qu'il se moque quelquefois de certaines gens qui soutiennent obstinément des opinions fort douteuses, et dont ils se font des principes plutôt par des considérations d'intérêt, que par des convictions évidentes. C'est ce qui le pourroit faire passer pour indécis, quoiqu'il n'y ait rien de plus ferme que lui dans la défense de la vérité, quand il l'a reconnue ».

Les « Mémoires... » de Nicéron, T. XXI, p. 325, donnent la liste de ses œuvres, nous la complétons par :

Discours sur le sujet des conférences futures de l'Académie françoise. S. l. n. d., in-4. Cité par Barbier et Goujet (Cat. ms.).

Ode pour M. le Cardinal Mazarin. Paris. Sommaville, 1657, in-4.

Complimens sur la mort de la Reine, faits au Roy, à M. le Dauphin et à Mad. la Dauphine, au nom de l'Académie françoise... Paris. Pierre Le Petit et Séb. Mabre-Cramoisy, 1683, in-4.

Dialogue de Monsieur D. (*Despréaux*) *de l'Académie françoise et de Monsieur L. M.* (*Le Maître, avocat au Parlement* (s. n. d'auteur).

GUILLAUME COLLETET

Guillaume Colletet, né à Paris le 12 mars 1598, mort le 11 février 1659, était l'aîné de vingt-quatre enfants. Sa

maison fut un des berceaux de l'Académie française dont Richelieu le nomma d'ailleurs un des premiers membres. Il n'eut de son vivant aucun ennemi. Son bagage poétique est considérable, Goujet a dressé la liste de ses ouvrages, nous l'avons complétée dans notre Bibliographie des recueils collectifs de poésies (T. II, p. 204 ; T. III, p. 265 et T. IV, p. 89).

Voici ce qu'ont écrit sur lui ses contemporains :

Urbain Chevreau :

« O l'admirable tempérament que celuy du complaisant Mr Colletet! On ne l'a jamais vu en colère; et en quelque état qu'on le rencontrât, on eût jugé qu'il étoit content, et aussi heureux même que Sylla qui se vantoit de coucher toutes les nuits avec la fortune. Dans ses poésies, on trouve ce vers,

J'ay des maisons aux champs, j'ay des maisons en ville

« Mais ces maisons doivent être *in partibus infidelium*. Il étoit naturellement voluptueux; et pour le tenter, il ne faloit être ni belle, ni jeune. Comme il ne vouloit point être en scandale à son voisinage, et qu'il ne pouvoit vivre sans quelque servante, il épousoit celle qu'il avoit prise, et qui n'étoit pas plutôt morte qu'il en cherchoit quelqu'autre dont il ne manquoit pas de faire sa femme. Nous allions manger bien souvent chez luy, à condition que chacun y feroit porter son pain, son plat, avec deux bouteilles de vin de Champagne ou de Bourgogne ; et par ce moyen nous n'étions point à charge à nostre hôte. Il ne fournissoit qu'une vieille table de pierre, sur laquelle Ronsard, Jodelle, Belleau, Bayf, Amadys Jamyn, etc., avoient fait en leur temps, d'assez bons repas : et comme le présent nous occupoit seul, l'avenir et le passé n'y entroient jamais en ligne de compte. Claudine avec quelques vers qu'elle chantoit, y choquoit le verre avec le premier qu'elle entreprenoit, et son cher époux Mr Col-

letet nous récitoit, dans les intermèdes du repas ou quelque sonnet de sa façon ou quelque fragment de nos vieux poètes que l'on ne trouve point dans leurs livres. C'est assurément un fort grand dommage que la vie des Poètes qu'il avoit faite ait été perduë. Il en avoit connu quelques-uns; et par tradition qui étoit pour luy de fraîche date, il savoit de certaines particularitez dont il pouvoit seul nous informer. Ceux qui se proposoient de travailler à son Inventaire m'ont assuré qu'il leur en avoit épargné la peine; et qu'il n'avoit laissé à Mr son fils que le nom de Colletet, pour tout héritage » (Chevraeana, T. I, p. 30, édit. de 1700).

Chapelain :

« Notre pauvre Mr Colletet mourut il y a un mois, et mourut véritablement pauvre, ayant fallu quêter pour le faire enterrer. S'il a avancé ses jours par ses noces, c'est plutôt par ses troisièmes que par ses secondes; car il s'est marié jusqu'à trois fois, et toûjours à ses servantes; c'est la seule tache de sa vie, laquelle d'ailleurs il a passé dans l'innocence, entre Apollon et Bacchus, sans souci du lendemain, au milieu de ses plus fâcheuses affaires. Je ne le plains pas d'être mort, puisqu'il n'avoit pas le moyen de vivre : Je plains ses amis de la perte qu'ils ont faite d'un homme de bien et qui étoit de bonne compagnie.

Du. . . . . 1659. »

(Mélanges de littérature de Camusat, 1726.)

COLLETET (CLAUDINE)

Claudine Le Hain après avoir été la servante de Guillaume Colletet devint en 1652 sa troisième femme, ou plutôt la seconde si on excepte Michelle Soyer également sa domestique avec laquelle il vécut maritalement (elle mourut en 1651) et dont il eut une fille Charlotte.

Claudine Colletet fut « la Muse » de Guillaume, il l'a chantée dans 53 sonnets dont voici un échantillon :

Amour est le seul feu qui m'eschauffe, et m'anime,
C'est l'unique Apollon qui m'inspire des vers ;
Les regards de Claudine, et ses deux bras ouvers,
M'ouvrent sans les neuf Sœurs les trésors de la Rime.

Son sein est mon Parnasse, où sur sa double cime
Je resve, et je produis tant d'ouvrages divers,
Que de leur nouveauté j'entretiens l'Univers,
Et confirme par eux ma gloire légitime.

Sa bouche est une source où je puise à longs traits
De plus doctes liqueurs qu'il n'en coula jamais
De l'antique ruisseau du beau fils de Latonne

Et comme en tout Claudine est propice à mes vœux,
Le Laurier éternel dont mon front se couronne,
C'est le beau cercle d'or que j'ay de ses cheveux.

On verra plus loin dans quels termes élogieux en parle Pinchesne, mais son silence après la mort de son mari laisse penser que les vers qu'on lui prêtait n'étaient pas d'elle ; le malicieux La Fontaine osa le dire ouvertement :

Les Oracles ont cessé ;
Colletet est trépassé.

Dès qu'il eut la bouche close,
Sa femme ne dit plus rien.
Elle enterra vers et prose
Avec le pauvre chrétien.

En cela je plains son zèle,
Et ne sais au par dessus,
Si les Grâces sont chez elle,
Mais les Muses n'y sont plus.

Sans gloser sur le mystère
Des Madrigaux qu'elle a faits,
Ne lui parlons désormais
Qu'en la langue de sa mère.

Les Oracles ont cessé;
Colletet est trépassé.

François Colletet — l'unique fils de Guillaume, né de sa première femme Marie Prunelle — reprocha amèrement à Claudine la vente de la bibliothèque de son père, riche en imprimés et en manuscrits précieux :

CONTRE CLAUDINE

ODE

Chères délices de mon père,
Livres doctes et précieux,
Qui de nos esprits curieux
Fustes l'entretien ordinaire,
Vous qu'en quarante ou cinquante ans,
Malgré les misères du tems,
Il acquit avec tant de peine,
Quoi donc, je ne vous verrai plus;
Puisqu'il faut que cette semaine
A l'encan vous soyez vendus!

Parents ingrats, lasches avares,
Qui faittes vostre Dieu du bien,
Et qui n'estes propres à rien
Qu'à vivre parmy les barbares;
Esprits rampans, courages bas,
Qui trouvez vos plus doux esbas

Dedans la plus fine chicane,
Estes-vous à la fin contens
De porter des manteaux de panne
Et les porter à mes despens?

Mille volumes en partage,
Parmi la poussière entassez,
Que ce père m'avoit laissez
Pour tout bien et tout héritage,
Devoient-ils tomber à des gens
Qui me furent désobligeans
Et causèrent mes infortunes?
Et, pour comble de mes malheurs,
Il falloit qu'en cinq ou six lunes
Tout fût mangé des procureurs!

Et vous, belle et fière Claudine,
Qui m'aimiez autant qu'une sœur,
Comment avez-vous eu le cœur
De consentir à ma ruine?
Si vous eussiez voulu, chez nous,
Conserver de ce cher époux
La bibliothèque fameuse,
Je ne serois pas affligé;
Vous seriez bien plus glorieuse,
Et je vous serois obligé.

Quelle honte pour vous, Claudine,
Sujet de tant de vers d'amour,
Quand les siècles diront un jour :
Hé quoi! ceste beauté divine,
Cest esprit qui fust esclattant,
Que Colletet célébra tant,
Fit si peu d'estat de sa gloire
Que, pouvant ses livres sauver,
Elle effaça de sa mémoire
Ce qui la pouvoit conserver!

Si d'une vente si honteuse
Vous eussiez au moins profité,
J'aurois dit, quoique transporté :
Ma disgrâce la rend heureuse!
Mais des avares créanciers,
Des commissaires, des huissiers,
Des procureurs et des nottaires,
Qui ne sont jamais les derniers
A se payer de leurs salaires,
Ont profité de leurs deniers.

Mais si vous eustes la malice
De laisser perdre ce thrésor,
Que vous deviez au poids de l'or
Sauver des mains de la justice,
Femme ingratte, apprenez icy
Qu'un jour je seray bien aussy
Vengé d'une si lasche injure,
Puisque je veux, dans mes escrits,
Apprendre à la race future
Vostre foiblesse et vos mespris!

Encore si les fameux ouvrages
De tous ces poëtes fameux,
Dont mon père fut amoureux
Et qu'il sauva de cent naufrages,
N'eussent point esté dispersez,
Que l'on me les eusse laissez
Pour continuer leur histoire,
Bien loin d'escrire contre vous
J'aurois célébré vostre gloire,
Comme vray fils de vostre espoux.

Tallemant des Réaux n'a pas été tendre pour la veuve de G. Colletet dont il nous raconte la fin :

« Maintenant qu'elle est veuve, un de mes parents y dépense assez, et il n'est pas seul, car elle a bien du monde à nourrir. Elle disoit une fois : « Que la multitude des valets est incommode ! Ma femme de charge me ferre la mule (c'est sa mère : Marie Soyer, femme d'un tailleur de pierres), ma cuisinière fait un feu enragé (c'est sa cousine) ; ma femme de chambre a égaré un mouchoir (c'est sa sœur) ; et Mademoiselle (c'est la fille de son mary) a tout roussi mon poinct de Venise. » Insensiblement elle se décria très fort... Elle devint misérable jusqu'à demander l'aumône dans les allées reculées du Luxembourg : elle épousa un je ne sçay qui, et gardoit tousjours le nom de veuve Colletet. Elle buvoit comme un templier, et enfin elle mourut saoûle dans l'hostel où elle creva pour avoir trop bû ; et comme elle ne fut malade que quelques heures, cela causa un plaisant effect ; car pour escroquer Furetière, trois ou quatre jours devant sa mort, elle alla luy demander de quoi enterrer sa mère qui se portoit bien, et, quand la mère vint luy demander de quoi faire enterrer sa fille : « Vous vous mocquez, » luy dit-il, « c'est vous qui estes morte, et non pas elle » (Historiettes, T. VII, p. 112-113).

Les quelques poésies signées de son nom se lisent dans les « Poésies diverses de Monsieur Colletet, 1656 », in-12 et dans les recueils collectifs (voir notre Bibliographie, T. II, p. 208 et T. IV, p. 90).

D'ELBÈNE

Alexandre d'Elbène, chevalier, seigneur de La Mothe, le plus intime et le plus vieil ami de Scarron qui l'avait chargé de publier ses « Dernières œuvres ». Il se maria en 1663, après avoir mangé 40.000 livres de rente avec une veuve Charlotte de La Fontaine dont le premier mari était Louis de Pernes, comte de Cochefort ; il mourut à l'hôpital en 1679.

M. Henri Chardon : « Scarron inconnu et les types des personnages du Roman Comique. Paris. Champion, 1904 », T. I, lui a consacré des pages fort intéressantes (399 à 411).

Donneau de Visé dans ses « Nouvelles galantes et comiques ». Jean Ribou, 1663, a raconté tout au long la vie de Mr d'Elbène sous le nom de Varranius dans la Ve nouvelle du T. II, p. 126.

DES BARREAUX

Jacques Vallée Des Barreaux naquit à Châteauneuf-sur-Loire le 6 novembre 1599 et mourut à Chalon-sur-Saône le 9 mai 1673.

Nous avons reconstitué sa vie et reproduit ses poésies que l'on croyait perdues dans notre travail : Le Prince des Libertins du XVIIe siècle : Des Barreaux, sa vie et ses poésies (1599-1673), Paris, 1907.

Voici un sonnet qui résume ses idées philosophiques :

Il faut prendre pendant la vie,
Tout le plaisir qu'on peut avoir,
La clarté que Dieu nous fait voir
D'une longue nuit est suivie.

Il n'est que faire chère lie,
Pour faire fort bien son devoir,
Peu de bon sens, point de sçavoir,
Nargue de la philosophie.

Je me dégrade de raison,
Je veux devenir un oison,
Et me sauver dans l'ignorance

En beuvant toujours du meilleur,
Celuy qui croit en connoissance,
Ne fait qu'accroistre sa douleur.

DU MOLIN

Ce neveu de Costar est connu par les Lettres de son oncle et les détails que renferme sur son compte « la Vie de Costar » de l'abbé Girault :

« Un gentilhomme de Picardie, nommé du Moulin, qui avoit une charge de gentilhomme ordinaire de chez la Reyne-Mère, devint son cousin, en espousant la fille d'un marchand de drap, de soie ou de laine, n'importe, car je ne sçay pas bien lequel. Ce gentilhomme ne se mit point en peine de connoistre son allié, Mr Costar. Il y avoit mesme quelques années qu'il estoit mort, quand son filz aisné, qui reconneut que les affaires de sa maison estoient dans un estat fort médiocre, en sorte que le bien le plus considérable qu'il eût receû de la succession de son père estoit sa charge d'ordinaire que la Reyne-mère avoit eu la bonté de luy conserver, et que sa mère, qui possédoit la principale portion de cette maison, ne s'en vouloit point dessaisir et estoit en aage d'en joüir longtemps, s'avisa, sur le bruit que faisoit dans le monde la réputation de Mr Costar, dont il sçavoit que sa mère estoit cousine, de venir au Mans, en 1654, afin d'y voir s'il pourroit tirer quelque avantage de la visite qu'il feroit à son cousin, et de l'honneur qu'il auroit de s'en faire connoistre pour parent. Comme il se présenta à luy en bon esquipage et avecque la qualité de gentilhomme, et que d'ailleurs il avoit un honorable employ dans la maison de la Reyne, Mr Costar le receût très-bien, et il le retint un mois entier avecque luy, et d'autant que ce jeune homme estoit bien faict, qu'il ne manquoit pas d'esprit, qu'il avoit une forte passion de s'eslever, et, ce qui luy fut encore de plus grand relief, qu'il ne luy demanda rien, il l'ayma fort, il voulut l'appeller son nepveu,

et ne songea plus à son cousin Coustart, qui ne le vint point voir, et en qui il ne trouvoit pas les mesmes avantages d'honneur et d'establissement.

« Ainsy, lorsque Mr du Moulin, qu'il commença d'appeller Mr du Moslin, changeant en *s* l'*u* qui donnoit une image moins noble, et qui faisoit à son oreille un son plus roturier, fut retourné à la Cour, pour y servir son quartier, ils establirent ensemble un grand commerce de lettres ; ce commerce fut d'autant plus eschauffé, que ce jeune gentilhomme, qui estoit naturellement officieux et appliqué à faire tout ce qui pouvoit luy estre utile, se chargeoit de celles qu'il escrivoit à des personnes qui avoient un rang considérable auprès du Roy, dans le Parlement ou dans les affaires, qu'il les leur rendoit soigneusement, et qu'après les leur avoir rendues, il luy faisoit tenir leurs responses, et luy mandoit force choses qui flattoient ses intérests ou sa vanité. De manière que ce gentilhomme, qui estoit plein de bon sens, croyant en avoir désormais assez faict, en rentrant dans les bonnes grâces de son cousin qui estoit devenu son oncle, pour se croire en estat de l'obliger honnestement à se charger de son frère cadet, il le luy tesmoigna en luy escrivant qu'il avoit envie de l'envoyer estudier au Mans, et parce qu'il luy cousteroit moins, et parce que cet enfant auroit l'advantage d'estre élevé auprès de luy, où il se rendroit savant et habile, si Mr Costar vouloit bien seulement le regarder de bon œil, et donner quelque ordre à son éducation, dans le dessein qu'il avoit de le faire d'esglise.

« Mr Costar lui respondist qu'il louoit et approuvoit son dessein, et qu'il pouvoit l'envoyer quand bon luy sembleroit. L'enfant vint et fut bien reçeû ; mais Mr Costar ne s'en chargea point, et il fit entendre à son neveu du Moslin, qu'estant logé dans l'évesché avec Mr du Mans, durant une grande partie de l'année, il ne pouvoit avoir son jeune frère auprès de luy. Il le mit néanmoins en pension aux Pères de l'Oratoire, sans entrer que pour une année dans le payement de la pension ; et cela beaucoup moins par sa propre inclination que par celle de Mr Pauquet, son domestique, qui le gouvernoit entièrement, et qui n'ayant nulle noblesse d'âme ni rien de réglé dans l'esprit, le faisoit entrer

dans l'appréhension de s'incommoder, et le rendoit, selon ses caprices, prodigue, libéral ou avare. Il est certain qu'il ne luy laissoit faire que rarement quelque despense honneste, si ce n'estoit pour donner des disners auxquels Mr Pauquet consentoit volontiers, parce qu'il y buvoit long-temps et à son gré.

« Cela fut quatre ou cinq ans avant sa mort. Mr du Moslin, cependant, comme un homme de bon entendement, ne se rebuta point pour n'avoir pas eu tout le succès qu'il avoit espéré de la première tentative qu'il avoit faicte pour obliger son oncle à luy faire le bien de le descharger entièrement de son cadet; il dissimula sagement le ressentiment qu'il en eut, et continua tousjours à rendre ses offices à cet oncle-cousin, à le louer et à lui faire mesme quelques petits présents d'oranges de Portugal, de bigarrades dans la saison, et d'autres menues denrées propres à la bonne chère, et qu'il sçavoit luy estre agréables. Mr du Moslin forma le dessein de vendre sa charge d'Ordinaire chez la Reyne-mère, et d'en achepter une d'écuyer de la nouvelle Reyne, lorsqu'on commença à vendre les charges de sa maison, longtemps avant le mariage du Roy. Mais, pour pouvoir faire ce changement de charge avec plus de facilité et d'avantage, il communiqua auparavant sa pensée à Mr Costar, qui l'approuva et qui en escrivit à Mr le cardinal Mazarin, qui estimoit ses lettres, et luy avoit donné des marques du désir qu'il avoit de l'obliger. En effect, en faveur de cette recommandation, Mr du Moslin eut non-seulement l'agrément, mais encore une remise de deux ou trois mille livres sur le prix de la charge.

« Depuis la mort de Mr Costar, ce jeune gentihomme qui estoit tout plein de courage et, comme je viens de vous le dire, plein d'ambition de s'eslever par les voies de l'honneur, passa en Candie, dans la troupe de plusieurs autres braves avanturiers qui s'engagèrent à ce voyage, sous la conduite de Mr le duc de Beaufort, pour y aller défendre les Vénitiens contre les Turcs, leurs ennemis, et pour satisfaire à la passion généreuse qu'ils avoient de se couvrir de gloire et d'augmenter celle de leur patrie; mais il n'y fut pas plus heureux que le capitaine qu'il avoit suivy; il y fut tué comme luy en combattant avec toute sorte de résolution et de valeur ».

Mr DE FONTENÉ

Ce ne peut être Fontené ou Fontenay coup d'espée, le texte de Pinchesne ne laisse prise à cet égard à aucune équivoque (voir lettre VII des Chapons du Mans); d'après l'érudit Paulin Paris, Fontenay coup d'espée serait mort en 1640, mais on n'est pas bien fixé sur sa personnalité. Quel est donc le Fontenay des chapons et des gélinottes?

Est-ce Aubert, sieur de Fontenay en Brie, mort en 1668 à quatre-vingt-quatre ans et qui faisait bâtir en 1656 un bel hôtel auquel le peuple donna le nom d'Hostel-Salé parce qu'Aubert était intéressé dans les gabelles? Le Catalogue des Partisans disait de lui en 1649 : « Il a esté lacquais, et nonobstant, a acquis des marquisats et autres terres considérables ».

LA MESNARDIÈRE

Hippolyte-Jules Pilet de La Mesnardière, né à Loudun en 1610, mort à Paris le 4 juin 1663.

Reçu docteur en médecine à la Faculté de Nantes, il se fit connaître par un « Traité de la Mélancolie » dans lequel il soutint, contre l'opinion de l'écossais Duncan, que la possession des religieuses de Loudun était la suite des maléfices employés vis-à-vis d'elles et non le résultat de la folie. Cette thèse plut au cardinal de Richelieu qui le fit venir à Paris et l'attacha à sa personne en qualité de médecin ordinaire. Il passa ensuite à Gaston d'Orléans. Appelé à soigner Scarron, on lui impute, à tort, l'état

déplorable du malheureux cul-de-jatte qui ne le serait devenu qu'à la suite de l'ingestion de médicaments ordonnés mal à propos. Cette accusation est nettement formulée par Girault, l'auteur de la Vie de Costar dédiée à Ménage; s'il ne nomme pas La Mesnardière, il le désigne clairement en parlant « d'un jeune médecin que Scarron connaissait et qui était domestique de l'illustre Madame de Sablé. »

La Mesnardière abandonna l'exercice de sa profession pour s'occuper de belles-lettres et remplit successivement dans la Maison du Roi les fonctions de Maître d'hôtel et de Lecteur ordinaire de la Chambre. Il devint en 1655 membre de l'Académie française et succéda à Tristan L'Hermite.

Il a publié :

Les Poésies de Jules de La Mesnardière de l'Académie françoise, Conseiller du Roy et Maistre d'hostel ordinaire de Sa Majesté. Paris. Ant. de Sommaville, 1656. In-folio.

Chant nuptial pour le mariage du roi Louis XIV. Paris. Imprimerie royale, 1660. In-folio.

Le « Recueil de Conrart » renferme plusieurs poésies de La Ménardière dont deux paraissent inédites :

T. IX, p. 889 : Daphnide, la belle veuve, et Amarylle l'infante de Bourneuf. Stances : *Recueil de mille attraits différents et semblables.*

T. X, in-4, p. 1127. A Madame de Montausier : *Bien que vos grottes humides.*

Pour ses ouvrages en prose et ses tragédies, on peut consulter les « Mémoires... » de Nicéron, T. XIX, p. 163.

LINIÈRES (DE)

François Payot de Linières ou plutôt Lignières appartenait à une famille de robe, il naquit en 1628 et mourut en 1704, il fut un des libertins les plus en vue de son époque. Dans un curieux recueil de pièces en prose publié par Ch. Sorel : Œuvres diverses ou discours meslez... par M. D... Paris, par la Compagnie des Libraires au Palais, 1663, se lit une lettre (p. 388) qui nous donne le portrait de Linières vers 1660 :

« De qui vous pourrois-je entretenir plus agréablement que d'Eraste (Linières) de qui vous avez trouvé quelque temps les visites si agréables ? Il me semble qu'il est assez bien fait de sa Personne, qu'il a des cheveux si beaux et si longs, que d'autres ont bien de la peine à les égaler avec leurs Coins et leurs Perruques ; pour ses habits, ils sont toujours des plus à la mode, et l'une de ses dépenses les plus signalées est en garnitures. On en peut guères s'ennuyer avec luy, pour les choses diverses qu'il dit, et comme il sçait chanter et faire des vers, il n'y a point de Courante ou de Sarabande qui ayent cours, qu'il n'y fasse aussi-tost des paroles, tellement que sa compagnie est fort commode à ceux qui ayment la joye, et quoy que tous ses vers ne soient pas dans la régularité comme ce que font les grands Poètes, on peut dire que leur facilité est assez propre pour des chansons et que ce sont des vers de galant homme, non pas de poète de profession. Ce qui plaist aux Dames, c'est qu'Eraste ne les repaist pas seulement de chansons ; quand il les trouve à son gré, il leur donne le bal et la collation pendant l'hyver, et toutes les belles journées de l'esté sont dédiées à ses promenades et à ses cadeaux. Il a bon carrosse, dont le cocher sçait mieux le chemin de Sainct-Cloud, que de tout autre lieu. Les Traicteurs le connaissent comme une de leurs meilleures pratiques, et luy donnent tousjours la plus belle chambre. De vous

dire s'il mènera longtemps une telle vie, c'est ce que je ne prétends pas de déterminer. Mais je vous asseureray bien qu'il acquiert par là une réputation qui le rendra célèbre aux siècles présens et futurs. Or jugez si un homme comme luy ne fait pas bien du fracas dans un quartier où il se loge, et si toutes les Dames qui veulent bien qu'on les divertisse, ne sont pas fort aises d'acquérir sa connoissance ? Cependant on ne l'a pas quand on veut, et il échappe soudain à ceux qui croyent le mieux tenir..... »

Ce portrait confirme celui tracé par Martin de Pinchesne dans les « Gélinottes du Mans ».

Une pareille vie ne pouvait durer indéfiniment sans tomber dans le dévergondage. Le « Dictionnaire » de Richelet (éd. de 1710) s'exprime ainsi sur le compte de Linières :

« Le seigneur Lignières boit, et c'est dommage. Quand on va pour voir le bonhomme Vaumorières et le gaillard Lignières, et qu'on ne les trouve pas dans leurs cabanes, on n'a qu'à aller au premier cabaret borgne de leur rue, et on les y trouvera assurément, trinquant avec quelque porteur ou quelque crocheteur. »

Les poésies de Linières ont été brûlées par le fils unique du Grand Condé, Henry Jules de Bourbon, suivant Bruzen de La Martinière (Nouv. recueil des Epigrammatistes françois anciens et modernes, Amsterdam, 1724) :

« Ses vers libertins ont été conservés parmi les personnes de même goût qui se les communiquaient en manuscrits. J'en ai vu un gros recueil qui était tombé entre les mains d'un Prince qui les païa fort cher, apparemment pour les brûler. »

Ce qui nous en reste se lit dans les recueils collectifs de poésies du XVIIe siècle, dans le Recueil de Conrart

(Bibl. de l'Arsenal) et dans quelques Ms. de la Bibl. Nat. (voir notre Bibliographie des recueils collectifs de poésies publiés de 1597 à 1700, T. II, p. 340 et Supl., p. 676; T. III, p. 422 et T. IV, p. 146.

Le Ms. de la Bibl. Nat. (pièces originales) n° 2219 renferme plusieurs reçus de Linières et de son frère Payot de Morangle.

Voici des épigrammes de Linières auxquelles il est fait allusion dans la lettre III des Chapons du Mans :

Contre Chapelain

La France attend de Chapelain,
Ce rare et fameux écrivain,
Une merveilleuse *Pucelle :*
La caballe en dit force bien ;
Depuis vingt ans on parle d'elle ;
Dans six mois on n'en dira rien.

Contre Conrart

Conrart, comment as-tu pu faire
Pour acquérir tant de renom ?
Car tu n'as, pauvre secrétaire,
Mis en lumière que ton nom.

Contre Gombauld

Gombauld n'approuve aucun sonnet,
Et dit qu'on n'en sçauroit bien faire,
La raison en est toute claire,
C'est qu'il n'en a jamais bien fait.

MÉNAGE

Gilles Ménage, né à Angers le 15 août 1613, mort le 23 juillet 1692, est une des personnalités marquantes du XVIIe siècle.

Mlle Elvire Samfiresco lui a consacré un travail de près de 560 pages publié en 1902 qui contient la bibliographie de ses œuvres.

PAYOT DE MORANGLE

Jacques Payot, écuyer, sieur de Morangle, frère de François Payot, sieur de Linières. Il cultivait la poésie, mais avec moins de succès que son aîné « le poète idiot de Senlis » comme l'a qualifié si injustement Boileau.

Les pièces de Payot de Morangle ont été publiées dans le Nouveau recueil des plus belles poésies contenant le Triomphe d'Aminte.... et autres pièces curieuses. Paris, Vve G. Loyson (ou Jean Baptiste Loyson), 1654, in-12. Elles comprennent une ode, des stances, deux sonnets, quatre rondeaux, deux madrigaux, soit dix pièces signées D. M., la plupart très libertines, et des stances signées Morangue, en tout onze pièces.

PELLISSON

Paul Pellisson, né le 30 octobre 1624 à Béziers, mort le 7 février 1693 à Versailles et enterré à l'Eglise des Missions, était le fils d'un conseiller en la Chambre de l'édit de Castres et de Jeanne Fontanier, tous deux protestants.

La Relation de l'histoire de l'Académie française jusqu'en 1652 (1653, in-8) lui valut d'être nommé par cette grande Compagnie membre titulaire en attendant la première vacance qui se produirait; précédent qui devait rester unique dans les fastes de l'Académie.... Premier commis de Fouquet (1657), maître des comptes à Montpellier (1659), conseiller du roi (1660), il fut entraîné dans la disgrâce du surintendant. Enfermé à la Bastille, il écrivit ses trois discours en faveur du ministre déchu. Rentré en grâce après quatre années et demie de détention, Pellisson accompagna en Franche-Comté Louis XIV qui le choisit alors pour historiographe aussitôt après son abjuration (1670). Desservi plus tard par Mad. de Montespan, il se vit supplanté par Boileau et Racine.

On croit que La Bruyère a peint Pellisson sous les traits suivants :

« Un homme qui a beaucoup de mérite et d'esprit, et qui est connu pour tel, n'est pas laid, même avec des traits qui sont difformes ; ou s'il a de la laideur, elle ne fait pas impression. »

Mr Marcou lui a consacré le travail suivant : « Etude sur la vie et les œuvres de Pellisson, Paris, 1859 ».

Les « Mémoires... » de Nicéron, T. II et X, donnent la liste de ses ouvrages en prose.

Ses poésies, avec quelques morceaux en prose, ont été publiées sous le titre : *Œuvres diverses*. Paris, Didot, 1735. 3 vol. in-12.

On lui doit également :

Un poème héroïque : *Eurymédon*. 1666 (?).

Et les petites plaquettes suivantes :

Relation de la feste de Versailles du 18 juillet 1668. Petit in-12. (S. n. de libr.)

La feste d'Erbaud du 8 octobre 1668 descrite par M. Péliçon (sic). *S. l. n. d.* (Blois, 1668). Petit in-12.

FRANÇOIS MARTIN DE PINCHESNE

François Martin, frère cadet d'Etienne Martin de Pinchesne. D'abord avocat au Parlement, il eut la survivance de l'office de son frère dans la Maison du Roy. Est-ce lui ou son fils qui fut agent général de la province du Dauphiné près la personne de Louis XIV en 1697 et qui mourut après 1710, conseiller et secrétaire du Roi ?

Ce dernier François Martin se maria avec Marie Arnaud et en eut deux filles, Marie Florimonde et Louise Marie (elles étaient mineures en 1710) que Charpentier de Chauvalon, leur cousin germain, désigna comme ses légataires universelles.

François Martin était meilleur poète que son aîné. On lui attribue une traduction en vers des *Géorgiques de Virgile*, *Rouen, Maurry, 1708*, in-8, mais cet ouvrage porte au titre : ouvrage posthume de M. Martin. Si on niait l'existence du fils, il serait difficile de concilier cette assertion avec deux reçus que nous avons découverts à la Bibl. Nat. portant la signature François Martin de Pinchesne et datés des 10 mars 1705 et 15 février 1710.

Voici d'ailleurs un extrait du curieux avertissement de cette édition de 1708 :

« C'est une haute entreprise d'oser traduire en Vers un Poëte aussi inimitable que Virgile, et l'on ne peut exprimer qu'imparfaitement ces Beautez qui ont fait l'admiration de dix-huit siècles ; aussi ne se flâte-t'on pas de donner au Public une Copie qui approche de l'Original : Ce seroit choquer les sentimens de Monsieur Martin Auteur de cette Traduction. Encore qu'il fut d'une Famille favorisée des Muses, et qu'il eût des talens singuliers pour la Poësie, il a toûjours pensé aussi modestement de ses ouvrages, qu'il avoit une haute idée de Virgile, et des autres grands Modèles de l'Antiquité. Quoi que pressé plusieurs fois par ses Amis, il n'a pû consentir qu'il y eût aucun de ses Ouvrages imprimé, et moins celui-ci que pas un autre. Il a conservé ces sentimens jusques à la fin d'une longue vie ; soit que le commerce qu'il avoit lié avec Virgile en le traduisant, lui eût fait connoître la dificulté de copier les grâces de cet Auteur ; soit parce que les Hommes d'un goût aussi délicat et aussi sûr que le sien, ont une idée si haute de la perfection, qu'ils ne croïent jamais y être parvenus, et qu'ils ne peuvent être satisfaits de leurs Ouvrages lorsque tout le monde les admire.

« On croit que le Public approuvera qu'on ait sauvé de l'oubli cette Traduction ; et qu'on ait fait pour le Traducteur, ce qu'Auguste ordonna qu'on fît pour Virgile. D'ailleurs nous n'avons aucune Traduction en Vers des Géorgiques, qu'on puisse lire aujourd'hui. Celle de Guillaume Michel, dit de Tours, a vieilli ; aussi-bien que celle des Sieurs Dagneaux Gentilshommes de Vire : La première imprimée en 1540, et l'autre en 1600..... »

Le privilège accordé au sieur Jean Asse de La Montagne et daté du 1er Mars 1708 nous apprend que ce Martin avait traduit « La Poétique d'Aristote » avec des notes, fait une critique latine de « l'Illiade d'Homère » et de « l'Enéïde de Virgile » et Synopsis Poëticus Horatii.

CHARLES ROSTEAU

Nous ne pouvons mieux faire que de reproduire quelques passages de la notice consacrée à Rosteau par Mr Henri Chardon, dans son bel ouvrage : Scarron inconnu et les types des personnages du Roman Comique, 1904, T. I, p. 301 et suivantes :

« Le plus ancien ami de Scarron était certes Charles Rosteau ou mieux Charles Rocheteau, ainsi que le porte son acte de naissance et que s'appelait même son père. Sarrazin l'appelle encore Rosseteau ; mais l' « ami Rosseteau » modifia de bonne heure et adoucit le nom de sa famille, ainsi que le fit Costar et se métamorphosa en Rosteau. Cette modification n'a pas assez d'importance pour qu'on s'arrête à la discuter. Sa famille était attachée à la personne du maréchal de Lavardin, le grand seigneur, ami de Henri IV, qui rassembla autour de lui, dans le Maine, toute une maison et comme une petite cour d'officiers et de « domestiques », d'où sortit toute une volée de gens d'esprit et de talent. L'ami de Scarron, Charles, — c'est son prénom, — était le fils de Jehan Rocheteau, chirurgien de Monseigneur de Lavardin, et de Marguerite Renault. Il fut tenu sur les fonts de la paroisse du Crucifix le 15 janvier 1611 par Jacques Loppé, maître d'hôtel de Monseigneur l'évêque du Mans, fils du Maréchal, et par Marie Lemaire, fille du lieutenant général de la sénéchaussée, sœur de Madame Fréart de Chantelou, mariée elle-même au lieutenant général François Le Vayer, sieur de la Timonière.....

« Charles fut de bonne heure l'ami de Scarron, qui comme lui aimait les plaisirs, la vie libre et facile des viveurs, pour ne pas dire des « libertins » du temps. Il accompagnait de nuit le futur auteur du Roman Comique dans les bals, alors que Scarron passait pour le meilleur baladin du Mans et qu'il écrivait les poulets de Mademoiselle Coquille.

« Mais Rosteau, qui devait renoncer d'assez bonne heure à la profession paternelle, s'en alla à Paris se produire sur un plus

grand théâtre. On lui voit d'abord exercer la profession de chirurgien à la fin de 1640 ; plus tard il devint secrétaire de Mr le duc de Tresmes. Le 21 avril 1636, en plein séjour de Scarron au Mans, on le voit revenu dans cette ville après la mort de sa mère, et c'est alors qu'il est parrain d'Isabelle Boinard. Le 6 novembre 1651, en pleine Fronde, on le trouve de nouveau parrain au Mans, avec la qualité de secrétaire du duc de Tresmes, ayant pour commère Marie Denizot. On a vu que son père habitait au Mans, en face la cathédrale, une maison canoniale, la Maison Peinte, à côté de la maison devant l'Auditoire où devait un instant séjourner Scarron en 1646. Le maître chirurgien Jean Rocheteau mourut à la fin de décembre 1640. Le 21 de ce mois, en effet, Charles Rosteau, « chirurgien habitué en la ville de Paris, héritier de feu Jehan en son vivant maître chirurgien du Mans, logé dans la maison du décédé », donne procuration à Louis du Garnier pour régler la succession de son père, dont il était héritier avec sa sœur Jeanne. De 1641 à 1645 on les voit régler avec le scolastique Denys Lecomte tout ce qui a trait aux réparations de la maison paternelle.

« Ses parents morts, les liens de Rosteau avec le Maine se trouvaient bien relâchés. Mais il devait y revenir souvent en qualité de secrétaire du duc de Tresmes ; nous avons dit qu'on l'y rencontrait en pleine Fronde (le 6 novembre 1651). On trouve souvent sa signature au bas des lettres du gouverneur, qui sont son œuvre à lui. Il resta toujours en relations avec les Manceaux qui aimaient les lettres, l'esprit et la bonne chère. C'est encore là un trait de ressemblance avec Scarron, dont il resta toujours l'ami, quoiqu'il fût du parti de la cour et que l'auteur de la Mazarinade fût un Frondeur enragé. On sait que Scarron lui envoya au Mans, en 1652, son Epître chagrine :

Rosteau, que j'estime et que j'aime,
Pour le moins autant que moi-même....
Toi qui de tous tems as été
Le fidèle dépositaire
De ma moindre petite affaire.....
. . . . . .

« Il s'occupait cependant quelquefois de littérature, Costar, dans une de ses lettres, dit qu'il était à la campagne et qu'il l'a prié de lui envoyer la belle lettre du maréchal de Schomberg, lettre qui fut communiquée avec le bon plaisir de La Mesnardière. Pinchesne le considérait comme un de ses tenants dans ses tournois littéraires en faveur de Costar et de Voiture. Que les Boileaux, dit-il, « ne viennent pas après cela contre les Boi- « vins, les Chantelous, les Rosteaux et les Martin ils y seront « ma foi les bien venus, et je pense bien qu'ils n'y dureront guères ». Le duc de Tresmes, quand il lisait quelque chose à son goût, s'écriait : « Voilà du Rosteau ». Costar lui reprochait d'employer une partie de son temps à faire des galanteries au lieu d'écrire. « Sans cela, on dirait à cette heure : Rosteau, Voiture, Voiture et Rosteau ». Il eut soin de remercier Scarron de l'ami qu'il lui devait et qui le comblait de belles confitures sèches, d'excellents parfums, poudres, pommades, gants, bourses et sachets parfumés. Mais Rosteau n'aimait que Paris et négligeait de venir dans le Maine, où il s'ennuyait fort, où sans doute il eût trouvé moins de maîtresses à courtiser, ce qui était son goût dominant.

« Après s'être ainsi frotté à la littérature, Rosteau ne pouvait lui-même rester étranger aux lettres; s'il n'a rien fait imprimer, il a laissé néanmoins des œuvres manuscrites. Dans les « Jugemens des scavans sur les principaux ouvrages des auteurs », par Adrien Baillet (Paris, Dezallier, 1686, in-12), on voit souvent cités, comme œuvres manuscrites de Mr Rosteau, *Sentiments sur quelques livres ou sur quelques ouvrages d'auteurs qu'il a lus*. Les anciens comme les modernes, Aristote et Cicéron comme Desmarets et Molière, les ouvrages italiens, tels que l'Orlando furioso, et la Jerosolima liberata, sont mentionnés, aussi bien que les livres d'auteurs français, comme ayant été l'objet des remarques du critique dilettante. Il n'aurait pas même flatté son ami Scarron, et au rapport de Baillet, il aurait écrit que l'auteur du « Virgile travesti » n'a été dans cette parodie que l'imitateur du poète burlesque italien Jean-Baptiste Lalli ». A cette époque (1686), le manuscrit de Rosteau se trouvait, selon Baillet, à la Bibliothèque de l'abbaye Saint-Germain-des-Prés; il eût dû

passer à la Bibliothèque Nationale. L'auteur de l'Histoire littéraire du Maine, Mr Hauréau, eût pu le savoir plus facilement que bien d'autres, et se mettre en état d'insérer à bon droit Rosteau parmi les comparses ou les *poetæ minores* qui figurent dans sa galerie de célébrités mancelles.

« Mais ce n'est pas à la Bibliothèque Nationale que se trouve aujourd'hui le manuscrit de Rosteau, que n'ont connu ni Mr Morillot, ni Mr de Boislisle; c'est à la Bibliothèque Sainte-Geneviève, et c'est là que j'ai eu la bonne fortune de le découvrir.....

« On ne retrouve plus, passé 1662, le nom de Rosteau, si ce n'est en 1676 où on le rencontre sous la plume de Madame de Maintenon. Voulant marier son frère à Madame de Boudon, elle fait appel à l'entremise de Monsieur Rosteau pour arriver à ce résultat. On voit qu'elle n'avait pas rompu toutes relations avec les anciens amis de son mari. J'ignore la date de la mort de Rosteau, sans le regretter beaucoup. C'est en vain que j'avais espéré pouvoir trouver dans son manuscrit des renseignements intimes et détaillés sur l'auteur du « Roman Comique ». Disons cependant qu'il eût beaucoup gagné à la publication de cette œuvre. En dehors de cet ouvrage il n'est qu'un spirituel viveur, trop goinfre, trop paillard et trop paresseux pour mériter une plus longue attention. C'est une bien petite célébrité mancelle du XVIIe siècle, à peine un ver luisant dont l'éclat n'a duré qu'un instant ».

PAUL SCARRON

Paul Scarron, baptisé à Paris le 4 Juillet 1610, mort le 7 octobre 1660. Le spirituel cul-de-jatte a été l'objet de nombreux travaux parmi lesquels nous citerons : pour l'histoire de sa vie : « Scarron inconnu et les types des personnages du Roman Comique » de Mr Henri Chardon. Paris, 1904, 2 vol. in-8, et l'ouvrage de Mr Magne : « Scarron et son milieu ». Paris, 1905, et pour la biblio-

graphie de ses œuvres : « Scarron et le genre burlesque » de Mr Morillot. Paris. 1888, in-8.

FRANÇOIS TALLEMANT

Nous empruntons à Mr de Monmerqué quelques passages de sa notice sur Fr. Tallemant né vers 1620, mort en 1693 :

« François Tallemant, frère germain de l'auteur des Historiettes, était né du second mariage de Pierre Tallemant avec Marie de Rambouillet. Fort jeune encore, il embrassa la religion catholique, et se destina à l'état ecclésiastique. Son abjuration ne nuisit pas à sa fortune, car il obtint l'abbaye de Val-Chrétien, ainsi que le prieuré de Saint-Irénée de Lyon, qui produisoit douze cents écus; et vers 1643, il devint aumônier du Roi; après en avoir rempli les fonctions pendant vingt-quatre ans, il fut ensuite nommé premier aumônier de Madame.

« L'abbé Tallemant étoit un homme d'esprit. L'épitaphe de Mme de Rambouillet et diverses poésies l'attesteroient suffisamment; il possédoit les langues italienne et espagnole, et en 1651 il fut reçu à l'Académie Françoise à la place de Jean de Montereul, secrétaire du prince de Conti.

« L'abbé Tallemant avoit peu de titres à l'honneur que lui faisoit l'Académie; Pellisson dit de lui : « Il a traduit quelques « traités et quelques vies de Plutarque, qu'il n'a point fait « imprimer ». Ainsi François n'avoit rien publié, et vraisemblablement il avoit peu produit; mais cela lui étoit commun avec son prédécesseur et même avec un assez grand nombre de ses confrères. Enfin, en 1663, il fit imprimer sa traduction des Vies de Plutarque qui fut froidement accueillie, quoique Tallemant n'eût pas inutilement invoqué le concours d'Huet. Le savant évêque d'Avranches dit, dans les Mémoires qu'il a laissés sur sa vie, que l'abbé Tallemant le pria de revoir avec lui son travail; que bien des nuits y furent consacrées, et que, malgré

leurs soins et leurs peines, l'ouvrage, écrit d'un style languissant et diffus, n'eut pas le succès qu'on pouvoit en attendre.

« Despréaux, dans l'épître à Racine, a désigné l'abbé Tallemant comme

Le sec traducteur du françois d'Amyot.

Et ce vers passé en proverbe, comme la plupart des sentences du législateur du Parnasse, lui attira de l'abbé Paul Tallemant des reproches exprimés avec douceur, qui ont dû donner au poëte le regret d'avoir blessé un homme aussi poli.

« Je ne veux pas débattre les décisions de vos docteurs », écrit Paul; « mais je sais qu'en bonne loy de l'Evangile il n'est « pas permis de fâcher personne, et moins encore un amy, pour « un bon mot. Je ne soutiendray pas non plus la traduction que « vous blasmez, et qui est pourtant à la septiesme édition; je « vous diray seulement que ce traducteur porte un nom que « vous pouviez épargner, quand ce n'eust été que pour l'amour « de moy. Je ne me plaindray à personne; cette lettre est écrite « à plume courante; j'ay voulu seulement vous descharger mon « cœur, et je ne veux d'autre vengeance de vous que le repro- « che secret que vous vous ferez, malgré que vous en ayez, « d'avoir contristé un homme avec qui vous avez toujours vescu « en amitié, et qui n'en est peut-être pas indigne, non plus que « de votre estime. Je vous prie cependant d'être persuadé que, « malgré le déplaisir que vous m'avez fait, je suis très-chré- « tiennement, c'est-à-dire très sincèrement et sans détour, « votre, etc. »

« Si Tallemant des Réaux étoit l'un des hommes les plus mordants de son siècle, on doit lui rendre cette justice qu'il l'a été pour tous, et qu'il n'a pas plus épargné sa famille que ceux qui lui étoient étrangers. Il fait de Tallemant, son frère, un portrait qui n'a rien de flatté. « C'étoit, dit-il, le plus grand inquiet de France. L'ambition luy fit changer de religion... Je ne sais si c'est la soutane qui luy a communiqué l'avarice des gens d'église, mais aussitost il eut une aspreté estrange pour le bien ».

LES CHAPONS DU MANS

OU

LES ENTRETIENS DE Mr COSTAR

ET DE

Mr DE PINCHESNE

A

Messieurs MÉNAGE et SCARON

inchesne.

A M. PERRAULT L'AISNÉ

Peut-estre ces chapons du Mans,
Que goustèrent maints bons vivans,
Mériteroient-ils bien encore,
Par un sort des Dieux favori,
D'entrer, sans en sortir, dans les Palais de Flore
De vostre maison de Viry.

Pinchesne.

EPISTRE

A MM. MÉNAGE ET SCARON

A vous des grands hommes l'Orphée
Et des Sçavans le Coryphée,
A vous le Prince des plaisans
Et l'amour de nos courtisans,
Ou plus tost à tous deux ensemble,
Vous, chez qui sans cesse s'assemble
Tout ce qu'on peut voir à Paris
De beaux et de rares Espris :
A vous, dis-je, à qui s'ils sont sages
Ils adressent tous leurs ouvrages,
Soit discours d'Estat bien limez,

Soit burlesque, soient bouts-rimez,
Soit chansons, soit hymne, ou soit ode,
Jusques-là que c'en est la mode,
Et que qui ne le feroit pas
Pourroit sans fruit perdre ses pas
Dans la périlleuse carrière
De mettre son nom en lumière,
Tant le bruit de vostre sçavoir
Sur le public a de pouvoir.
Il fault donc, célèbre Ménage,
Scaron, prodige de nostre Age,
Que tandis que je m'en souviens
Je vous offre ces entretiens
Qui, sans tenir de la Satyre,
Sont propres à vous faire rire
De la cabale des Giracs,
Qui tranchent des petits Balzacs,
Avec peu de gloire en partage,
Je n'en diray pas davantage.
Et puisqu'à mesdire d'autruy
Peu d'honneur s'aquiert aujourd'huy,
Guéri de cette erreur extrême
Gardons d'en mesdire nous-mesme.
Avec eux je fais bande à part,
Aymant mieux, amy de Costart,
Cabaler avec une troupe,
A qui plaît le jus de la coupe,
Et le vin friant d'un flacon
Plus que toute l'eau d'Hélicon :

Troupe joyeuse et délectable,
De vaillans champions de table
Avec qui loin des mescontens,
Je ris, et je passe mon temps,
Je dis mots nouveaux, je gambade,
Et chez Guille je fais aigade,
Non d'eau douce, mais de bons vins,
Avec gens qu'on nomme Boisvins,
Et là (pour me traitter d'yvrogne)
Taille aux Boisleaux de la besogne
Pourveu (quoy qu'officier de Roy)
Que pis ils ne disent de moy.
Martin qui controlle en Octobre,
Est tenu pourtant assez sobre,
Ainsi, sans parestre menteur,
A parlé de moy quelque Autheur.
Mais deussent-ils tout au contraire
Tel qu'un Sylène me portraire,
Et me comparer méchament
A sa monture mesmement.
Malgré leur encre plus maligne,
D'un Bacchus je n'ay pas la mine,
Et de vray, je ne le suis pas ;
Mais j'ayme assés les bons repas,
Les bons mots, et la bonne chère ;
Et sans jeusner en pauvre hère,
Ni sans me crever en pourceau,
Je ne hay pas un bon morceau.
C'est là que je me plais à mordre

Non sur des escris en désordre,
Et des passages en lambeaux
Que rongent de jeunes Corbeaux
Dont l'ambition affamée
S'y paist pour chair d'une fumée,
J'entens d'un espoir décevant
De se mettre au dessus du vent.
Mais si tel repas leur peut plaire
Ménage, il les fault laisser faire,
Et tandis d'un autre costé
Entretenir nostre santé
A force de rire, et de boire,
Comme à Paris par cette histoire,
On verra que par fois je fais,
Quand Costart se mettant en frais
Pour traitter les Cygnes de Seine,
M'envoye des chapons du Maine,
Avec quoy, mieux qu'avec faisans,
Nous faisons repas plus plaisans,
Plus polis, et plus délectables,
Qu'on n'en fait aux meilleures tables,
Et plus aymables mille fois
Que ne sont les festins des Roys.
Repas qui peut-estre sont dignes,
Etant tout d'Aiglons et de Cygnes,
Ou de Demi-dieux de la Cour,
Chez tous deux de parestre au jour.
Prenez donc en gré ce Libelle
Digne d'entrer en paralelle

(Au moins pour les joyeux devis)
Avec ceux des donneurs d'avis ;
J'entends des avis de béveuës
Dont on se moque par les ruës,
Car l'Estat fait bien plus de cas
Des donneurs d'avis de Ducas :
Les plus dorez sont les plus sages,
Les autres sont cassez aux gages
Et les Girauts et les Pauquets
Valent bien ces francs perroquets,
Qui (du moins quand ils dogmatisent)
Parlent sans sçavoir ce qu'ils disent,
Et dans ce trop libre abandon
Sont par là dignes de pardon ;
Et que, n'en faisant rien que rire,
A leur ayse on les laisse dire.
Laissons donc là leurs entretiens,
Et nous entretenons des miens.

nchesne.

PRÉFACE

AU LECTEUR

Bien que pour faire une préface,
Et parler ab hoc et ab hac,
Au dire de l'aisné Girac,
Je n'aye pas fort bonne grâce.
Si fault-il que celle-cy passe,
Et que je dise à ce sçavant,
Qui se méconte assés souvent ;
Que sa critique ne m'importe,
Que j'ayme les Jeux et les Ris;
Et que si parfois je m'emporte,
(Comme on verra par ces escris)
Ce n'est que de la bonne sorte.

ARGUMENT

DES PRÉSENS ENTRETIENS

Aujourd'huy que tout le monde met esgalement la main à la plume et à l'espée et que la guerre est ouverte et déclarée par tout, aussi bien parmi les sçavans que parmi les braves, j'ay creu que je ne devois pas tout seul estre oysif, et demeurer les bras croysez sans faire voir d'une façon ou d'autre quelque échantillon de ce que je sçay faire. Je me suis donc résolu de tenir mon petit bureau à part, et tandis que les uns enregistreroient le nombre des morts de nos armées par de longues histoires, et les autres les fautes et les béveuës de nos escrivains par de petits libelles, d'enregistrer en mon particulier quelque chose qui, à mon avis, en valut mieux la peine en rédigeant par escript, non les combats importuns de ces opiniâtres Critiques qui mettent le Temple des Muses tout en feu, mais (comme il convient mieux à mon mestier) les agréables repas et les fameuses brindes qui pendant cet embrazement se sont passées au voysinage du Parnasse par des favoris d'Apollon beaucoup plus doux et plus sociables que ces premiers. Ce qui a donc donné fondement

aux présens entretiens est toute autre chose que ce qui fonde les escris ordinaires. Ce n'est point un dessein d'exercer mes louanges, ni ma critique sur personne, mais seulement (suivant un droit de ma charge) mon controlle sur les chapons qui nous viennent ici du Mans, laissant à d'autres gens plus affamez de viandes creuses que moy, à deschirer à belles dents les livres qui nous en viennent aussi quelquesfois. Il est donc nécessaire de sçavoir pour l'intelligence de cecy, que sur la fin de mon quartier d'Octobre dernier, lassé que j'estois de la veuë et du manger des chapons royaux de nostre Louvre, il me prit envie vers le commencement de la présente année de sçavoir quelle différence il y avoit entre nos chapons de Paris et les chapons du Mans, qui, aussi bien que les escris de Monsieur Costart, font un si grand bruit dans le monde, et s'ils méritoient d'avoir la prééminence qu'on leur donne par dessus tous les autres. Pour cet effect ayant pensé que je n'avois qu'à escrire à ce mien Amy et que nul mieux que luy, dans le crédit qu'il a dans le païs du Maine, ne pouvoit pleinement satisfaire mon envie et ma curiosité, je luy escrivis un mot de lettre dans laquelle je le cajolois moins de l'élégance de ses escris que de celle de ses chapons, et concluois par un rondeau que je puis dire avoir esté le premier mobile de ces entretiens, et avoir causé tout le bruit et la bonne chère que nous avons fait depuis. Aussi avant que d'entrer en matière, mérite-t-il d'estre inséré à la teste de la présente histoire ou *Chronique des Chapons du Mans de Monsieur Costar*, divisée en autant de chapitres qu'il y aura de lettres, et

entrelardée (comme il convient au sujet) de quelques rondeaux et épigrammes qui serviront à aiguiser l'appétit, et resveiller le goust du Lecteur dans la part que je luy fais ici de nos repas qui, à la vérité, quoy qu'assés bonne n'est pas toutesfois la meilleure, et il y falloit estre pour les bien gouster.

Pinchesne.

RONDEAU

A COSTAR

De vos chapons on nous fait grand récit,
Autant et plus qu'on en ait fait du Cid;
Dignes (dit-on), nourris en bonne grange,
D'estre envoyez jusqu'en païs estrange,
Estant par tout chapons de bon débit.

Puissiez-vous donc par un ordre subit
Sans demander de lettres de respit,
Faire, Monsieur, en sorte que je mange
De vos chapons.

Je ne veux point les avoir à crédit,
Je payerai de fruits de mon Esprit;
D'eux et de vous, prosneray la Louange :
Et sans compter nul argent, en échange
Je diray d'or, en parlant par escrit,
De vos chapons.

A L'AUTEUR

Epigramme

Ces Entretiens, rare Pinchesne
Ne t'ont pas mis fort à la gesne,
Nous en avons esté tesmoins :
Mais nous ne laissons de nous croire
Tes obligez, que par tes soins
Nous puissions vivre dans l'histoire.

La Mesnardière.

SUR CES BEAUX ENTRETIENS

Madrigal

Grand honneur du pays du Maine
Costar la fleur des beaux espris
Qui sur-prands (sic) *les rives de la Seine*
Des merveilles de tes escris.
Et toy, rare neveu de l'illustre Voiture,
Qui dans tes beaux escris joins l'art à la nature,
Vous vous entretenez si bien
Que toute la race future
Se plaira dans vostre entretien.

Claudine (Colletet).

LES ENTRETIENS DE Mr COSTAR

ET DE Mr DE PINCHESNE

MONSIEUR DE PINCHESNE A MONSIEUR COSTAR

LETTRE I

C'est de la fameuse maison de Guille, en y mangeant vos bons et élégans chapons gras, que nous vous escrivons celle-cy et que nous nous sommes joints, Monsieur de Chantelou et moy en particulier, pour vous faire présent de la plus obligeante lettre du monde partie (pour vous combler de gloire) de la main de son Eminence ; elle a esté leuë et admirée de la compagnie que j'ay assemblée ici en vostre nom. Car, comme je ne vous cèle point qu'elle m'a esté confiée sous un cachet volant, j'ay esté bien ayse pour vostre honneur de leur en faire la lecture avant que de la fermer pour vous estre envoyée. Je leur ay fait encore la lecture de la lettre que vous aviez escrite auparavant à Son Eminence sur l'heureux succès des affaires du Roy cette dernière campagne et ils ont trouvé le tout si beau que soit du régal de vos chapons, soit de l'autre, ils ont avoüé n'avoir jamais fait si bonne chère. Et ils ont beu tant de fois de si bon cœur à vostre santé, que

j'ay eu toutes les peines du monde à leur tenir teste, et à leur faire raison. Dieu me garde toutesfois d'une plus grande fatigue le reste de ma vie. Je m'en suis tiré le mieux que j'ay peu, et si bien que chacun en a esté content. Il n'en a pas esté de mesme de Monsieur Rose qui voulant cette fois-cy faire response à certaine lettre que vous luy avés escritte il y a long temps, et ayant pour cet effect retardé de vous envoyer celle qu'il avoit de Son Eminence, la plume, à ce qu'il m'a dict, luy est tombée deux fois des mains, et n'a jamais peu imaginer ni tracer rien qui fut digne de vostre génie et de vostre force. Ce sont ses termes que je redis fidèlement. Il ne m'en arrivera pas de mesme de mon verre, je donneray bon ordre qu'il ne me tombe pas des mains si facilement. Et à l'heure mesme où je vous parle, je m'en vay faire une brinde célèbre à vostre santé de laquelle je veux que toute la compagnie me plège et signe ici de m'avoir plégé avant que je ferme ma lettre, afin que vous reconnoissiez par là qui sont vos véritables amis dont je puis dire que nostre tablée fait un petit nombre choisy qui n'est pas des moins affectionnez à vostre service et à vostre gloire. En effect, je les ay trouvez fort disposez à faire rage pour vous en toutes sortes de rencontres. Et beuvant, bauffrant, riant, chantant, jurant sur vostre nom, s'escriant dessus vos escris, promettant, obligeant, renonceant, faict et passé en présence de tous les banqueteurs soubs-signez, ils ont tous affirmé le verre en main qu'ils ne se despartiroient jamais de vostre amitié, n'abandonneroient point vos intérêts, et vous deffendroient envers tous et contre tous,

au cas que quelque autre que Girac, votre ennemi déclaré, eût la hardiesse de vous attaquer. A tant je me suis contenté, et leur touchant à tous dans la main, et leur déclarant que je tiendrois pour vostre ennemi, celuy qui avec moy ne signeroit et ne souscriroit point cette lettre. Ils y ont tous signé à l'envy l'un de l'autre. En sorte que de tout ce nombre je suis devenu le moindre, mais non pas le moins affectionné de vos serviteurs.

De Pinchesne.

MONSIEUR COSTAR A MONSIEUR DE PINCHESNE

Lettre II

Monsieur,

Je garderay soigneusement vostre dernière lettre entre mes papiers d'importance, et véritablement rien ne sçauroit estre de plus grande conséquence pour moy que d'avoir entre les mains de quoy contraindre et de quoy faire condamner, par arrest du Parlement, tant d'excellens hommes à me deffendre *envers tous et contre tous*. A la vérité il vaudroit bien mieux les y pouvoir obliger par de bons services et par de bonnes qualitez. Mais de quelque façon que ce soit, c'est tousjours un grand avantage de compter un si grand nombre de personnes rares entre mes Alliez et Confédérez. Toute la difficulté que j'y voy,

c'est, Monsieur, qu'il y a peut-estre lieu de douter, si un acte comme celuy-là, passé après plusieurs brindes et datté de chez le fameux Guille, sera valable en Justice. Prenez la peine de consulter ce point-là, j'ay impatience d'en estre éclairci. J'en ay pourtant bien davantage encore que ces Messieurs sçachent par vous le ressentiment que j'ay de cette espèce de donation qu'ils m'ont faite ; et quand même ils s'aviseroient de s'en faire relever, je ne laisserois pas d'estre fort glorieux des favorables pensées qu'ils ont euës pour moy deux ou trois heures durant, et principalement en un temps où elles sont ordinairement véritables et sincères. Puisque c'est vous, Monsieur, qui m'avés procuré cette gloire et cette bonne fortune, vous devés croire que je suis sensiblement touché d'une si particulière preuve d'amitié et que j'en seray tant que je vivray cinq ou six fois plus que je ne l'estois desjà, Vostre etc.

Le compliment de Monsieur Rose (secrétaire du cardinal Mazarin) vault une lettre toute entière. Je ne manquerois pas d'y faire une longue response si je ne croyois que c'est mesnager mes intérêts auprès de luy, que de mesnager son loysir, et de n'abuser pas de la permission qu'il m'a donnée de luy escrire quelquesfois. J'ay attendu long temps l'honneur que m'a fait son Eminence, mais on ne sçauroit trop attendre de si belles, et de si obligeantes lettres.

MONSIEUR DE PINCHESNE A MONSIEUR COSTAR

Lettre III

Monsieur,

Je vous suis trop obligé de vos chapons pour ne m'en pas revancher en autre chose. Et comme vos désirs sont les miens, et vos contentemens de mesme, afin que vous n'ayés pas demandé inutilement le portrait de Son Eminence, comme il m'a paru que vous faittes au bas de vostre lettre, il m'a pris envie de ne vous laisser pas plus long temps languir après un bien qu'il estoit en ma puissance de vous donner sans en interposer une si grande que celle de son Eminence. Je vous envoye donc ce portrait en petit de la façon seule de ma plume en attendant qu'avec plus de loysir et de commodité, je vous en envoye un autre de la façon de mon pinceau. Et je vous prie de le garder et le conserver aussi soigneusement pour l'amour de moy que vous scauriés faire l'acte que je vous fis expédier le dernier voyage, et de mettre esgalement deux pièces qui vous doivent estre si chères, entre vos papiers d'importance.

Vous sçaurés cependant, Monsieur, qu'il y a bien du grabuge de deçà, et que :

Pinchesne.

Les Espris sont en grand discort,
Sur la montagne du Parnasse :
L'un esgratigne, l'autre mord,

L'un se plaint et l'autre menace,
L'un rugit, et l'autre croace,
Et du tintamarre qu'ils font
Le bruit aux Muses fait affront :
Car enfin quoy que sans carnage
Sur la croupe du double mont,
On a trop remüé Ménage.

En effect, Monsieur, ne trouvez-vous pas qu'il y ait en cela quelque excès ? Son remueur (Gilles Boileau) vient de remanier encore tout nouvellement ces vieux filets d'araignée où il le creut prendre l'esté dernier, comme en un bled, et ce que j'y trouve de plus remarquable, et de plus digne de vous estre mandé, est qu'il vous y enveloppe vous-mesme ; mais je pense que deux léopars comme vous n'aurés pas grand peine d'en sortir. Il y a bien plus un bien moins dangereux ennemy que luy (car celuy-là encore a quelques armes redoutables pour d'autres champions que vous), mais un second Dom Quixote de la Manche (Linières) ose s'attirer sur les bras tout le Parnasse. Les cèdres ne luy en semblent non plus difficiles à abbatre que les joncs, et que les roseaux, et il s'attaque aux Gombauts, aux Chapelains, et aux Conrarts, ne plus ne moins que si c'estoient de simples Pygmées. On n'a jamais rien veu de si rare et de si plaisant, il donne à tort et à travers, d'estoc et de taille dessus, comme ce rare prodige de chevalerie donnoit autresfois sur un troupeau de moutons. En sorte que pour vous mieux régaler, outre le portrait en petit de Son Eminence, je vous envoye une

comparaison en grand de cet ennemi commun des beaux Espris de nostre Siècle à cet extravagant boutte-feu de l'antiquité qui brusla pour faire parler de soy le fameux Temple d'Ephèse. Et, en effect, ce qui m'a le plus animé contre luy, est que j'ay appris par un audacieux sixain qu'il a fait contre vous, qu'il ne vous espargne non plus que tous les autres. Ce qui m'a semblé une saillie d'esprit si bizarre et si peu commune que ce premier emporté des siècles passez n'en fut, à mon avis, qu'un bien petit auprès de luy. Et comme j'ay produit ces deux ouvrages, tels qu'ils sont, en un mesme jour, vous trouverez bon que je vous les envoye ensemble :

Pinchesne.

SONNET

Je te la donneray, cette agréable Image
Que tes vœux jusqu'ici demandèrent en vain :
Si tu ne l'as d'ailleurs, tu l'auras de ma main,
Et pour toy du pinceau, je reprendray l'usage.

Je peindray tous les traits de ce divin Visage,
Où luit la fermeté d'un cœur vrayment Romain :
Cet œil vif, cet air grand, ce front doux et serain
Qu'on voit tousjours sans ride, et tousjours sans nuäge.

Ce digne successeur du fameux Richelieu,
Au salut de l'Estat ce fatal Demi-Dieu,
Ce Phare des Nochers de la race future.

Cependant pour ta poche, ou pour ton Cabinet,
Reçois de ce Prélat la parlante peinture,
Que ma plume en petit te trace en ce sonnet.

Pinchesne. EPIGRAMME (CONTRE LINIÈRES)

Ce maladroit faiseur de vers
Qui veut au monde se produire
Par le vain project de destruire
Les plus rares Espris qui soient dans l'Univers :
Ressemble fort (ne lui desplaise)
A ce fou de l'Antiquité,
Qui brusla le Temple d'Ephèse,
Pour se faire connoistre à la Postérité.

Madame la Marquise de Rambouillet m'a chargé de vous tesmoigner à la première occasion les extrêmes ressentimens qu'elle a de l'honneur que vous lui avés faict dans vostre Livre, d'autant plus (si vous l'en voulés croire) que c'est sans l'avoir aucunement mérité ni par ses bonnes qualitez ni par ses bons offices auprès de vous. Vous vous souviendrez que me voilà fidellement acquité de cette commission auprès de vous, Et que je suis, Monsieur, vostre.....

MONSIEUR COSTAR A MONSIEUR DE PINCHESNE

Lettre IV

Plus de « Monsieur » au commencement de nos lettres ni de « très humble » à la fin, nostre Amitié est au dessus de ces petites loix de cérémonie. Mille très humbles remercimens de vos vers, avec des deffenseurs comme vous, et comme ceux qu'il vous a pleu de m'acquérir, j'ay bien de quoy me moquer de tous les Giracs. Je vous supplie, Monsieur, de faire de grands remercimens pour moy à vos généreux Amis qui s'intéressent pour mes querelles. Je suis résolu de m'en reposer entièrement sur eux, et de ne me donner pas seulement la peine de lire un mot de tous les libelles dont on me bat, où l'on me menace, *Nos hac a scabie tenemus ungues.*

Monsieur Colbert a eu ordre de Son Eminence de m'envoyer sa peinture. Cependant, Monsieur, je ne laisse pas de vous conjurer de me tenir vostre parole, et de me faire un portrait en petit

. . . . . *de ce divin visage*
Où luit la fermeté d'un cœur vrayment Romain.

Je sçay que vous ne vous servez pas moins heureusement du pinceau et du crayon que de la plume et je vous demande cette preuve particulière d'affection, elle sera tousjours présente à mes yeux, car je fais estat de porter

continuellement ce portrait dans une boitte digne de luy. J'ay fait mettre ce matin encore quatre chapons à nostre Messager qui m'ont paru assez dignes de l'honneur que je leur veux procurer de servir à la resjouissance de vostre belle et agréable société. Encore une fois, Monsieur, prenez grand soin de me conserver le bien que vous m'avez faict en mettant dans mon parti tant de beaux espris.

Je ne respondray rien autre chose au sixain qui a esté fait contre moy, sinon ce que Monsieur le marquis de Laverdin qui est un enfant de onze ou douze ans disoit l'autre jour, me voyant en colère contre ce Rimailleur non pour mon subject mais pour celuy de Monsieur Chapelain, disant agréablement que tant s'en fault que ce sage père de *La Pucelle* se deut fascher des vers que l'on avoit faict contre luy, qu'il en devoit estre bien ayse et m'allégua là dessus ces vers de Martial :

Laudat, amat, cantat nostros mea Roma libellos
Meque sinus omnes, me minus omnis habet.
Ecce rubet quidam, pallet, stupet, oscitat, odit,
Hoc volo : nunc nobis carmina nostra placent.

Vous n'avés pas esté le premier qui m'a appris l'honneur que me faisoit Madame la Marquise de Rambouillet. Il n'y a point de service qui ne fut dignement payé par de si belles et si obligeantes paroles que celles qu'elle a agréable qu'on m'escrive de sa part. J'ay esté bien aise d'avoir eu l'occasion de parler dans mon livre de cette divine personne et je dirois que j'en aurois esté ravi, si

la honte de ne la pouvoir louër, comme elle mérite et comme je désirerois, n'eût rabattu la meilleure partie de ma joye, et n'eût meslé quelque douleur parmi ce plaisir. Dans tout ce que j'escriray je me proposeray sa particulière satisfaction autant que celle du public, et je feray des effors pour luy plaire que je ne ferois pas si je n'avois à contenter que tout le reste du monde.

Monsieur Rosteau est allé à la campagne à ce qu'on m'escrit. Si tost qu'il m'aura envoyé la belle lettre de Monsieur le Mareschal de Schomberg, je vous la feray copier, à condition que personne ne la verra que sous le bon plaisir de Monsieur de La Mesnardière.

Il est temps, Monsieur, que je finisse celle-cy pour en commencer quelqu'une de douze ou quinze que j'ay à faire ce voyage.

MONSIEUR DE PINCHESNE A MONSIEUR COSTAR

Lettre V

Point de Monsieur au commencement de ma lettre puisque vous l'ordonnez ainsi. Vous pouvez croire que je n'aurois jamais commencé avec vous une façon d'escrire si familière, mais puis que vous m'en avés livré la chance le premier, elle m'est trop avantageuse pour ne la pas accepter. Escrivons-nous donc sans aucune façon et nous mettons par la Loy de nostre Amitié au dessus de toutes les autres Loix de cérémonie. Mille très humbles remer-

cimens de la lettre que vous m'avés promise de Monsieur le Mareschal de Schomberg et des deux nouveaux exemplaires de vostre *Deffence*, quoy que je ne les tienne pas encore. Mais je sçay bien qu'entre deux Amis — comme nous — chose promise n'est pas seulement deuë, mais plus qu'à demi acquittée. Ainsi vous tenez desjà le portrait que vous sçavés, de mesme que je tiens le livre et la lettre, le tout en imagination ; mais imagination aussi réelle que la vérité mesme. Et nous n'y perdrons rien l'un et l'autre que l'attente, car j'ay tousjours ouÿ dire que ce qui est différé, n'est pas perdu. Sans mentir, Monsieur, c'est un admirable Mareschal que celuy-là dont je vous parle. Il n'y a personne au monde à qui il siée mieux de parler de vous, et de vous vanter ; il me sembloit en entendant lire sa lettre par Monsieur de La Mesnardière que j'entendois lire l'ouvrage de quelqu'un des plus polis de l'Académie. Qu'il est heureux en ses comparaisons et en ses hyperboles et qu'il a bonne grâce quand il dit que vous avés employé le renversement d'une montagne pour escraser une fourmi et que vous donnez de si horribles coups à vostre adversaire qu'ils seroient capables de le percer à jour :

Quand il auroit dans les combats,
D'Amadis l'armure enchantée.

J'en ay retenu cet endroit qui m'a semblé beau, mais je souhaiterois bien d'avoir tout le reste, car il y a des périodes inimitables, et il me semble qu'il n'est guères moins propre à représenter Cicéron en paix que Rodomont

en guerre. En vérité vous devés estre bien glorieux de vous entendre louër par une bouche si éloquente.

Au reste en récompense des deux livres que je vous demandois, vous m'en avez envoyé quatre autres que je ne vous demandois point, et auxquels je n'avois garde de m'attendre après les quatre premiers que j'avois desjà receus de vous. Quand vous auriez manqué aux précédens vous n'en auriez pas peu faire d'avantage et n'estoit que j'en ayme assés la lecture, je vous dirois que c'est m'en accabler, et qu'il ne m'en falloit pas tant. Toutesfois puisqu'ils y sont et qu'il vous plaît ainsi, nous allons demain les feuilleter comme il faut chez Monsieur de Chantelou, et les retourner je vous asseure de tous les costez; nous ne les espargnerons non plus que les Giracs font vos escrits, et nous donnerons dessus d'une bonne sorte. Mais à propos de ces Giracs d'aujourd'huy, au lieu de finir par vostre très humble serviteur, je finiray par cette épigramme :

Pinchesne.

Ces petits Giracs de Paris,
Qui par de frivoles libelles,
Pensent des livres de haut prix,
Rendre les fautes immortelles.
A force de dogmatiser
Pourroient bien immortaliser
Les laideurs du Siècle où nous sommes :
Mais on ne leur verra jamais,
Par leurs chefs-d'œuvre, des grands hommes,
Immortaliser les hauts faits.

MONSIEUR PAUQUET POUR MONSIEUR COSTAR A MONSIEUR DE PINCHESNE

Lettre VI

Le pauvre Patron a la fièvre et la goutte; depuis trois jours il ne souffre pas beaucoup, mais il n'est point en estat de dicter, et le Médecin qui le gouverne luy a deffendu absolument de parler. Il n'auroit pas manqué, Monsieur, de vous remercier de tous vos soins. Monsieur Girault et moy vous rendons un million de grâces de l'honneur que vous nous faites de prendre part à nos intérêts. On dit que ce cadet Girac est tout mélancolique depuis peu, et on croit que ce chagrin vient de ce que l'on le laisse dire trop à son ayse. Je vous envoye la copie de la lettre de Monsieur le Mareschal de Schomberg que vous avez désirée, avec charge de vous dire que c'est à condition que vous ne la ferez point courir, puis que ce n'est pas l'intention de l'autheur, et que, si d'un costé elle mérite bien d'estre veuë, la volonté d'autre part d'un homme de cette condition mérite bien d'estre exécutée. Je voudrois estre en estat, Monsieur, de pouvoir faire avec plus de promptitude et de diligence tout ce que vous désireriés de moy, et tout ce que mérite l'honneur que vous me faites de me tenir pour vostre très humble serviteur. Monsieur de Saint-Amant qui est tousjours icy, se sent fort vostre obligé du souvenir que vous avez de luy. Pour l'épigramme que vous nous avez envoyée, je vay vous en

copier une qu'il fit hier dans cette chambre pour remercier une dame qui luy avoit donné du tabac :

Saint-Amant. *Nymphe dont j'ay l'âme charmée*
Ton présent quoy que cher m'est pourtant importun,
Me donner un bout de pétun
N'est-ce pas en un mot me payer de fumée ?
Cependant (et soit dict sans jeu)
Mon cœur susceptible du feu,
Comme un bois vieil et sec se pourroit bien esprendre.
Dieux ! il brusle desjà, mais qu'il durera peu,
Le pétun et le cœur s'en vont réduits en cendre.

MONSIEUR DE PINCHESNE A MONSIEUR COSTAR

Lettre VII

En voici pour la bonne année, et j'ay envie de vous en conter honnestement tout d'un coup afin de n'y pas revenir si souvent. Sans mentir quand je songe que vous avés des quinze lettres à faire chaque voyage la seule pensée m'en fait frémir pour vous, et je fais conscience de vous escrire tant de fois. Je me sens coupable en moy-mesme de ne pas payer assés dignement toute cette peine. Et comme mes lettres ne sont pas du prix des vostres, je voudrois bien au moins que mes fruits et mes oranges eussent esté de l'importance de vos chapons. Je

suis bien ayse que, comme vous m'avés mandé, le vent de Bise les ait respectez, et s'il l'a faict ce sera sans doute en vostre considération, plustost qu'en la mienne. Car ce n'est pas d'aujourd'huy que vous estes de la connoissance de tous les vents jusqu'à celuy qu'on appelle le vent Grec, et je prie Dieu qu'il en soit de mesme du vent Hébreu. Faites en sorte qu'il souffle glorieusement pour nous et en vertu de la prétenduë cognoissance de vos adversaires :

Pinchesne.

Ne souffrez point comme Pilote,
Et chef expert de nos vaisseaux :
Que les Giracs et les Boisleaux,
Jeunes patrons d'une autre flotte,
Brave la nostre sur les eaux.

Je ne croiray pas au reste que mes fruits esgalent en valeur vos beaux et gros oyseaux du Mans, qu'ils n'ayent esté aussi hautement célébrés en vostre païs, que ces rares Eunuques l'ont esté au nostre. Je ne sçay pas quel bruit ils ont fait durant leur vie, mesme du temps qu'ils furent châtrez et que de jeunes coqs on les fit chapons. Mais je sçay bien qu'ils en ont fait un grand après leur mort, et qu'il y a tels Cygnes de ces quartiers qui devant ni après n'en font point davantage. Cependant si vous voulés sçavoir toute l'histoire et la cérémonie de leurs funérailles avant qu'ils eussent eu nos ventres pour tombeaux et entendre les nobles cantiques qu'on a chantez sur eux avant leur entière consommation, préparés-vous à m'entendre et le brave Monsieur Pauquet aussy, et trouvez

bon que je commence par le billet de semonce qui précéda cette joyeuse pompe funèbre qui n'eut jamais de semblable non pas mesme celle qu'un Sarrazin aprivoisé fit autresfois de Voiture. Voici ce que chantoit le billet de celle-cy :

Pinchesne.

De quatre chapons de Costart,
Vous viendrez manger vostre part
Demain à la table de Guille
Où s'assemble troupe gentille
(Au nom du dompteur de Girac)
De vaillans qui, contre Balzac,
Verre en main par bonne escriture
Sont prêts de s'armer pour Voiture :
Et tous y viendrez sous l'aveu,
D'un des Ares-boutans son nepveu.

Sept illustres tenans de la table à qui j'envoyay ce billet ne manquèrent pas de se trouver à l'assignation et je pense que si en quatre chapons, il y eut suffizament à manger pour les trois quarts de Paris et que si les trois quarts de Paris eussent eu un semblable billet, ils n'auroient pas manqué de se trouver à une si agréable rencontre, et où il s'agissoit de s'armer pour une si juste querelle. Mais vous sçaurés que nous n'y fusmes à table que huit preux, à la moitié d'un chapon par teste et chacun nostre perdrix sur l'assiette. Nous y combatismes très vaillamment, et quoy que nous fussions tous presque autant de Demi-dieux du temps nous y mangeasmes ne plus ne moins que d'autres hommes, et beusmes, je vous jure, de

mesme. Mais afin que vous sachiez que je n'avois rien oublié de tout ce qui pouvoit contribuër à vostre gloire dans le zèle que j'ay pour elle, j'avois attaché cet escriteau à la nappe de la table, que chacun survenant y lisoit en entrant :

Pinchesne.

Que nul ne vienne à cette table,
Qui ne soit amy véritable,
De Costar, ce grand escrivain :
Et ne veuille à force de boire,
A luy de l'une et l'autre main,
Célébrer son nom et sa gloire.

Il vous faultdire les choses comme elles sont : quoy que je me fusse promis de commencer cette illustre santé, je fus prévenu par un autre et Monsieur de Fontené, non moins courageux que celuy que pour sa valeur on a surnommé *Coup d'espée*, fit ce coup d'espée le premier et un grand verre de vin tout plein et tout pur à la main, le chapeau bas et couvert seulement de quelques fëuilles de laurier qui se trouvèrent là tout à propos sur un jambon pour nous coiffer l'un après l'autre, se leva sur ses pieds pour faire faire silence et : Messieurs, Messieurs, s'écria-t-il tout hault, ce n'est pas pour mespriser vos discours, mais quelques beaux qu'ils soient, c'est trop s'amuser à la moutarde, occupons-nous à quelque chose de meilleur, et prenant tous chacun un verre plein à mon exemple, beuvons à la santé de ce grand et célèbre Monsieur Costar, au nom de qui nous sommes icy assemblez. C'est bien parlé, respondit un Autre et taupe à la santé de Monsieur Costar. Chacun

applaudit à l'un et à l'autre. Et quelques-uns mesme s'estant mis à battre des mains en signe d'allégresse, et les autres ayant pris comme les deux premiers un verre de vin plein et tout pur, il n'y eut personne de la compagnie, qui pour pléger son compagnon ne l'avalât de grand cœur, et avec plaisir. Et Monsieur de Chantelou tout beuveur d'eau qu'il est le troussa sec comme les autres. Monsieur de Chambray mesme qui est bien son frère de ce costé-là n'en fit pas moins. J'attendis le dernier à boire afin de pléger en vostre nom toute la compagnie; et ayant fait surnager mon verre jusqu'à respandre sur mon assiette, je finis cette noble brinde par un in-promptu que je ruminay pendant que les autres beuvoient et que lors que chacun eut fait, je commenceay à faire sonner hautement. Quelques-uns disent qu'à la manière des rendeurs d'oracles je parus transporté d'une fureur bachique qui ne devoit rien de reste à la Delphique et Pithyenne, que ma face en devint vermeille et mes yeux brillans plus qu'à l'ordinaire, en sorte que le Dieu que j'avois dans le sein parut en toute ma personne, et quelques rayons de feu estincelèrent dessus mon front. Et, en cet estat, je leur dis ces six vers :

Pinchesne.

Faisant l'honneur de la maison,
Le dernier je vous fais raison,
Du cher object de mes louanges :
Et souhaittant à sa santé
La Gloire et l'Immortalité,
Pour ce fait je la porte aux Anges.

Ils s'escrièrent tous sur ce sixain et dirent que c'estoit très bien porté. Cependant en recognoissance de la belle action qui se venoit de faire en vostre honneur, je voulus en continuant en faire encore une autre qui ne vous fût guères moins honnorable. Et, pour cet effect, je leur fis part de quelques-uns de vos escris particuliers qu'ils admirèrent, et ne goustèrent pas moins que vos bons chapons. Par ainsi, je puis dire que je leur fis chère entière, et que je les repeus très bien du Corps et de l'Esprit, le tout à vos despens. Quand ce vint au dessert entre la poire et le fromage, le maron, la rostie et le vin d'Espagne, je leur leus la lettre que je leur avois préparée, laquelle leur fut fort agréable et contribua beaucoup à les divertir. En sorte que la lecture n'en fust pas si tost faite que vostre bon amy Monsieur Rosteau opina le premier et dit tout hault qu'il n'y avoit que tenir et qu'il falloit tous signer; Monsieur de Fontené le seconda et Monsieur de la Mesnardière le tierça de façon qu'il n'y eut pas moien de s'en desdire, et il fallut que tout le reste suivit. Je me fis donc apporter une escritoire, et, sans bouger chacun de nostre place, tout en riant, chantant, caquetant, goguenardant, et dansant encore des mâchoires, croquant la rostie et le maron, nous signâmes et beusmes tous une seconde fois à la ronde à vostre santé, car le brave Monsieur de Fontené avoit tousjours la bouteille à la main et à chaque fois qu'on avoit signé en versoit un bon coup à boire à la santé de l'amy de Voiture. Au reste, nous ne jeusnâmes pas ce jour-là, mais bien au contraire, nous disnâmes

jusqu'aux estoiles : et ne nous ayant point ennuyé durant le repas, nous fusmes fort surpris quand la dernière signature ne se peut faire sans chandelle. Il est vray qu'elle fut demandée à deux fins, et que ce fut aussi pour fermer et cacheter mon paquet qu'il estoit grand temps d'envoyer. Enfin il ne faut point tourner à l'entour du pot, nous demeurâmes tant au feu qu'à la table, à caqueter ou grignoter, boire tantost un coup et puis tantost un autre jusqu'à minuit sonné. Je vous aurois teu quant à moy cette particularité de nostre histoire de peur de passer auprès de vous pour ce que je ne suis pas, c'est-à-dire pour grand yvrogne, si un autre historien que moy, et le poëte héroïque de ce repas, n'avoit esté assés hardy pour en parler de cette sorte, sans se servir de feinte poétique. Ce fut le frais, le vermeil, et jovial Monsieur Charpentier qui fut l'entrepreneur de ce dessein, et qui a osé le premier avancer cette parole dans son poëme que je vous envoye puisqu'il s'adresse à vous, et dans la copie duquel je ne veux rien supprimer quoy qu'il en advienne. Permettez donc que j'insère ici le tout de bonne foy tel qu'il est et qu'il me l'envoya le lendemain de nostre desbaûche, sur l'heure de midi ou environ, après avoir dormi la grasse matinée, et reposé tout son saoul de la fatigue de la veille. En sorte que ce beau travail dont je fus estonné, et tout surpris en le voyant, ne sçauroit estre que le fruit d'une heure de ses veilles. C'estoit ainsi qu'il intituloit son ouvrage :

ırpentier.

LE DISNÉ DU 22e JANVIER 1656

A Monsieur Costar

Costar, champion magnanime,
Et qu'un noble courage anime
Pour la gloire de ton Amy,
Quoy qu'il ne soit plus qu'à demy,
Car la mort qui tout estropie,
En a destruit une partie.
Si pour avoir bien combattu,
L'on doit honorer ta vertu :
S'il fault que ton généreux zèle,
Qui nous doit servir de modèle,
Se chante, et rechante par tout,
D'un bout de France à l'autre bout,
Apprens que Martin ton intime,
Martin, dont la féconde rime,
Pourroit de ses faciles vers,
Remplir un quart de l'Univers,
Vante si bien par tout ta Gloire,
Qu'à présent l'ombre la plus noire
Ne peut desrobber à nos yeux
L'éclat de ton nom glorieux.
Mais son âme n'est pas contente,
De ce que par tout on te vante.
Il pousse son ressentiment
Bien au delà du compliment,

Et comme tu sçais que Nature
L'avoit fait nepveu de Voiture;
Et Voiture avant son trespas
Aymoit assez les bons repas.
Martin qu'un mesme sang anime
Veut montrer combien il t'estime
Par plusieurs repas de grand prix,
Qu'il fait en ton nom à Paris.
Là s'eschauffe du jus Bachique
Son âme un peu mélancolique,
Et quand il a conçeu l'ardeur,
Qui fond tout d'un coup sa froideur,
Nous l'entendons dire merveille,
Sa face devient plus vermeille,
Ses yeux deviennent plus brillans,
Il faict teste à tous assaillans,
Et nul pour railler ni pour boire
N'emporte sur luy la Victoire.
Or si jamais à tel festin,
Il s'est versé d'excellent vin;
Si jamais à feste semblable,
Mets exquis ont couvert la table,
Ce fut le vingt et deux janvier
Qu'il fit maintes gens convier.
Ce jour fut un jour magnifique,
Où plus d'un homme académique,
Plus d'un cavalier important,
A ta santé beurent d'autant.
On la célébra la première,

On la célébra la dernière,
Et par eux tous te fut presté
Un serment de fidélité.
Martin en fit l'acte authentique,
Qui pour estre plus juridique,
Et ne sembler point fait en vain,
Fut par tous signé de leur main,
Et tous faisant leur signature
Beuvoient à l'amy de Voiture.
Que si tu veux sçavoir les noms,
De ces Illustres biberons,
On t'en peut dire des nouvelles,
Chez les neuf filles Immortelles.
Plusieurs d'eux en sont très connus,
Et n'en sont pas les mal venus,
En un mot c'estoit Mesnardière,
De nostre siècle une Lumière,
Chantelou, Fontené, Rosteau
Qui gouste bien un bon morceau,
Charpentier qui n'est point austère,
Et de Martin un second frère,
Qui pour estre le dernier-né,
Ne vault pas moins que son Aisné.
Cette troupe digne d'envie
Ne gousta jamais mieux la vie,
Que dans ces momens bienheureux :
Le jour coula trop tost pour eux
Et la nuict estendant ses voiles
Trop tost fit briller les Estoiles.

Mais avant que de se quitter
Martin qui songeoit à chanter,
Prit son grand Luth dont l'harmonie
Rend une douceur infinie,
Et joignant sa charmante voix,
Aux clairs sons de ce docte bois;
D'un ton voysin de l'héroïque
Entonna ce noble Cantique :

O Murs du Mans! ô terroir glorieux!
Qui possédez Costar ce Phœnix de nostre Age,
Que sur Paris vous avez d'avantage,
Et que sans vous Paris me paroit ennuyeux.
Vous, chers Amys, sachez que sa main libérale
A de quatre chapons enrichi ce repas,
Ces oyseaux sans voler, et sans marcher un pas,
Sont sortis par ses soins de leur terre natale,
Pour estaler ici leurs plus frians appas,
Ma Muse ne s'en taira pas.

A ces mots que chacun admire,
Il fait une pose à sa Lyre.
Et chacun respondit à part,
O les bons chapons de Costart!
Il eût encor chanté, mais Guille,

Chez qui cette troupe gentille
Avoit gaillardement disné,
Dit qu'il estoit minuit sonné.
Et que c'estoit trop tenir table :
A cet arrest espouvantable,
Chacun se lève en murmurant,
Prend son manteau, s'en va courant,
Et par un bon soir qu'on se donne,
On se sépare, et s'abandonne.

Vous aurés encore ce gentil rondeau, et puis je vous diray qui vous le donne, et de quelle part il vient ·

'r. Martin.

A quatre chapons sur la table
De goust exquis et délectable,
Nous avons fait chère à ravir :
Où fit serment de te servir
Troupe aux critiques redoutable.
Girac en sera plus traitable,
Et son second plus accostable,
Ils ne se feront plus tenir
A quatre.

De cette bande formidable,
Je suis le moins considérable ;
Mais si bien tost le repentir
Ne les oblige à revenir ;
Je veux contre eux faire le diable
A quatre.

Ce par dessus est de la façon de Monsieur Martin sans estre de la mienne, c'est ce Martin qui a signé à la lettre de confédération après tous les autres, lequel vous estiez en peine de connoistre, mais que par la conformité et ressemblance de son nom au mien, il n'estoit pas difficile de juger estre un de mes frères. Ce rondeau dont il m'a fait présent pour vous, vous le fera mieux connoistre à l'avenir, et je m'asseure que vous direz que ce cadet en fait d'escris pourroit en un besoin passer pour mon aisné. Comme on juge d'ordinaire de la pièce par l'eschantillon, tirez vos conséquences de la capacité de ces deux champions particuliers (car vous cognoissez bien les autres) et inférez de leurs escris, si vous avés subject de craindre ayant de si braves amis et deffenseurs de vostre costé. Que les Boileaux viennent après cela contre les Boivins, les Chantelous, les Rosteaux et les Martins, ils y seront, ma foy, les bienvenus et pense bien qu'ils n'y dureront guères. Il ne fault pas cependant que je vous taise une autre circonstance de la célébration de vos chapons : Vous sçaurés donc qu'en mesme temps que je pris mon luth chez Guille pour m'estendre mélodieusement sur vostre louange, un de ces animaux qui nous échappa dans la chaleur du festin et qui, tandis que ses compagnons estoient avalez par les champions du Parnasse, eut l'ambition d'estre mangé par une Syrène harmonieuse de nostre Louvre, s'en alla chez Mademoiselle de La Varenne, qui fut agréablement surprise de sa venuë, mais qui le reçeut toutesfois de si bon cœur et prit un si grand plaisir pour l'amour de vous à en faire sa nourriture, qu'en mesme

temps que (comme il a esté dit) je chantois chez Guille, elle chantoit chez elle, et nous fismes d'un bout de la ville à l'autre, de si aymables accords et de si doux concerts, qu'ils pouvoient bien estre entendus dans l'Evesché du Mans, et parvenir jusqu'à vos oreilles. Il me semble que je vous entens dire que vous ne vous en estes point apperçeu. Mais si vous ne les ouÿtes alors, c'est qu'il fault du temps aux sons les plus subtils et les plus dispos pour parvenir jusques-là. Et nous n'entendons pas le bruit que fait la foudre en mesme temps que nous en voyons l'esclair ; l'esclair qui a précédé la nostre a esté la lettre que je vous envoyay le mesme jour où brilla l'ardeur et l'affection de tant de chauds Amis, et le tonnerre qui l'a suivi est cette grande et longue lettre que je vous envoye aujourd'huy. En effect, Monsieur, à présent qu'elle est entre vos mains, ne vous semble-t-il pas que cette Musique que nous faisions il y a huit jours, et dont je vous viens de parler frappe doucement vos oreilles ? Ne l'entendez-vous pas à cette heure aussi bien que ceux qui estoient ici ? Cette harmonie de vos louanges est-elle pas belle et bien concertée ? Et ne trouvez-vous pas que je fais des merveilles quand je chante par la bouche de Monsieur Charpentier et de Mademoiselle de La Varenne ? Quant à moy je vous avouë que j'en suis enchanté moy-mesme et que l'Archet et la Lyre m'en tombent des mains de plaisir. Ce qui fait que je suis d'avis d'en demeurer là pour la bonne bouche, de peur en passant plus outre de finir par quelque chose de moins agréable, et je pense mesme après cela qu'il est inutile de vous dire à la fin de ma lettre ce

que vous avés très judicieusement trouvé à propos d'en retrancher. A Dieu.

Je vous conseille de ne respondre à toute cette grande lettre qu'en trois mots seulement, car l'amitié ni les lettres ne se mesurent pas à l'aulne, et les plus longues ne sont pas tousjours les meilleures.

Si Monsieur de Saint-Amant est encore en vos quartiers, je vous prie, mais il vault mieux que je le dise en vers, et ce style sera plus de son goust et de son génie :

Pinchesne.

Si vous tenez encore au Mans,
L'honneur de tous les Saint-Amans
(Car plus d'un il en est en France),
Ayez la bonté de souffrir,
Que je le fasse souvenir
De ce Voiture à grosse panse,
Avec qui devant son trespas,
La sienne a fait maints bons repas.

Vous lui direz que son Parent,
Quoy que de taille différent,
Aux gros ne laisse pas de boire ;
Et que s'il veut estant ici,
Nous prendrons des Mânes souci,
Et trinquerons à la mémoire,
Des deux Voitures qu'il chérit,
L'un le Corps et l'autre l'Esprit.

A tant fault-il que je me taise et que fermant ma lettre et mon paquet, à nuit presque close tant j'ay babillé, je donne le bon soir à la compagnie. Vale et iterum vale.

MONSIEUR DE COSTAR A MONSIEUR DE PINCHESNE

Lettre VIII

Ni le banquet de Platon, ni celuy des sept Sages de Grèce (ce n'estoit qu'un moins que vous n'estiez) ne me pleurent jamais tant que la description que vous me faittes du vostre. En vérité, Monsieur, vous estes un galant homme, soit que vous ayez la plume à la main, ou le pinceau, ou le verre ou le théorbe. Que c'est un agréable esprit que vostre Monsieur Charpentier, il parle esgalement bien la langue des Dieux et celle des hommes, il est pour le sérieux et pour le plaisant. C'est un amy à tout usage, et tel que je le souhaitterois passionnément, si je me laissois aller à désirer un bien qu'un absent ne peut mériter, et qui ne seroit deu qu'à de longs services. J'ay appris par cœur le rondeau de Monsieur vostre cadet, tant il est joli et tant les cheutes en sont naturelles. Je vous demande, Monsieur, quelque part en ses bonnes grâces, et je vous la demande hardiment car il me semble que je suis bien fondé d'y prétendre, et que ce n'est pas trop présumer de mon crédit auprès de vous. Si Monsieur de Fontené a des commencemens de bienveillance pour

moy, prenez soin, s'il vous plaist, de les faire bien valoir par vos mains. J'en partageray les fruits avecques vous sans oublier d'en rendre grâces à mon bienfaicteur. Je ne vous dis rien des trois autres dont je me responds, comme de moy-mesme.

Je crains fort que les quatre chapons que je vous ay fait choisir n'ayent le temps contraire et qu'ils n'ayent ni le bonheur ni le mérite de leurs compagnons.

Nous boirons demain, Monsieur de Saint-Amant et moy, à vostre santé, dans une petite chambre bien chaude où je vous souhaitterois de tout mon cœur.

Au reste, j'ay de bons garants de ce que j'ay avancé de la langue hébraïque et j'ay suffizament de quoy confondre les petits docteurs qui se mesleront de me reprendre. Ils n'ont rien à perdre, et leur deffaite ne me sçauroit estre honorable : Servantur magnis isti cervicibus ungues, nec gaudet tenui sanguine tanta sitis.

MONSIEUR DE PINCHESNE A MONSIEUR COSTAR

Lettre IX

Prenez que je vous envoye une histoire au lieu d'une lettre, car en voici bien plus que pour la bonne année. Quoy qu'il en soit vous sçaurés suivant vostre ordre et vostre intention qui m'a esté si cavalièrement expliquée par une de vos lettres, je fus ces jours passez chez un des

plus graves sénateurs de nostre Parlement qui tient chez luy un des plus habiles advocats de cette ville, les consulter tous deux sur le point de droit dont vous estiez en peine : sçavoir si un acte public et authentiquement bachique, comme celuy que j'ay fait faire pour vous, passé en suitte de plusieurs brindes, et datté de la fameuse auberge de Guille, pouvoit estre valable en Justice et si en vertu d'yceluy vous pouviez estre bien reçeu à faire contraindre tous ceux qui l'ont signé, soit conjointement ou séparément, à vous tenir l'espèce de donation entre vifs à laquelle ils se sont obligez entre deux vins. Ces Messieurs furent aucunement empêchez à soudre cette question. Toutesfois le plus grave des deux (qui estoit le juge), quoy que peut-estre le moins sçavant, prit la parole le premier et le sourcil refrogné me respondit plus résolu que Bartole, que banqueter et contracter estoient deux, que le lieu destiné pour l'un ne l'estoit pas pour l'autre, que le contract se faisoit chez le Notaire, la nopce chez le Traiteur ; par ainsi qu'ayant renversé cet ordre, il y auroit un notable deffaut en nostre Acte qui le rendoit invalide. C'estoit fermer la bouche à l'advocat qui estoit présent, et qui par respect prit ces paroles pour un arrest anticipé. Aussi demeura-t-il d'accord de cette solution sinon qu'il y apporta quelque petit tempérament, et dit que l'acte tel qu'il estoit pouvoit passer pour juridique moyennant quelque ratification dans un autre lieu, par manière de tiltre nouvel. Ces paroles me consolèrent et furent cause que je m'en allay assez satisfait de ma consultation, mais ce qui me consola bien davantage fut quand j'appris

par une autre de vos lettres que je reçeus bien tost après, que vous m'envoyiez une seconde voiture de vos chapons, comme vous m'aviez envoyé une seconde *Deffense de Voiture*. Certes je n'en vis jamais tant, et n'estoit que je les desnoüay aussitost à la ratification susditte, je pense que je les aurois renvoyez comme ils estoient venus. Il fault avoüer que vous fustes bien inspiré de Dieu en ces deux seconds mouvemens, certes ni livre ni chapons ne vinrent jamais mieux, et sans eux tout mon premier travail estoit perdu. Je fus aussi tost chez nostre nouveau Maistre d'hostel, Monsieur de Chantelou, et luy ayant appris la nouvelle agréable de la seconde venuë de ces chers oyseaux, je le priay de me prester sa maison pour les recevoir plus dignement que les premiers, et pour ratifier, en les mangeant, l'acte que j'ay dit, attendu la difficulté qu'on m'y avoit faite. Il le trouva fort à propos, et me fit offre de sa maison pour y faire tout ce qui me plairoit. Ainsi je n'appris pas si tost que ces braves chapons estoient arrivez, que je donnay ordre à les faire loger en une auberge si honorable où ils couchèrent toute la nuict pour estre le lendemain matin comme ils furent magnifiquement habillés. Cependant je commenceay à faire courre mes billets de part et d'autre. Quant à Monsieur de La Mesnardière, je l'en fus convier moy-mesme, eu luy portant la lettre que je trouvay pour luy dans mon paquet. Il en fut plus que satisfait, car il en fut charmé et pour en charmer encore Monsieur le Mareschal de Schomberg, il la luy a envoyée. Pour le bon Monsieur Rosteau, je l'avois trouvé chez Monsieur de Chantelou,

ce qui me sauva la peine d'aller chez luy ou de lui escrire, car il s'en tint dès lors pour suffizament convié. Quant à l'héroïque Monsieur Charpentier, nous craignismes fort qu'il ne nous manquât en cette occasion, c'est pourquoy pour l'y obliger davantage, ce fut pour luy que je commenceay à escrire en luy envoyant ce rondeau :

Pinchesne.

Sans vous prier, on vous ordonne
De venir demain en personne,
Non chez le baladin Cabou
Mais chez l'opulent Chantelou
Qui très bien à disner nous donne.
A table (Dieu me le pardonne)
Vous avés un cœur de Bellonne,
Et nostre repos seroit mou
Sans vous.

Il ne veut point que l'on façonne
Mais s'il fault qu'on vous esperonne,
Sans mentir je ne sçay par où
Que par vous dire qu'après tout
La feste ne sera pas bonne
Sans vous.

Si le chroniqueur héroïque méritoit bien d'y estre appelé, le héros mesme qui est le brave Fontené ne le méritoit pas moins. Je luy fis donc cette agréable semonce

sur le sujet de ce fameux surnom de Coup d'espée, par cet autre rondeau :

Pinchesne.

Coup d'espée est un nom aymable ;
Aux Giracs, fut-il formidable
Quand sous ce nom, malgré Boileau,
De Costar, verre en main, sans eau,
Tu fis la santé souhaittable.
Confesse qu'alors redoutable,
Non plus en guerre qu'à la table,
Tu ne fis jamais un si beau
Coup d'espée.

Si demain pour un fait semblable,
(Dont ta valeur seule est capable)
Nous te tenons, tout de nouveau :
Des Fontenez jusqu'au tombeau,
Nous te croirons le véritable
Coup d'espée.

Comme l'appétit vient en mangeant, je n'eus pas si tost expédié celuy-là, qu'il me vint en pensée d'en faire un autre pour Mademoiselle de La Varenne et il me sembla que sa présence ne seroit pas inutile à un acte de ratification comme le nostre ; particulièrement estant pour ce faire authorisée de son mary. Ainsi je fis ce troisiesme

rondeau que je donnay à Monsieur de Fontené pour luy présenter :

Pinchesne.

En qualité de charmante Syrène,
Tenir voudrois la nymphe La Varenne
Au gay repas que nous ferons demain :
Pour cet effect luy-mesme par la main,
Veuille le Ciel que Fontené l'y mène.
Elle en aura pour toute la semaine,
De ce repas fait de chapons du Maine,
Nobles faisans passant pour le certain
En qualité.

Je voudrois bien d'une plus digne estrenne
Pouvoir leürer sa grandeur souveraine,
Que quelques Roys souvent prient en vain :
Et sans mentir quoy qu'à plus petit train,
Pour bien chanter, elle passe une Reine
En qualité.

Je croyois que ce rondeau traittant de vos chapons seroit capable de la tenter, et que vostre nom l'esbranleroit davantage que celuy d'un Monarque, et cela estoit bien vray. Mais, par malheur, j'appris bien tost après que sa santé et non point son courage ne luy permettroit pas d'y venir. Comme vous sçaurez (si vous ne le sçavés pas encore) qu'outre la voix elle a un cœur digne d'une héroïne, et que personne que nostre héros tout seul, ne la peut

esgaler, le verre à la main, pour dire de bonne grâce une chanson à boire. Elle manqua à nostre assignation et ce fut grand dommage.

Cependant le lendemain matin, cinquiesme Febvrier, le rendez-vous fut à l'Eglise de Saint-Germain de Lauxerrois pour y entendre la messe (car *a deo ab jove principium*) et toute bonne œuvre doit estre tousjours commencée par nostre prière au Ciel, et en effect, nous ne manquâmes pas de nous y trouver tous, et le carrosse de Monsieur de Chantelou nous y estant venu prendre, nous nous rendismes fort proprement et sans nous crotter au milieu de son rare Cabinet, et de ses belles peintures. Chacun après les premières salutations au Maistre du Logis se mit à les contempler l'une après l'autre, chacun y estima comme il devoit les beaux ouvrages du Poussin qui s'y trouve luy-mesme en peinture, et est là comme en son throsne presque aussi vivant que s'il y estoit en chair et en os. Aussi s'y est-il mis de sa main propre et nul ne l'y pouvoit mieux mettre. Mais tandis que les yeux attachez sur les beaux tableaux de ce Cabinet, tout le monde y admiroit qui une belle expression de passions, qui un beau campement de figure, qui un raccourcissement d'une autre, qui un morceau d'architecture, qui un bout de paysage, Monsieur de Fontené, Monsieur de Chambray et moy, entrant dans un Arrière-cabinet, le premier de ces trois avisa dessus la fenestre auprès d'un buste fort antique du poëte Euripide, un verre d'une structure et d'une grandeur admirable, duquel ce brave Fontené (comme chacun prise si volontiers ce qu'il ayme) fit plus d'estat que de tout le

reste. Et en effect, il le méritoit bien, car il se trouva par le récit que nous en fit Monsieur de Chambray qu'il n'y a point de pièce dans nostre vieil trésor de Saint-Denis, plus rare que celle-là, non pas mesme la grande cuve de porphire du Roy Dagobert; celle-ci quoy qu'un peu plus petite est en récompense d'une matière plus précieuse estant d'un cristal de roche admirable d'une seule pièce, transparent et lucide comme un diamant, et presque aussi dur; et si pétrifié par le temps qu'il n'est non plus suject à se casser, et est aussi ployable sous le cizeau que s'il estoit d'argent. Et ce qui le rend encore plus riche et plus merveilleux est que du temps de François Ier fut gravée à l'entour d'une excellente main, en manière de bas-relief, une Bacchanale du dessin propre à Raphaël : Là le bon père Sylène monté sur sa monture ordinaire, au milieu de quelques chèvres d'un costé et de léopars de l'autre y est despeint tenant un autre verre ou tasse en sa main, de la mesure à peu près des tasses ordinaires. Là les Nymphes et les Satyres meslez ensemble, les unes couronnées de fleurs et les autres de pampre, luy versent à boire avec de grands hanaps, et il leur tend incessamment le bras sous cette agréable liqueur qui enchante les soucis des hommes, en sorte qu'on ne vit jamais de verre de qui l'object excite plus à boire que celuy-là. Mais ce qui le rendit encore plus recommandable à nous qui, en matière de verres plutost qu'en matière de livres estimons fort l'Antiquité, c'est ce que le sage Monsieur de Chambray nous en dit encore, que ce beau verre pour la grandeur et pour la forme avoit esté fait à l'instar et sur

le modelle de la coupe du sage Nestor dont fait tant de mention le bon Homère et qui nous l'a despeinte si pesante qu'à peine le plus fort homme quand elle estoit pleine la pouvoit tenir de ses deux mains. C'estoient d'estranges beuveurs, ce dis-je alors, que ces Messieurs les héros de l'Antiquité. Point, point (ce dit Monsieur de Fontené), c'est un abus en toutes façons le plus grand du monde. Ils n'escrivoient, ni ne beuvoient pas mieux que d'autres hommes; et s'il en estoit revenu quelqu'un il n'oseroit tenir teste pour l'un ni pour l'autre aux héros d'aujourd'huy. Ces mots m'imprimèrent une secrette peur dans le sein, et il me prit une frayeur que je ne voulus point tesmoigner que le diable ne luy allât mettre à la teste durant le repas de nous faire tous boire à plein verre à la santé de Monsieur Costar. A la bonne heure toutesfois il ne tesmoigna point de donner dans cette pensée, et nous sortismes du Cabinet comme si de rien n'eut esté. A peine mismes-nous le pied dehors pour entrer en la chambre, que nous vismes servir sur la table et débuter ce service par un grand plat où nous apperçeumes un de vos chapons le plus agréablement habillé du monde; il avoit un accoutrement tout chamaré de cardes, et relevé de petits culs d'artichaux. Il estoit couronné de crestes et sans estre aussi dur, il estoit aussi fier de cette coiffure, comme un Coq. Il estoit mesme fort blanchement d'ailleurs, comme en jour de dimanche, et au lieu de collet il avoit à l'entour du col, une grosse et grasse fraise de veau. Ha! noble chapon, ce dit quelqu'un de la compagnie, que tu me plais en cette posture et que nous allons tantost tout de nouveau cha-

marer ton pourpoint d'une belle sorte. Point du tout, respondit un autre, c'est nous qui en allons chamarer le nostre, ou du moins le doubler et remplir comme il fault. Ces deux entreparleurs estoient Monsieur de Fontené et Monsieur Rosteau qui ont d'ordinaire grand'peine à s'accorder ensemble, si ce n'est à boire à Monsieur Costar. Pour les mettre tous deux d'accord, je les fis mettre à la table et m'y mis avec eux comme firent aussi tous les autres. Vous sçaurez que le potage qui accompagnoit celuy du chapon, estoit un potage aux pois, avec un morceau de bon lard au milieu, en sorte que si l'un s'escrioit d'un costé, O! le bon chapon de Costar! l'autre s'escrioit aussi tost, O! le bon lard, O! les bons pois de Chantelou! Et afin que vous ne croyés pas que ce soit si peu de chose qu'un bon morceau de lard et bien choisi, comme celuy-là, il y fut dit dans nos propos de table :

Pinchesne.

Qu'en la famille des Racans,
Fut un repas tout de faisans,
Ou de cailles, ou d'ortolans :
Sans de lard une bonne flèche
A guise de bons Paysans
Ils n'y faisoient jamais de brèche.

Vous sçavés bien toutesfois qu'ils ne le sont pas, et qu'il n'y a guères de plus nobles autheurs dans le Parnasse que celuy qui y porte ce nom. On y mangea encore outre le lard, d'une excellente andouille, et, en la man-

geant, il me souvint de Mademoiselle de La Varenne, et je regrettay fort de ce qu'elle n'en avoit point sa part, si je m'en fusse avisé plustost, j'eusse proposé de luy envoyer toute entière, mais il n'estoit plus temps. En échange quelqu'un de la compagnie proposa de luy envoyer un autre de vos chapons qui estoit là, tapis comme un sournois, sur une assiette creuse, et ne disoit mot de sa bonté. Mais, à cette proposition : prodige estrange ! il leva tant soit peu la teste, comme pour dire quelque chose, et puis enfin prit la parole, à l'envy des poissons de Monsieur de Voiture, et marmottant entre ses dents (car il estoit au court bouillon comme eux) ou que je ne mente, à la daube, il commencea de représenter à la compagnie qu'il n'estoit pas fait pour courir les ruës, qu'il estoit venu du fond du Mans exprès pour servir de mets à nostre agréable société, et bref que si nous voulions prendre la peine de le manger, nous nous en trouverions fort bien. Nous nous laissâmes aller à un si admirable compliment de chapon, et l'un pour luy complaire luy ayant pris une cuisse et l'autre une autre, l'un luy donnant dans l'aisle et l'autre sur le croupion, nous l'accomodasmes de telle sorte, qu'il ne resta plus rien sur l'assiette laquelle on nettoya si viste qu'il disparut en un moment, et qu'il y eut lieu de douter pour quelques-uns qu'il ne s'en fut envolé : Nous trouvasmes que le compagnon avoit eu raison de nous dire qu'il estoit bon, et il y parut car nous en mangeâmes tout je vous jure :

Pinchesne. *Jusqu'aux pièces moins délicates,*
Les cous, les jugiers, et les pates,
Et les menus ingrédiens,
Dont ne resta rien pour les chiens.

En sorte que ces pauvres bestes se dressant en pieds et venant là monstrer leur nez, et allonger leurs muzeaux parmi tant d'enfans des Muses :

Pinchesne. *Pour en avoir au moins les os,*
Il leur fut dit nescio vos
Nous n'avons tous tant que nous sommes,
Pour vous, rien laissé de ces hommes,
Ou (faute de barbe au menton)
De ces Eunuques de Platon.

Ceux-là ne furent pas plustost expédiez, qu'en enlevant le premier service, nous en vismes arriver deux autres bien lardez, historiez et caparaçonnez et qui, en nous passant par devant le nez, jettoient un flair de fumée odoriférant qui passoit celle du plus fin encens d'Arabie, et cela toutesfois sans aucun artifice ni herbes aromatiques dans le corps. Mais on dit qu'ils portent cette bonne odeur avec eux et qu'elle leur est communiquée de la seule approche de la maison épiscopale du Mans, et de la veuë et inspection de Monsieur Pauquet. Ils estoient accompagnez en leur marche d'un aigneau gras, bien rond et bien potelé et qui pour son embonpoint n'estoit pas

indigne de paroistre en leur compagnie; il y avoit en ces deux seuls plats qu'on avoit peine à souslever, de quoy nourrir six Suisses et quatre Allemans. Nous en vinsmes toutesfois à bout à moins de dix personnes raisonnables, mais ce ne fut pas à la vérité sans user d'artifices et y faire de bonnes saulées. Nous y pressâmes pour le moins un quarteron tant d'oranges que de citrons, et le sel et le poivre blanc n'y furent point espargnez. Et puis nous nous aiguisions l'appétit tantost avec l'olive de Luque, tantost avec le cardon d'Espagne, tantost avec le percil de Macédoine, et il n'estoit sorte d'invention qui ne fut cherchée, pour ne rien laisser aux chiens d'une nourriture si divine.

Mais me voicy au fort de ma narration, et je n'espère pas d'en bien sortir à mon honneur, si je n'invoque à mon secours quelqu'une de ces galantes Nymphes qui habitent le sommet du Parnasse. Je m'en vay donc avec vostre permission le faire en deux mots :

Pinchesne.

Gaillardes Nymphes d'Hélicon,
Souffrez qu'aux Manseaux je débite
Poussé d'une fureur subite,
L'avaleur d'un friant boucon :
Et l'assault fameux d'une brinde,
Faitte avec le jus d'un flacon
Qui vault mieux que vostre eau de Pinde.

Ce boucon fut le morceau honteux de vos chapons, je veux dire le dernier, et c'estoit le croupion le mieux fait et le plus gras des quatre, sur lequel Monsieur de Fontené

ayant jetté les yeux, il le destina pour luy, et y ayant porté la main aussi tost que la langue en disant J'adoube, et le vantant de sa beauté, le porta de là droit à la bouche, et en le mangeant le trouva si bon, qu'il l'avala sans en rien laisser, et pour excuse dit que c'estoit un croupion désossé et où il n'avoit rien trouvé que des chairs délicates, qu'il avoit quelquesfois avalé de la mesme sorte des ortolans tout entiers, mais qu'il s'en falloit bien qu'il les eut trouvez si bons. Et là-dessus en achevant de l'avaler, ayant beu toutes les santez des huit tenans de la table, il s'avisa de boire à la santé du boucon et d'y faire boire tous les autres. Encore baste pour cela je n'y trouvay rien à redire, mais ce qui m'allarma fort fut de voir qu'il appela un des gens du logis à qui il parla à l'oreille, car je me deffiay aussi tost de son dessein. Et en effect, incontinent après je luy vis empoigner à pleine main, non le grand luth, mais le grand verre de Monsieur de Chantelou, dont je vous ay tantost parlé. Que diable voulez-vous faire de cela, luy dis-je incontinent? De quoy vous mettez-vous en peine, me respondit-il? et ayant empoigné de l'autre main une bouteille pleine, il la vuida presque entière dans ce vaisseau jusqu'à ce qu'il fut tout plein. Et puis, en se descouvrant comme s'il eût voulu boire à la santé du Roy, ce n'est pas non, ce dit-il encore, à la santé de Sa Majesté que je m'en vay boire, mais masse à la santé de Monsieur Costar et la porte à l'aisné des Martins. Et taupe, respondis-je, à la santé de Monsieur Costar. Je vis à ce masse et taupe toute la compagnie frisonner de crainte que sur la fin du repas à l'ordinaire, il

n'en fallut faire encore autant pour le Roy. Cependant le brave Fontené ayant troussé tout, tout d'un traict jusqu'au houspillon, il me fut forcé de tenter d'en faire autant que luy, et ayant pris le verre de sa main tout plein comme il l'avoit beu, il ne fault point que je vous le cèle, je baissay la lance et fut contraint de demeurer à demi-course pour prendre tant soit peu d'haleine. Je passay le verre de ma main gauche, qui commençoit d'être lasse, à ma main droitte, et sans tarder davantage, je massay de mon reste à la santé de Monsieur Pauquet; cela passa de cette sorte, en dépit du Maistre de la masse qui s'y rendit opposant, mais, l'ayant fait demander sous la galerie, j'eus presque toutes les voix pour moy. Et comme j'avois porté le tout à Monsieur Charpentier, que dirés-vous, race future! et vous aussi race présente ! quand je vous diray que ce champion académique et ce grand chanteur de festins pensa reculer en arrière et ne point accepter le deffi. Il reprit pourtant courage tout d'un coup, et versez, versez, ce dit-il au brave Fontené tant que je dise c'est assez. Et n'ayant point dit c'est assez que le verre ne fut tout plein, après avoir porté vostre santé à nostre cher amy Monsieur Rosteau, il beut, mais s'arrestant aussi bien que moy faute d'haleine, il n'alla pas jusqu'au bout de la carrière, ce qui me consola beaucoup d'avoir un si illustre compagnon de ma foiblesse. L'amy Rosteau prit de sa main le verre de grand cœur, mais la force luy manqua aussy bien qu'aux autres; il fit quelque peu de halte dans sa marche, mais tost après parcourut le reste à mon exemple à la santé de son bon amy Monsieur Pauquet.

Monsieur de Chantelou qui le suivoit, et qui se deffioit à tort de luy-mesme, car il est plus vaillant qu'il ne croit, demanda quartier et quoy que comme maistre de la maison il deut mieux connoistre son verre que personne, toutesfois tant en cette qualité qu'en celle de Maistre d'hostel, le quartier luy fut accordé. Et Monsieur de Fontené prenant la loy de luy, ne mit en son verre que ce qu'il voulut. En récompense il n'en fit point à deux fois, et le porta de la mesme sorte à Monsieur de La Mesnardière qui le reçeut de bon cœur de cette façon, et l'avala de mesme. Il porta le coup à Monsieur de Chambray qui eut bien le courage de tauper à verre plein (mais c'est d'eau que j'entens) après avoir taupé de la même façon les santez de toute la compagnie en sorte que quand il vint à boire le cœur luy bondit contre cette fade boisson estant au milieu du verre qu'il voulut rendre. Mais le brave Fontené luy ayant remis les armes à la main, et le cœur au ventre pour achever d'avaler le tout, il ne s'y peut pas facilement résoudre, mais il fit mieux car il jetta l'eau et fit mettre autant de vin qu'il beut tout pur et bien à propos pour le guérir de son mal de cœur car il n'en pouvoit plus, et l'on peut dire que jamais homme à la question n'a tant beu d'eau par force qu'il en beut ce jour-là volontairement. Ce qui fut un grand exploit d'armes pour luy, et bien digne d'estre vanté dans nostre histoire. Il porta donc enfin vostre santé au dernier de la troupe qui estoit le cadet des Martins, et à qui il écheut ce jour-là de remercier pour vous toute la compagnie. Il le fit, mais il renchérit bien sur la galanterie de son Aisné en nostre première occasion

chez Guille, car ayant pour ce faire ruminé un rondeau, ou plustost retourné le sien (comme il est permis à chacun de faire de son bien ce qu'il luy plait) et cela depuis le premier masse et taupe à vostre santé jusqu'au dernier, c'est-à-dire tant du plus que du moins depuis une demi-heure, il ne tint pas si tost ce large vaisseau à la main, bien fourni de tout ce qu'il luy falloit, qu'il commencea sans hésiter de la voix, ni trembler de la main, à prononcer ces paroles :

Fr. Martin.

A quatre fois je tiens pour véritable,
Que je pourrois tant ce verre est capable,
Et d'une main pesant à soustenir :
Pour le vuider, par raison maintenir
Qu'un cadet simple en seroit excusable
Et toutesfois prou bon soldat de table,
Pour seconder un chef inimitable,
Je ne veux pas me faire ici tenir
A quatre.

Je veux d'un trait et long et délectable,
Suivant les pas de nostre Connestable,
Vuider le tout, afin de bien finir :
Prendre courage et me ressouvenir
Que pour Costar je dois faire le diable
A quatre.

Ainsi fut dit, ainsi fut fait. Luy seul après Monsieur de Fontené troussa le verre tout d'une haleine, il finit aussi

bien que l'autre avoit commencé, et eut la gloire d'avoir esgalé son chef et surpassé son Aisné. Il ne fut rien fait depuis cet assault de réputation digne de vous estre conté, on beut encore mais on ne battit plus que d'une aisle. On y chanta, mais Mademoiselle de La Varenne n'y estoit point, je pense que c'est assés dire. On y discourut, mais ce ne fut que de bagatelles, jusqu'à ce que de fil en aiguille on vous eut remis sur le tapis, vous ou vos chapons ou bien vos élégantes lettres, car chacun de nous se mit lors à faire merveilles qui à louër l'un, qui à estimer l'autre. Et quant à la ratification que je prétendois estre faitte ce jour-là de l'Acte qui vous a esté signé par tant de bons Amis, tout le monde demeura d'accord qu'elle ne pouvoit estre mieux terminée et exécutée qu'elle venoit de l'estre par une brinde aussi célèbre comme celle que nous venions de faire pour vous. Que si l'autre avoit esté signée de nostre encre, celle-cy l'avoit esté de nostre sang la signant de nostre vin, suivant l'axiome de médecine qui dit que le bon vin fait le bon sang et que les deux se confondant ensemble, *Ergo, etc.*, je vous en laisse tirer la conséquence. Pour moy qui suis un bon homme qui n'ayme point à contredire je demeuray d'accord de tout. Aussi bien n'avois-je pas envie de faire venir deux notaires pour vostre plus grande seureté, à peine de manquer dans les formes. Je me contentay que le tout se fut passé en présence d'un Pape, et de deux Cardinaux, qui estoient là en peinture sur la cheminée, car à l'égard de personnes si éminentes, leur seule peinture vault l'original vivant et la présence effective des hommes ordinaires. Et pour

conclusion je requis seulement pour le Roy (j'entens le Roy des Escrivains) que quand je ferois le récit de toute cette histoire deux de la compagnie seulement y signeroient avecque moy, afin que foy y fut adjoustée tant je trouvay d'inconvénient à me faire croire de toutes les choses qui s'y sont passées, comme rares et prodigieuses, et à l'esgard de Messieurs les Manseaux aucunement incroyables. Cela me fut promis et depuis accordé, dont je suis content, ainsi que je vous prie de l'estre de ce récit, après les deux tesmoins que j'ay pris pour vous certifier que le tout est revéritable et non feint et fabuleux comme quelques donneurs de faux avis vous pourroient faire croire.

Ce fut fait et passé en la maison de Monsieur de Chantelou, rédigé par escrit en celle du sieur de Pinchesne, historien ordinaire, et controlleur de chapons soussigné. Leu, vérifié, approuvé et registré chez Monsieur de La Mesnardière et envoyé à Monsieur Costar au Mans les dits jour et an que dessus. Ainsi signé : de Pinchesne, Charpentier et La Mesnardière. Et plus bas est escript :

Pinchesne.

En qualité de deux nobles notaires,
Deux beaux Espris ont signé ce cahier,
Qu'ici veillant au bien de vos affaires,
Diligemment je fis expédier,
Puis comme instruit aux formes nécessaires,
A qui veut voir contracts effectuër,
En lieu requis j'ay fait insinuër.

MONSIEUR COSTAR A MONSIEUR DE PINCHESNE

Lettre X

Vous voyés, Monsieur, que j'avois raison de douter de la validité de vostre Acte, je vous suis fort obligé du soin que vous avés pris de sa confirmation, et à Monsieur de Chantelou aussi d'avoir voulu en faire les frais. Pour vous dire la vérité je ne pense pas que jamais présent de chapons du Maine ait esté si dignement reconnu. Vous l'avés fait valoir admirablement. C'est une marque de ce que vous valez vous-mesme, et je connois par là quel avantage c'est de vous pouvoir plaire. Quand je vis la relation de vostre belle desbauche et que je considéray le grand nombre de santez que vous, et vos illustres Amis, m'aviez portées, je vous avouë que je ne creus pas qu'il me restât assés de vie pour faire tant de raisons. Et cependant Dieu y a pourveu et dès le lendemain la fièvre me prit, qui me donna une si grande altération quinze jours durant, que j'ay eu le moyen de boire des rasades d'eau d'orange à toute la chère bande. De sorte, Monsieur, que je pense estre quitte de ce costé-là. Mais du costé de l'affection que tant d'excellentes personnes m'ont fait l'honneur de me promettre, j'avouë que je ne le suis pas encore. Je vous prie, Monsieur, de leur tesmoigner que j'estime ce bien-là tout ce qu'il vault, et que je ne leur en devrois rien de reste, si je sçavois le reconnoistre comme je sçay le ressentir. Prenés s'il vous plait dans ces paroles

toute la part que vous voudrez, vous n'en sçauriés tant prendre qu'il ne vous en soit deu davantage. Car les soins et les bontez que vous continuez d'avoir pour moy mériteroient des complimens qui fussent faits tout exprès pour vous. Mais devant que j'en eusse pris la mesure, que je les eusse traittez et ajustez à vostre fantaisie et à la mienne, vous êtes si officieux qu'il m'en faudroit encore refaire d'autres tout de nouveau, et ainsi je ne finirois jamais. Il me prend bien que vous estes un créancier très facile, et il vous en prend bien aussi, puis qu'il est vray que j'en suis tout autrement, Vostre très humble et très passionné serviteur.

CONCLUSION

Pour conclusion de ces entretiens je vous diray que le cabinet de Monsieur de la Mesnardière ayant servi à nostre dernière assemblée, où, toute la troupe présente, lecture fut faite de la chronique fidelle de nostre second repas et la ratification de nostre premier Acte signée, bullée et expédiée de bonne sorte, quelqu'un de la compagnie m'ayant demandé si j'avois tousjours esté en aussi bonne humeur que je le paroissois sur les escris de Monsieur de Girac, et si ce qu'il avoit dit de moy dans sa responce à Monsieur Costar ne m'avoit point tenu au cœur, je respondis à cette demande que la vérité étoit çà : Je n'avois pas tousjours tourné le tout si fort en raillerie, et mesme que vers la fin de nostre dernière campagne de guerre en fait

d'escriture, je méditois desjà quelque ouvrage dans lequel je prétendois bien luy rendre le change de ce qu'il avoit dit contre moy, et me moquer de tout son sçavoir que je m'apprestois de mettre bien au-dessous de mon insuffisance. Car, comme dit fort bien le proverbe de gros latin : *magis magnos clericos, non sunt magis magnos sapientes.* Montaigne aussi dans ses essays dit fort judicieusement : *Que c'est un excellent chevet à reposer une teste bien faitte que l'ignorance.* Et moy-mesme qui ne suis pas en ces matières un petit autheur n'ay-je pas dit d'assés bon sens dans la préface des œuvres de Monsieur de Voiture : *Que c'est bien souvent un tour d'adresse que d'éviter de plaire aux docteurs.* En effect le succès a vérifié cette sentence et le livre qui porte le nom de Voiture n'en a valu mieux que de la moitié et n'a esté leu que six fois davantage depuis que par bonne fortune pour luy il n'a pas pleu à Monsieur de Girac. Je m'apprestois donc comme j'ay desjà dit, à former un petit libelle contre ce rude jouëur et infatigable critique, capable tout seul et sans l'aide de Monsieur Costar, de destruire toute sa chicane, si je n'avois pas appris en ce mesme temps que ce galant homme s'estoit marié. Il s'est donc achevé de peindre, ce dis-je en moy-mesme, et me voilà (sans que je me rompe la teste à crédit) suffizament vengé de luy. Je ne peus m'empescher de rire de cette plaisante aventure, car il me sembla qu'il ne convenoit guère à un escrivain si opiniâtre, et un critique si aheurté, d'avoir une femme. Ayant donc jetté ma plume par terre à cette nouvelle après y avoir resvé quelque temps, je changeay tout d'un coup mon

humeur sérieuse en une autre plus gaye et plus enjouée et repris la plume que j'avois quittée pour en escrire ces vers :

Pinchesne.

STANCES

J'en voulois bien fort à Girac,
Pour s'estre en faveur de Balzac,
Trop déclaré contre Voiture :
Cet excès m'avoit outragé,
Mais en fin de son imposture
Son mariage m'a vengé.

J'estois prest de mettre en avant,
Qu'il n'estoit qu'un rude Sçavant
Qui n'avoit point les lettres belles :
Mais il s'est assés descrié
Pour ennemi des neuf Pucelles,
Du moment qu'il s'est marié.

Il n'est plus saison de dicter,
De transcrire ou de méditer,
A présent qu'il est en mesnage ;
Il va faire un nouveau mestier,
Et la femme en cet autre ouvrage,
Occupe un homme tout entier.

Sous le joug d'hymen désormais,
Il sera bien moins que jamais,
Passé maistre en galanterie :
Qu'il nous laisse donc ce talent,
Car dès qu'un homme se marie,
Il est sevré d'estre galant.

Ses escris à n'en point mentir,
Désormais ne vont plus sentir,
Qu'une inévitable mollesse :
Et son stile autant sans saveur,
Que sans grâce, et sans politesse,
Ne sera plus que d'un resveur.

Ce terme n'est point entendu
(De peur qu'il ne soit confondu)
D'un resveur au pied d'Hypocrène :
Mais d'un resveur en la maison,
Du regret causant la migraine,
D'estre bridé comme un oyson.

Ce noir chagrin, et ce souci,
N'est pas aysément adouci
Par la démangeaison d'escrire :
Mesme avec l'art de bien parler,
Le bon sens ailleurs se retire,
Et le bec on se sent geler.

Ces trois Sœurs qu'il creut gouverner,
S'en vont bien tost l'abandonner
(J'entens les trois belles Carites) :
Dont par ses argumens connus,
Il soustenoit que les mérites
Estoient aux autres inconnus.

Ces Sœurs quoy que de tous mestiers,
N'habitent pas fort volontiers
Avec les Pères de familles :
Et sans s'arrester aux chansons
C'est l'ordinaire que les filles
Se plaisent avec les garçons.

Parmi ces trois Divinitez,
Les faveurs comme les beautez,
Sont toutes pures, naturelles :
Et ni les vœux, ni le sçavoir,
Des lettres vieilles ou nouvelles,
N'avancent rien pour les avoir.

Tel n'a rien que le sens commun,
Qui plus qu'un sçavant importun,
Se les acquiert et les captive :
Et ce n'est point à les peigner,
Que leur bienveillance restive,
Se prend et se laisse gagner.

Sans art au contraire et sans choix,
Loin de l'Escole, et dans les bois,
Elles s'en vont échevelées :
Et dans leurs simples ornemens,
Des négligences sont meslées,
Qui passent les ajustemens.

Ainsi ce nouveau marié,
Qui sur Voiture a tant crié,
Et sur l'autheur de ses préfaces :
Doresnavant file plus doux,
Et ne jure point que les Grâces
Hantent plus chez luy que chez nous.

Voiture au siècle d'aujourd'huy
Les possède un peu mieux que luy,
L'escriture le vérifie :
De ma part il peut sur ma foy,
M'excuser si je me deffie,
Qu'il les possède mieux que moy.

Costar le sçait de bas en haut,
Là-dessus bourrer comme il faut,
Quelque Saint qu'à l'aide il réclame :
Et ce grand brouilleur de papié,
En cet homme autant qu'en sa femme
A trouvé chaussure à son pié.

Je me tiens donc assez vengé,
De n'avoir à faux partagé,
D'un Esprit aux Grâces contraire :
Et promets dans le double ennuy
De son sort, quoy qu'il puisse faire,
De n'escrire rien contre luy.

Chacun se mit à rire et à se divertir de ces stances, car, par une aventure digne de remarque, de huit que nous estions il n'y en eut aucun qui en qualité de marié eut suject de s'en offencer. Et celuy mesme de la compagnie qui m'avoit interrogé, me dit que cela alloit fort bien de la sorte, et qu'il me conseilloit d'en demeurer là. Aussi feray-je, luy dis-je, je vous asseure, et Monsieur Costar et Monsieur de Girac se querelleront et s'entremangeront tant qu'ils voudront le blanc des yeux, pour moy, je tiens qu'un blanc de chapon vault mieux à manger que cela. Car il en fault tousjours revenir là, comme les autres font à leurs moutons. Et comme chou pour chou Aubervillers vault bien Paris, je pense que manger pour manger, un bon chapon du Mans vault bien une mauvaise dissertation d'Angoulesme. Je suis de ceux qui ne font que médiocrement estat de la Doctrine si elle n'est pas un peu assaisonnée de quelque chose d'enjoüé et d'agréable, et en un mot de ce que le censeur de Voiture me reproche que je n'ay pas. Mais je ne crois pas estre obligé de m'en tenir à son jugement. Et veux bien dire une fois pour toutes, contre tout autant de Giracs qu'il y en a au monde, tant

en province qu'à Paris (car je n'ay point tant de paroles), cette épigramme par laquelle je finis et je prétens m'en délivrer pour une bonne fois :

Pinchesne.

EPIGRAMME

Giracs ne vous vantez point tant,
De vostre inutile doctrine ;
Près d'elle boire un peu d'autant,
Est une qualité divine,
Ruër quelquesfois en cuisine,
Rire, railler, passer son temps,
Avoir de beaux escus comptans,
Tousjours honneste fonds en bourse,
En cave du Vin excellent,
Dont ne tarisse point la source,
Est le fait d'un homme galant.
A ce prix (je le dis en somme)
Deût s'en gendarmer contre moy
La vieille et la nouvelle Rome,
Que moins j'estime sur ma foy
Estre sçavant que galant homme.

FIN

LES GÉLINOTTES DU MANS

OU SUITTE

DES ENTRETIENS DE MESSIEURS COSTAR ET DE PINCHESNE

A

MADEMOISELLE COLLETET

sous le nom de

L'ILLUSTRE CLAUDINE

EPISTRE

Pinchesne. A

MADEMOISELLE COLLETET

Il faut qu'à l'illustre Claudine,
Nymphe en esprit toute divine,
J'adresse ce nouvel escript,
Qui, comme elle, est tout plein d'esprit,
Pour le moins du costé du Maine.
Et non du costé de la Seine
Où Pinchesne à cet entretien,
Se mesla de mesler du sien
En vers, qui sont fort peu de chose
Au prix de l'une et l'autre prose
De Costar, et de Charpentier,
Consommez tous deux au mestier,
Dont par maint art et mainte notte,
Nous donna des Loix Aristote.
Ces deux admirables Espris,
Sont si rares en leurs escris,
Que tu verras, Nymphe sçavante,
Que par tout l'Olympe l'on vante,
Qu'en ton pur langage des Dieux,
Toy-mesme tu n'escris pas mieux.
Quand soit en vers, ou soit en prose,

Ta bouche d'abeille compose
Ce doux miel Attique, sans prix,
Dont tu charmes tous les Espris.
Mais sur tout tu seras ravie,
Si tu l'as esté de ta vie,
Dans un volume presque entier,
Que nous y donne Charpentier.
Plaisant volume que Thalie,
Des neuf Sœurs la plus accomplie,
Luy dicte avec beaucoup d'appas,
En faveur d'un de nos repas.
Là dans maint agréable geste
Se meut toute la Cour céleste,
Là les Naïjades, les Tritons,
Les Neptunes, les Apollons,
Les Syrènes, les Amphitrites
Estalent leurs divers mérites,
En conques, en chars de cristal,
En Palais du riche métal,
De qui les Arcs, et les Portiques,
Pompeux en colonnes doriques,
Brillent parmi leurs ornemens
De Saphirs et de diamans.
Là sont maints buffets, et maints vases,
De Turquoises et de Taupases.
Maints licts aux rideaux parfumez,
De rangs de Perles sont semez.
Maints Jardins, à testes pointuës,
Dans leur vert, tous blancs de statuës.

Maints parterres dans leur esmail,
Tracés de branches de Corail.
Force grottes, où les coquilles,
Plus vermeilles que cochenilles,
Et que fin carmil d'Orient,
A l'ambre se vont mariant.
Force prez, malgré la froidure,
Riants de fleurs, et de verdure,
Force rochers aux dos bossus,
D'Ambre gris moussans par dessus
Et par dedans riches de salles
Aux lambris tous semez d'Opales.
Grands rocs où se trouvent bastis,
Les brillans Palais de Thétis,
Où Phœbus, Dieu de la Lumière,
Repose la nuit toute entière.
En attendant qu'en ce séjour,
L'Aurore r'allume le jour ;
Quand les heures blanches et blondes
Avec elle sortant des ondes,
Chassent de ce fameux réduit
Les brunes heures de la nuit.
Mais au lieu de te laisser lire
Qui m'anime icy d'en tant dire,
Et de te ravir le plaisir
D'en gouster l'histoire à loysir :
Rare et majestueuse histoire,
Que nous-mesme aurons peine à croire
Quoy que nous en ayons esté

Les subjects pleins de vérité.
Tant elle sent au temps des Fées,
Les Peaud'asnes, et les Orphées,
Les fables, et pour dire tout,
Les contes à dormir debout;
Mais à dormir une heure entière
De la plus charmante manière,
Dont Homère aux siècles plus vieux
Nit jamais endormi les Dieux.
Préparez-vous donc, ô Claudine!
Autre Sapho, noble héroïne,
D'entendre à tous ces beaux discours
Quoy qu'ils ne traittent point d'amours,
De Pyrame ni de Léandre,
D'escris, ni de cartes de Tendre,
Mais par des escris bien plus beaux
Ne traittent que de bons morceaux;
Et que de cartes véritables,
De plats bien rangez sur les tables,
Et dans un ordre plus parfaict
Que jamais Thevet n'en a faict.
Enfin de festins magnifiques
Et de repas Académiques,
De grandes bisques de pastez,
De brindes, d'aymables santez,
Et d'agréables Sabatines,
Pleines non de trippes Latines,
Mais (dont je fais bien plus de cas)
De cent mets, des plus délicas,

Comme gélinottes du Maine,
Comme bonnes carpes de Seine,
Comme cailles, comme perdrix,
Qu'ayment encor les beaux Espris
Aussi bien qu'odes, et ballades,
A moins qu'ils ne soient bien malades.
Car je tiens qu'un cadeau vault bien
Un sec et stérile entretien,
Où sur quelque escript en désordre
L'esprit seul trouve de quoy mordre.
Vous verrez donc encore ici
Quelques relations aussi,
De célèbres Mercuriales,
En gays passetems sans esgales
Dont enfin d'un air assez doux,
Le bouquet s'est passé chez vous.
Ainsi donc, o charmante Muse!
Qui rendez la nostre confuse,
Daignez-moy sçavoir quelque gré
De cet autre bouquet sacré
Que pour mériter vostre Grâce,
J'ay recueilli sur le Parnasse.

PRÉFACE

AU LECTEUR

Je ne puis en cette Préface
Dire aux escoutans que proufasse ;
Car après avoir bien disné
En maint repas bien ordonné.
Hors vouloir la feste pour rire,
En vers naïfvement descrire :
Au Lecteur sot, ou r'affiné,
Autre chose on n'a rien à dire.

SUITTE DES ENTRETIENS

DE MONSIEUR COSTAR ET DE MONSIEUR DE PINCHESNE

MONSIEUR DE PINCHESNE A MONSIEUR COSTAR

Lettre I

Les six pucelles qu'il vous a pleu de m'envoyer en cette ville de vostre Pays du Maine ont esté les très bien venuës. Aussi tost que j'ay eu avis de leur arrivée, je n'ay pas manqué d'aller au devant d'elles jusqu'au logis du messager, où après les avoir complimentées sur la fatigue de leur voyage et sur l'obligation que je leur avois de s'être mises en chemin pour l'amour de moy par un temps si froid, en ayant esté quitte par cette simple civilité, je les ay enlevées de ce lieu pour les conduire au logement que je leur avois destiné chez Monsieur Scaron. Elles y furent très bien accueillies tant de luy et de la belle et charmante dame du logis, et, pour les mieux délasser, on les y fit reposer sur des coussins de velours vert garnis de duvet à costé de la cheminée, où à peine eurent-elles esté un quart d'heure, que leur bec com-

mencea à se dégeler, et la mieux faitte d'entre elles à dire tout hault :

Pinchesne.

Bonjour Monsieur, Bonjour Madame,
Je vous le jure sur mon Ame,
Que vous nous faittes grand plaisir,
Quand vous nous donnez à gésir
En lieu si doux et délectable.
En récompense à vostre table
Puisse Martin faire de nous,
Un repas agréable et doux.

Elles n'eurent pas si tost dit qu'elles furent prises au mot, et comme présent que j'estois à la compagnie, je demanday au maistre de la maison s'il trouvoit bon que j'invitasse chez luy pour cet effect une bonne partie de nos bons Amis communs que je luy nommay. A quoy il consentit et s'accorda aussi tost. Voulant donc que ces six pucelles fussent parées pour le lendemain comme pour un jour de feste, je fus d'avis de mander maistre Guille pour les habiller. Il vint aussi tost à mon mandement, et ayant pris leurs mesures et les siennes, il leur promit à chacune un bel accoutrement de panne pour le lendemain, et sans mentir elles en avoient grand besoin, car elles estoient toutes nuës, et dans leur nudité descouvroient aux yeux des Mortels une chair blanche et délicate qui, toute creüe qu'elle estoit, donnoit appétit d'en manger. Mais quelque tenté qu'on en fut, il fallut remettre la partie au lendemain. Je pourrois bien, mon

cher Monsieur, vous faire récit de ce qui se passa en cette mémorable journée et vous nommer tous les noms des vaillans guerriers qui se signalèrent en cette déroutte de perdrix et de gélinottes. Mais je sens bien que ma Muse brûle d'avoir l'avantage de vanter icy tous ces favoris du Parnasse, et envie à ma prose l'honneur de vous faire ce récit. Laissons-luy donc le champ de bataille libre puisqu'elle le veut ainsy, et baissant la lance devant elle, contentons-nous de vous dire après mille remercimens que je suis vostre très humble et très obligé serviteur.

De Pinchesne.

Pinchesne.

C'EST LE MADRIGAL

OU JOURNAL

DE LA SABATINE SCARONTINE

Vive Costar, Vive le Mans,
Vivent six gélinottes :
Les Manseaux fussent-ils Normans
Je les veux avouër pour mes compatriotes.
Leurs poulettes ne sont pas sottes,
Avec elles on faict d'agréables riottes
Tesmoin la riotte, qu'en rond
Nous fismes samedy chez l'illustre Scaron.
En effect, ces rares poulettes

Sont fort blanches, fort tendrelettes,
Et dès qu'elles montrent leurs cus
On donne volontiers dessus.
Tesmoin cette grande journée
Qu'après plus d'une heure sonnée,
Par champions, un moins de dix,
Cailles, bécassines, perdrix,
Et grasses et rondes cervelles
Avec ces tendres Demoiselles,
Furent deffaittes six à six.

Là Scaron estant en personne
Tenoit une garbe assez bonne
Et ne sceut toutesfois en Maistre du troupeau,
Pour manger sobrement se tenir en sa peau.

Là l'original des Mesnages
Seul y fait mieux que les sept Sages,
Jadis en Grèce tant vantez
Quand d'amis estoient banquetez.
Mesme il y beut comme un autre homme
Mais pourquoi ne boiroit-il pas ?
Ainsy faict le pape de Rome,
Dit-on quand il est en repas.

Là le brave et docte d'Elbène,
Cet amy de l'eau d'Hypocrène
Plus que de celle du Buffect,
N'en beut pas beaucoup en effect.

Mais on remarqua qu'en eschange,
En preschant dessus la vendange,
Luy seul il mit à plus hault prix
De Costar la poularde, ainsy que les Escris.

Là fit rage La Mesnardière
De ses quatre pieds de derrière,
Et jamais le cheval divin,
Des siens sur la Jumelle croupe
Ne fit jaillir tant d'eau, qu'il fit jaillir de vin
De la bouteille dans sa coupe.

Là le célèbre Des Barreaux
Y joüa des mieux des mâchoires,
Aussi bien comme des cousteaux :
Y conta sornettes, histoires,
Et galant y dit mots nouveaux.

Là des mieux sensez pour son âge
Joüa fort bien son personnage,
Et jamais ne taupa trop tard
Du Molin, nepveu de Costard,
Tousjours en fort bonne posture,
Portant au nepveu de Voiture.
Ainsi soient ces deux noms fameux
A table célébrés de nos derniers nepveux.

Là Villeserain d'humeur accorte,
Beut à tous les deux noms du vin de chaque sorte,

Et versant en verres jolis
Espagne, Rivesalte, Ypocras, Rossolis,
Sous ce beau nom de « Verse à boire »
Mérite d'avoir place encore en cette histoire.

Là nostre cher amy Rosteau
Ne perdit point de temps à quitter le manteau
Pour estre promptement à table,
Et là fut à bien boire un héros véritable,
Aussy bien comme à bien manger ;
Et par tout se piquant d'affronter le danger
Il fit à mordre des merveilles,
Ainsy qu'à vuider les bouteilles.

Là Pinchesne le controlleur
Ne demeura pas sans valeur ;
Les bras croisez comme une Idole,
Sans mouvement, ni sans parole,
Et lors qu'il eut fait à son tour
La santé de Costar si célèbre en ce jour ;
Cet Amy se mit en cervelle,
De la reboire encor d'une façon nouvelle,
Et proclama tout de son hault
Ces vers pour un second assault :

Amis, il faut que tout le monde
Recommençant une autre ronde.
Boive au grand Engin de Costar
Dont le chef, malgré sa migraine,

Avec la sçavante neufvaine
N'a jamais fait d'Enfant bastar,
Ni mort-né, c'est chose certaine.

Ainsi fut dit, ainsi fut faict,
Et toute la troupe en effect,
Pour ne point desguiser l'histoire
A l'Engin commencea de boire,
Et sans estre mis au rebut
Toute la neufvaine le beut ;
Et diray plus, que la neufvaine
Beut ce beaucoup à tasse pleine.
Neufvaine, de Bacchus frais et vieux nourrissons,
Non de filles, mais de garçons,
A qui ne manquoit pour y luire,
Et ce masle concert modérer et conduire
Que le féminin Apollon,
Qui loin de là s'alla réduire
Au plus creux du sacré Valon.
A ce beau Soleil près, qu'en ses grottes austères,
Retinrent de sombres humeurs,
Cette troupe de neuf bons frères,
A dire esgalement et gouster les douceurs
Valoit bien celle des neuf Sœurs.
Mais avec tous ces avantages,
Ce célèbre troupeau de neuf preux ou neuf sages
Et ce beau nombre de sçavans
A nourrir Poulettes en cage
Ne valoient pas encor, ni Manseaux, ni Normans.

Si je ne vous escris point dès le jour de cette fameuse journée, vous me le devés bien pardonner, c'estoit bien le jour de votre courrier, mais ce n'estoit pas le mien, au moins pour vous escrire. J'avois bien d'autres choses à faire. Toute la matinée je ne fis que courir et virer de costé et d'autre, et le présent de vos six gélinottes fit que je me vis plus empêché qu'une poule à six poussins; à la disnée je le fus encore plus à les servir à tous ces braves Amis, et à en faire l'honneur; et l'après-disnée, à me reposer longtemps à table et à joüir du fruit de mes travaux en beuvant bien à vostre santé. De sorte que tout ce que ma Muse peut faire fut de se recognoistre pour le lendemain quand les idées et les réminiscences de tout ce qui se passa la journée précédente, luy revenant dans l'esprit, il luy prit envie de caqueter, ce que je luy laissay faire tout à son ayse. Et m'estant mis à escrire dessous elle, je remis à vous faire présent de son caquet au premier courrier.

MONSIEUR COSTAR A MONSIEUR DE PINCHESNE

Lettre II

On me mande de tous costez le grand festin que vous avez fait à Monsieur Scaron, et vostre relation n'y sçauroit rien adjouster pour le moins en prose. Si je n'appréhendois de vous rendre encore une fois comme

vous me mandez, aussi empêché qu'une poule à six poussins ; et ce qui est encore plus considérable si je ne craignois de vous mettre en grande despense, vous auriez ce voyage une seconde voiture de nos pucelles. Il faut, Monsieur, que je vous ayme bien pour résister à la passion que j'en avois, et pour me priver du plaisir que je recevrois d'une seconde relation qui asseurément ne seroit pas moins gaye et moins spirituelle que la première, où vostre Muse sans mentir a fait merveilles. Néanmoins si j'apprens que vous ne goustiez pas ma raison et que vous aymiez mieux gouster mes gélinottes j'ay encore quinze jours pour me r'aviser. En attendant, Monsieur, mille très humbles baise-mains, et actions de grâces, de l'agréable et divertissant récit qu'il vous a pleu de m'envoyer.

MONSIEUR DE PINCHESNE A MONSIEUR COSTAR

Lettre III

Les chères pucelles de vostre pays du Maine sont trop mignonnes et trop aymables pour pouvoir refuser honnestement l'offre que vous me faittes de m'en faire venir une seconde voiture. Et il ne m'est non plus possible de résister à la tentation de les revoir que vous à celle de me les envoyer icy. Sans mentir, mon cher, il faut que

je vous ayme bien, aussi bien que vos gélinottes, de vous délivrer ainsy librement d'un tourment d'esprit qui vous donneroit de la peine, au mespris de celuy que je prévoy bien que j'auray de deçà par le présent que vous êtes tenté de me faire, car je ne doute point que ma Muse ne soit une seconde fois aussi empêchée qu'elle fut jamais; aussi tost que j'auray ces six gélinottes que vous me destinés, elle les couvera éternellement des yeux, et n'aura point de repos qu'elle n'ait enfanté quelque nouvel escrit à leur louange. Mais avec tout cela, et en peine de me mettre une autrefois en frais, ne laissez pas de cesser de résister à vostre tentation, ce seroit à moy à vous mesnager de ce costé-là. Car j'apprens que vous faittes faire tous les ans tant et de si grandes voitures de ces pucelles pour Paris que je m'estonne que vous ne vous ruiniez en cette despense et doute que vos revenus et vos pensions y puissent fournir. Quand vostre cour et vostre vivier regorgeroient d'autant d'oyseaux et de beaux poissons que la maison de Luculle, et que vous en auriez un fonds inépuisable, vous n'en useriez pas autrement. C'est une grande charge de prendre à tâche de nourrir de ces chairs délicates tous les beaux espris de Paris et, en mon particulier, si vous ne me mettez du nombre, et ne me prenez pour un d'entre eux, il semble pour le moins que vous me preniez pour un second Apicius, de la façon que vous me traittez. Corrigez-vous, mon cher, de cet excès de libéralité penchant un peu vers le deffault de l'enfant prodigue. Et quoy que je vous aye dit icy, et par jeu seulement de la seconde voiture de vos gélinottes, asseurez-

vous que je suis plus que satisfaict de la première. Et que quand elles ne viendroient point je n'en seray pas moins vostre cher amy, ni vostre obligé serviteur.

D. P.

MONSIEUR COSTAR A MONSIEUR DE PINCHESNE

Lettre IV

Nostre messager vous porte six de nos pucelles, elles partiront demain matin, et si elles ne s'arrestent pas par les chemins, elles arriveront à Paris vendredy sur le soir. En ce cas, vous les trouverez belles et fraîches, et dignes du nom que Monsieur Rose leur donne de *gros ortolans*. A propos de ce Monsieur Rose, l'honneste, le galant et l'agréable homme que c'est ! Quand je ne le connoistrois que par la lettre qu'il m'a fait l'honneur de m'escrire, j'en serois amoureux, et je souhaitterois passionnément la faveur de ses bonnes grâces, il n'est rien de plus joli et de plus charmant et qui ait davantage cet air et ce caractère que j'ayme et ne trouve pas quand je veux. Dieu sçait si je manqueray de lui faire response, lors que j'en auray le loysir et que je me sentiray assez d'esprit pour cela. Mais il faut laisser passer les jours de débauche. Ce mot me fait souvenir que dans la relation que vous avez faitte de la vostre au logis de Monsieur Scaron, j'avois leu le nom de Villesavin au lieu de Villeserain. En relisant bien cette relation, je m'apperçeus de ma faute.

Seroit-il possible, mon cher Monsieur, que ce Monsieur de Villeserain me fit l'honneur de m'estimer comme vous dittes! Que j'en serois glorieux! et que j'en aurois de joye! Des gens de bon goust et de bon sens me l'ont fait passer icy pour un excellent homme, et m'ont donné une extrême envie de mériter quelque part en son amitié. Si Monsieur Scaron et vous, pouviez m'ayder dans cette affaire que vous seriez d'honnestes personnes et je pense que je trouverois moyen de vous aymer encore davantage quoy qu'il soit malaysé d'y adjouster quelque chose. La lettre que vous m'avés envoyée de Monsieur le Président de Maisons est très obligeante, et vous me ferez plaisir de luy dire que j'en suis vivement touché aussi bien que de celle de Monsieur l'Evesque de Fréjus. Je ne vous dis rien de Monsieur le Prince de Harcour, car il passe tous les autres en profusion de louanges et en tesmoignages d'amitié, si j'ose parler ainsy. Celle de Madame la Comtesse de La Suze est la plus belle chose du monde et la plus charmante, il me fâche en vous l'envoyant comme vous avez souhaitté, de vous faire voir qu'une dame escrive cent fois mieux que moy, quoy qu'elle ne soit peut-estre pas de la moitié si sçavante et qu'elle n'ait pas leu seulement un mot de la Rhétorique d'Aristote, ni de celle de Quintilien. Sa lettre vous parestra prix pour prix aussi belle qu'elle-mesme, et je ne sçaurois mieux la loüer. Monsieur le Mareschal de Gramont m'a escrit très obligeamment et très agréablement à son ordinaire. Après beaucoup de louanges que je ne croyois pas mériter, il me conseille de remettre mes armes au ratelier ou du

moins de ne m'en servir jamais contre un ennemy qu'il trouve indigne de moy. Je suivray, mon cher, un si sage conseil d'autant plus volontiers que la résolution en estoit déjà prise comme vous sçavés et comme je l'ay déclaré publiquement en finissant mon Apologie. Bon soir, mon très cher Monsieur.

MONSIEUR DE PINCHESNE A MONSIEUR COSTAR

Lettre V

Bon Dieu ! quelle effusion de sang dans le Maine ! et quelle profusion de vos gélinottes dans Paris. Les Roses, les Rosteaux, et les Conrarts, en ont aussi bien comme moy leurs cuisines garnies. Et je doute à la fin qu'il se trouve assez de bouches en nostre pays pour les manger, aussi bien qu'assez de mains du vostre pour leur couper la gorge. Il paroist bien par là que je suis beaucoup meilleur mesnager que vous car au lieu de faire un second repas à mes Amis de cette seconde recharge de gélinottes, je me suis avisé d'en faire des présens à de belles dames de mes Amyes. Cette nouvelle façon de m'en deffaire ne leur fera guères moins d'honneur que la première, et je pense que vous en demeurerez d'accord, quand je vous

diray que j'en ay fait part à nostre divine comtesse de La Suze. En envoyant ces beaux oyseaux à cette charmante Muse, la mienne (comme dit ce mot du peuple) a eu la gueule morte, et n'a osé parestre devant elle. En récompense je vous feray part de la lettre que je luy escrivis en prose en ces termes :

« Si ces oyseaux ne venoient point d'une des volières « des Muses et n'estoient point des pensionnaires de « Monsieur Costar, je serois honteux de m'estre avisé de « vous faire un présent de viande, à vous, Madame, qui « estes tout Esprit, qui n'avez un corps que comme les « Anges en ont un, et qui apparemment et suivant le « conseil du Médecin que vous consultez qui est luy-« mesme tout Esprit jusques à son nom, ne vous devez « nourrir que de Phœnisseaux, ou bien d'oyseaux de « Paradis. Ceux-ci, Madame, s'ils ne sont aussi rares et « aussi légers, sont pour le moins aussi tendres et aussi « délicats. Ils ne sont point de Paradis, mais ils sont du « Mans qui est quelque chose d'approchant. Et ayant « passé par les mains et par la maison de Monsieur Costar, « cela suffit pour faire entendre que ce sont de véritables « Poulettes du Parnasse, que les Muses ont couvées pour « le moins des yeux, et qui sont dignes de la nourriture « des plus spirituelles personnes du monde. Il n'y avoit « peut-estre que vous, Madame, de toutes celles de cette « qualité, qui n'aviez point gousté de ces friandes et déli-« cieuses pucelles du Mans, tant Monsieur Costar qui en « est le distributeur en a fait de profusions dans Paris à « tous les beaux Esprits du Siècle et à moy comme à un

« friant Amy. C'est ce qui m'a donné occasion de me res-
« souvenir de vous, Madame, et de trouver qu'il estoit
« juste que vous en eussiez vostre part comme les autres,
« estant certain que si vous aymez les ortolans, vous
« n'aymerez pas moins ces pucelles engraissées, qui en ont
« en gros toute la délicatesse et toute la saveur. C'est
« comme cet Amy m'apprend que Monsieur Rose, secré-
« taire de son Eminence, les appelle, c'est-à-dire de *gros*
« *ortolans*. Quand vous en aurez fait l'essay, vous leur
« donnerez un nom encore plus honorable pour elles ; et
« m'instruirez, vous qui estes accoustumée à vous voir
« servir de ces viandes exquises, comme vous les aymerés
« mieux sur vostre table, en gros ou en petit volume.
« Pour cet effect, je vous supplie d'agréer cet échantillon
« du présent de Monsieur Costar et quant et quant mes
« très humbles respects et services, De Pinchesne ».

Voilà, mon cher Monsieur, quel fut l'honneur que je fis à vos tendres et délicates poulettes de les offrir, pour estre mangées, à la plus belle bouche du monde, et pour estre louées de mesme. Car vous sçaurez qu'à la première veüe elle me fit de grands remercimens de mon présent, et m'asseura qu'après vos escris elle n'avoit jamais rien gousté de meilleur de tout ce qui part de vos mains. Ce fut ce jour-là que je rencontray sur sa table une *Pénitence* en vers de Monsieur de Linières à laquelle, après qu'elle sçeut que je l'avois leüe, elle me pria de faire quelque response. Je luy en envoyay une le lendemain qui ne luy dépleut pas ; et tandis que je suis en train de vous faire part de mes œuvres, j'ay creu que je ne ferois pas mal de

l'insérer en cette mesme lettre à la suitte des vers de Linières que voicy :

Linières.

Maintenant qu'approche la feste,
Sans nulle feinte, je m'appreste
A me rendre tout à fait bon ;
Et c'est pour cette sainte cause
Qu'un puissant remors me dispose
A demander dévotement pardon
Au célèbre Escrivain de la brave Pucelle,
Ce Socrate, ce bel Esprit,
Contre qui j'ay fait un Libelle
Pour quelque mot qu'il m'avoit dit.
Item, devant tous, je m'engage
A me jetter aux pieds du grand Gilles Ménage,
Des Doralises, des Saphos,
Et de Conrart, ce fameux Secrétaire,
Que j'ay taxé de ne rien faire,
Et que je me suis mis à dos,
Peut-estre un peu mal à propos.
Je veux aussi qu'une Epigramme
Soit la victime de la flamme;
Une Epigramme, dis-je, où je blasme Costart
Qui deffend avec tant de politesse et d'art
L'oncle du cher Martin Pinchesne,
De qui l'éloquence m'enchaisne,
Et fait qu'en le lisant je suis contre Girac
Qui deffend sçavamment Balzac.
Icy je ne fais point une amende honorable

A Gombaut, cet homme admirable,
Parce que je l'ay veu chez l'abbé Tallemant,
Cet abbé plein de jugement,
Qui doit estre Prélat par son mérite extrême,
Et qu'outre sa science, j'ayme
Pour son chagrin qui plaist autant que l'enjouement.
Je supplie enfin ceux, et celles,
Tant Autheurs, masles que femelles,
Sur qui j'ay respandu du fiel et de l'aigreur :
De me pardonner de bon cœur,
Car je suis fort leur serviteur.
Noble comtesse de La Suze,
Beauté divine, aymable Muse!
Et qui méritez des autels,
Par vos appas et vos vers immortels
Que le plus noir Critique prise.
Naguères vous m'avez promis
Que par vostre illustre entremise
Je deviendrois de leurs Amis.
J'ay tousjours adoré vos charmes,
Qui font verser beaucoup de larmes,
Quoy que vous m'ayés l'an passé
Malicieusement poussé
Dans une missive immortelle,
Où vous espousez la querelle
De neuf ou dix doctes héros,
Qui sont dignes de quelque los.
Cependant, ô belle Comtesse,
Que vous monstrerez vostre adresse

A faire ma paix avec tous;
Je vous conjure à deux genoux,
Et le cœur rempli de tendresse
De me mettre bien avec vous.

chesne.

RESPONSE

Pour vous remettre bien en grâce
Avec les Maistres du Parnasse,
Que vous avés tous offensez :
Dans ce dérèglement extréme,
Si vous m'en croyez, commencez
Par vous remettre bien avec vous-mesme.
Conrart, Chapelain et Ménage,
La sçavante Sapho, Gombaut cet homme sage,
Et Costar, j'en suis caution,
Du meilleur de leur cœur vos fautes vous pardonnent
Et, pour toute punition,
A vous-mesme vous abandonnent.
Pour la comtesse de La Suze
Cette noble, et charmante Muse,
Que vostre repentir conjure à deux genoux
De vous regarder sans courroux :
Je vous responds pour cette belle
Que vous serez bien avec elle
Quand vous serez bien avec vous.
C'est le conseil de la Comtesse,
C'est l'oracle plein de sagesse

Qui vous est de sa part aujourd'huy prononcé :
C'est la règle qu'elle vous donne
Ayant divinement pensé
Que vous vous êtes offensé
Tout le premier, plus que personne.

Je pense qu'il est tantost temps que je ferme ma boutique, vous ayant desployé toute ma marchandise, et ne m'estant rien réservé. J'ay pourtant encore à vous dire de ce Monsieur de Linières que j'ay depuis rencontré une fois chez cette belle Comtesse qu'il m'a dit sur vostre sujet particulier que bien qu'il n'ait fait cette *Pénitence* que pour rire et se divertir, il estoit fâché sérieusement quant à vous seul de vous avoir compris dans ses épigrammes satyriques et qu'il avoit beaucoup d'estime et de respect pour vous. De la façon qu'il me l'a dit, je pense qu'il en pourroit estre quelque chose. Je vous donne le bon soir.

MONSIEUR COSTAR A MONSIEUR DE PINCHESNE

Lettre VI

Vostre lettre à nostre illustre Comtesse m'a semblé fort ingénieuse, et je vous suis bien obligé de l'honneur que vous avés fait à mon présent de luy en faire part. Nos gélinottes vont estre en crédit dorénavant dans le Par-

vous plaît, mon cher Monsieur, que je ne vous donne que le second rang en une attaque de cette importance, vous le primés assez en autres choses. Ce n'est pourtant pas là, la première fois qu'il vous a esté préféré; mon oncle, si je faute en cela, a fait le premier une semblable faute quand il a dit, comme vous sçavez, *qu'il avoit plus d'esprit que vous*. Et si vous luy pardonnez cette liberté, vous pouvez bien excuser la mienne. Je pense pourtant, au contraire de nostre illustre mort, qu'à vous tirer d'un passage scabreux et difficile vous avez plus d'esprit et d'intelligence que luy :

Mais à bien boire une Santé
Et bien enfoncer un Pasté,

c'est autre chose, et je doute que tout entendu que vous estes, vous vous en tiriez aussi bien que luy. C'est en cela comme je croy qu'il peut passer pour vostre Maistre, et vous donner encore quelques leçons. Contentez-vous donc, mon cher, du nom de Minerve en cette occasion quand je luy donne celuy d'Altitonnant. C'est donc à luy à faire la brèche et à vous à le suivre et donner dedans; laissez-le tonner et esclairer à la table, tandis que d'un esprit fécond en belles lumières et inventions, vous ferés au lieu des siens, des coups de teste et de cabinet. La rare invention que vous avez trouvée pour vous condouloir, quoy que tard, encore de bonne grâce avec nostre belle Comtesse de la mort du petit Chastillon son nepveu, me semble admirable. Et après cela plaignez-vous encore que je vous donne des commissions difficiles, et faittes-moy valoir ce

service comme une marque du grand pouvoir que j'ay sur vostre Esprit. Je reconnois que rien ne luy résiste et ne luy est impossible, et qu'il n'y a point de *pas* non plus que de passage difficile dont vous n'ayez l'adresse et la science de sortir. Je vous remercie pourtant à ce propos de vostre grande complaisance pour moy, j'en feray autant pour vous à la pareille. Conduisez-vous cependant en vostre charge aussi bien que Monsieur le Prieur Pauquet fera dans la sienne et faittes des merveilles chacun de vostre costé. C'est à quoy je vous invite tous deux, en vous donnant et souhaittant pour estrennes le bon jour avec la bonne année.

MONSIEUR COSTAR A MONSIEUR DE PINCHESNE

Lettre VIII

Le merveilleux Pasté qu'il vous a pleu de m'envoyer et qu'il m'a fait d'honneur en un grand repas que je donnay Mercredy ! Je n'espère pas pouvoir reconnoistre une telle grâce. Mais vous estes accoustumé à m'en faire qui demeurent sans revanche. Je ne sçaurois vous envoyer de mes gélinottes que dans huitaine, au prochain voyage; je tascheray de vous donner aussi une lettre pour Monsieur le comte de Saint-Aignan. On me mande que le premier volume de celles que j'ay fait imprimer sera bientost prest. Il le seroit dès cette heure si je n'y eusse

voulu insérer une grande lettre que je vous adresse et dans laquelle je me justifie des reproches de Monsieur Girard. J'en garde encore une autre pour le second volume sur le modelle de celles de Monsieur de Heurles qui sont en suitte de mon Apologie. Bon soir, mon très cher Monsieur, ne vous allez pas venger de mes courtes lettres en m'en escrivant encore de plus courtes.

MONSIEUR DE PINCHESNE A MONSIEUR COSTAR

Lettre IX

Je me suis avisé depuis deux jours de faire comme les autres un Poème épique. Le temps en est, comme vous sçavez, et depuis deux ou trois ans ençà nous ne voyons plus autre chose. Monsieur Charpentier est le héros de celuy-cy, et vous, vous en estes le Mécène, c'est-à-dire l'heureux fondateur de mes heures de joye et de divertissement à qui pour reconnoissance de tant de bienfaits je le vouë et l'adresse par cette lettre. Vous ne trouverés pas en celuy-cy la longueur non plus que la majesté des premiers poèmes que vous avez veus. En récompense la lecture vous en ennuyera moins, et vous y rencontrerez peut-estre ce plaisir et cet agrément que le Siècle n'a pas rencontré dans les autres. Ce qui en est de merveilleux est que comme le tout s'y passe en une demy-journée, je n'ay mis aussi qu'un demy-jour à le composer. Et qu'ainsi

la règle du poème dramatique y est mesme observée, tant s'en fault que celle de l'Epique d'un an entier et révolu ne le soit pas. Tel qu'il est, je vous prie, mon cher Monsieur, de l'agréer comme un hommage que je vous rends, et une marque de l'estime que je fais de tout ce qui vient icy de la ville du Mans, depuis vos livres jusqu'à vos gélinottes :

Pinchesne.

Je chante le beau Charpentier
C'est un grand Maistre en son mestier
A faire bonne chère,
Pour moy, je ne m'en sçaurois taire.

Muse, dis-moy son grand repas
Et ses entretiens pleins d'appas :
Et sa face fleurie
Plus que les jardins d'Hespérie.

Et toy, magnanime Costar,
Qui tous les ans, ou tost ou tard,
Me paie de gélinottes
Prestes tes oreilles à mes nottes.

Charpentier qui dans les festins
Passe les Grecs et les Latins
Doit, d'un Homère habile
Estre célébré mieux qu'Achille.

Chez le célèbre Colletet,
Il nous a fait un grand banquet
Dont l'histoire mérite
D'estre héroïquement escrite.

Ce repas en contentement,
Fut un heureux enchantement,
Ou plustost de Claudine,
Une fameuse Sabatine.

Le festin qu'il nous descrivit,
En stile d'or qui te ravit,
Que nous fismes chez Guille,
N'estoit au prix qu'une vétille.

Maint mortel à l'autre assista
Qui ton amitié protesta;
Au sien, une Déesse
Te fit, tout hault, mesme promesse.

La Déesse dont je t'escris
Est une Vénus de Paris,
Plus charmante que celle
Qui fut le chef-d'œuvre d'Apelle.

Elle la surpasse en beauté,
En esprit, en vivacité,
Enfin la Gnidienne
Ne vault pas la Parisienne.

Si la nostre au berger Pâris,
Eût fait voir sa grâce et ses ris;
Des mains de ce jeune homme,
Elle auroit remporté la Pomme.

Telle donc pour te contenter,
Tu te la dois représenter,
T'adjugeant par Empire
Le noble prix de bien escrire.

Telle, pour toy faire des vœux
Que jusqu'à nos derniers nepveux
Ton renom puisse vivre,
Tant sur le marbre, que le cuivre.

Telle, à la santé de Costar,
Boire un doigt du plus fin nectar
Et du plus véritable,
Que les Dieux boivent à leur table.

Au dessein de nous bien traitter
Charpentier le fut emprunter,
(Dont la grâce il possède)
Du blond échançon Ganimède.

Encore qu'avant le trespas,
Aux mortels d'en boire un repas,
N'appartienne la gloire.
Claudine à toy nous en fit boire.

De la liqueur qui nous charma,
Aussi tost chacun s'enflamma,
Et parmi les bouteilles,
Les plus müets dirent merveilles.

Linières estoit de ce festin
Qui parlant à l'aisné Martin,
Autrement dit Pinchesne,
Mis hors ce quatrain de sa veine :

Je voudrois bien faire un motet
Sur le célèbre Colletet
Et sur sa chère Espouse,
Dont plus d'une Muse est jalouse.

Lors plus resveillé qu'un lutin
Luy respond le prestre Martin :
Nostre Vénus vivante
N'est pas moins belle que sçavante.

Pour moy, répliqua son cadet,
Qui n'a que le nom de Baudet :
Je tiens que l'immortelle
N'est pas moins sçavante que belle.

Soudain adjousta son Espoux :
Gardons que les Cieux soient jaloux
De ces honneurs supresmes,
Qu'on ne doit rendre qu'aux Dieux mesmes.

Aussi tost le gay Charpentier,
Sans faire à pas un de quartier,
Fit en main une couppe
Fléchir toute la ronde troupe.

Et puis en toute humilité,
Adorant la Divinité
Présente à nostre table,
Chanta ce motet véritable :

Le Ciel doit-il estre jaloux
Qu'on boive à Claudine à genoux,
N'est-elle pas Déesse
Plus que la Vénus de la Grèce ?

Chacun révérant sa vertu,
Respondit à cet impromptu,
N'est-elle pas Déesse
Plus que la Vénus de la Grèce ?

Ainsi beuvant à sa santé,
Nous fismes une Déïté
De l'aymable Claudine
Dont la grâce est toute divine.

Ainsi dans un charmant repas,
Vantant jusqu'aux Cieux ses appas,
Tant en rime qu'en prose,
Fut faitte son Apothéose.

Cher Costar puisque tu n'es pas
A ces délectables repas
Que nous faisons ensemble,
Dis-moy du moins ce qu'il t'en semble?

Je ne te tiens plus mon Amy
Si tu célèbres à demy
Après nous dans le Maine
Cette Claudine plus qu'humaine.

Si ta langue avoit esté là
Tu n'aurois pas mis les holà
Au bruit de nos louanges,
Ni de nos coups portés aux Anges.

Mais puisque tu n'y peus venir
Pour avec nous t'entretenir,
Par boisseaux ou par bottes,
Fais-y venir tes gélinottes.

Ces Oyseaux, au deffaut de Toy,
(Je te le jure sur ma foy),
Peuvent tenir leur place
A table de fort bonne grâce.

Là si je te voyois assis,
Je babillerois plus que six,
Voyant tes demoiselles
Ma Muse en dira des plus belles.

Tu sçais en fait de banqueter
Comme elles me font caqueter,
Et comme tes Eunuques
Y sont rongez jusques aux nuques.

Choisis de ces mets excellens,
Toutesfois tes Gros Ortolans
Me plaisent davantage,
Et quand je les ay, je fais rage.

J'en ay fait feste à mes Amis,
Sur ce que tu m'en as promis,
Et dans cette sepmaine,
J'espère en remplir ma bedaine.

Ouy, cher Mécène, tost ou tard,
En beuvant à l'amy Costard,
Chés Claudine, j'espère
D'en faire avec eux bonne chère.

Il me tarde que je n'y sois,
Pour entonner à haute voix
Ta gloire légitime,
D'un cœur que je t'offre en victime.

Pour revenir à Charpentier,
C'est un grand Maistre en son mestier
A faire bonne chère,
Et moy, je ne m'en sçaurois taire.

Puisse ma Muse dans vingt ans,
Le chanter encore en vingt chants,
Sur un mesme chapitre
Et toy tousjours sur mesme épistre.

Ou pour mieux dire désormais,
Ma Muse héroïque jamais
De ce poème épique
Ne trouve l'an climatérique.

Je ne vous prie de respondre qu'Amen à toute cette mienne Epistre et légende de vers, Monsieur Pauquet m'ayant escrit par sa dernière que vous estiez dans les ressentimens de vostre fièvre et de vostre goutte. Dieu vous en veuille bientost guérir. Bon soir et bonne santé.

MONSIEUR DE PINCHESNE A MONSIEUR COSTAR

Lettre X

Les admirables gélinottes qu'il vous a pleu de m'envoyer et qu'elles ont esté bien reçeues et m'ont fait grand honneur en la célèbre mercuriale que nous avons tenuë ces jours passez chez la charmante Claudine. Vous vous estes contre vostre opinion parfaittement revanché par là de la forteresse que je vous ay envoyée, quelque bien munie que vous l'ayés pu trouver et je confesserois

à présent que je vous en devrois de reste, si à cette première obligation que vous voulez m'avoir, je n'en avois adjousté une autre incomparablement plus grande, et ne vous avois regagné un cœur que vous aviez laissé perdre dont la prise et la possession est plus considérable que celle de la meilleure place de l'Europe. Je pense que vous en demeurerez d'accord, mon cher, quand je vous diray que c'est celuy de M. de La Mesnardière dont je parle, si difficile à prendre et encore plus difficile à conserver, mais dont l'acquisition une fois faitte est d'un prix presque inestimable. Et voyés combien je suis obligé au présent de vos gélinottes puisqu'elles m'ont esté un moyen pour parvenir pour vous à cette acquisition. Mais si elles m'ont bien fait de l'honneur et de l'avantage, j'ay bien tasché aussi de leur en rendre, elles ne pouvoient guères estre mangées dans Paris par de plus honnestes gens, et de plus belles bouches que celles à qui je les ay présentées ; ni leurs louanges chantées plus hautement et d'une manière plus approchant de l'immortalité, ainsi que vous verrez par le récit que je m'en vay vous faire. Vous sçaurés donc que peu de devant le jour de la feste où elles furent sacrifiées et immolées pour expier l'ombre de faute que vous aviez commise contre la tendre amitié de nostre cher de La Mesnardière, les ayant fait voir à mon frère ainsi liées et garottées comme elles estoient quand vous me les avés envoyées, pitoyablement enfermées dans un cercueil de bois où elles estoient toutes nuës, toutes transies de froid, et en cet estat montrant six culs les plus beaux et les plus blancs du monde, mon frère également tenté

d'amour et touché de pitié à ce déplorable spectacle ne fut pas si tost repassé de mon cabinet dans le sien, qu'il y traça ces vers capables comme vous verrez dans leur infortune d'adoucir la rigueur de leur sort, lesquels pour cet effect il m'offrit et m'apporta le lendemain sçachant à quoy je les avois destinées. Et pour vous divertir et vous mieux payer de vostre présent, j'ay bien voulu vous en faire part :

Fr. Martin.

LES GÉLINOTTES

Belle et charmante Colletet,
Au récit de maint beau motet,
Fait par mainte élégante veine,
Sur vostre céleste beauté,
Et vostre divine bonté,
Nous nous sommes demi-douzaine
De Gélinottes, à grands pas
Approchées des bords de Seine
Pour nous trouver à vos fameux repas.

Desjà la France est informée,
Par la voix de la Renommée,
Que d'illustres mortels en ces heureux festins,
Vous rendent les honneurs divins.
Vos autels sont si légitimes,
Que nostre Maistre a souhaitté
Comme innocentes, et sans crimes,
Que nous fussions les premières Victimes
Dont on révèreroit vostre divinité.

Et nous, sachant à quoy nous estions destinées,
Nous avons, sans estre estonnées,
Veu tomber le cousteau sacré
Sur nos florissantes années,
Et quoy que nous fussions jeunes et fortunées,
Nous avons pris la mort à gré.

Mais pauvres bestes que nous sommes
De quoy nous vantons-nous?
D'estre mortes pour vous!
Combien voit-on tous les jours d'hommes
Mourir à vos genoux!

Nostre sort est trop glorieux,
Si nous vous sommes agréables,
Et nous ne sçavons point de tables,
Où nous puissions nous aymer mieux.

Il n'est point de Coq dans le Maine,
Sur la Charente et sur la Seine,
Il n'est point de Cygne si doux,
Point d'oyseau fier en son plumage,
Ou glorieux de son langage,
Qui de nostre destin ne deviennent jaloux.

Ces admirables gélinottes,
Que l'on avoit, je croy, sifflé comme linottes,
N'eurent pas si tost dit
Que la Déesse répartit :

Vous estes belles, blanches, grasses,
Je rends un million de grâces,
Au sage druide Costar,
Comme à ce grand barde Pinchesne,
Qui vous a fait venir du Maine
Et vous donne à moy de sa part,
J'estime beaucoup leur offrande
Et ma reconnoissance en leur endroit est grande.

Pour vous, Poulettes dont la foy
Dans l'establissement de ma nouvelle Loy,
Vous a fait constamment endurer le martyre :
Je vous feray revivre en moy,
Et gouster les plaisirs qu'en ce divin Empire,
Je donne, et je reçoy.

Je jugeay ces vers aussi bien que vos tendres et délicates pucelles dignes d'entrer dans le commerce et la conversation de la compagnie à laquelle je les avois destinés. Et, en effect, ils y entrèrent fort à propos et y furent goustez aussi bien qu'elles avec un extrême plaisir et grand éloge de leur Autheur. Ce que je fis tourner à vostre avantage disant que tout ce qui venoit de vous portoit je ne sçay quel caractère ou souffle divin qui, avec peu de secours estranger, inspiroit les choses les plus mortes et les plus insensibles à bien dire et bien s'expliquer. Et, en effect, ces babillardes poules, ravies des louanges qui venoient de leur estre données, soit

pour la délicatesse de leur chair, soit pour la gentillesse de leur esprit, dans le temps qu'on les croyoit ensevelies dans un éternel silence, recommençèrent à caqueter de plus belle, et faire le mesme bruit qu'elles font quand elles veulent pondre. On creut à l'instant qu'elles alloient encore éclore quelque chose de bon, ce qui obligea la compagnie qui estoit déjà fort eschauffée à parler d'autre chose, à se taire pour les escoutter une seconde fois, lors que pendant ce favorable silence, et proffitant de l'occasion, elles commencèrent à entonner joyeusement cette balade :

Pinchesne.

BALADE

Natives du Païs du Maine
Où pleines d'embonpoint nous vivions autresfois
Dans la grasse et fertile plaine
Du druide Costar qui nous donna des loix,
Nous venons en vos mains six Pucelles de choix
Consommer le pieux office,
Que dans un aymable service,
Pinchesne se fait fort d'accomplir parmi vous :
Et par un dévot sacrifice
Du fier La Mesnardière appaiser le courroux.

Au nombre de demi-douzaine,
Dignes par nos appas de la table des Rois,
Il nous a, d'entre une centaine,
Triées de sa main luy-mesme trois à trois,

Pour de nos croupions jusqu'à lécher vos doigts
Appaiser la faim par délice,
Et par un second bénéfice,
Plus capable en douceur de vous régaler tous
Dans un amoureux sacrifice,
Du fier La Mesnardière appaiser le courroux.

D'une des Nymphes d'Hypocrène,
Desjà nous entendons la sentence et la voix;
Nymphe en sagesse souveraine
L'Oracle et l'Alcyon du Parnasse françois,
Disant aux assistans : pour moy je ne conçois
En Costar aucune malice,
Il est sans reproche et sans vice,
Et l'encens est pour moy bien charmant et bien doux
Dont fume vostre sacrifice
Pour de La Mesnardière appaiser le courroux.

ENVOY

Dieu sçait alors sages et fous,
Si tous les assistans sous cet heureux auspice
Pour Costar crieront Justice,
Et devant Claudine à genoux,
En jurant par le Dieu qui naquit d'une cuisse,
Ne boiront pas comme des trous
Pour de La Mesnardière appaiser le courroux.

Elles n'eurent pas si tost fini leur Balade que chacun commencea de crier Vivat et de battre des mains en signe

d'applaudissement et d'approbation. Ce ne fut pas tout, on commencea par amour que l'on eut de leur bonne mine à se jetter dessus elles et à faire une dissection estrange de leurs corps, chacun en voulut avoir cuisse ou aisle, on les tourna et retourna de tous costez, et en ce transport amoureux on les baisa jusqu'au derrière. Il n'y eut pas mesme jusqu'à la déesse Claudine qui ne les ayma mieux par cet endroit que par un autre, et plus de trois de leurs croupions ne furent pas indignes de sa belle bouche; elle en avala mesme jusqu'aux foyes et aux intestins et toutes ces parties qui furent visitées et espluchées par elle estoient si saines, qu'on n'en tira rien qui ne fut de bon augure pour la Paix que l'on vouloit faire. Tant qu'enfin à force de s'eschauffer dans ce carnage (ou Sacrifice, si vous voulés, de vos gélinottes), on s'altéra si bien, que comme au temps du Roy Guillemot on ne parla plus que de boire. Et ce fut alors qu'il se fit en chant mélodieux un chorus des convives tel que vous le verrés icy :

Pinchesne. CHŒUR DES CONVIVES

Après la sentence divine,
De l'incomparable Claudine
Dont l'esprit rend le Ciel de sa gloire jaloux,
En faveur de cette héroïne
Nous tenons pour Costar envers et contre tous.

Il faut qu'à l'esgard de la Gloire
De cette céleste Beauté,
Qui préside entre nous sur un Throsne d'yvoire,
Que La Mesnardière à costé
De cette aymable Déïté
Se despouille aujourd'huy de toute sa fierté.

Pinchesne.

RÉPLIQUE

A ce propos La Mesnardière,
Qui très bien le fait entendit
Et n'a que comme il faut une âme grande et fière,
De la plus civile manière,
Au Chorus ces mots respondit :

Puisse le triple fléau céleste
Du Dieu de sa gloire jaloux,
Ou la Famine au moins bien pire que la Peste,
Tomber sur celuy d'entre nous,
Qui peut après ce manifeste
Encor contre Costar garder quelque courroux.

Que ce jour des miens soit maudit
(Et j'en faits à Dieu ma prière)
Que pour Costar j'eus l'âme fière
Mon cœur en crève de dépit :
J'ayme et révère son Esprit
Espuré de toute matière,

Et puis qu'à ces propos Claudine me sousrit,
Je m'en vay porter sans respit
Sa santé toute la première,
A ce bel Ange de lumière.

Jugés donc, Monsieur, si vous ne devés pas estre bien satisfait d'une santé beuë de si bonne grâce et si bien portée. Et si, comme nous avons appris, vous l'avés primé en cette action dans l'un de vos grands festins du Maine, il ne vous a pas heureusement secondé en un de nos petits repas de Paris. Voyés d'ailleurs si vos gélinottes n'ont pas reçeu tout l'honneur qu'elles pouvoient recevoir et ne m'en ont pas fait de mesme, et si elles ne sont pas bien heureuses d'avoir esté sacrifiées pour leur bien venuë à cette illustre et sincère réconciliation. Oubliez donc (hors cette dernière action) tout le passé, je vous prie, et vivés désormais avec ce cher Amy comme vous viviés auparavant : escrivés-vous, aymés-vous, et ne vous plaignez jamais l'un de l'autre. Il le fera de son costé avec une franchise et cordialité toute entière, et je ne répondrois pas moins de luy que de vous, sur ce suject. Louez toute l'illustre compagnie du zèle et de l'ardeur qu'elle a tesmoigné pour vous en cette occasion. Remerciez la belle Claudine des soins et de la facilité qu'elle a apportée de sa part à faire réussir cette fameuse paix, et me tenez en mon particulier pour vostre bon et immuable Amy :

Pinchesne.

La Terre et les Cieux passeront,
Et toutes choses cesseront,
Mais nostre inséparable chaisne
Estreinte par mille bienfaits,
Par le Temps ne rompra jamais,
Au moins du costé de Pinchesne.

MONSIEUR COSTAR A MONSIEUR DE PINCHESNE

Lettre XI

Je n'ay plus de fièvre ni de goutte, mais, mon cher, vous n'en serés guères mieux, car je suis tombé dans une autre maladie dont je ne prévoy pas que je puisse relever de plusieurs semaines. C'est une paresse prodigieuse qui me tyrannise, qui me gourmande, et qui me fait trouver tant de plaisir à ne rien faire que je ne sçaurois me deffendre de ses appas ou plustost de ses enchantemens et de ses charmes. Ne vous estonnés pas si je parle ainsi puisque le poète favori de M. de Voiture l'appelle une méchante et dangereuse sereine :

Vitanda est improba Siren
Desidia. . . . . . .

Cela estant, mon cher, tant que durera la vertu du sort qu'elle a eu la malice de jetter sur moy, n'attendez

aucun effect, ni de mon bon naturel, ni du devoir qui me presse de m'acquitter envers vous, et envers tant d'illustres personnes à qui je dois des remerciemens. Mais si vous m'estes aussi bon que je vous trouve galant à table et par tout ailleurs, vous payerés généreusement mes debtes, et vous rendrez de très humbles actions de grâces à la déesse Claudine, aux Demi-dieux qui ont eu agréable le sacrifice de mes gélinottes, et sur tout au bien heureux qui possède cette Divinité si bien faitte et si bienfaisante, pour qui vous me donnés tant de dévotion et tant de respect. J'attens de vous ce bon office après un million d'autres que j'en ay reçeus, et qui m'ont rendu pour jamais vostre très humble et très passionné serviteur.

Je ne vous dis rien de vos vers ; quant à vostre gentil poème épique dont la lecture n'a garde d'ennuyer jamais ni moy ni personne, je n'y ay rien respondu, dans le fort de mes maux qu'il a eu la puissance de charmer, qu'un Amen comme vous avés souhaitté. Et vos vœux sont si justes et vostre conclusion si raisonnable que pour y respondre en un mot, je ne pouvois dire autre chose. Quant aux vers qu'il vous a pleu m'envoyer depuis, j'ayme mieux n'en rien dire que de n'en pas dire assés. Hé ! le moyen que je me puisse jamais satisfaire là-dessus, et vous exprimer combien vostre enjouëment m'a semblé beau, et combien vostre joye m'a paru ingénieuse. Je prie Dieu à mon tour qu'il vous conserve cette aymable gayté et que les Muses que vous avés faittes à vostre badinage aussi bien que feu Monsieur vostre Oncle ne se lassent point de vous estre complaisantes. Vous avés un

admirable Cadet, et qui ne deshonore point à ce que je voy la mémoire de cet illustre Mort. Il ne tiendra qu'à vous, Monsieur, que nous ne voyons encore la description et la fable de l'excellentissime Monsieur Charpentier dont vous nous avés fait récit. Monsieur Giraut et Monsieur Pauquet sont vos très humbles serviteurs. Ce dernier estoit fort tenté de vous demander une couple de bouteilles d'excellent vin d'Espagne comme on en boit dans vos sacrifices Claudiens, mais je luy ay fait tant de honte qu'il s'est résolu d'attendre la convalescence de Monsieur Rosteau pour satisfaire sa friandise.

MONSIEUR DE PINCHESNE A MONSIEUR COSTAR

Lettre XII

Je ne diffèreray pas plus longtems de vous satisfaire sur le désir que vous avez de voir la longue description que M. Charpentier a faitte de mon petit festin. En vérité, mon cher Monsieur, je n'estois pas digne d'un si grand honneur, une simple chanson à ma louange estoit capable de me bien payer d'un semblable repas, et à moins d'une prodigalité et magnificence aussi grande que celle de cet Amy, on n'eut jamais remüé comme il a fait toute la machine du monde, et mis en frais toute la Cour céleste pour discourir de ce Banquet. Ainsi ne vous imaginez pas que ce soit une simple lettre, pas une historiette ou his-

toire si vous voulez, mais un volume entier que je vous envoye ; volume toutesfois qui n'est le travail (non plus que mon poëme épique) que d'une seule journée, ce qu'il m'a bien recommandé (sans nécessité toutesfois) de vous faire entendre, afin de vous faire excuser le peu d'achèment qui se voit en la contexture de cet ouvrage à la composition duquel, tel qu'il est, il auroit fallu pour un autre quelques années entières de veilles et d'estude. Mais ne pensez pas, mon cher Monsieur, demeurer muët après cette lecture, car je prétens au contraire que les divers charmes que vous trouverez de tous costez en ce discours rompra tous ceux de vostre paresse, vous l'envoyant exprès pour vous faire parler et vous tirer de vostre léthargie et vostre enchantement quelques jours plustost que vous n'aviez pensé.

VOYAGE HÉROÏQUE DE Mr CHARPENTIER

A Mr de Pinchesne

Monsieur,

Vous nous fistes hier si bonne chère, et je beus tant de vin françois et de vin d'Espagne que la première chose que je fis après estre arrivé au logis, ce fut de renverser un guéridon en entrant dans ma chambre, de casser deux gobelets de porcelaine et en suitte de me mettre au lit. A

vous dire le vray j'avois besoin de repos, mais avec ma lassitude je sentois beaucoup de chagrin de n'estre pas en estat de vous pouvoir remercier promptement de vostre magnificence, puisque vous aviez bien fait l'honneur au petit repas que je vous donnay un peu auparavant de le consacrer à l'immortalité par les beaux vers que vous m'envoyâtes le lendemain. Ce chagrin donc eut la puissance assez longtemps de m'empêcher de dormir, mais le sommeil qui n'a pas accoustumé de se laisser braver quand il est secondé des fumées du vin d'Espagne l'emporta sur mon inquiétude, avec tant d'avantage que j'oubliay fort viste toutes les obligations que je vous avois et m'abandonnay entièrement au Dieu qui me venoit visiter si agréablement. Je m'imagine qu'en peu de temps je commenceay à ronfler fort haut, et il n'est pas malaysé de deviner ce que pouvoient penser mes gens qui n'ignoroient pas le lieu d'où je venois. On dit bien vray que le plaideur songe à ses procès mesme en dormant, que le soldat ne resve que de batailles, l'amoureux ne pense qu'à sa Maistresse, pour moy j'eus tousjours l'imagination travaillée de ma première inquiétude, et il m'en prit comme à ce misérable débiteur dans Aristophane, qui dit si plaisamment qu'il sentoit un sergent qui le mordoit dans ses draps. Car en vérité il me sembloit que j'entendois tousjours une voix qui bourdonnoit à mes oreilles : « Gros pourceau que tu es « de dormir de la sorte ; est-ce ainsi que tu prétens payer « ton escot à Mr de Pinchesne qui te fait peut-estre l'hon- « neur d'espérer que tu luy envoyeras demain quelque « galanterie ? » Il me sembloit aussi que je respondois

que je ne me sentois point en estat de rien faire, et qu'il estoit bien vray que j'avois composé quelques vers autrefois en suitte d'un pareil festin mais que cela ne tiroit pas à conséquence pour tous les autres, que ce seroit une grande cruauté de m'obliger à faire des vers toutes les fois que Mr de Pinchesne me donneroit à disner, qu'il vaudroit autant pour moy n'y estre point convié ou du moins que j'aymerois mieux donner deux pistoles à Loret pour en faire un article dans sa Gazette en vers. Celuy qui me parloit, et que j'avois peine à connoistre, ne se rendoit point à mes raisons et me disoit qu'au contraire c'estoit en cette occasion qu'il falloit faire un nouvel effort, que c'estoit le moyen d'acquérir véritablement la réputation de bel Esprit dont j'estois desjà bien pourveu en tiltre d'office et dont j'avois fait le serment entre les mains de M. de Gombaut il y a plus de huit ans, qu'à moins de cela il falloit renoncer à cette qualité et que je n'estois qu'un Grimelin à comparaison de cet Hippias qui se vantoit de pouvoir parler plusieurs fois sur un mesme suject sans jamais dire la mesme chose. Je respondis à cette objection, on me respondit aussi encore ; enfin bien attaqué, bien deffendu, il fallut demeurer d'accord que je n'avois pas raison de m'excuser et que si j'avois besoin d'ayde, il falloit avoir recours à Apollon :

Qui laisse, à portes ouvertes,
Indifféremment cueillir
Les belles feuilles tousjours vertes,
Qui gardent les noms de vieillir.

Si bien que je me résolus de le prier de m'assister en ce besoin. Et comme il estoit heure que ce puissant Dieu des Poëtes qui l'est aussi de la Lumière (à peu près comme le Roy de France est aussi Roy de Navarre) estoit alors couché mollement dans le sein de Thétis, où reglément (*sic*) il se repose tous les jours, je demeuray fort embarrassé de sçavoir où je l'irois trouver pour luy adresser ma prière, et j'estois assez d'avis d'attendre son retour. Mais mon discoureur, que je connus à la fin estre un Génie fort actif, me dit que je cherchois un prétexte à ma négligence, et me proposa sur l'heure mesme une commodité admirable. Le Dieu de vostre Seine a, dit-il, une affaire pressée pour laquelle il va trouver le mesme Apollon, je veux vous mettre avec luy et je vous responds que vous serés revenu avant que la nuit soit passée. Aussi bien, adjousta-t-il, quand Apollon sera remonté sur vostre horison, il aura tant d'autres choses à faire qu'il seroit à craindre pour vous qu'il n'eut pas le loisir de vous entendre. Il me prit un frisson depuis les pieds jusqu'à la teste lors qu'il me fit cette ouverture, et je dis franchement à ce Génie qu'il se mocquoit de moy de me proposer un voyage par eau au milieu de l'hyver, et qu'il faudroit avoir perdu le sens pour se mettre sur la rivière en une saison où l'on ne trouvoit pas qu'il fut seur d'y laisser le bois, ni le charbon. Je ne sçay si je ne luy dis point encore que ces avis-là ne pouvoient venir que d'un mauvais Génie qui avoit envie de me noyer et de me faire mourir Martyr au milieu des glaçons. Quoy que c'en soit mon obstination luy déplut et il me répliqua comme en

colère que ma lâcheté venoit de mon ignorance, qu'avec les Dieux et les Demi-dieux comme luy il n'y avoit rien à craindre, qu'en leur compagnie les hommes ne sentoient ni le chaud ni le froid, qui sont des altérations de l'air ordinaire dont le deffaut est corrigé par la présence actuelle des personnes divines ; qu'avec elles, on pouvoit descendre facilement jusqu'au centre de la terre et visiter les profonds abismes de la mer. Que, sans cela, Pelée n'auroit pu faire le mariage de Thétis, car autrement qu'il auroit fait beau voir une femme qui n'eût osé mener son mary sur son bien, et véritablement Pelée n'eût pu avec elle visiter son Empire qui est au fond des eaux. Qu'ainsi Hercule et Enée avoient bien pénétré l'espaisse masse de la terre pour faire le voyage des Enfers où jusqu'alors nul homme n'avoit encore esté. Et qu'enfin pour peu que je me voulusse fier en luy, je verrois dès le premier pas qu'il ne vouloit point me tromper, ni me perdre. Ces raisons achevèrent de me convaincre et je le remerciay mesme de ce qu'il me vouloit faire faire un de ces *Voyages héroïques* qui ne s'accomplissoient que par une assistance particulière des Dieux. Si tost que j'eus donné mon consentement, je me trouvay sur le bord du Mail, d'où la Seine me parut plus belle mille fois qu'elle n'est au plus beau jour de l'esté. Les glaçons dont je l'avois veüe couverte le jour précédent me sembloient des chars de cristal sur lesquels estoient plusieurs Nayades qui folâtroient ensemble. Je n'y sentois point le froid dont on est incommodé ordinairement en cette saison. Il ne me parut plus aussi qu'il fit nuit, tant il sortoit de lumière des yeux des

Nymphes et du cristal qui les portoit. J'estois dans un estonnement qui m'avoit osté la parole quand mon conducteur me dit d'un ton agréable : ne vous estonnés point de tout ce que vous voyés, c'est là le temps où ces Divinitez se promènent, et quand les hommes se sont retirez, elles commencent à paroistre ; leur nature subtile n'ayant aucun rapport avec la grossièreté des Mortels, il fault que leurs heures soient différentes, et ne demandez point pourquoy vous n'avés jamais veu ce qui vous paroit maintenant, bien que vous vous soyez peut-estre approché du fleuve à pareilles heures. Les Dieux ne se laissent voir que quand il leur plaît et la magnificence qu'ils estalent maintenant à vos yeux, vous seroit encore invisible, si les Dieux mesmes en ma considération ne vous avoient donné la force d'en supporter l'éclat. Mais sans perdre plus de temps, adjousta-t-il, choisissés sur lequel de ces chars vous voulés que nous montions, car il n'y en a pas un qui ne puisse nous conduire au lieu où réside le Dieu du fleuve. Je me sentois dans une humeur de tout entreprendre et je croy véritablement que les Dieux m'avoient augmenté le courage aussi bien qu'espuré la veuë. Je me mis donc sur un de ces chars qui s'approcha du bord au signe que fit mon conducteur, et je me plaçay aux pieds d'une Nayade de fort gaye humeur et qui ne s'effraya non plus de me voir que si elle n'eut jamais fait autre chose. Nostre vaisseau brillant n'eut pas flotté fort longtemps que tout d'un coup l'eau se fendit sous luy, et il s'abisma au plus profond de la rivière avec toute sa charge. D'abbord il n'en faut point mentir, la crainte me reprit

quand je me sentis enfoncer, mais en moins de rien mes sens se r'asseurèrent, et quoy que j'eusse peut-estre dix piques d'eau sur la teste, je ne m'en trouvay point incommodé. Je n'en respirois pas moins à mon ayse et trouvois mesme un air d'une fort douce odeur sur toute la route que nous tenions ; après avoir coulé à val durant quelque temps, nous descouvrismes le Palais du Dieu de la Seine dont il m'est impossible de vous descrire la beauté. Jamais je n'ay veu tant de cristal, tant de belles coquilles, tant de perles, tant d'ambre gris, et autres matières précieuses dont les Dieux aquatiques embellissent leurs demeures. Et, de plus, je n'eus pas le loysir nécessaire pour considérer ce superbe bastiment, car le Dieu estoit tout prest de partir quand nous arrivasmes. Son char estoit attelé de deux grands brochets d'une grosseur et d'une force extraordinaire, leur frein estoit d'une branche de corail blanc, aux extrémités de chacune desquelles sortoient deux autres petites branches en rond qui faisoient une espèce de bossette ; les resnes que tenoit un petit Triton estoient d'un tissu de jonc merveilleux, bien travaillé, dans lequel on avoit passé de gros grains d'un autre corail, de la plus vive couleur de feu qu'on puisse voir, parmi lesquels il y avoit aussi des grains d'ambre entremeslez. Mon Génie expliqua au Dieu l'occasion de ma venuë et après luy avoir parlé assez avantageusement de moy, comme je le pus conjecturer à leurs gestes, il se retira et me laissa. Le Dieu de la Seine me fit signe de prendre place dans son propre char où je m'assis sur des coussins de mousse plus fine incomparablement que le

duvet et la ouate. Les brochets s'eslancèrent brusquement dès qu'on leur eut lâché la bride, et nous tirèrent avec une rapidité inconcevable jusqu'au Havre où il y avoit un relais de six chevaux marins que Neptune avoit envoyé au devant de son bon Amy le Dieu de la Seine qui se deffit en ce lieu-là de toute sa suitte composée des Divinitez de quantité d'autres rivières comme de la Marne, de l'Oyse et autres. Il n'y avoit pas mesmes jusqu'à la rivière des Gobelins qui s'estoit fait remarquer par des couvertures de très fine escarlatte qu'elle avoit fait mettre aux poissons de son attelage. Je me trouvay donc seul avec le Dieu de la Seine qui eut la bonté de s'entretenir familièrement avecqu'moy du sujet de mon voyage et me dit en suitte qu'il alloit aussi trouver Apollon pour se plaindre d'une tromperie qu'il lui avoit faitte. Car après avoir laissé glacer la surface de la Seine qui estoit couverte d'un nombre infini de batteaux chargez de vin, il avoit mal à propos laissé tomber dessus quelqu'un de ses rayons ardens qui, ayant fendu la glace avec trop de violence, avoient aussi fait fendre les batteaux et causé la perte de beaucoup de vin, ce que le Dieu de la Seine prenoit comme une injure ne pouvant souffrir qu'il arrivât du mal à ceux qui se mettoient sous sa sauvegarde. Et comme il estoit à craindre, disoit-il, qu'il n'arrivât encore un pareil désordre dès le lendemain mesme parce qu'il avoit fort gelé les deux dernières nuits, il s'estoit hasté de le venir trouver pour prévenir toutes sortes d'accidens. Au reste que pour réparation du tort arrivé, il vouloit qu'il donnât sa foy de Divinité, que l'année suivante il

dédommageroit les marchands en jettant les plus favorables de ses regards sur leurs vignes, estant résolu mesme pour obtenir plustost sa demande de faire joindre Bacchus avecques luy comme ayant un intérest commun. Car il m'apprit ensuite que c'estoit une erreur de s'imaginer que les Divinitez des eaux soient ennemies de Bacchus, avec qui, au contraire, elles ont une alliance si estroitte et si douce que Bacchus mesme n'en sauroit souffrir d'autre. Durant cet entretien, nous arrivasmes au Palais de Thétis, où nous trouvasmes Apollon qui se promenoit dans les jardins sous une allée de coraux plus grands que les plus hauts de nos chesnes et longue à perte de veuë. Il n'avoit point ce grand cercle de rayons qui luy couronne la teste quand il vient donner le jour au Monde, il n'estoit point non plus sur son char lumineux et je me souviens bien que nous l'avions veu en passant dans la basse-cour où quelques valets de l'Aurore nettoyoient les rouës qui avoient amassé force bouës dans les ornières d'Aquarius. De si loin que nous apperçeumes le Dieu, le Fleuve avec qui j'estois venu fit une profonde révérence et il me sembloit qu'il se couloit plustost vers luy qu'il ne marchoit. Je demeuray fort esloigné par respect, les deux genouils sur le sable, et comme la compagnie s'approchoit et que je me vis à la portée de la voix, je pris la hardiesse de luy faire ma prière en ces termes :

Sacré Père du jour, sacré Père des vers,
Dont le feu tout-puissant échauffe l'Univers,
Sainte Divinité qu'on adore à Patare,

Pour qui fume l'encens, dans Délos, et dans Clare,
Toy qui dans Ténédos règnes absolument
Excite en mon esprit un noble mouvement,
Et par un vers coulant d'une facile veine
Donnes-moy de chanter le festin de Pinchesne.

Toutes les Divinitez qui estoient là se mirent à rire de ma prière et Apollon mesme en sousrit fort doucement, ce qui me donna bonne espérance du succès de mon voyage, mais comme il estoit embarrassé de plusieurs affaires et que Vulcan le menaçoit de ne luy point donner de repos qu'il n'eût arresté quelques parties qu'il venoit luy présenter pour avoir ferré les chevaux, pour avoir mis un essieu nouveau à son char, et quelques bandes de diamant à ses rouës dont il n'avoit point esté payé, cela fut cause qu'il ne me dit rien, mais il me fit signe en passant d'attendre, ce que je reçeus comme une marque évidente de son soin. Peu de temps après il m'envoya sa response par l'Heure qui estoit de service auprès de luy, car il y a vingt-quatre de ces Nymphes qui le servent l'une après l'autre, et le temps que chacune de ces Heures demeure avecques luy s'appelle aussi une heure. Jamais personne ne les a veuës toutes ensemble ni mesme plus d'une à la fois, et quoy que sœurs, quoy que de bonne intelligence, elles ne sçauroient pourtant aller de compagnie. Celle qui vint m'apporter la responce d'Apollon estoit une brunette fort agréable, sa robbe estoit de velours tanné, semé de paillettes d'or dont l'éclat estoit merveilleusement rehaussé par l'obscurité de l'estoffe où elles

estoient attachées; elle avoit la gorge nuë, et au-dessous elle portoit une grande enseigne de piéreries d'un ouvrage merveilleux. Le fond estoit de gros saphirs bleus, et si bien joints les uns aux autres qu'on auroit creu que le tout n'auroit esté que d'une pièce; deux rangées de topases d'Inde, brillantes comme des estoiles passées en sautoir, estoient appliquées sur ce fond de saphirs, et deux autres rangées de mesmes topases, posées en pal du costé gauche, rendoient encore une lumière admirable. La Nymphe estoit suivie de quantité d'Amours, grands et petits, mais qui sembloient un peu fatigués, et qui ne battoient que d'une aisle. Elle me dit d'abbord que le Dieu avoit escouté ma prière favorablement, mais comme il n'avoit point le loysir de me donner une audience particulière, il me commandoit d'aller vers les Muses, et de m'adresser à Thalie qui ayant naturellement toutes les gaytez ne manqueroit pas de m'ayder en cette occasion, qu'elle-mesme (disoit la belle Nymphe) elle parleroit volontiers en ma faveur aux Sœurs d'Apollon, et qu'elle me conduiroit au lieu où elles estoient alors, parce qu'elles n'avoient pas de séjour bien asseuré depuis qu'on les avoit chassées de l'Hélicon. Je m'abaissay très profondément devant cette belle et lui protestay que j'estois prest de suivre ses ordres. Il fault (me dit-elle) que vous m'attendiez ici encore quelques momens jusqu'à ce que ma Sœur ait pris ma place, car je ne puis m'éloigner auparavant. Mais pour ne vous point ennuyer, adjousta-t-elle, je vous laisse un de mes Amours suivans, et en disant cela, elle fit signe à un de la troupe qui me sembloit fort aymable sinon qu'il avoit le deffaut de tous ses compai-

gnons qui sembloient de francs las d'aller. C'est pourquoy dès qu'elle fut partie il se coucha tout de son long, et me fit asseoir auprès de luy. Je ne puis m'empêcher de luy demander quelle estoit la Nymphe qui venoit de me quitter, quelles estoient ses sœurs, si toutes avoient des Amours pour les accompagner comme elle, d'où provenoit cette lassitude qui paroissoit en luy, enfin mille autres questions que ma curiosité me fournit à l'instant. La Nymphe, me dit-il, dont vous me demandez les particularitez est l'Heure qui accompagne Apollon depuis ce que vous appellez minuit jusqu'à une heure. Cette grande enseigne de piéreries qu'elle a devant elle porte la marque de ce temps-là, suivant le nom que les hommes luy donnent qui l'appellent douze heures, et quelquefois minuit parce que c'est le milieu de la nuit. C'est ce temps-là mesme qui est cause qu'elle est un peu brune, l'Heure qui la suit, celle qui la précède, et quelques autres encore voysines et esgalement distantes d'elle, sont brunes de poil et de visage comme celle-cy. Au contraire, les Heures qui accompagnent Apollon environ le temps de vostre midy, sont toutes blondes et blanches, il y en a aussi quelques-unes entre ces deux extrémitez qui tiennent du teint des unes et des autres, et qui en esté sont blondes et en hyver sont brunes, ce changement se fait en elles peu à peu et ce sont des filles fort inconstantes. Je ne sçay pas ce que vous pensés de cette vicissitude, mais je vous responds qu'Apollon ne fait rien qui luy plaise tant, ni qui profite plus à vostre Monde. Nous accompagnons ordinairement celle que vous venés de voir, et elle n'est pas

seule qui ait des Amours à sa suitte. Les deux qui entrent en service devant elle en ont pareillement, celles aussi qui servent auprès d'Apollon durant le matin sont encore accompagnées d'Amours, mais ceux-là sont beaucoup plus forts et vigoureux que nous ne sommes pas parce qu'ils se reposent toute la nuit, et que leur travail commence en un temps qui ne les sçauroit incommoder. Quant à nous, on ne peut pas nier que nous ne soyons un peu lâches, et cela vient de ce que nous nous occupons toute la journée, soit pour affaires sérieuses, soit pour affaires de plaisir, et ne nous approchons de nostre Nymphe qu'en un temps où nous aurions plus besoin de repos que d'autre chose, au lieu que nos camarades du matin n'ont garde qu'ils ne soient robustes en se dorlottant comme ils font, et il n'y a pas de merveille que s'esveillant après un long repos, ils fassent gambades et ne demandent pas mieux qu'à rire. Cependant tant eux que nous, nous sommes tous Amours conjugaux car les Amours de coquetterie dont il y a grand nombre s'attachent indifféremment à toutes les Heures, ne se souçiant pas de laquelle pourveü qu'ils se glissent sans être vëus car ils se cachent fort soigneusement. Mais il faut l'avouër à nostre honte, ils sont incomparablement plus jolis, et plus mignons que nous ne sommes nous autres qui marchons tambour battant et trompette sonnante. Comme nous achevions ce discours la gentille Nymphe nous vint rejoindre et me prenant la main me fit marcher par une route où sans avoir la peine de remuër les jambes, je me sentois porté aussi viste que le vent. Nous arrivasmes ainsy au séjour des Muses, et nous

allasmes droit à l'appartement de Thalie, mais nous ne l'y trouvasmes pas, car il estoit jour d'Académie, et les Muses estoient assemblées alors pour se rendre compte de leurs occupations de toute la sepmaine. Nous allasmes au lieu de leur rendés-vous et ma Nymphe ayant fait appeler Thalie, elle vint à nous en sautant et avec un air si enjoüé que je fus ravi de voir son visage, elle escouta paysiblement ce que luy dit la Nymphe, et ce que j'adjoustay encore du mien après que l'autre eut cessé de parler. Elle me tesmoigna en suitte par sa responce qu'elle n'estoit point faschée de me voir, et qu'au reste elle avoit desjà esté informée du festin de Pinchesne par un de leurs démons domestiques qui sont douëz d'une agilité merveilleuse et qui courent incessamment par toute la Terre pour apporter aux Muses les nouvelles de tout ce qui s'y faict. Vous jugerez bien sans doute que c'est pour cela qu'on les appelle

Sçavantes filles de Mémoire

parce que véritablement elles sçavent tout, et gardent la mémoire de toutes sortes d'événemens. Si bien que les poètes ne manquent jamais de les invoquer quand ils veulent parler des choses obscures, et que l'oubly a effacées du souvenir des hommes. Mais je remarquay aussi que les courriers qui sont chargez de nouvelles ne s'adressent pas indifféremment à toutes les Muses; quand ils ont appris quelque chose qui regarde les Princes, les Roys comme le renversement de quelque Empire, la mort de quelque Tyran, une grande sédition dans une République,

ils vont droit à Calliope ou à Erato qui de tout temps font un recueil de nouvelles de ce genre-là; s'ils découvrent quelque chose qui touche les Sciences sublimes ou les Sacrifices des Dieux, ils en avertissent Uranie ou Melpomène. Tout ce qui regarde le divertissement comme les collations, les sérénades, les comédies, le bal, les chansonnettes

Et quelquefois les Amourettes

tout cela est particulièrement du ressort de la gaye Thalie et c'est ce qui estoit cause qu'elle n'ignoroit pas ce qui s'estoit passé entre nous ayant esté presque avertie au temps mesme de tout ce qui se faisoit. Cela fut cause aussi qu'elle me reçeut favorablement, et après m'avoir raillé de l'estat où j'estois quand j'arrivay chez moy, elle m'asseura qu'il y avoit fort longtemps qu'elle n'avoit ouÿ parler d'un festin si poli et si galant que le vostre, et me dit mesme qu'elle vouloit en tirer occasion de resjouir toutes ses Sœurs. Après cela, elle pria la Nymphe qui m'avoit mené d'entrer dans leur salle, ce qu'elle fit, et les Amours qui la suivoient ordinairement demeurèrent à la porte, hors celuy qui m'avoit entretenu au commencement, car il me pria avec tant d'instance de demander à la Nymphe et à la Muse qu'elles luy permirent d'entrer, que je me hazarday de le faire. La Nymphe eut peur que les autres Muses ne le trouvassent pas bon, à cause que c'estoit un grand garçon tout nud, mais Thalie ne fit que rire de son scrupule, et lui donnant de son patin dans les fesses, elle luy fit passer la porte plus viste qu'il ne vouloit. J'entray

le dernier et vous pouvés bien croire que de ma vie je ne verray ni tant de beauté ni tant d'esprit. J'admiray la disposition du lieu où chacune de ses doctes filles avoit sa place si adroittement pratiquée, qu'elle y pouvoit sans incommoder les autres faire ses occupations ordinaires : Uranie avoit un certain espace pour ses globes merveilleux par lesquels elle représentoit tous les mouvemens des corps célestes ; Terpsichore avoit aussi une place pour arranger ses hauts-bois et tous les autres instrumens de Musique, dont elle avoit une quantité innombrable quoy que tous les jours elle en inventât de nouveaux ; Polymnie avoit une grande table pour composer en musique ; Thalie avoit presque la moitié de la salle pour elle seule, et cette partie estoit séparée du reste par un grand rideau de velours vert en broderie d'or et de perles qui descendoit depuis le hault du plafond jusque sur l'estrade et derrière lequel estoit un Théâtre ; les autres avoient ainsi chacune leur quartier pour se communiquer réciproquement leurs ouvrages en de certains jours, toutes paroissoient fort gayes hormis Calliope qui sembloit un peu triste à cause du mauvais succès de quelques poèmes épiques dont on l'accusoit d'avoir donné le dessein, mais elle faisoit ses grands sermens qu'elle n'y avoit jamais travaillé, et que ce qui la rendoit chagrine, c'estoit qu'on avoit si mauvaise opinion d'elle. Quand je fus entré, Thalie me fit dire encore en présence de toute la compagnie le sujet de ma venüe, et après en avoir ri la première, elle dit en se retournant vers les autres Muses, je veux vous donner aujourd'huy un plat de mon mestier avant que

nous nous séparions, et en mesme temps elle se retira pour dire un mot à une troupe de comédiens qui ne l'abandonnent jamais, et qui sont prêts en un moment à jouër toutes sortes de comédies. Je suis obligé de vous dire en passant qu'il n'y a point de comparaison entre nos pauvres comédiens et ces comédiens immortels qui, je vous le jure, s'ils ne sont dieux il ne s'en faut guères. Ils représentent les choses avec tant d'adresse qu'elles paroissent les choses mesmes, et quand ils jouent Amphitrion et Alcmène, ce sont les visages mesmes d'Alcmène et d'Amphitrion qui paroissent, on entend les mesmes paroles qu'ils ont dittes, on voit les mesmes habits qu'ils ont portez; au lieu que nos comédiens du Marais, ou de l'Hostel de Bourgogne, ne mettent que de méchans masques mal bastis ou s'ils n'en mettent point du tout, c'est tousjours le mesme visage qui tantost est Ajax, tantost Ulisse qui, en un mesme acte, fait quelquefois le Roy et le Messager, c'est tousjours le mesme ton de voix et la mesme figure. En moins de temps qu'il n'y a que je vous en parle, Thalie r'entra dans la salle, et ayant fait donner des sièges à tout le monde, elle commanda de lever le rideau, et fit voir sur son théâtre l'assemblée mesme où je m'estois trouvé le jour précédent. Les personnages qui parurent sur cette scène imitoient si bien le visage et les gestes de ceux qu'ils représentoient que je croyois effectivement voir les personnes que j'avois quittées peu de temps auparavant; et je l'aurois creu tout à fait si je ne me fusse veu moy-mesme parmi les autres, ce qui me faisoit douter si j'estois véritablement à la place où je me sentois. La parole, le

ton de la voix, tout estoit si bien imité que mes oreilles n'estoient pas moins trompées que mes yeux, et c'estoit une merveille comment tout cela s'estoit fait en un instant. D'abbord donc on vit paroistre dans l'enfonceure du théâtre une chambre fort propre tenduë d'une tapisserie de haute lisse à paysages toute neufve, grand feu dans la cheminée, au milieu estoit une table couverte d'une fine nappe de lin ouvré, blanche comme neige, huit couvers sur la table, à un des bouts un grand potage du fond duquel s'eslevoient deux gélinottes du Mans avec deux jarrets de veau à l'ombre d'une petite forest de cardes et d'asperges qui sembloient prendre racine au milieu des crestes de coq et des béatilles dont les bords estoient tout couvers. A l'autre bout un autre potage en ragoust tout vert de pistaches, et que l'on appelle je ne sçay pourquoi un Potage à la Reine. Ces deux grands plats estoient accompagnez de deux assiettes creuses, sur l'une desquelles estoit une troisiesme gélinotte à la daube et sur l'autre une douzaine de boudins blancs grillez, de fort bonne grâce. Outre cela, on voyoit sur la salière une assiette qui portoit un autre ragoust que je m'imaginois estre une esclanche, à la marinade. Autour de cette table délicieuse, on vit placer promptement huit personnes, entre lesquelles je me vis moy-mesme. J'y vis aussi une Claudine, mais aussi belle et aussi brillante que l'autre l'est en vérité, ce qui me surprit extrêmement, et comme je ne croiois pas que l'on pût imiter une beauté si parfaitte ; je pensay que ce ne seroit pas là le moindre miracle de cette représentation. Je pris garde qu'en la voyant parestre

une certaine Muse que je ne veux pas nommer, et qui n'est pas bien deffaitte encore de toute sorte de coquetterie, ne put s'empêcher de dire que sans doute on flattoit cette Claudine et qu'elle ne la croyoit pas si belle qu'elle paroissoit là. Mais Thalie soustint fièrement la fidélité du spectacle, et dit en suitte, en raillant sa Sœur, qu'une fille de Jupiter ne devoit pas estre jalouse de la beauté d'une mortelle qui sans doute estoit beaucoup moindre que la sienne, ce qui obligea l'autre de se taire, mais elle ne put s'empêcher de consulter son miroir, ayant pris garde auparavant si on ne la regardoit point, et après s'estre veuë et comparée avec l'autre, elle laissa tomber le miroir en rougissant. Auprès de Claudine à gauche, je vis placer Rosteau, puis Pinchesne, puis le frère de Pinchesne, puis l'heureux Colletet, puis Linières, puis moy-mesme, et La Mesnardière enfin qui estoit à la droitte de Claudine. C'estoit un plaisir de voir sur ce théâtre voler les bras de ces nobles convives, tantost sur un plat, tantost sur l'autre, tantost dauber sur la souppe, tantost fondre sur la daube, si bien qu'en peu de temps les plats parurent se vuider. La première voix que j'entendis fut la mienne mesme qui célébra la santé de la belle Claudine et la porta à toute la troupe, elle fut reçeuë avec une acclamation si joyeuse qu'il se fit comme un petit concert de la moitié d'un demy quart-d'heure. Chacun la beut avec passion, et je prenois garde qu'il n'y avoit personne qui en beuvant pût si bien tenir les yeux fichez sur son verre que la belle ne les rencontrât plus d'une fois, avec les siens. On beut en suitte au brave Pinchesne qui estoit l'autheur de cette

agréable rencontre et quand ces deux santez qui estoient d'obligation furent beuës, on entendit de tous costez les différentes brindes de ceux qui les adressoient à leurs Amis : A la santé de M. de La Mesnardière, à la santé de M. Colletet, à la santé de M. Rosteau, etc., et cela alloit si brusquement que quatre grands laquais avoient bien de la peine à fournir à tant de demandeurs. Quand cette première fureur fut un peu appaisée, il me sembloit que je les entendois discourir de quantité de belles choses dont je ne puis pas bien me souvenir. On parla fort des Impromptus, on en fit mesme, et cela donna quelque rougeur au visage de tel qui eut peine à fournir cette carrière. En suitte il paroissoit que je prenois un papier des mains de Monsieur de Pinchesne contenant une fort jolie balade qu'il avoit faitte sur le suject de cette assemblée, ce qui ne surprit aucunement les Muses qui sont accoustumées de voir de ses ouvrages et qui sçavent fort bien qu'il ne donne jamais à disner qu'il ne régale aussi ses Amis de quelque galanterie de son esprit. Tandis que je m'entendois lire moy-mesme cette pièce que j'avois véritablement leuë à vostre festin, je ne m'apperçeus pas que la table avoit changé de face et, au lieu de potages, je descouvris encore trois grosses gélinottes du Mans sortant de la broche et environnées de tous costez de quatre ou cinq douzaines d'ortolans, ce qui faisoit penser d'abbord que c'estoient les mères et les poussins. D'autre costé, estoit un petit aigneau le plus dodu qu'on ait jamais veu et qui gisoit doucement sur un lit de cresson plus vert qu'émeraudes. Deux salades de différentes sortes,

l'une d'olives parfumées, l'autre de persil de Macédoine faisoient la liaison de ces deux grands plats, et entre les deux salades on voyoit parestre une pyramide de cailles, de grives et de bécassines. Il n'y avoit point de place pour mettre un grand bassin d'oranges et on fut contraint de les faire rouler sur la table de tous costez dans les intervalles des plats. Je n'avois point eu de pitié de despecer tant de viandes lors que je me trouvay véritablement à ce magnifique festin, mais quand je les vis si bien arrangez sur cette scène, il me déplaisoit de les voir mettre en pièces par ces Messieurs qui s'en donnoient à travers les dents, et alors les santez de recommencer aussi promptement que la première fois, et parmi celles-là j'entendis quelqu'un qui beuvoit tout haut la santé de Monsieur Costar de qui venoient ces excellentes gélinottes. Je ne vous puis bien dire en vérité de qui estoit cette voix-là, car outre qu'on ne se souvient pas bien de tout, c'est que je sçay que personne ne voudroit cedder à une autre l'honneur de l'avoir commencée. Les Muses se resjouirent d'entendre un nom qui sonne si bien à leurs oreilles, et plus encore quand elles virent que La Mesnardière beut cette mesme santé avec de grands tesmoignages d'amitié, parce qu'elles craignoient qu'il n'y eut entre eux quelque petite animosité dont les beaux Esprits ne sont pas exempts non plus que les autres hommes. Cette marque d'une parfaite réconciliation donna de la joye à toute la compagnie, et il sembloit que le visage de M. Rosteau en paroissoit plus gay et plus encore celuy de M. de Pinchesne, qui estant un Esprit sans fiel voudroit

que personne n'en eût. Il commencea à parler plus librement des gélinottes, et de celuy qui les avoit envoyées. A propos de quoy son frère présenta aussi à la compagnie des vers qu'il avoit faits sur ce suject, mais vers si élégans et si pleins d'esprit que La Mesnardière les serra dans sa poche pour en divertir le Roy dès le soir mesme, protestant qu'il seroit bien ayse d'avoir de quoy exercer sa fonction de lecteur avec d'aussi agréables ouvrages que celuy-là. J'entendis lire aussi les beaux couplets que M. de Pinchesne avoit faits pour moy auparavant et Claudine mesme nous fit l'honneur à tous deux d'en mettre quelques-uns en chant. Sa voix divine tint les Déesses en attention durant quelque temps, et ce fut là que la Muse qui donnoit le spectacle fit obmettre adroittement une partie des plus agréables chansons de Claudine pour ne point donner de jalousie à la pluspart de ses Sœurs qui sont furieusement chatouilleuses sur cette matière. Mais, en récompense, elle faisoit si bien éclatter la voix du brave Colletet qu'on n'entendoit autre chose. Tantost il disoit une chanson à boire, tantost un air de cour, tantost il se levoit, tantost il gambadoit, enfin c'estoit un plaisir que de le voir. Linières chantoit aussi fort agréablement, mais il luy échappoit quelquesfois des pensées qui faisoient rougir les Muses, quoy qu'elles les ayent souffertes assez souvent aux poètes grecs et italiens. La Mesnardière mesme chantoit comme les autres, et fit un impromptu sur Claudine dont j'avois pris une copie, mais la belle Nymphe qui ne m'avoit point quitté me l'excroqua et ne le voulut jamais rendre. L'attention qu'on avoit aux chansons fut

interrompuë par l'entrée de nouveaux Acteurs. C'estoient quatre grands garçons bien faits, portant de grands bassins de confitures sèches et liquides, des massepains, des macarons, des beignets, du petit mestier, des fruits admirables, ce qui fut rangé sur la table avec autant d'ordre que s'ils eussent fait un cours sous feu Mons. l'Archevêq.... qui avoit escrit un art ou une tactique pour apprendre à servir sur table et avoit inventé de certaines évolutions de plats qui ne ceddoient en rien à celles d'Elien, mais qui se pouvoient pratiquer en des occasions un peu moins périlleuses. Les verres furent rincez au mesme instant, et au lieu d'un vin pétillant et vermeil dont on les avoit emplis jusqu'à lors, il me sembloit que j'y voyois verser jusqu'à moitié d'une certaine autre liqueur plus douce, de couleur ambrée, et dont le seul aspect resveilla l'attention de toute la compagnie. Claudine en prit la première et avec une grâce non pareille en savoura les premiers traits, et tous les autres suivirent son exemple et beurent une partie de ce qui leur estoit versé, puis elle ayant mis son verre sur la table, on voyoit que je le prenois et que de ce qu'elle avoit laissé dedans, j'en versois une goutte dans les verres de tous ceux de la compagnie qui jurèrent tous que le vin d'Espagne en estoit devenu incomparablement meilleur, et que l'attouchement des lèvres de cette divine personne luy avoit communiqué une odeur embausmée qu'il n'avoit point auparavant. Cet applaudissement que toute la compagnie donna à mon action me fit éviter la peine que j'avois méritée, et obligea Claudine de me pardonner cet empor-

tement, car bien qu'elle soit bonne autant qu'on peut l'estre, elle ne laisse pas d'avoir de la sévérité quand il fault, et sçait bien punir la folie de ceux qui présumeroient abuser de sa bonté. Les confitures furent mangées en suitte, et les Muses rirent bien de l'action que fit mon petit drôle d'Amour, car voyant une table garnie de tant de friandises, il prit son vol fort gentiment pour emporter quelque boette de confitures, mais il fut bien trompé de ne trouver pas ce qu'il pensoit, et de voir que ces viandes qui paroissoient aux yeux n'estoient pas telles en vérité. L'entretien continuant tousjours, et le vin commenceant à eschauffer les plus modestes, on se lève, on danse, et tout cela fut encore admirablement bien représenté par les comédiens. Ils n'oublièrent pas mesme de faire voir une certaine figure cacochime, d'un petit homme qui, pour l'expiation de ses péchez, s'estoit venu fourrer en ce moment-là parmi cette gaillarde compagnie. Chacun demandoit tout haut d'où diable il estoit venu, l'un disoit qui luy a ouvert la porte? l'autre disoit je ne l'ay point veu entrer; vous verrés, disoit quelqu'un, qu'il est entré par le trou du chat; non, respondoit Linières, il est descendu par la cheminée comme un Moine-Bourru à qui il ne ressemble pas mal. Le pauvre homme entendoit tout cela, et ne s'en décontenançoit pourtant pas autrement, mais pour son dernier malheur la danse ayant commencé, il se trouva malicieusement environné de tous. C'estoit une plaisante chose de voir ce petit homme debout, nuë teste, ses mains niaïsement cachées sous son chapeau, tanstot se tournant d'un costé, tantost de l'autre, ne trouvant aucun passage

libre pour s'échapper, chacun se serrant du costé qu'il se vouloit sauver, et je pense qu'en son âme, il ne maudissoit pas mal la sotte curiosité qui l'avoit fait monter dans une chambre où il y avoit une compagnie formée de gens qui avoient disné ensemble. Le comédien qui le représentoit estoit admirable à despeindre ses différentes grimaces, et les Muses en rirent de si bon cœur qu'elles n'en voulurent pas voir davantage afin de demeurer sur la bonne bouche. Comme je vis que le spectacle cessoit, je m'approchay de Thalie, et luy dis, un genouil en terre, O ma Reine! puis que vous avés pris tant de soin de représenter en ce lieu l'agréable festin de Monsieur de Pinchesne, ne m'inspirerés-vous point quelques vers pour luy, afin qu'il ne dise pas que je suis un goulu qui ne demande qu'à manger et dormir? Va, dit-elle, tu feras des vers une autre fois, et je t'asseure que Pinchesne ne t'en sçaura point mauvais gré, dis-luy seulement ce que tu as veu, et que les choses qu'il fait sont les plus doux entretiens des Divinitez du Parnasse; à ces mots tout s'esvanouit, je ne vis plus ni Thalie ni ses Sœurs, ni le Théâtre ni les Comédiens, ni la Nymphe ni l'Amour qui m'avoient tousjours accompagné. Je me sentis tomber de fort hault, comme un homme à qui on osteroit de dessous ses pieds le plancher qui le soustient. Cela me donna beaucoup de frayeur, et fut cause que je fis un grand cry, mes gens qui n'estoient point encore couchez à cause du bal qui estoit dans le voisinage m'ayant ouÿ, apportèrent de la chandelle, ce qui me fit voir que j'estois dans mon lit. J'appris d'eux qu'il n'estoit que trois heures après minuit et je vis bien

par là que j'avois esté trois heures en Paradis. J'ay bien du regret qu'un si doux enchantement ait duré si peu, et je ne sçay comment faire pour en joüir une autre fois. Quoi qu'il en soit j'avois ordre d'une Muse de vous donner avis de tout cecy, et je n'avois garde d'y manquer de crainte d'irriter les Déesses que je suis bien ayse d'avoir tousjours pour favorables.

Je suis de tout mon cœur, Monsieur, Vostre très humble etc., « Charpentier ».

Je vous envoye encore par-dessus cette belle et longue lettre les vers qui ont suivi entre nous depuis, que je puis bien appeler des *impromptus*, tant nous nous escrivions et respondions promptement l'un à l'autre. Vous le jugerés bien par leur lecture et vous excuserés par là s'ils ne sont pas plus polis et achevez, sans me respondre ce que fit autresfois Monsieur Bautru à Monsieur Le Clerc, Intendant des vivres, qui estoit un friant de bons vins et grand homme de table et de bonne chère en son temps, qu'il prétendoit n'ignorer pas, comme vous ferés peut-estre, le proverbe des clercs de Montreuil-Bellay. Ce Monsieur Le Clerc, qui avoit fait des vers, avoit mis au bas au lieu de son nom pour montrer qu'il en estoit l'autheur, ce seul mot *Impromptu*, voulant qu'on excusât par là s'ils n'estoient pas assez bien faits. Et M. Bautru qui ne les gousta pas bien fort, les lui renvoya sur-le-champ avec ce petit quatrain au-dessous :

Bautru. *Une autrefois prenez plus de délay,*
Vostre impromptu n'a point de mot pour rire,
Vous estes clerc, mais de Montreuil-Bellay,
Qui sçavent mieux beaucoup boire qu'escrire.

Pinchesne.

A MONSIEUR CHARPENTIER

A quoy donc s'amuse Apollon,
Ce bon homme de Violon,
Et sa chère Muse Thalie,
D'immortaliser un repas,
Qui certes ne le valoit pas,
Et qui mérite qu'on l'oublie,
Plustost qu'en faire si grand cas.

Trop reconnoissant Charpentier,
Qui de bien faire fais mestier,
De quoy s'avisa ton Génie,
De t'aller tant solliciter,
T'interrompre et te molester.
Quelle rage! quelle manie!
Je ne t'oseray plus traitter.

Voilà ce que je luy envoyay pour response à sa longue narration aussi tost que j'en eus fait la lecture, et il me renvoya cecy, par le mesme porteur de mon billet, qu'il fit sans beaucoup de méditation :

Charpentier.

RÉPLIQUE AUX VERS PRÉCÉDENS

De mon Esprit asseurément,
Pinchesne doute entièrement,
Et croit que je suis bien stérile,
S'il estime que je suis las
Pour avoir d'un stile facile
Fait l'histoire de son repas.

Mais sans trop parler en bravache,
Je veux bien que luy-mesme sache,
Que je m'irois précipiter
Si je me devois réputer
Si fort au-dessous de Pinchesne,
Que les choses qu'il fait sans peine
J'eusse peine à les raconter.

J'eus le loysir de méditer un peu plus longtemps que luy sur ma response, car ces vers ne m'ayant esté apportez que comme je m'allois mettre à table, je ne pus pas luy faire response tout sur-le-champ, mais y ayant resvé tant soit peu durant le repas et sans laisser de m'entretenir avec les autres, je ne fus pas si tost hors de table que je fus escrire et luy envoyer cecy :

Pinchesne.

RESPONCE A MONSIEUR CHARPENTIER

Peut-on inventer tant de choses,
De fables, de métamorphoses,
Sans peiner un peu son Esprit?

Pour moy je ne le sçaurois croire,
Mais c'est Charpentier qui le dit,
Et la chose est toute notoire.

Si dois-je beaucoup à ses soins,
Dont tant d'Illustres sont tesmoins,
Ne fut-ce enfin que de la peine
D'escrire dans son Cabinet,
Quoy qu'en stile facile et net
Un dessein de si longue haleine.

Pinchesne n'a jamais douté
De l'extrême facilité
Qu'il a pour boire, et pour escrire,
Mais aussi ne peut-il penser,
Que quand l'âme en a tant à dire
La main ne se puisse lasser.

C'est de quoy, non de ses escris,
Sans peine, aussi bien que sans prix,
Il se plaignoit à son Génie
Qui luy fit, durant ces grands froids,
Si longtemps loin de compagnie,
Exercer sa plume et ses doigts.

Il n'estoit point au logis quand je lui envoyay ces vers. Mais il ne se rendit pas encore, et le lendemain, à mon lever, j'eus encore ceux-cy :

DUPLIQUE DE MONSIEUR CHARPENTIER

Il est vray j'ay dit force choses,
Qui sentent les Métamorphoses,
Et qu'on croira d'abbord un fabuleux escrit ;
Moy-mesme je ne sçay qu'en croire,
Mais, je vous puis jurer, qu'en contant cette histoire,
J'ay voulu faire voir à tous
Que je suis moins à moy qu'à vous.

Je m'habillois encore quand on m'apporta cet escript de sa part, et il tint à peu que je ne le laissasse sans response, néanmoins je n'eus pas encore achevé de m'habiller, que j'avois achevé ces autres vers que je luy renvoyay aussi tost avec résolution de n'en plus faire, et d'en demeurer là, quelque chose qu'il y pût respondre :

Pinchesne.

RESPONSE AUX VERS PRÉCÉDENS

C'est moy Monsieur qui suis à vous
Plus que je ne suis à moy-mesme,
Vostre adresse en tout est extréme,
Mais je n'en seray point jaloux.
Je pourrois bien dans ces répliques,
Attaques, ripostes, dupliques,
En fier Pégaze de meunier,
M'empécher d'avoir le dernier.

Mais quoy que vostre Muse die,
Pour me plaire ou me quereller,
Deût la mienne en estre estourdie,
Seul je vous laisseray parler;
Car je ne veux point ressembler,
Le Docteur de la Comédie.

Monsieur Charpentier ne luy voulut point ressembler non plus que moy, car il me laissa sans réplique, dont bien nous prit à tous deux, et peut-estre à vous aussi. A Dieu.

MONSIEUR COSTAR A MONSIEUR DE PINCHESNE

Lettre XIII

Je ne sçaurois me résoudre de vous r'envoyer si tost le *Voyage héroïque* de Monsieur Charpentier vostre Amy, car je n'ay pas eu le loysir de le lire encore plus de quatre fois tout entier, tousjours avec le mesme plaisir, et que vous diray-je, mon cher Monsieur, d'une galanterie si ingénieuse ? Je l'ay trouvée digne de feu Monsieur de Voiture, et bien loin au-dessus de feu Monsieur Sarrazin. Il n'est rien de plus agréable que ces chars de cristal, ces superbes harnois de deux brochets, ces relais de chevaux marins envoyez par Neptune à son bon Amy le Dieu de la Seine, la plainte de ce mesme Dieu et la réparation qu'il

demande de l'injure qu'il a reçeuë; cette rivière des Gobelins remarquable par les couvertures de fine escarlatte qui paroissoient sur ses chevaux; ces valets de l'Aurore qui nettoyoient les rouës du char du Soleil, et qui en ostoient la bouë qu'elles avoient amassée dans les ornières d'Aquarius; ce Vulcan qui présente ses parties, et qui veut estre payé de quelques fers de cheval qu'il avoit fournis et d'un essieu tout neuf qu'il avoit mis au char du Jour; ces Heures qui sont de service tour à tour auprès d'Apollon, que l'on ne voit jamais ensemble quoy qu'elles soient sœurs et qu'elles vivent en fort bonne intelligence, dont les unes sont tousjours brunes, et les autres tousjours blondes, et dont les troisièmes sont tantost brunes et tantost blondes; ces Amours de minuit qui sont de *vrays las d'aller*, en comparaison de ceux du Matin plus frais et plus vigoureux; ces comédiens immortels, qui ont les mesmes visages, les mesmes voix, et les mesmes gestes que les personnes qu'ils représentent; cet Amour friant qui fut vilainement attrapé et qui prit la figure pour la vérité. Enfin, Monsieur, il n'est rien de mieux inventé, de mieux conduit, de mieux suivy, ni mesme de mieux exprimé avec cette belle négligence qui est le vray caractère de semblables relations fabuleuses. L'endroit où il est parlé de moy me fait tant d'honneur que je désespère d'avoir jamais le moyen de le reconnoistre. Jouissez bien, mon cher Monsieur, d'un Amy si spirituel, et dont l'ingénieuse gayté est si propre à esclaicir vostre humeur naturellement un peu brune.

Pour les *impromptus* dont vous avés bien voulu me

faire part, ils m'ont extrêmement resjouy, et d'autant plus que dans la description que j'y ay veuë de vos festins, j'ay trouvé de quoy instruire *mon faiseur de saulces*, que je n'oserois appeler mon *cuisinier* quoy que Monsieur de Saint-Amant l'ait rendu fameux et qu'il ait entrepris de le faire passer pour un second Guille.

J'espère que j'apprendray de vous ce qui se dira de mon livre et que vous ne me célerés rien de ce qui pourra me consoler ou m'instruire. En récompense je vous envoye une lettre pour Madame la Comtesse de La Suze qui vous donnera occasion de voir une belle personne et de satisfaire une de vos plus fortes inclinations. Bon soir, mon cher, je vous embrasse un million de fois, et Monsieur Girault et Monsieur Pauquet vous baisent chacun autant de fois les mains que je vous embrasse. Ils sont vos très humbles serviteurs, et moy aussi, je vous le proteste.

MONSIEUR DE PINCHESNE A MONSIEUR COSTAR

Lettre XIV

Vostre dernière voiture de gélinottes m'a bien fait de l'honneur, mais on leur en a bien fait aussy. Vous sçaurés donc, mon cher, que voyant que de vostre grâce vous m'en aviés tant envoyé que j'en avois de reste pour traitter nos Amis du Parnasse, je me suis avisé d'envoyer une seconde recharge à un de mes amis du Marais chez qui je

fais une bonne partie de l'année d'excellens repas et à qui en reconnoissance de sa bonne chère j'ay envoyé quelques fois autant de gélinottes de bois des Ardennes dont nos friants font tant de cas, quelquesfois aussi de ces pastez que vous estimez si fort. Mais je vous asseure qu'il a mis ce dernier présent au-dessus de tous les autres. Cet ancien Amy (car ce n'est pas d'aujourd'huy que nous nous connoissons) est Monsieur Du Housset, l'Intendant des finances, dont la réputation pourroit peut-estre vous estre connuë par plusieurs bonnes qualitez, et, entre autres, par celle de bien régaler tous les jours ses Amys à une fort bonne table, et fort délicatement servie, dont il fait admirablement bien l'honneur. Madame Du Housset est d'ailleurs une femme illustre qui se connoit fort bien à toutes les bonnes choses, et que vous pourriez connoistre encore de réputation pour estre des bonnes amyes de Mademoiselle de Scudéry et de Monsieur Ménage vostre bon Amy, par où vous pouvés juger si c'est une rare et précieuse personne. Je luy fais présent tous les ans de quelqu'un de vos nouveaux Livres, et nostre commun Amy Monsieur Ménage qui le sçait m'a desjà engagé pour le recueil de vos lettres qui est sur le point de parestre au jour. Mais elle n'avoit point encore gousté de vos gélinottes, et il ne luy manquoit plus que cela pour estre instruitte de tout ce que vous sçavez produire d'excellent. Elle en est à présent pleinement informée, et le mary et la femme ont fait tant d'estat de ce nouveau mets, dont leur table toute friande qu'elle est n'avoit point encore esté couverte que, pour le faire durer plus longtemps comme

on fait des gélinottes de bois, ils n'ont fait servir les vostres qu'une à une, tantost au milieu d'une douzaine de petits poulets de grain, tantost à la teste d'une compagnie de cailles, de bécassines ou de pluviers. Mais, après tout, ils ont trouvé que les gélinottes de Costar sont les reines des viandes exquises, et qu'elles passent toutes les autres en bon goust et en délicatesse. Coulon, un de nos illustres friants, qui estoit comme moy à ce repas et qui est aussi sçavant en ces matières que Saumaise l'est dans les livres, en fit ce jugement, et en effect la gélinotte de ce jour-là estoit si bonne que j'eus quelque regret, et m'estonnay que l'on n'en avoit servi qu'une, veu que la veille je leur en avois envoyé un plein boisseau. Mais bientost après je fis une autre réflection sur ce bon ménage, et eus honte de ma profusion et de la vostre, quand je songeay que je ne les servois (comme vous me les envoyez) que six à six. L'exemple de Monsieur Du Housset m'apprit à vivre, et je vous prie d'en profiter de vostre costé. J'oubliois à vous dire que Madame Du Housset durant le repas beut à vostre santé, et me la porta de fort bonne grâce, la pluspart de ceux qui estoient à la table la beurent aussi quoy qu'ils ne vous connussent que de réputation, et un seul de la compagnie s'estant trouvé assez peu du monde pour ne point connoistre vostre nom, et assés simple pour demander qui vous estiés, je vous responds qu'il fut raillé et berné comme il faut, chacun luy en donnant à garder, et qu'il fut bien ry de cette ignorance. Son nom, je vous asseure, m'estoit aussi inconnu que le vostre luy pouvoit estre. J'aurois bien pu m'en informer par curiosité, mais

je ne daignay le faire, par mespris. Ainsi ne me demandez point qui il est, car je n'en sçay rien, outre (quand je le sçaurois) qu'il n'est pas à propos de vous le dire, car vous lui voudriez trop de mal. Le pauvre homme ! il mérite pourtant bien qu'on luy pardonne, et s'il y a quelque faute à ne vous connoistre pas, je vous jure qu'il en porte assés la pénitence. Au lieu qu'à ne sçavoir qui il est, je vous responds que vous n'y perdez rien, ni moy aussy. Cependant en reconnoissance de vostre santé qui fut beuë par Madame Du Housset la première, de si bonne grâce et sans en estre sollicitée de personne, je vous condamne dans la distribution que vous ferez de vos livres de m'en donner aussy bien deux, que vous avés fait deux boisseaux de gélinottes, afin que de mesme que de ces boisseaux, il y en ait un pour moy et l'autre pour elle, car vous sçaurez que nous aymons esgalement les uns et les autres, et ne sommes pas moins friants de vos escrits que de vos poulardes du Maine. A Dieu.

MONSIEUR COSTAR A MONSIEUR DE PINCHESNE

Lettre XV

C'est un grand honneur pour mes gélinottes de s'estre trouvées au goust de Monsieur et de Madame Du Housset, je ne les croyois pas seulement dignes du bas bout d'une table si friande, et si polie et vous me mandez qu'elles ont paru dans les premiers plats, et qu'elles y ont bravé

les poulets de grain, les cannettes, et les levreaux de Janvier. Mais Monsieur, vous pouvez croire que si je suis touché de la gloire de mes pucelles que je n'ay point faittes, je le suis bien davantage encore de celle de mes ouvrages, s'il est vray, comme vous m'en asseurez, qu'ils m'ayent acquis l'estime de ces excellentes personnes. Je vous prieray de leur vouloir présenter le recueil de mes lettres après en avoir fait l'essay, c'est-à-dire après leur avoir choisi les endroits que vous jugerez qui leur pourront plaire. Je m'attends, mon cher Monsieur, que la joye que vous aurés à me rendre ce bon office entrera en quelque sorte en payement des fatigues que vous donnera la distribution de ce dernier livre, dont vous direz bien, par la longueur du Mémoire que je vous envoye de ceux à qui je prétens le donner, que j'en suis encore plus prodigue que de mes gélinottes. J'ay esté un peu estonné de ne point recevoir de vos lettres par le dernier courrier. Si nostre cher Monsieur Rosteau ne nous eut mandé luy-mesme de ses nouvelles et des vostres, j'aurois depuis quelques jours fort mal passé mon temps. Monsieur Girault et Monsieur Pauquet vous baisent les mains. A Dieu.

MONSIEUR DE PINCHESNE A MONSIEUR COSTAR

Lettre XVI

Encor ne fault-il pas (mon cher) que ce Monsieur de Linières que quelques-unes de nos Muses, un peu trop sévères et trop chagrines, défigurent si fort, vous passe

pour ce qu'il n'est pas. Il n'est pas juste qu'au préjudice de ce que vous en avés peu connoistre vous-mesme par une de ses lettres qu'il vous adresse avec beaucoup de civilité, elles vous le donnent tousjours pour un Moyne-Bourru ou pour une espèce d'antropophage qui mord les hommes à belles dents estant encore tous en vie; et sous prétexte d'exterminer tous les Tyrans du Parnasse semble les vouloir dévorer. C'est une fausse peinture de Linières que celle-là, que l'on voudroit peut-être faire passer pour véritable à vous qui, confiné dans le Maine, ne voyés que de loin et comme par lunettes d'approche ce qui se passe sur le théâtre du Monde. Ne vous le figurés donc pas, mon cher Monsieur, je vous prie, sur les traits d'un si faux et si vilain portrait, croyés-en vostre amy de Pinchesne qui n'est pas mauvais peintre comme vous sçavés et qui vous en veut donner une fidelle peinture de sa façon qui vous le représente en son naturel : vous la trouverez icy de la main de ma Muse. Cependant je vous diray en bonne prose, que c'est un homme qui a un nez au visage comme les autres, qui a quelques dents en bouche assez belles, et dont il s'escrime fort bien (à table particulièrement) dont je suis tesmoin, qui a entre les dents une langue fort fine et fort friande à l'usage esgalement des bons mots et des bons morceaux (car il nous l'a bien montré), qui n'a point aux mains de vilains ongles, sales et crochus tel qu'un Bourru les pourroit avoir, que, de ces mains-là, il ne déchire point, mais découppe fort proprement les viandes pour les servir à ses Amis, qui n'a point des habits ni des cheveux crasseux à la stoïque, mais beaux et longs à la

mode, et bien peignez, qui est fort bien mis et fort bien fait de sa personne, qui n'est point curieux de linge sale, mais du plus beau, du plus blanc et du plus fin, tant sur soy que sur sa table quand il met la nappe. Enfin qui est ce que l'on appelle poli, sinon de la dernière politesse, au moins de ce qui en approche de fort près. Voilà en trois ou quatre traits hardis, et mal formés au prix de luy, l'ébauche de son portrait, et de son repas que vous trouverés icy plus doux et plus fini de la main de ma Muse, si pour en avoir la veuë il vous plaît de tirer le rideau, c'est-à-dire tourner le feuillet à vous parler sans métaphore :

Pinchesne.

A MONSIEUR DE LINIÈRES

SUR SON GRAND REPAS

ODE BACHIQUE

Linières est un fort bon autheur
Qui n'a point chagrin de Docteur,
Il ayme le vin et les Dames :
Son esprit est tout plein d'appas,
Et le sel de ses Epigrammes
Se trouve aussi dans ses repas.

[illegible]

[illegible]

[illegible]

C'est lui qui en fit son devoir.
A son tour il nous a fait voir,
Qu'il sait des mieux couvrir la table;
Et bien fournir pour les cadeaux
(Dont le sien fut un véritable.
Les bons mots, et les bons morceaux.

Ce fut là qu'il nous a donné
Un repas si bien ordonné
Dans sa forme et dans sa matière :
Un disné si propre et si beau,
Que l'illustre La Mesnardière
N'en osa faire le tableau.

Sur ce fait l'abbé Tallemant
Comme l'autre a fait l'Allemant,
Et dit qu'il n'en estoit pas digne :
A leur deffault, je l'entreprens,
Bien que pour ce projet insigne
On ne m'ait pas mis sur les rangs.

Je ne pourrois pas si bien qu'eux,
En vers lyriques et pompeux,
Des grands Roys entonner les gestes :
Mais pour descrire les repas,
Des Pilades, et des Orestes,
Ma Muse ne leur cedde pas.

C'est là que je suis en mon fort,
Et qu'au-dessus de leur effort,
Comme il fault les brindes j'entonne :
Dire la table est mon mestier,
Et je ne le quitte à personne
Qu'au seul aymable Charpentier.

Pourquoy fault-il pour mon malheur
Qu'il ne soit d'effect Controlleur,
Comme il l'est de taille et de mine :
Mais j'y brûleray mes papiers,
Où pour régenter en cuisine
Il sera d'un de nos quartiers.

Platon ne l'esgaleroit pas
A représenter en repas
Les sept Sectateurs de Claudine :
Et dans un charmant entretien,
Sa Muse agréable et badine
A dit des merveilles du mien.

Mais à l'instant que tout fut dit
Après son fabuleux récit,
On eut un plaisir véritable :
A voir par un Maistre sçavant,
De plusieurs plats couvrir la table
En meilleur ordre que devant.

Sus donc à ce plaisant object,
Retournons à nostre suject,
Et qu'on m'appreste la Couronne :
Car au récit de ce fracas,
Je sens que ma Lyre résonne
Du charmant cliquetis des plas.

Là le Maistre des bons Enfans
Suivi de valets triomphans,
Y débuta par deux potages :
Qui fort beaux et bien mitonnez,
Y firent par leurs mitonnages
A Maistre Charle un pied de nez.

Par dessus estoient trois ragoûts
Dont quoy que j'en fusse jaloux,
Assez hault je vantay la sausse :
Après quoy, pourroit-on nier,
Que celuy qui plus mal se chausse
Ne soit tousjours le cordonnier ?

On y vit après un rosty
Tout chaud et des mieux assorty,
Tant de salades que d'oranges :
Où les faisans et les perdrix
A l'envi tiroient des louanges
De la bouche des beaux Esprits.

Mais tel qu'aux superbes cadeaux
L'entremets parut des plus beaux,
Et couronné de tant d'assiettes :
Que quant à moy je ne croy pas,
Qu'un Roy, fut-il des Massagettes,
En ait tant mis dans un repas.

Mais par un excès furieux
Le dessert fut encore mieux,
Et si comblé de confiture :
Que pour les plats en dégarnir,
Deux friants nepveux de Voiture
Y purent à peine fournir.

Là de tant de sucres servis,
Qui plus qu'eux eut les sens ravis,
Ce fut nostre commune Aurore ;
Dont la main sur les cent couleurs
Des fines conserves picore
Comme l'abeille sur les fleurs.

Son Tython charmant et divin
Comme Amy qu'il est du bon vin,
D'une main encore assez prompte
Laissa, du hault goust partisan,
Les douceurs dont elle fait compte
Pour donner sur le parmesan.

Ce fut lors qu'avec cent chansons,
Et cent brindes de cent façons,
On vuida si bien les bouteilles :
Qu'en douze Nymphes à la fois,
On vit de fontaines vermeilles
Expirer tout le vin françois.

Lors disant tousjours la chanson
Pour ne point manquer de boisson,
La troupe eut recours à l'Espagne :
Et ce fut avec ce Nectar,
Que Colletet à sa Compagne
Beut à la santé de Costar.

Elle la beut de tout son cœur,
De cette charmante liqueur,
La portant soudain à Linière :
Et Linière je vous respons,
La rebeut de bonne manière
Jusqu'à s'altérer les poulmons.

Payot Morangle.

Son frère, dans un vaze d'or
Grand comme la tasse d'Hector,
Tout d'un trait la voulut boire :
Et pour un fait si glorieux,
Il mérite qu'en cette histoire
Nous le mettions au rang des Dieux.

Le mal fut que l'amy Rosteau
Digne pilier de ce troupeau,
Y fit malgré soy banqueroutte :
Et pour s'estre démis le pié,
Ne fut point à cette déroutte
Où fut maint verre estropié.

Comme pour le Héros du Mans
Qu'il félicite tous les ans,
Il a l'âme fort complaisante :
Dieu sçait, en danger du hoquet,
S'il eut beu la santé courante
Jusques à celle de Pauquet.

A son deffaut fort galamment
Beut à luy l'abbé Tallemant,
Dans un grand pot de porcelaine :
Et par un généreux effort,
Il le vuida tout d'une haleine
Dont la troupe s'estonna fort.

La Mesnardière en fit autant,
Prit le pot, et le beut d'autant ;
Et les deux nepveux de Voiture,
Pour faire raison comme il faut
Au Royal faiseur de Lecture,
Enchérirent sur cet assaut.

Ils prirent une aiguière en main,
Et puis d'un effort plus qu'humain,
La faisant emplir de vendange :
Sans un grain d'anis de Verdun,
Par une excessive vuidange
Ils la vuidèrent en commun.

Que diray-je plus, en ce festin
On vit l'un et l'autre Martin
(La danse vient après la panse),
Faire encore mieux qu'en repas,
Ce que Martin fait à la danse,
Et fringuer tous deux les cinq pas.

Chacun alors se mit en train,
L'un l'autre on se prit par la main ;
Et d'une façon délectable
Comme l'on fit au dernier Jour,
La troupe en se levant de table
Dansea le branle tout au tour.

Ensuitte estant las de baller,
Il fallut en fin s'en aller,
Souls et replets comme des grives,
Par des chemins assés glissans,
Faisant en postures naïfves
Rire tant soit peu les passans.

Ha ! que mes sens furent ravis
Quand alors, après toy, je vis
Tes laquays porter en Trophées,
Au retour de ce grand festin,
Seize bouteilles descoiffées
Que nous avions tari de vin.

[illegible] en souvenir.
[illegible] de mieux.
[illegible] Halle
[illegible] en nous voyant.
[illegible] Bacchanale
[illegible] tournoyant.

[illegible] ne puis
[illegible] que mon Luth
[illegible] point celui d'Orphée.
Pour [illegible] dignement.
Ton [illegible] ton Trophée.
Ta pompe et ton couronnement.

Au défaut de ce Luth sacré,
Prens cette mienne Lyre en gré,
Sacrant ton nom à la Mémoire,
Et par elle en tout l'Univers.
Puisse ton mérite, et ta gloire,
Voler sur l'aisle de mes vers.

Puisse-tu, célèbre en vertu,
En grâce à faire un impromptu,
En valeur à bien tenir table,
Deût chacun en estre jaloux,
Ainsi qu'un héros véritable
Estre célébré parmi nous.

MONSIEUR COSTAR A MONSIEUR DE PINCHESNE

Lettre XVII

Vous vous souvenez peut-estre, Monsieur, de ce poëte grec dont j'ay parlé quelque part, et dont l'on disoit qu'il avoit dans la bouche douze fontaines, et dans la gorge une large et grande rivière. Je pense que je ne luy ferois point de tort de vous comparer à luy principalement quand vous estes inspiré de Bacchus, dont les enthousiasmes agissent peut-estre encore plus puissamment sur vostre Esprit que ne font ceux d'Apollon. Ne vous offençez pas, Monsieur, un excellent homme de ce mestier a dit autresfois qu'il ne valoit rien à jeun, mais qu'il valoit autant que quinze quand il avoit beu :

Possum nil ego sobrius, bibenti
Succurrunt mihi quindecim Poëtæ.

J'ay bien ri de vostre rime de hoquet avec Pauquet. Si je pouvois disposer comme je voudrois de mon misérable corps, j'irois tout exprès à Paris briguer l'honneur d'estre agrégé à l'illustre troupe

Des sept Sectateurs de Claudine.

Je pense que son Tython charmant et divin n'auroit pas la dureté de me refuser sa voix, non plus que le Royal

faiseur de lecture qui m'a escrit ce voyage une lettre très obligeante dont je suis ravi; j'espèrerois la mesme courtoysie de Monsieur l'abbé Tallemant, et pour les autres Demi-dieux adorateurs de la déesse Claudine, que ne pourrois-je point me promettre de vostre faveur auprès d'eux. Monsieur Girault et Monsieur Pauquet sont vos très humbles serviteurs. Ce dernier vous prie de ne vous pas donner la peine d'aller amasser des crottes à la foire si vous n'avés pas d'autre emplette à y faire que de ces ornemens de cabinet de feu Monsieur vostre Oncle qui en vérité nous ont bien fait rire. *Quid-quid est domus cachinnorum.* Bon soir, mon très cher Monsieur; ce Monsieur Pauquet s'en va boire cinq ou six coups à vostre santé, et demain qui est un jour fort solemnel, il redoublera cette santé sans se soucier de ceux qui diront :

Mourra-t-il? ne mourra-t-il pas?
Ira-t-il jusqu'au quatorziesme?

Il se promet d'aller jusques-là, en suitte de boire à chacun des sept Sectateurs de Claudine. Et, en suitte, *in despectum septem virorum* qui ne sont plus, à ce qu'il dit, dignes de passer mesmes pour des Allemans. Ce seroit dommage, selon l'homme dont le nom rime avec hoquet, de laisser à ces gens-là la disposition des jambons de Mayence et du vin du Rhein. Je suis bien ayse, au reste, que la Reine Christine ait jugé à vostre mine que vous estiez un galant homme; si vous l'aviez entretenuë, ou si seulement elle vous avoit veu auprès de la belle Claudine, elle eût encore

mieux reconnu cela par vos paroles et par vos actions que par vostre physionomie.

MONSIEUR DE PINCHESNE A MONSIEUR COSTAR

Lettre XVIII

Tandis que nous en sommes sur le récit de nos repas du Carnaval, il faut que je vous fasse part encore d'un des nostres, dont la narration aussi bien est fort propre pour le temps de Caresme, non pas pour avoir esté un maigre festin, car, au contraire, il fut des plus beaux et des plus magnifiques ; mais pour avoir esté le plus triste du monde, et le plus digne des lamentations de Jérémie, comme vous verrés par les vers qui ont esté faits sur son sujet et que j'ay creu (quelque peu avantageux qu'ils soient tant pour vous que pour nous) qu'il n'estoit pas à propos de vous céler. Mais quoy, il arrive dans le monde des disgrâces que l'on ne sçauroit esviter, et puisque nous nous en sommes consolez, j'espère que vous vous en consolerez bien aussy vous-mesme. Les vers que l'on peut appeler trois vrayes leçons de Ténèbres, vous apprendront ce que c'est, et je ne vous en veux rien dire icy. Il est bon de vous mortifier un peu quelquesfois, particulièrement en ce temps de Caresme, puisque je vous ay bien mortifié mesme dans le Carnaval lors que je vous ay fait croire qu'il s'estoit rencontré à la table de Monsieur Du Housset un

homme assez Allemand pour ne cognoistre pas vostre nom. Avoués, mon cher Monsieur, que vous avés donné cette fois-là dans le panneau, et que vous m'avés creu bonnement, cependant ce n'estoit qu'une feinte poëtique en prose pour vous en donner à garder, tant nous autres poëtes avons de peine à nous abstenir de ces sortes de fictions jusqu'à les mesler dans nos entretiens les plus sérieux. Mais je veux bien que vous sachiés à cette heure, en peine de vous donner de la vanité, qu'il n'est rien de ce que je vous ay mandé, et que non seulement à la table de Monsieur Du Housset, mais en toute la France il n'y a pas un seul homme, mais un seul petit enfant qui ne connoisse le beau nom de Monsieur Costar, l'illustre deffenseur de Voiture.

Pour revenir à mon sujet, je vous diray que mon frère qui fut nostre hoste le jour de cet infortuné repas fut fort malheureux en friquassée, quoy que d'ailleurs il eut fait autant que personne son devoir de nous traitter splendidement, et galamment mesme, comme vous verrés par son billet de semonce que je vous envoye afin que vous ayés tout ce qui a préceddé aussi bien que ce qui a suivy ce repas :

Fr. Martin.

Vous estes priez de la part
Du frère de l'Amy du célèbre Costart
Le grand deffenseur de Voiture,
De vous trouver à la déconfiture
De quelques chapons et perdrix,
Tant aux pieds rouges qu'aux pieds gris,

C'est pour demain, chés la belle Claudine,
Où des sçavans goulus l'illustre troupe disne.

A quoy j'adjoustay :

Pinchesne.

Vous l'estes aussi de la part
De ce bon Amy de Costart
De vous trouver à la lecture
De quelques siens joyeux escris,
Qui, d'une heure, doit des perdrix
Précéder la déconfiture.

Je voulois lire les vers que je vous ay envoyés sur le repas de Monsieur de Linières et je vous envoye aujourd'huy les siens sur le repas infortuné de mon frère, à la fin desquels vous verrés nos sonnets pleins de tristesse et de lamentation :

Linières.

EPISTRE

A

MONSIEUR MARTIN LE JEUNE

Depuis un mois ou deux qu'un libraire affamé
A voulu malgré moy que je fusse imprimé,
J'estois bien résolu de quitter le Parnasse,
Et le mestier ingrat de Virgile et d'Horace;
Mais pour le succulent et superbe festin

Dont nous a régalé le sérieux Martin,
J'ay rompu mon serment, et ma Muse s'appreste
A faire le récit de cette grande feste.
Auray-je assez d'esprit pour conter ce repas?
Pour en dire les mets, et jusqu'aux moindres plats,
Que n'ay-je le Génie et la coulante veine
De l'Oncle non pareil du célèbre Pinchesne
Pour vanter son Cadet, qui voulut à son tour
Nous donner le repas que je vay mettre au jour!
Mais devant que de faire un narré véritable
De tous les plats exquis qui paroient cette table,
Il est bon de parler de tous les conviez,
Qui pour leur haut sçavoir doivent estre ennuyez:
Sans un rhume, on eût eu l'éloquent Mesnardière
Dont les sçavans escris sont remplis de lumière,
Et qui n'a pas laissé pour estre grand Autheur
D'achepter un peu cher la charge de Lecteur.
Nous n'eusmes point aussi Rosteau, cet homme sage,
Cet adroit cajoleur, ce galant personnage,
Qui sçait par des présens, par ruses, par douceurs,
Des Pucelles du temps conquérir tous les cœurs.
J'ignore le suject qui causa son absence,
Aucun de nous ne croit qu'il craignit la despense
Et qu'il appréhendât de nous rendre un disné,
Puisque vers la despense, il a l'esprit tourné.
Après avoir parlé de ces deux gens illustres,
Dont le premier aura du renom dans cent lustres,
Il est temps de nommer ceux qui furent présens,
Ces sages desbauchez qui sont gays et plaisans :

Pour son mérite extréme et pour plus d'un ouvrage
Il faut qu'à Colletet la troupe rende hommage,
Et l'on doit adorer ce Poëte divin,
Qui n'est point ennemy des Dames, ni du vin;
Nostre abbé Tallemant y remplit bien sa place,
Il bannit ses chagrins, il beut de bonne grâce,
Et ce fut en ce lieu qu'il ne fut point fasché
Pour n'avoir point encore acquis un Evesché;
Le joyeux Charpentier dont la face fleurie
Fait voir qu'il ayme assés les plaisirs de la vie,
Charpentier, dis-je, y fut, et sans estre bouffon,
Ce docte traducteur du fameux Xénophon,
Y parut goguenard aussi bien que Pinchesne
Qu'à cesser de resver la compagnie entraîne.
Son sage frère mesme approuvoit nos esbas,
Mais comme on ne peut voir nul plaisir icy-bas
Qui ne soit imparfait, et meslé de tristesse,
Un cruel accident troubla nostre allégresse:
Claudine nous laissa, cet object plein d'appas
Disparut d'entre nous au milieu du repas,
Et lors que nous vuidions à qui mieux mieux la coupe
Un subit mal de cœur l'esloigna de la troupe.
Toutesfois, comme on sçeut que ce ne seroit rien
On fit force impromptus, et nous beumes tous bien.
Ce banquet de Martin aura beaucoup de gloire,
Et tantost il est temps d'en commencer l'histoire :
D'abbord on estala deux potages fort beaux;
L'un estoit de perdrix, l'autre de pigeonneaux,
Qu'avoit accompagné de force béatilles

Ce fameux cuisinier qu'on appelle Guilles.
Dans une assiette creuse estoit du boudin blanc,
Dans une autre on voyoit parestre en mesme rang
Un excellent chapon confit à l'estoufade,
Entouré de poulets frits à la marinade.
Dans la troisiesme assiette estoit je ne sçay quoy
Digne d'estre mangé dans la bouche d'un Roy.
Enfin je soustiendrois avec quelque justice
Qu'on n'a rien veu d'esgal à ce premier service,
Et qu'on ne servit rien de si beau ni si bon,
Quand Luculle traitta Pompée et Cicéron.
En suitte les valets servirent des salades,
Qui rendoient l'appétit aux gens les plus malades,
Avec des chapons gras, des grives, des perdrix,
Des pluviers, des faisans, et quelques bénavis ;
Et ce qui plus encor mérite de louange
Est qu'on n'y mangea point de perdrix sans orange,
Puisqu'on nous en servit un bassin plantureux.
Le service suivant ne fut pas moins pompeux,
Qui fut de champignons, de truffes, de morilles,
Qu'avoit accommodez nostre dit Maistre Guilles.
Là parut la gelée, et les pieds de pourceau
Me semblèrent alors un délicat morceau.
Le blanc manger y fut un mets incomparable,
En suitte on nous apporte un dessert admirable :
Force pommes d'Apy, beaucoup de bon Chrestien,
Nul dessert ne sçauroit se comparer au sien;
Et soit pour le fruit crud, ou pour les confitures,
On le doit célébrer dans les races futures.

Mais en le consacrant à la postérité,
S'il fault de ce repas dire la vérité,
Et ne rien desguiser au Druide du Maine
De ce qui se passe sur les bords de la Seine,
Il faut conter icy que bien que de concert,
Chacun eut résolu de chaumer au dessert
La santé de Costar, d'heureuse renommée,
Sa santé, ce jour-là manqua d'estre chaumée.
Dont à ce que j'ay sçeu le lendemain matin
Eut grand deuil en son cœur son cher amy Martin
Qui, plus intéressé que tout autre à sa gloire,
Comme nous toutesfois avoit manqué d'y boire.
Pour moy tant à présent j'ay pour luy de chaleur,
Mon cœur avec le sien partagea sa douleur,
Et comme autant qu'aucun je l'ayme et je l'admire :
Bien loin contre son nom d'exercer sa satyre
Eraste maintenant luy dresse des autels,
Et le met par mérite au rang des Immortels.
En effect ses escris ont pour moy tant de charmes,
Que le verre à vray dire est la moindre des armes
Qu'en l'humeur où je suis de luy plaire aujourd'huy
Ma main que je lui tends, voudroit prendre pour luy.
Tel fut donc le festin du Cadet de Pinchesne,
Qui tous deux aux douceurs de l'onde d'Hypocrène
Meslent si bien l'amour, et la table, et le vin,
Que je suis serviteur de leur couple divin.

SONNET SUR LE MESME REPAS

Ha! que de nos festins c'est un mauvais augure,
Que l'aymable Beauté qui réside en ces lieux,
Chez elle-mesme absente en un jour si joyeux,
Soit arrestée au lict par le mal qu'elle endure.

Ses yeux ont tant d'éclat, leur lumière est si pure,
Que les feux immortels brillent moins dans les Cieux,
Et quand ces deux Soleils s'éclipsent à nos yeux,
Nous demeurons plongez dans une nuit obscure.

Je ne conçois que trop de quel nombre d'appas,
Tes soins, mon cher Martin, ont rempli ce repas,
Tout est délicieux, tout passe mon attente.

La Bourgogne et l'Espagne ont orné le buffet,
Guille a fait les ragousts, mais Claudine est absente,
Et sa seule présence estoist nostre souhait!

CHARPENTIER.

AUTRE SUR LE MESME SUJECT

Plusieurs signes fâcheux et de mauvais présage,
Troublèrent à l'envy nostre dernier festin
Qui, malgré tant d'effects d'un funeste Destin,
Parut grâce à nostre hoste en superbe équipage.

Le magnifique apprest de son double potage,
Y fut par les Présens mangé jusqu'au gratin :
Et sans l'un de nos Chefs le reste du butin,
Qui fut riche et pompeux, estoit pour le bagage.

Plus d'un quart des disneurs ne fut point au repas,
Et comme eux en fuyant loin d'y dresser ses pas,
Nostre Aurore au besoin paslit cette journée.

Mais ce qui plus que tout par un honteux hazard
Marqua mieux de ce jour la triste destinée,
C'est que l'on n'y beut point la santé de Costard.

DE PINCHESNE.

AUTRE SUR LE MESME SUJECT

Oublions-le, ce malheureux repas,
N'en parlons point aux filles de Mémoire,
Et gardons-nous de le mettre en l'histoire
Qui doit sauver les autres du trespas.

Nostre Déesse y perdit ses appas,
Au grand Costar on oublia d'y boire :
Et par un sort qu'on auroit peine à croire,
Trois Demi-dieux ne s'y trouvèrent pas.

Contre ce sort plein de rage mutine,
Chacun pesta jusques dans la cuisine ;
Mais c'en est fait, il n'y fault plus penser.

A tous ces maux sans crier davantage,
Le seul remède, où le devoir m'engage,
Est de mieux faire, et de recommencer.

MARTIN.

MONSIEUR COSTAR A MONSIEUR DE PINCHESNE

LETTRE XIX

Nous avons bien ry icy, bien loin d'en estre contristez et mortifiés, de la lecture de vos trois leçons de Ténèbres. Il seroit à souhaitter pour plusieurs indévots de ce temps que celles de la semaine sainte ne fussent pas plus longues ni plus ennuyeuses. Je connois à présent Monsieur de Linières par la peinture que vous m'en avés faitte, et par les vers que vous venés présentement de m'en envoyer, pour un plus galant homme que je ne pensois. Pour son Eraste, je ne le connois point mais quel qu'il soit, et quoy qu'il m'en puisse arriver, je vous prie de l'asseurer de mon très humble service. En vous renvoyant ce voyage, *Le Voyage héroïque* de vostre Amy, il ne fault pas que j'oublie de vous supplier d'exhorter Monsieur Charpentier à la suppression de trois ou quatre lignes qui m'ont

semblé les plus fines et les plus délicates du monde, mais qui sont aussi les plus méchantes et les plus cruelles : c'est où il nous apprend le suject de la tristesse de Calliope qui ne pouvoit souffrir qu'on dit dans le Monde, qu'elle eut inspiré et conduit le dessein de quelques poëmes épiques qui avoient fort mal réussi. J'appréhenderois que toute cette médisance ne retombât sur *La Pucelle* dont l'autheur a une vertu si rare et un si grand nombre d'amis importans qu'il doit estre inviolable à la satire. Ce que je vous dis là, mon cher, est entre vous et moy, car je ne veux point m'ériger en Caton et en faiseur de remontrances et je ne donne jamais mon avis qu'à ceux qui tesmoignent de le désirer.

Vous ne pouviez mieux prendre vostre temps de présenter mon livre à Sa Majesté ; vostre adresse et vostre prudence sont ordinairement heureuses et mes affaires vont tousjours bien quand elles passent par vos mains.

Faites un grand compliment pour moy à Monsieur de La Mesnardière,

Dont les sçavans escris sont remplis de lumière,
Et qui n'a pas laissé pour estre grand Autheur
D'achepter un peu cher la charge de Lecteur.

De la sorte qu'il s'acquitte de cette charge, il se fera bien des serviteurs et s'il continuë comme je l'espère, je pense que tout ce que nous sommes de bons Esprits, serons obligez de nous cottiser et luy rendre une partie

de l'argent qu'il a donné, pour reconnoissance des bons offices qu'il nous rendra. Je ne luy ay pas peu d'obligation en mon particulier, aussi bien qu'à Monsieur le Comte de Saint-Aignan du bon tesmoignage qu'ils ont bien voulu rendre de moy, et de mes escrits à Sa Majesté. Vous en tesmoignerés aussi s'il vous plaît à ce Seigneur la gratitude que je suis obligé d'en avoir, en attendant l'occasion de luy rendre mes services et obéissances. A Dieu, mon cher, je suis tout à ces Messieurs et particulièrement à vous.

MONSIEUR DE PINCHESNE A MONSIEUR COSTAR

Lettre XX

Voicy le dernier de nos repas que je vous envoye, et par conséquent la dernière des lettres que je vous escris sur cet agréable suject. Un riche abbé en est l'invitateur et un célèbre Académicien l'escrivain; jugez par là si l'un et l'autre n'est pas magnifique, et si au deffault de vous faire part de ce repas en nature, je n'aurois pas eu grand tort de manquer de vous faire part au moins de sa narration en peinture et imagination seulement. Vous me direz, mon cher Monsieur, que c'est vous faire manger vostre pain à la fumée de nos saulces et de nos ragousts, mais que voulez-vous, cette façon de vous régaler n'est pas mauvaise faute d'une autre meilleure, et de la consti-

tution dont vous estes, je m'imagine que vous aymez encore mieux charger vostre mémoire de ces légères idées de viandes creuses, que vostre estomac de ces nourritures pour vous trop sofistiquées et trop indigestes. Cette dernière description est

Du Tython charmant et divin,

sur les louanges de qui je pourrois m'estendre, mais au lieu de cela puis que vous cognoissés assés son mérite, entrons en matière sans perdre de temps. Voici comme il m'en escript :

LETTRE DE G. COLLETET A MONSIEUR DE PINCHESNE

Il fault que je vous satisfasse quoy qu'il couste (brave de Pinchesne) et quoy que ma Muse soit fort refroidie non seulement depuis que je ne suis plus jeune, mais mesme depuis que je ne voy plus chez moy la charmante compagnie qui durant cet hyver, le plus froid qui ait esté de longtemps, m'a si fort reschauffé tous les sens, et resjouy les Esprits. Si fault-il toutesfois que je m'esvertuë et que je montre en l'absence de vous, et de vostre illustre troupe, le pouvoir qu'elle a tousjours dessus moy. Vous sçaurés donc que ces jours passez resvant à la demande que vous m'avés faitte d'une description du repas de nostre cher Abbé, l'abbé Tallemant, je me ressouvins en ce besoin de mes premières années, où

tant de choses qui me coustoient si peu, me donnent à présent tant de peine et, dans cette pensée, je composay sur-le-champ ce sonnet que j'adressois à nos Illustres convives :

G. Colletet.

Ho ! que ne suis-je encor dans la fleur de jeunesse,
Alors qu'un sang bouillant échauffoit mes Espris,
Que sur tous mes rivaux je remportois le prix
Dans la Lice d'honneur des Nymphes du Permesse !

C'estoit lors que d'un cœur transporté d'allégresse,
J'exaltois dans mes vers éclattans et fleuris
Le Pampre de Bacchus, le Myrthe de Cypris,
Et que mes vers passoient de Rome jusqu'en Grèce.

Grands Amys de beaux vers, grands Amys des bons vins,
Après avoir chanté l'honneur de vos festins,
Qui dérident le front de ma Muse chagrine,

Je porteroi si hault vostre docte entretien
Qu'il n'est point de Sapho, qu'il n'est point de Claudine,
Qui n'enviât mes vers, ou qui n'en dit du bien.

Et puis passant du sérieux au demi-burlesque, je pris la plume et je chantay ou pour mieux dire j'escrivis cette méchante rimaille qui durera encore beaucoup plus de temps à lire qu'elle ne vault, si elle dure aussi peu de temps que j'en ay employé à l'escrire :

G. Colletet.

Non, je ne chante pas icy
L'efféminé banquet du lâche Sybarite,
Ni le triste repas dont la fable a noircy
Et le Centaure et le Lapithe,
Mais je chante le noble et paisible festin
D'un qui nous fit bien boire, et qui beut peu de vin

Mon antique soucy, Muse, ma vieille souche,
Si tu veux tesmoigner que ma gloire te touche,
Fay voir que dans mon Art je règne encore un peu,
Et que mon cœur glacé s'eschauffe au coin du feu :

C'estoit en la saison que la neige et la gresle
Pirouettent dans l'air, et tombent pesle mesle,
Que ces enfans du Nort, les cruels Aquilons,
Soufflent l'onglée aux doigts, et la Mule aux talons;
Qu'on trinque dans le poisle, et non pas sous les treilles,
Que l'âtre est devenu le cellier des bouteilles,
Que Paris est glacé jusqu'à son propre sang,
Que tous ses carrefours sont tapissez de blanc,
Que le soulier succède à l'usage des bottes,
Et que les chiens enfin en ont mangé les crottes,
Lors que ce bel Esprit qui nous vint régaler
Nous voulut faire boire, et non pas nous souler,
Car bien qu'il soit content, et qu'on chante, et qu'on rie,
Il n'est pas trop Amy de dame Goinfrerie,
Mais comme son festin m'avoit flatté les sens,
Tel qu'il fut, je le voy, tel qu'il fut, je le sens,
Et comme je goustay ses bons mets en nature,

Curieux qui me lis, gouste-les en peinture :
D'abbord je voy fumer un plat bien ordonné
Où préside un Chapon de cardes couronné,
Animé de rognons, esmaillé de pistaches,
Et de crestes de Coq, à resveiller des lasches,
Potage succulent, potage précieux,
Que Mome approuveroit à la table des Dieux.
Une échinée aux pois, une grasse purée
Dont le goust est picquant et la couleur dorée,
M'apprennent que le Turc qui ne boit que de l'eau
Avec nous eût gousté du vin et du Pourceau.
Mais ho ! du boudin blanc, peau délicate et tendre,
Hachis emprisonné, qui se pourroit deffendre
De s'enfler la bedaine, et de vous avaler,
Comme un excellent mets dont je me veux souler ?
Délices des friants, andouilles et saulcisses,
Je vous voy, je vous gouste, et gouste autant d'espices,
Et sans vous louër trop je vous avouë en fin
Que l'on vous doit nommer allumettes à vin.
Que voici dans ce plat qu'on présente à Claudine ?
Ce sont petits pastez faits à la Mazarine,
Friants et délicats et qui nous prouvent bien
Que jusques à son nom Jule nous fait du bien.
Mais que leur forme plaît à la troupe sçavante !
De degrez en degrez leur nombre m'espouvante,
Si quelqu'un s'en rapporte à la foy de mes yeux
Ces globes animez sont les sphères des Cieux,
Et sans approfondir leurs sublimes mystères
Nos mains sont les Esprits qui font mouvoir ces sphères.

Si la comparaison cloche de quelques pas,
Homère en a bien fait qui ne la valent pas.
Mais, ô Roy triomphant de la première entrée,
Ornement précieux dont ma table est parée,
Délicieux canard confit dans un ragoust
Que par toy ce bon vin va chatouiller mon goust !

Là-dessus je demande à boire et porte la santé de toute la troupe, à toute la troupe mesme laquelle à l'instant prenant le verre en main esleva le ton de sa voix et d'un commun sentiment de joye et de tendresse exalta si bien à l'envy les grâces de Claudine et beut si hautement sa santé que toutes les races futures pourront bien apprendre ailleurs ce qui en fut dit alors, tandis que les races présentes (si j'ose parler ainsi) sçauront que sa vertu n'est pas moins connuë et respectée parmi le doux tumulte d'une table, et à l'ombre des nobles pampres de Bacchus que sur le tranquille vallon des Muses, et à l'ombre de leurs sacrez lauriers.

Après ce premier début toute la compagnie s'eschauffa l'esprit plus qu'auparavant, et comme je vis qu'elle se plaisoit dans un entretien convenable au lieu et à la saison, je m'avisay de luy réciter un madrigal, que le jour précédent j'avois composé pour ou contre quelques esprits mélancoliques qui ne donnoient pas tout leur suffrage ni tout leur applaudissement à nos douces et innocentes conversations, le voicy :

G. Colletet.

Mauvais railleurs, petits mutins,
Quand vous condamnez nos festins
Vous condamnés Platon dont nous suivons les traces,
Il beuvoit comme nous à la santé des Grâces:
Platon parloit des Vers, Platon parloit du Vin,
Nous parlons des beaux vers, et du nectar divin;
Platon dans ses banquets recevoit Diotime,
Et Claudine est l'Esprit dont l'éclat nous anime.
O Sages prétendus! que nous estimons fous,
Avez-vous un object plus noble et plus sublime?
Nous n'en serons jamais, ni rivaux ni jaloux.

J'adjoustay encore comme un renfort d'apologie cette nouvelle épigramme que je nomme Parodie purifiée, puisque je l'ay tirée d'un fonds obscène que la pudeur n'a jamais sçeu voir sans rougir, pour la rendre agréable à la pureté mesme :

G. Colletet.

Nostre entretien est innocent,
On n'y parle point de l'absent,
Ou l'on en parle avec estime :
Chacun y raille comme il peut.
C'est-à-dire d'un air sublime;
Mais si railler bien est un crime
Il n'est pas criminel qui veut.

Ce qui donna subject à la compagnie d'exagérer un peu les conversations et les convives des Anciens, et

là-dessus il fut dit beaucoup de choses curieuses et sçavantes qui ne seroient pas asseurément indignes des Saturnales de Macrobe et de Lipse, ni mesme des Banquets de Platon, des Symposiaques de Xénophon, du Banquet des Sages de Plutarque, ni des Dipnosophistes d'Athénée. Mais comme j'ay maintenant la mémoire un peu foible et labile, j'avouë que toute cette profonde érudition m'est échappée de l'esprit, et qu'il ne m'en est presque rien resté. Je me souviens seulement qu'il fut dit (et c'est bien la moindre des matières qui furent mises sur le tapis) que l'usage des banquets estoit si ancien, que pas un ne pouvoit révoquer en doute leur vénérable et délectable antiquité ; que, s'il y avoit eu de tout temps des banquets publics, des Roys, des Princes et des nations entières, que de tout temps aussi il y avoit eu des banquets particuliers. Que ces banquets particuliers avoient esté composez d'un petit nombre d'amis intimes et familiers que les Grecs appeloient φιλετίκα, c'est-à-dire d'amis, comme ceux qui ne se faisoient que pour la conservation et l'entretien de l'amitié mutuelle de différentes personnes de mesme inclination ou liez de semblables intérêts. Que l'on en voyoit des exemples du premier genre dans l'histoire de Job qui avoit accoustumé toutes les sepmaines d'inviter ses enfans et ses voysins à manger et à boire avec luy, comme toutes les sepmaines ils l'invitoient à leur tour pour banqueter chez eux. Que de la seconde manière, il est fait mention dans les orateurs et dans les Poëtes en plusieurs endroits, et dans Virgile mesme, qui sans doute a esté le plus sobre et le plus modeste de tous nos poëtes :

Mutuaque inter se lati convivia curant

et puis

Crateras magnos statuunt, et vina coronant

Enfin que l'on en voit encore beaucoup d'autres exemples dans l'histoire profane. Et, à ce propos, le cinquiesme livre d'Athénée ne fut pas oublié, puisqu'il y est amplement traitté des banquets des poëtes et des philosophes de l'Antiquité, comme d'Homère, de Xénophon, de Platon, d'Alcibiade et de tant d'autres dont je ne voulus point charger ma mémoire, puisque l'on en peut voir le véritable tableau dans les escrits de ce fameux Dipnosophiste, et dans le premier livre des Saturnales de Macrobe. Il y fut aussi parlé de mon ancien *Banquet des Poëtes* que tout le Parnasse et toute la France mesme a leu et lit encore avec assés d'applaudissement. En suitte de quoy il faut avouër que l'agréable murmure que firent nos valets en apportant le second service, suspendit ou plustost estouffa ce divertissant et solide entretien. Et m'ostant comme par un puissant charme le souvenir et la pensée de tout ce qui s'estoit dit et passé, il me suggéra sur-le-champ cette saillie burlesque :

G. Colletet. *Mais changeons de discours puisqu'on change de scène:*
O que de ce Rosti, l'odeur est souveraine!
Qu'il est piqué menu, que ces rayons de lard
Font briller la nature et font triompher l'art!
Cet Aigneau gros et gras en sortant de la feste,

A l'aymable saveur que ma bouche souhaitte,
Viste du poivre blanc, c'est l'unique trésor
Qui marque à sa blancheur l'innocent Siècle d'or,
Et nargue au prix de luy de la saulce à pouvre homme,
Ce ragoust d'hospital ne vault pas qu'on le nomme.
Et si j'en dis ce mot, c'est à fin qu'à jamais
Chacun connoisse icy le mespris que j'en fais.
Ces oyseaux à long bec, ces tendres bécassines,
Présentent aux mortels des viandes divines,
Et s'il me faut encor rimer pour des oyseaux,
Pigeonneaux, cailleteaux, faisandeaux et perdreaux,
Ames des grands festins dont la chaleur m'anime,
Tous vos diminutifs n'ont rien que de sublime.
Cependant qu'à louër mes Muses sont en train
Vous pourrois-je oublier, ô poulettes de grain!
Dont le nombre et le goust mérite qu'on vous mange
Comme tous ces perdreaux dans des fleuves d'Orange?
Mais c'est trop cajoler en prose comme en vers,
Trinquons, mes chers amis, à tort et de travers,
J'ay le gosier en feu, j'ay des brasiers dans l'âme,
Et pareil à Roland qui brûloit pour sa dame,
Si cent fois je ne boy de ce vin pétillant
Je suis prest à mourir de la mort de Roland.

Aussi comme je n'estois pas fort éloigné du remède, je ne fus pas longtemps malade de ce dangereux mal qu'on appelle *sitio* duquel mesme le grand Cyrus a parlé dans Xénophon, lors qu'il a dit selon la version de Noël Le Conte : *rem gratam facere vobis sitio*. Au contraire pour

ne point ressembler à l'extravagant et misérable Tantale qui languit et qui meurt tous les jours auprès de son remède, je pris et repris le verre en main, et continuant ma ronde, ou pour mieux dire à cause de la figure de nostre table, poursuivant mon ovale, je beus et rebeus la santé de tous ces Illustres Amis, qui tous animés de la bonne chère, et parmi cent contes enjouez, beurent plus que jamais aux grâces de Claudine, et renouvellèrent nos santez qu'ils souhaittèrent éternelles. Cela fait, après un peu de silence et de suspension d'armes, comme il y a dans le monde un certain Illustre absent qui est tousjours considéré comme présent dans nos innocens repas, Claudine commencea la première la santé du grand Costar, ce qu'elle accompagna d'un nouveau couplet qui passoit desjà pour un excellent impromptu, si elle n'eut dit naÿvement et avec sa franchise ordinaire qu'elle l'avoit resvé le matin sur son chevet avec quelques autres encore en l'honneur de la compagnie. Ce qui nous excita tous d'en faire pour cet excellent homme beaucoup d'autres qui comme véritables enfans de la table furent conçeus et enfantez sur-le-champ. Et ce fut alors (comme dit le proverbe) à beau jeu, beau retour ou (comme dit l'autre) bien attaqué, bien deffendu, car si Monsieur Charpentier fit là-dessus une rude et puissante attaque d'esprit, Monsieur Tallemant et Monsieur de Linières bien loin de demeurer sans riposter respondirent aussi vertement que s'il eut esté question de soustenir un siège et de repousser un assaut ennemy. Et puis Monsieur de Pinchesne et Monsieur son Frère venant à la charge avec une ardeur impétueuse,

il fault avouër que Monsieur de Sorbière et moy vismes des présences d'esprit merveilleuses et telles que moy-mesme je n'en avois pas veu de plus grandes, lors que les Godeaux, les Ogiers, les Des Barreaux, les Bellots (Blot), les Frenicles, et les Mauduits s'en escrimoient si noblement en ma présence, que moy-mesme dans cette innocente guerre je n'abandonnois pas le poste de la rime, et que dans ce concert spirituel et harmonieux je tenois assez bien ma partie.

Mais comme la variété est le plus agréable assaisonnement d'une bonne compagnie :

Chacun passant des matières joyeuses,
Dans l'entretien des demi-sérieuses

Claudine venant à faire comme en resvant quelque légère réflexion sur le débris des mets qui couvroient la table, et considérant encore cet innocent Aigneau si gras et si replet qui estoit seul resté tout entier, se mit à dire qu'il sembloit que la nature eut fait son dernier effort en produisant cet animal qui paroissoit aussi grand que père et mère. Et n'est-ce point, adjousta-t-elle avec un doux souris, que sa taille de géant vous espouvante, et vous donne après sa mort la mesme peur que le loup eût donné à cet Aigneau vivant. Là-dessus un de nos sçavans asseura qu'il n'auroit pas esté reçu dans la République d'Athènes, où, selon Philocorus, il y eut une certaine loi qui deffendit expressément aux Athéniens de servir sur leurs tables et de manger des Aigneaux, puisque l'espèce en estoit pres-

que périe entre eux. Et comme de cet animal à quatre pieds on eut aysément passé aux volatiles, après cette disgrâce, dit un autre, je n'eusse pas creu les Athéniens fort malheureux, si perdant l'usage de l'Aigneau ils n'eussent pas encore esté privés de ces friants oyseaux que nous avons ici en si grande abondance. Car si nous en croyons un ancien autheur, les perdrix de la Béotie, quoy que Province de la Grèce, ne passoient que fort rarement dans Athènes qui en faisoit aussi bien que Paris ses plus chères délices. Un autre Illustre de la Compagnie adjousta que la Perdrix qu'il mangeoit alors estoit si succulente et si délicate qu'elle ne ressembloit point du tout à celles de la cité de Cyrrha, de qui la chair estoit si molle et si dégoustante que rien ne le peut estre davantage. Ce qui donna suject à un autre de parler encore des perdrix de la Paplagonie qui avoient deux cœurs, comme on dit que le poëte Ennius en avoit trois. Si ce, comme fut bien ou mal mis en sa place, je n'en puis presque rien dire puisque je ne l'observay qu'au travers d'un miroir liquide et vermeil que je tenois en main. Et ce fut alors que j'apperçeus un superbe entremets qui comme une nouvelle machine attira d'abbord tous nos regards. Aussi dès que je le vis sur la table, comme on dit que les objects esmeuvent les puissances, soudain je me sentis saisy de ce bizarre enthousiasme :

G. Colletet. *Mais qu'est-il besoin d'entasser Mais sur Mais*
Ne sauroy-je sans luy rimer cet entremets?

Assiettes de ragousts, vos cercles à trois faces
Estalent à mes yeux l'image des trois Grâces,
Et puisque vostre aimable et piquante douceur
Est riante à mes sens, et charmante à mon cœur.
Qu'on oste ces bignets, n'en mangez point Claudine,
Ils chargent l'estomac, dit l'Art de médecine,
Puis ils sont si pasteux et si mal dégraissez
Que, pour vous, les souffrir, et les voir, c'est assez.
Place, place au dessert, trois bassins en ovale
Vont chasser l'entremets et le trousser en mâle.
O les beaux massepains! s'ils n'ont point la splendeur
De l'Astre des beaux jours, ils en ont la rondeur,
Mais si leur forme plaît, leur paste est précieuse,
Autant qu'elle est au goust douce et délicieuse,
Et comme ils sont nombreux, nous reconnoissons bien
Qu'un doux hoste, en douceurs ne nous espargne rien.
Ces pastes de Citrons, ces escorces d'Oranges,
Dans l'or de ce bassin font de si beaux meslanges,
Qu'en voyant ce dessert qui resveille ma faim,
Je vois en abrégé la foire Saint-Germain.
Loin des murs de Memphis et de ses lieux arides
Dieux! n'apperçois-je pas deux hautes Pyramides?
Poires de bon Chrestien, rouges pommes d'Apis,
Triple fruit, qui vous louë amuse le tapis,
Puisqu'il est vray de dire à quiconque vous mange,
Que vostre sucre ambré passe toute louange,
Mais comme il est charmant, et comme il est divin,
Je l'ayme d'autant plus qu'il est amy du Vin.
Que vois-je là? ce sont framboises cerisées,

Ou pour parler correct, cerises framboisées.
Pour moy, je les esgale aux plus piquans ragoux,
La couleur en est vive, et le suc en est doux,
Enfin c'est le tableau de la liqueur vermeille
Que nos gays échançons tirent de la bouteille,
Petit mestier (Oublies). *Conserves et cornets, grand et petit mestier,*
Mais quittons cette rime et suivons Charpentier :
Il croiroit faire tort à ma chère Compagne
S'il ne prônoit sa gloire avec le vin d'Espagne
Qui seroit tout l'honneur de nostre grand repas,
Sans cet hypocras blanc, et ce rouge hypocras
De qui l'ambre odorant vault toute la Libie
Et les plus doux parfums de l'heureuse Arabie.
O précieux Nectar ! ô délices des Cieux !
Je vous voy, je vous gouste, et suis au rang des Dieux !

A ces mots proférez avec chaleur, et mesme avec emportement, tous ces illustres Amis renouvellèrent plus que jamais leurs chansons et leurs brindes et terminèrent enfin cette douce, innocente et docte conversation comme ils l'avoient commencée, je veux dire par la chère santé de Claudine. Et moy, j'en remerciay si souvent tous ces illustres Amis qu'à force de s'humecter de tant de différentes et exquises liqueurs, il ne me resta plus dans l'esprit qu'autant de lumière et de feu qu'il en falloit pour composer ce discours grotesque. Mais comme je ne le fis qu'entre chien et loup pour ne pas dire entre la poire et le fromage, et moitié figue moitié raisin, c'est-à-dire moitié veillant, moitié endormy, pour ne le point

oublier, je le traçay sur le papier, avec la plus sombre plume du dieu Morphée

Et puis pour m'enchanter d'un sommeil gracieux,
Bacchus qui m'esveilla, me fit fermer les yeux.

Voilà, mon cher Monsieur, quel fut le récit de nostre dernier repas du Carnaval et la conclusion de tous les autres, de la façon du Maistre du Logis où nous les avons tous finis et commencez, et en un mot de l'heureux possesseur de la Divinité, de la veuë et entretien de laquelle nous n'avons jouy cet hyver que par participation qu'il nous a permise de sa gloire qui est si grande que, comme vous voyés, elle trouve moyen de réfléchir encore dessus vous, et passer de Paris jusqu'au Mans, de mesme que la vostre passe tous les jours du Mans jusqu'à Paris avec tant d'avantage qu'il n'y en a point dans cette grande ville, telle qu'elle soit, qui la surpasse. Mais brisons-là tous nos repas et nos divertissemens du Carnaval, et, la feste approchant, ne songeons plus qu'à ressusciter dans une autre gloire qui passe de bien loin en grandeur et en ravissement toutes les autres et qui, entre autres rares prééminences, a celle d'estre éternelle. C'est par où je finis en vous asseurant que je suis et seray toute ma vie, vostre très humble serviteur (G. Colletet).

Cette lettre, attendu la Pasque qui survint et mit fin aux entretiens profanes, demeura sans response, au lieu de quoy pour conclusion de ceux-cy, je vous veux faire

part icy de quelques impromptus qui furent faits depuis la feste, et qui termineront agréablement et donneront d'autant plus de poids à ces entretiens qu'un Comte de grand esprit, et de grand mérite, aussi bien que l'illustre Claudine à qui il s'adresse, en est l'autheur :

MADRIGAL

DE MONSIEUR LE COMTE DE SAINT-AIGNAN

A L'ILLUSTRE CLAUDINE

Le Ciel de ses trésors vous a fait le partage
Avec tant d'avantage
Qu'on peut bien vous louër en ces vers Impromptu:
Diane vous donna sa solide Vertu,
Vénus tous ses attraits,
Et l'Amour tous ses traits,
Minerve son sçavoir, Apollon son génie,
Et lisant vos escrits, ou voyant vos portraits
On vous jure parfaitte, ô charmante Uranie!

Claudine Colletet.

AUTRE

FAICT IMPROMPTU

POUR RESPONSE A MONSIEUR LE COMTE DE SAINT-AIGNAN

Comte, l'honneur des beaux Esprits,
Dont la vertu n'a point de prix,
Lors que vous m'appelez avecques tant de Grâce
La Reine du Parnasse,

Et que vous me donnez dans vos vers pleins d'appas,
La beauté, le sçavoir, l'esprit que je n'ay pas,
C'est un heureux effort de vostre beau génie
Qui fait en ma faveur cet ouvrage important:
D'une foible lumière, un Soleil éclattant,
D'une simple Claudine, une grande Uranie.

*
* *

AUTRE

DE MONSIEUR DE PINCHESNE

A MONSIEUR LE COMTE DE SAINT-AIGNAN

La belle et charmante Claudine
De sa grâce et de sa doctrine
A sept illustres Sectateurs,
Qui sont donc vos rivaux comme vos serviteurs,
Et comme en Hélicon des neuf sçavantes Sœurs
On la tient la dixiesme,
Vous voulez estre le huitiesme
De ses humbles clients et ses adorateurs.
Aussi bien que pour elle et que pour la mémoire
Dont le bruit suivra son trespas,
Pour ses sept Sectateurs, c'est une grande gloire
Qu'à chérir, qu'à connoistre et chanter ses appas
Un Comte marche sur leurs pas.

En vérité, Monsieur, je suis ravi en mon particulier moy qui, sans avoir l'honneur d'estre un Illustre, ne laisse pas d'estre du nombre des sept Sectateurs de Claudine, si ce n'est que cette qualité m'ait communiqué quelque chose de semblable par réflexion des autres. Mais si je ne suis devenu Illustre, je suis pour le moins devenu tout glorieux, depuis que par les beaux vers que j'ai veus de vous, j'apprens non seulement que vous en sçavés faire, mais que vous les faittes bien et facilement, et qu'en les faisant, vous vous estes rendu compagnon des encens et des louanges que nous donnons tous les jours à cette divine personne. Ne soyez pas fasché, Monsieur, d'apprendre que vous ne soyés point le premier qui en ait parfumé ses autels. En récompense vous sçaurez qu'elle asseure qu'elle n'en reçeut jamais de personne de plus doux et de plus glorieux pour elle que les vostres : c'est assez pour cela, Monsieur, qu'ils ayent esté apprestez de vostre main, et présentez de mesme. Et ils sont tels en vérité qu'avec ces mesmes circonstances, il n'y a point de Divinité dans le Ciel, fût-ce Junon mesme, qui ne s'en tînt bien honorée, à plus forte raison jugés ce que peut faire nostre Divinité mortelle et si elle ne doit pas avoir bien de la vanité d'avoir obligé un des premiers Demi-dieux de nostre Cour à composer des hymnes à sa louange.

*
* *

LETTRE ET MADRIGAL

DE MONSIEUR LE COMTE DE SAINT-AIGNAN

EN RESPONSE A MONSIEUR DE PINCHESNE

Il est vray, je cours sur les pas
Des sept Adorateurs de la belle Claudine,
Comme eux, j'ay sçeu connoistre et priser sa doctrine,
Comme eux, je vante ses appas,
Mais sçachant bien d'ailleurs me connoistre moy-mesme,
Je voy la différence extrême
De leur docte génie et du mien peu sçavant.
Et quoy qu'un zèle esgal produise mon offrande,
Puisque les Sept marchent devant,
Il fault bien que je sois le dernier de la bande.

Je voy bien, Monsieur (et qui pis est vous le voyés aussi bien que moy), que ma response en vous tesmoignant ma reconnoissance vous marque que je suis aussi ignorant que présomptueux de vous répartir en vers et en prose, mais croyés qu'on ne se remet pas en moins d'un demi-quart d'heure de beaucoup de confusion et de joye avec une lettre au bout de cela, en ces deux manières. Entre autres les deux mots d'*offrande* et de *bande* ne me plaisent pas. Mais voulant exprimer ma pensée, et ne

trouvant pour rimer à troupe que soupe, loupe, poupe et croupe, Mr de Choupe ayant d'ailleurs peu d'affaires icy, je n'ay pas jugé qu'aucun de ces premiers mots fût assez relevé pour suivre la pureté des sentimens qu'on doit avoir pour une personne toute charmante et toute divine, puisqu'elle a tant d'esprit et de vertu. Et tout ce que j'ay à vous dire sur ce suject, c'est, Monsieur, que comme j'ay fait entrer ensemble, en celuy du ballet du Roy, huit amis rivaux, il n'est pas estrange qu'en ayant sept d'un si grand mérite le huitiesme leur soit à tous, comme je vous suis, Monsieur, très humble et très obéissant serviteur.

SAINT-AIGNAN.

*
* *

Pinchesne.

MADRIGAL

POUR RESPONSE A MONSIEUR LE COMTE DE SAINT-AIGNAN

Quelques autres ont avant vous,
Encensé de vers assés doux,
Les chastes autels de Claudine,
Et la qualifiant du beau nom de Divine,
Devant tant de beauté se sont mis à genoux.
Des suivans de cette Carite,
Vous n'estes donc pas le premier,
Mais vous ne serés point pour cela le dernier
De ceux qui comme nous célèbrent son mérite.

A porter aux Cieux ses appas,
Plus de sept Sectateurs marcheront sur vos pas,
Et comme avec le vent en poupe
Sur ce vaste Océan je voy prendre son cours
Vostre triomphante chaloupe :
Je prévoy que dans peu de jours
Vous serés le chef de la Troupe.

Le présent madrigal estoit accompagné d'une lettre qui a esté perdue à laquelle Monsieur le Comte de Saint-Aignan fit cette response :

RESPONSE DE MONSIEUR LE COMTE DE SAINT-AIGNAN

A neuf heures du soir.

J'obéis à vos ordres et avec la mesme diligence dont j'aurois répliqué à vostre dernière et obligeante lettre et à vostre admirable madrigal, j'escris à Monsieur Costar puisque vous l'approuvez. Il verra bien que je vous honore fort, puisque je faits si promptement et si hardiment ce que vous me tesmoignez avoir agréable. Il y a des gens qui ayment mieux tirer l'espée sur-le-champ, que de passer toute la nuit dans la préparation d'un duël pour le lendemain surtout lorsqu'ils doivent avoir affaire à un redoutable ennemy. J'en ay usé de mesme, m'en voilà quitte pour cette fois sans avoir quasi regardé le

péril. Et il se peut faire que je m'accoustumeray de telle sorte à recevoir de bonnes lettres et à en envoyer de mauvaises, que l'habitude me rendra familier un glorieux mais redoutable commerce. Enfin, Monsieur, je puis me vanter qu'en un mesme jour, n'ayant pas laissé de recevoir seize visites, j'auray leu deux lettres et deux madrigaux de M. de Pinchesne, que je luy auray escrit deux lettres et un madrigal, et fait responce à Monsieur Costar. Avant que le jour finisse, il fault achever celle-cy, et vous asseurer que je suis avec passion, Monsieur, vostre très humble et très obéissant serviteur.

SAINT-AIGNAN.

Je croy, Monsieur, qu'il est aussi inutile de louër vostre dernier madrigal et la lettre qui l'accompagne (puisque vous faittes tousjours si bien), que de vous supplier de vouloir faire tenir à Monsieur Costar celle que je vous envoye ouverte.

***

Je chéris trop tout ce qui contribue à la gloire de Monsieur Costar pour ne pas mettre icy la lettre que cet illustre Comte m'envoya pour lui toute ouverte dont voicy la copie :

LETTRE DE MONSIEUR LE COMTE DE SAINT-AIGNAN

A MONSIEUR COSTAR

Du 3 Mars 1658.

Monsieur,

J'ay bien des remerciments à vous faire, et des grâces à vous rendre puis que j'en ay reçeu beaucoup de vos bontez. M'honorer d'une de ces aymables lettres qui vous coustent si peu et qui sont d'un si grand prix, persuader au Roy que je vaux quelque chose en luy faisant croire que vous avés quelque estime pour moy, louër nostre illustre Maistre avec autant de zèle que d'éloquence, m'adresser ces belles louanges, et enfin me donner lieu de luy faire si bien ma cour, sont des biens qui me sont trop chers pour ne vous en tesmoigner pas une extrême reconnoissance. En vérité, Monsieur, toute la Cour a esté charmée de vostre dernière lettre, et si le respect avoit pu souffrir dans le Cabinet du Roy le battement des mains qui se permet ailleurs comme une marque de plaisir et d'admiration, tous les deux ensemble auroient fait autant de bruit en ce lieu que vostre nom en fait par toute la terre. Auparavant que vos lettres imprimées eussent paru devant Sa Majesté entre les mains de nostre cher Monsieur de Pinchesne, celle que j'avois reçeu escritte de la vostre, faisant son effect ordinaire, avoit desjà préparé ce grand Roy à les recevoir avec une entière satisfaction. Elle parut sur son visage aux yeux

de nostre Amy et depuis diverses preuves de son souvenir ont charmé les oreilles de vostre serviteur. Que diray-je plus, Monsieur, cette qualité me fera désormais regarder du Roy plus que celle de premier Gentilhomme de sa Chambre et je croy n'avoir rien à désirer si vous avés agréable de me la conserver tousjours, puisque c'est estre considérable à tous ceux qui le sont en France que d'estre comme je suis, Monsieur, vostre, etc.

RESPONSE DE MONSIEUR DE PINCHESNE

A LA PRÉCÉDENTE LETTRE

DE MONSIEUR LE COMTE DE SAINT-AIGNAN

Je n'avois pas encore veu la belle et obligeante lettre dont il vous a pleu d'honorer l'illustre Monsieur Costar quand je r'envoyay le porteur de la vostre avec le mot de response que je luy fis de bouche. Ainsi, Monsieur, si je ne rétracte le dessein que je luy tesmoignay d'avoir, de vous en aller rendre en personne mes très humbles grâces chez vous, je rétracteray au moins l'envie que j'avois d'estre muët jusqu'à ce temps-là, pour vous dire que la lecture de cette belle lettre m'a tellement charmé que comme vous m'avés fait la faveur de me l'envoyer ouverte, je n'ay sçeu m'empêcher en ayant le loysir d'en tirer copie, pour de cette mesme lecture charmer encore quelques autres personnes que moy. Et, en effect, je vous diray

franchement que, ayant pris la liberté de la montrer hier sans vostre permission à notre jeune Muse Claudine, toute accoustumée qu'elle est à la veuë des belles choses, elle en fut si fort surprise qu'elle demeura d'accord avec moy que celle-là seule pouvoit disputer d'esprit et de beauté avec une douzaine de celles de Monsieur Costar et y a encore adjousté ce mot de faveur que celle dont vous l'aviez honorée elle-mesme (quelque intérest particulier qu'elle y eut) ne luy a pas pleu davantage. Voyez, Monsieur, si une pareille louange, et d'une si bonne part, ne valoit pas bien la peine de vous estre mandée et que je misse dès aujourd'huy la main à la plume pour cela. Mais tandis que j'ay le loysir de vous en conter, et vous celuy de m'entendre, il fault que je développe l'histoire que vous n'avés peu comprendre jusqu'ici *des sept Sectateurs de Claudine.*

Vous sçaurés donc que comme il y eut autresfois sept Sages en Grèce qui composèrent un célèbre Banquet, il y eut aussi, sinon sept Sages, au moins sept banqueteurs ce dernier Carnaval à Paris qui, tous les huit jours, tenoient à table une célèbre et joyeuse mercuriale chez cette vivante Sapho ou plustost chez cette Vénus Gnidienne, Lesbienne ou si vous voulez Parisienne, mais point du tout Indienne que l'on appelle vulgairement Mademoiselle Colletet. Là s'il s'agissoit de quelque question (non de droit) mais de belles-lettres et d'éloquence, elle en disoit ses sentimens avec authorité comme Président qu'elle estoit de la troupe, et chacun déféroit à ses jugemens avec autant de soumission que l'on sçauroit faire au chef d'une Cour souveraine; elle ne consultoit

sion à Franise d'Aubié, femme de ıul Scarron, ı l'appelait la lle Indienne.

pour cela que l'oracle de son Espoux qui l'accompagnoit en ces rencontres, et levoit par sa présence tout le scandale qu'autrement il y eût pu avoir de voir une jeune femme présider toute seule à l'assemblée de sept garçons, qui se rencontrant tous sept n'estre point mariez, et tous sept nourrissons des Muses, ont esté pour ce suject appellez *les sept Sectateurs de Claudine*, ce qu'ils estiment aussi glorieux pour eux que si on les appeloit *les sept Sectateurs d'Uranie*, qui est la première et la plus relevée de toutes les Muses. Vous auriés peut-estre, Monsieur, la curiosité de sçavoir tout ce qui s'est passé de particulier en ces célèbres banquets que ses sept Sectateurs luy faisoient tour à tour et je ne vous dis pas que vous n'ayés quelque jour la veuë de tous les dits notables, des rares impromptus et des célèbres brindes qui s'y firent et passèrent, puisqu'un jadis chroniqueur des *Chapons du Mans* en fait peut-estre à l'heure que je vous parle le recueil sous le nom des *Gélinottes du Maine*. Et s'il l'achève quelque jour, vous serés des premiers qui en aurés la veuë. Il vous seroit dédié et destiné s'il ne l'estoit déjà par avance à la déesse Claudine. Mais s'il ne vous est adressé, je promets au moins qu'en qualité de faiseur d'impromptus et de huitiesme Sectateur, vous y aurés bonne part.

Voilà ce qu'escrivit et ce qui fut escript à ce célèbre Comte, dessus la fin et conclusion de nos banquets et si je n'ay rien voulu obmettre en ce recueil de ce qui pouvoit

faire tant à la gloire de ce Comte et à la nostre qu'à celle de Monsieur Costar, soigneux que je suis par dessus tout de celle de la belle et sage Claudine, il ne fault pas que je passe sous silence une action des siennes en cette rencontre qui est le comble et la couronne de sa gloire.

Le Lecteur sçaura donc que sur la fin du Caresme son Mary nous la laissa à Paris, et la quitta icy pour aller faire un voyage en Touraine. Et la compagnie ne laissant pas de la visiter quelquesfois en son absence, après que le temps de jeusne et de pénitence fut passé, c'est-à-dire après Pasques, on luy proposa quelquesfois par manière d'entretien, comme la saison du Printemps le permettoit, de faire un nouveau bouquet de petits festins et resjouissances chez elle tels que ceux que nous avions faits le Carnaval. A quoy comme pleine d'adresse qu'elle estoit, elle ne respondoit jamais comme refusant la compagnie, mais ne laissoit pas d'esluder tousjours ses desseins, tantost par une excuse, et tantost par une autre, jusqu'au retour qu'elle attendoit tousjours de son Mary. En quoy luy trouvant beaucoup de conformité avec la chaste Pénélope, je fis un madrigal à son honneur que j'envoyay un matin à Monsieur Charpentier et celuy-cy, avec la permission du Lecteur, fera la conclusion de tous les autres, et finira ces joyeux entretiens de table et ces chroniques de Chapons et de Gélinottes, qu'il est temps enfin de terminer.

Pinchesne. MADRIGAL

Cher Charpentier ne vois-tu pas
Que Claudine aux divins appas
Est une fine Calliope,
Qui, pour se deffaire de nous,
Et pour nous donner du dessous,
Aura tandis qu'il est dans l'antre du Cyclope
Jusqu'au retour de son Espoux,
Les souplesses de Pénélope.

Cette Claudine au bel Esprit,
Sur Pénélope r'enchérit,
Elle est plus chaste et plus belle :
Nous pourrons bien tous chaque jour
Aller luy faire nostre Cour :
Aux charmans entretiens, elle n'est pas rebelle,
Mais son Ulisse, à son retour,
Ne nous surprendra point festinant avec elle.

Icy finissent les entretiens de Gélinottes de Monsieur Costar, pour donner place à quelques autres de Monsieur Pauquet son successeur, dans un champ toutesfois moins ample et moins riant que le premier, pour commencer par une année obscure, triste et morne, pleine de nuages, d'humiditez et de brouillars comme si la Nature eût porté le deüil, ou de la mort desjà arrivée de ce cher Amy, ou de celle qui estoit fort prochaine de ce grand Ministre

que ce célèbre escrivain avoit pris pour but de ses plus sublimes éloges, année bien différente de celles qui l'ont précédée :

iesne. *Car en fin quand la Mort eut mis dans le cercueil,*
Du plus grand des Estats ce glorieux Ministre;
Comme d'un coup fatal, au Ciel mesme sinistre,
On vit toute la France, et la Nature en dueil.

MONSIEUR PAUQUET A MONSIEUR DE PINCHESNE

La présente lettre du 26 décembre 1660 a donné naissance à l'enregistrement des Gélinottes de l'année suivante.

Monsieur de Pinchesne aura agréable que je luy donne avis par ce billet que le messager du Mans qui en est parti ce matin pour arriver jeudy prochain sur le midy à Paris est chargé d'une boette de Gélinottes ou de gros Ortolans, qui s'adresse à ce célèbre controlleur en son logis ruë de la Chanvrerie. S'il a encore inclination pour ces jeunes pucelles, comme je luy en ay veu autresfois, et qu'il la préfère à cette grande mal bastie de son voysinage, si elle n'est de sa connoissance, qui est sortie de derrière Saint-Leu, il les fera s'il luy plaît conduire chez lui ; et après les avoir dégagées de la prison où elles sont enfermées comme dans une Tour, il leur fera un peu respirer le bon air, avant que de les exposer à la veuë de nostre jeune Orphée s'il les juge dignes de cet honneur. Je souhaitterois fort qu'elles trouvassent grâce devant ses yeux, cela me donneroit la hardiesse de faire voir quelques-unes de leurs sœurs à Monsieur Perrault, père ou oncle de ce nouveau favori d'Apollon. J'attendray là-dessus

des nouvelles de l'aymable M. de Pinchesne qui aura assés de bonté et de générosité pour me traitter comme je le traitte, et de me pardonner cette liberté si elle luy déplaît. Je luy demande aussi quelque part dans les bonnes grâces de tout ce qui porte son nom, et tout ce qui touche de parenté, de l'un et l'autre sexe, à feu M. de Voiture, sans oublier Monsieur du Molin qui m'escrit ce voyage une lettre pleine de reproches les plus obligeans du monde. Je vous prie, Monsieur, d'estre ma caution auprès de luy, et de luy respondre de ma part que Monsieur son Oncle n'a pas obligé un ingrat mais un serviteur qui se souviendra tousjours du bien qu'il tient de luy, et où il doit retourner. Je n'en dis pas davantage, le cœur me crève à cette pensée et les larmes m'aveuglent. Bon soir, Monsieur, aymez-nous je vous en supplie Monsieur Girault et moy, et vous nous ferez justice.

AUTRE

PETITE CHRONIQUE

DES GÉLINOTTES DE MONSIEUR PAUQUET

ENVOYÉES

DEPUIS LA MORT DE MONSIEUR COSTAR

MONSIEUR DE PINCHESNE A MONSIEUR PAUQUET

Vos chères gélinottes, Monsieur, ont esté très bien venuës le jour que vous m'aviez mandé, et encore les mieux reçeuës de ceux à qui j'en ay fait part. Monsieur Claude Perrault, le frère et non pas le père de celuy que nous appelons nostre jeune Orphée, a esté un de ceux-là, qui les a si bien goustées et en a fait tant de cas, qu'ils m'en sont venus remercier en corps ces jours passez, eux (c'est-à-dire les deux frères), et un de leurs amis avec qui ils venoient de s'en crever. C'est un bonheur pourtant de ce qu'elles ont si bien réussi par la saison qu'il a fait, et si vous m'en croyez, vous ne me les envoyerés plus par un temps de pluye, enfermées dans une tour de bois dont elles prennent un peu l'odeur, en sorte que le grand air auquel je les ay

exposées, suivant vostre avis, ne leur a pu oster tout à fait, car vous sçavés que :

Quo semel est imbuta, recens servabit odorem
Testa diù...

Comme j'estois encore des convives de la Cour quand elle me sont venuës, mon frère (celuy qui les a autresfois si bien célébrées par ses vers) en a eu sa part et en a faict manger à la famille des descendans que vous chérissez tousjours tant, et qui vous en est fort obligée. Des deux autres qui me sont restées, j'ay régalé quelques-uns de nos courtisans, à qui par là j'ay bien fait ma cour, car ils ne les ont pas trouvées moins dignes d'estre comparées avec les cailles grasses et les ortolans que Monsieur Rose fit autresfois. Enfin, Monsieur, c'est un manger exquis que vos Pucelles pour ne pas dire royal, et encore plustost divin, il n'en sort point de pareilles asseurément des mains des Chapelains du Parnasse quoy qu'ils chantent et quoy qu'ils couvent tous les jours, et quelque morgue qu'ils tiennent dans les alcôves où ils s'introduisent, ce ne sont que de pauvres Prestres en ces matières au prix de vous. Pleut à Dieu que cette voiture de Pucelles dignes de la nourriture des vrays favoris des neuf Sœurs me fût venuë quinze jours plustost, elles me seroient arrivées fort à propos, pour traitter dignement comme je me suis efforcé de faire, une demi-douzaine de leurs plus chers nourrissons. Je leur fis faire, à ce qu'ils m'ont voulu persuader, un repas aussi friant et aussi poli qu'ils en ayent

fait de leur vie. Mais ni les faisans, ni les cailles, ni les petits pigeonneaux qu'ils y mangèrent, ne leur auroient rien paru au prix de vos gélinottes du Maine et elles auroient fait, si elles y avoient esté, l'accomplissement de ce festin duquel je vous diray pour nouvelle que :

Pinchesne.

Ces jours passez une demi-douzaine
Des Nourrissons de la docte Neufvaine,
Dont plus d'un Sage honore la vertu :
Sans qu'Eléphant je fasse d'une mouche,
D'un cœur ouvert, par Pinchesne à la Bouche
Furent traittez à bouche que veux-tu!

Eux qui là-hault voyent à pleine coupe
Boire Nectar à la divine troupe,
Quand par fureur ils y sont transportez :
D'une autre extase ayant l'âme ravie,
Ont avoüé qu'ils n'avoient de leur vie,
Veu mieux servir nulles Divinitez.

Là, Pellisson, Mesnardière et Ménage
Firent tous trois des mieux leur personnage,
Et quoy que Gens d'un esprit non commun,
Furent frippons, sans soucy de reproches,
Jusqu'à serrer à l'envy dans leurs poches
Langues de porc, pour anis de Verdun.

Là tout fut bon, la tourte, la gelée,
Et la composte y fut toute avalée,
Le vin françois y valut le Nectar :
Et n'y manquoit au lieu de l'Ambrosie,
Pour bien traitter cette troupe choisie
Qu'un plat exquis des oyseaux de Costar.

Vous verrés, Monsieur, par la voiture d'une autre sorte de gélinottes dont j'ay chargé vostre messager, et dont je ne prétens toutesfois vous donner que la veuë seulement, combien ces sortes d'oyseaux sont nécessaires pour faire la politesse et l'ornement des grands festins. Je suis bien trompé si l'enregistrement de ceux que vous verrés dans le livre ou recueil que je vous envoye, ne repaist aussy agréablement vostre esprit que vos gélinottes ont fait icy nos corps, et si ces entretiens dont vous avés veu desjà la meilleure partie, ne vous entretiennent agréablement, Monsieur Girault et vous, les soirées de ce Carnaval et ne vous les font passer aussy joyeusement que nous en avons passé les journées dans le temps que nous fismes toutes les carrousses qui ont donné lieu à un livre qui n'est pas certainement du commun, et qui seroit digne du public, si le public en estoit digne comme il ne l'est pas, après l'accüeil qu'il n'a fait que trop favorable aux enregistreurs de bévuës et de nouvelles allégoriques. Mais c'est un peu trop caqueter, il est tantost temps de me taire et de finir par vous asseurer que je suis, Monsieur, en commun à Monsieur Girault et à vous, mais non pas d'une manière commune, Vostre...

MONSIEUR DE PINCHESNE A MONSIEUR PERRAULT

Salut, dilection, honneur et joye, fortune en loterie, en jeux, en amours, etc., et sur tout bon jour et bonne santé à nostre cher et bien amé Monsieur Charles Perrault. J'estois hier à cet endroit de mon billet pour vous escrire et envoyer sçavoir de vos nouvelles quand mon laquais qui r'amenoit de l'eau mon cheval, me vint annoncer tout effrayé celle du grand embrasement du Louvre dont j'eus en l'âme une amère douleur de laquelle je prie vostre main divine de me guérir et me consoler. Je quittay donc le dessein que j'avois et la plume me tomba des mains comme je pensay faire moy-mesme de mon hault. Mais je ne laisseray pas aujourd'huy de la reprendre et je n'attendray point que le Louvre soit réédifié pour vous dire que j'ay envoyé au Mans plus d'un boisseau de douceurs, en récompense de celuy de gélinottes que Monsieur Pauquet vous envoya ces jours passez. Et il ne fault pas demander si le vostre (c'est-à-dire le paquet de vostre *Miroir parlant*) y estoit des premiers, comme le plus capable de le satisfaire. Il l'a trouvé si beau qu'il ne me l'a pas encore renvoyé quoy que je luy eusse assés recommandé de ce faire, mais je pense qu'il veut auparavant en avoir pris douze copies, tant pour luy que pour les Amis. Si tost que j'auray sa response, je ne manqueray pas de vous aller voir et de vous la porter. Cependant je vous

prie de me mander en quel estat vous estes de vostre fluxion, car j'y prens un particulier intérest, et je puis dire sans mentir, que je serois encore un peu plus affligé de la destruction du cher Monsieur Perrault que je ne l'ay esté hier de la nouvelle de l'embrasement du Louvre :

Pinchesne.

Un Louvre se peut recouvrer,
Un salon se peut réparer;
Mais lors que la trame est finie
D'un incomparable Génie
Qui sçait comme tu fais si doucement chanter,
L'organe de cette harmonie
Ne se peut plus ressusciter.

Aussi conservés-vous je vous prie et à vostre première santé, ne manquez pas de faire quelques rimes dignes du Pays du Mans et du nostre, pour dignement remercier Monsieur Pauquet du présent qu'il vous a fait en vostre particulier de ses gélinottes, et ne pensés pas vous en décharger sur moy, ni vous, ni Monsieur vostre Frère, car je n'entreprens pas ainsi sur vostre charge, et vous vous en acquitterés l'un et l'autre ensemble ou séparément beaucoup mieux que je ne ferois. A ce fait près, je suis entièrement à vous. A Dieu.

Pinchesne.

A MONSIEUR PERRAULT L'ORPHÉE

SUR SA PARESSE A REMERCIER M. PAUQUET DE SES GÉLINOTTES DU MANS

Hé quoy! vous serez un Orphée
Dont la Lyre parlante et Fée
Attirera par ses doux sons,
Non jusqu'à nos prochains Buissons,
Jusqu'aux aigneaux de nos prairies,
Jusqu'aux lions des Tuilleries;
Mais par l'effort de ses beaux chants,
Jusqu'aux gélinottes du Mans,
Et leur troupe innocente et tendre
Viendra chez vous pour vous entendre,
Avec un incroyable soin,
De plus de quarante lieuës loin;
Sans non plus qu'un muët idole,
Leur dire la moindre parole,
Et les régaler seulement
D'un simple mot de compliment :
Sans en faveur de ces poulettes,
Composer quelques chansonnettes,
Et soit feinte, ou soit vérité,
Les cajoler de leur bonté.
Ce froid choque toute apparence,
C'est un peu trop d'indifférence

Pour des Pucelles de ce prix,
Je ne comprens point ce mespris,
Et m'estonne qu'on leur dénie
Quelque motet de symphonie,
Qui sur luth, ou sur clavessin,
Chante la poule et le poussin;
Ce qu'au lieu de vous pourroit faire
Mieux que moy, Monsieur vostre Frère,
Et ne puis comprendre pourquoy
Il me charge de cet employ;
Car enfin, s'il fault qu'on avouë,
Qu'elles méritent qu'on les louë,
Ce fait est un fait avoué,
Que vous les auriez mieux loué
Tous deux, que seul je ne puis faire,
Si qu'il me siet bien de m'en taire
Comme à vous, Messieurs, d'en parler,
Et dans Paris les signaler
Pour leur rare délicatesse,
Pour leur suc, et pour leur tendresse,
Pour leur admirable fraîcheur,
Et leur naturelle blancheur,
Pour leur embonpoint sans exemple,
Pour leur goust qui mérite un Temple
Tant il est rempli de bonté,
Et de divine qualité.
Goust sur lequel chacun s'escrie
Lors qu'au bon vin l'on l'apparie,
Et qu'on confronte leurs appas

En un doux et charmant repas :
Comme le repas, que naguère
Ces Pucelles vous ont fait faire,
Sans que vous ayés jusqu'icy
Payé Pauquet d'un grand mercy ;
Pauquet celuy qui vous les donne,
Et du Mans vous les abandonne,
Pour en faire entre cinq ou six,
Un deffi contre les perdrix ;
Et par tout assault et bravade,
Jusques dans la capilotade :
Du succès, au brave Pauquet,
Il n'importe pas d'un niquet,
Pourveu que bon gré l'on luy sçache
De ce présent, qu'il prend à tasche
D'envoyer le meilleur qu'il peut,
Soit quand il gèle, ou quand il pleut.
Mais j'ay connu que la Pucelle
Est bien meilleure quand il gèle,
Et cessant le vent du Midy,
A le cul bien plus rebondy,
Plus gras, plus ferme, et qui nous donne
Plus d'appétit de sa personne.
Mais par le temps mou qu'il a fait,
Dont nul mortel n'est satisfait,
Temps couvert, fâcheux, et maussade,
Où le plus sain devient malade ;
Tesmoin ces vapeurs de cerveau,
Que n'auriés point par un temps beau :

Nous n'aurons, je croy, cette année,
Neige, niesle, ni gelée;
Et prévoy qu'au prochain Esté,
De glace sera grand' cherté;
Et qu'il la faudra dans la Halle,
Mander de la Mer glaciale;
Ce qui doit estre de grands frais
Pour ceux qui voudront boire frais :
Si que, de peur de la dépense
Je crains qu'on ne fasse deffense,
De par le Prince, esgalement
De la glace, et du passement.
Du passement, bien je m'en passe,
Aussi feray bien de la glace;
Moins heureux donc, je ne m'en tiens,
Mais à mes poules j'en reviens;
Et vous dis, par avis utile,
Autant en un mot comme en mille,
Que vous devés au bon Pauquet
Non en cygne, ni perroquet,
Mais sur ses poules en linotte
Un chant de longue ou courte notte.

RESPONCE DE MONSIEUR PERRAULT

Quand le fameux chantre de Thrace,
Qui des plus lourds rochers se fit suivre autresfois,
Et qui rendit l'Enfer sensible à sa disgrâce,

Avoit sçeu r'amasser en une mesme place
Mainte gélinotte de bois;
Il pouvoit à son tour en oüir le ramage,
Considérer leur beau plumage,
Et de cela se contenter;
Mais si les voyant bien doduës
Et la faim venant le tenter
Le Drôle en eut voulu taster,
Et que pour cet effect, avec ses mains crochuës
Il eut tasché d'en arrester;
Alors les gélinottes druës,
A tire d'aisles estenduës,
S'envoloient au plus viste, et le laissoient chanter.

Il n'en est pas ainsi de celles que j'attire
Par les doux fredons de ma Lyre,
Aussi tost qu'une fois j'ay sçeu les enchanter;
Sans peine chacun les approche,
On les prend, on les couche en broche,
Sur table, on les fait présenter;
Et là, prêchant sur la vendange,
Du généreux Pauquet, j'entonne la louange
Qui de gélinottes nous enge,
Que l'on ne peut assez vanter;
Cependant, dans le jus d'orange
Souffrant qu'on les coupe, et les mange,
Elles ne branlent pas, et m'escoutent chanter.

Pinchesne.

RÉPLIQUE A MONSIEUR PERRAULT

Par le rare effect de vos nottes
Qui passent celles des linottes,
Mesme celles, en vérité,
Des Syrènes des Argonautes
Qui n'ont jamais si bien chanté :
Du Mans, que vous avés de vos vers enchanté,
Vous avés attiré six bonnes gélinottes,
Qui, selon vous, n'estant pas sottes,
Ny contrefaittes ny marmottes ;
Mais pleines d'embonpoint, de grâce, et de santé ;
C'est à mon grand regret que je n'en ay gousté.

Comme gélinottes de villes,
Non farouches, mais bien civilles,
Vous les faisiés venir, souples à vostre voix,
Sur vostre table trois à trois :
Et quand vous les aviez tastées,
Tendres, chaudes, bien apprestées
En bon jus d'oranges de choix,
Vous vous en léchiez les cinq doigts.
Enfin comme j'apprens, ces six grasses Pucelles
Valoient mieux pour le goust, quoy que franches Manselles,
Que les gélinottes de bois
Qu'on sert aux tables de nos Roys.

Ainsi donc, cher Perrault, vous estes un Orphée
Qui des Chantres le Coriphée,

Par vos vers qui font maints jaloux,
De la ville et des champs attirez tout à vous.
Si qu'on verra bientost la Dryade, et la Fée,
Aussi bien que la Dame à la Cour attiffée.
Et de main d'homme bien coëffée.
A vos airs amoureux et doux.
En juppe à la haste agraffée,
Accourir à travers les choux,
Pour vous venir en foule embrasser les genoux:
Et dernier au troupeau des Cygnes d'entre nous.
Portant vos Odes en trophée,
Vous faire marcher devant tous.

J'espère encore de vostre Lyre,
Qui poules et chapons des Provinces attyre,
Et dont l'air galant et coquet
Que plus d'une sçavante admire,
Et vous sçait à l'alcôve, et balustre introduire.
Où s'attroupe maint Perroquet;
Que vous prendrés sur nous un si puissant empire.
Qu'à la fin vous sçaurés par son charmant caquet.
Attirer non jusqu'au Satyre,
Qui d'accords ne se fait que rire,
Non jusqu'à la Fille au toquet,
Qui rien qu'enfance ne respire,
Jusqu'aux Pucelles de banquet,
Celles que nous venons de dire;
Mais du Mans, comme je désire,
Jusqu'au couple sçavant de Girault et Pauquet.

MONSIEUR PAUQUET A MONSIEUR DE PINCHESNE

Pardon et miséricorde, Monsieur, je vous en supplie. Mon silence n'est pas si criminel que vous pourriez vous l'estre imaginé, ce n'est ni manque d'affection, ni aucune autre chose semblable qui l'a causé. Ma faute est une faute d'infirmité et je ne me suis empesché de vous escrire depuis quelques sepmaines, que parce que je ne me trouvois pas assez d'esprit pour vous remercier dignement des belles et divines choses que je trouvay dans vostre dernier paquet. Nous les avons admirées icy Monsieur Girault et trois ou quatre de nos Amis et moy, et nous nous sommes tous accordez que vous avez esgalé feu Monsieur vostre Oncle en cette occasion, et que l'ancien Orphée n'estoit qu'un naquet auprès du nouveau. C'estoit sans doute un vray Jongleur, ou tout au plus un Joueur de vielle si nous le comparons à vostre illustre Amy. Il y a autant de différence entre les deux qu'il y en pourroit avoir entre le sçavant Monsieur Poussin et ce peintre de l'antiquité, qui ayant peint un chien et un lièvre mit dessous pour les faire connoistre et distinguer :

Hic canis, ille lepus

Il a esté dit beaucoup de choses semblables que je m'estois chargé de vous escrire, ce que je devrois avoir fait il y a trois sepmaines. Mais Monsieur, outre que j'ay eu quelque petit desplaisir depuis ce temps-là, qui ne m'a

pas permis de songer trop à ce que je devois faire et ne faire pas, je voulois que quelques sœurs de ces belles pucelles qui m'ont attiré tant de biens, fissent le voyage de Paris devant le Carnaval. Mais le temps s'y est tousjours opposé, et ces sœurs-là, au lieu de songer à se faire belles et bien potelées, se sont diverties à caqueter, et à devenir de petites coquettes, indignes de se trouver dans vos belles Assemblées. Je vous jure ma foy, Monsieur, que je suis tout à fait en mauvaise humeur ; l'ennuy, le chagrin, etc.

Pinchesne.

Le chagrin du pauvre Pauquet
Passe plus outre dans sa lettre,
Mais vous me daignerés permettre,
D'abréger icy son caquet.

Il y pleure Monsieur Costart
Il y craint pour son Eminence,
Et jamais tant de doléance,
Ne me vint du Mans de sa part.

J'aurois mis tout sur le papier
Et rendu ces larmes publiques,
Mais les larmes dans ces chroniques
Ne sont point de nostre gibier.

Il n'y doit entrer que plaisirs,
Que festins et que bonne chère;
Et ni tristesse ni colère
Ni deuil, ni plaintes, ni souspirs.

Lecteur finissons donc icy,
Aussi bien comme moy d'escrire;
Tu peus bien estre las de lire,
Mais j'ay fait en fin Dieu mercy.

RONDEAU

De vos chapons, le destin non funeste,
Fait un convive aussi gent, aussi leste
Qu'en fit jamais toute l'Antiquité,
Près d'Iceluy du Romain tant vanté
Tous les festins ne valoient pas un zeste.
Auprès de vous Luculle étoit agreste,
Quel banqueteur vous estes, male peste,
J'ay grand regret de n'avoir pas tasté
De vos chapons.

Vous deviez bien, par quelque manifeste,
(Vous chérissant plus que Pylade, Oreste)
M'en avertir, que j'aurois banqueté,
Mais le sort veut que la Postérité,
Et moy Pauvret, nous contentions du reste
De vos chapons.

SONNET

Que vos festins sont doux, mais qu'ils sont admirables,
Il n'est rien de si beau ni de mieux concerté,
Que vous ferez plaisir à la Postérité
De luy laisser ces biens à jamais délectables.

Qu'on ne me vante plus ces Banquets mémorables,
Où Luculle étala sa prodigalité,
Ils eurent grand éclat, mais pour la Volupté,
Ils ne furent jamais aux vôtres comparables.

Il n'est rien icy-bas de si délicieux,
Ce qu'on présente mesme à la table des Dieux,
Auprès de ces festins est insipide et fade,

C'est là qu'on peut sans frais prendre mille plaisirs,
Et par des mets si doux, l'homme le plus malade
Peut, sans aucun danger, contenter ses désirs.

Pinchesne.

RESPONSE

Sonnet

Je suis trop bien payé de vous avoir fait voir,
Des chapons de Costar la célèbre deffaitte :
Et vostre Ame à montrer qu'elle en est satisfaitte
Ne pouvoit à mon gré rien de mieux concevoir.

Pour vous en régaler que n'ay-je le pouvoir
De r'appeler ce temps dont je plains la retraitte :
Parmy tous les Héros dont ma chronique traitte,
J'aurois fait en festin gloire de vous avoir.

Il est vray que je puis y revenir encore,
Si je traitte jamais les sçavants que j'honore,
Comme Gombauts, Perraults, Ménages ou Belins.

Et non ceux dont jamais la troupe je n'assemble :
Furetières, Boisleaux, Giracs et Chapelains,
Car nos chiens en escris ne chassent point ensemble.

Fac-simile du verso du ff. 134 du Ms. 15125 (fr.), de la Bibliothèque Nationale : L'épigramme de La Mesnardière est écrite de la main de Pinchesne ; le madrigal de Claudine Colletet est le seul autographe connu de la Muse et troisième femme de Guillaume Colletet, de l'Académie française.

A L'AVTEVR.

Epigramme

&

Ces entretiens rare Pinchesne
Ne t'ont pas mis fort à la gesne,
Nous en auons esté tesmoins
Mais nous ne laissons de nous croire
Tes obligez, que par tes soins
Nous puissions viure dans l'histoire.

La Mesnardiere.

Sur ces beaux Entretiens

madrigal

Grand honneur au pays du maine
Costar la fleur des beaux esprits
qui surprands les rues de la Seine
des merueilles de tes escris.
et toy rare neueu de l'illustre voiture
qui dans tes beaux escris joins l'art à la nature.
vous vous entretenes si bien
que toute la race future,
se pleura dans vostre entretien.

Claudine

Fac-simile du recto du ff. 135 du Ms. 15125 (fr.), de la Bibliothèque Nationale; cette page est tout entière de la main de Pinchesne.

Les Entretiens,
De Monsieur Costar, Et de Mons.r
de Pinchesne.

Monsieur de Pinchesne à Mons.r
Costar.
Lettre. 1.

C'est de la fameuse maison de Guille en y mangeant
vos bons et élegans chapons gras; que nous vo.s escrivons
celle cy. Et que nous nous sommes joints Monsieur de
Chantelou et moy en particulier pour vous faire
present de la plus obligeante lettre du Monde, partie
pour vous combler de gloire, de la main de son Eminence.
elle a esté Leue et admirée de la compagnie que J'ay
assemblée ici en vostre nom. Car comme ie ne vous
cele point qu'elle m'a esté confiée sous vn cachet
volant, i'ay esté bien ayse pour vostre honneur de
leur en faire la lecture auant que de la fermer pour
vous estre enuoyée. Je leur ay faite encore la Lecture
de la lettre que vous auiés escrite auparauant à
Son Eminence sur l'heureux succés des affaires
du Roy cette derniere campagne. Et ils ont trouué
le tout si beau que soit du regal de vos chapons

BIBLIOGRAPHIE

DES OUVRAGES

D'ÉTIENNE MARTIN DE PINCHESNE

1° Imprimés

Poésies héroïques du sieur de Pinchesne où se voyent les éloges du Roy, des Princes et des Princesses de son sang et de toute sa Cour. A Paris, chez André Cramoisy, ruë S. Jacques, au Sacrifice d'Abraham, proche S. Severin. M. DC. LXX (1670). *Avec privilège du Roy*, in-4.

Frontispice de Mignard. Titre et 16 ff. n. chiff. pour l'Epistre au Roy signée de Pinchesne, Sonnet au Roy, Au lecteur, Sonnet au lecteur. Table... Avertissement au lecteur. P. 1 à 172 et 1 ff. pour le privilège.

L'exemplaire de la Bibl. Nat. (Ye 1372) renferme 2 ff. manuscrits autographes n. chiff. pour une épître en prose au Roy et un sonnet, et à la suite des « Poésies héroïques » : p. 1 à 17, une Ode au Roy (imprimée), titre de départ ; 1 ff., Sonnet prophétique pour Mgr le Dauphin ; p. 1 à 15, Epistre à S. A. S. Mgr le Prince de Condé (titre de départ) et plusieurs autres pièces. Toutes ces poésies sont dans les « Poésies héroïques ».

Addition de quelques pièces nouvelles faites depuis l'impression des premières (s. l. n. d.), in-4 (Bibl. Nat., Ye 671 rés.).

P. 1 à 42 (y compris le titre).

Les p. 26 à 42 contiennent les envois en vers mis sur les exemplaires des « Poésies héroïques » offerts par Pinchesne.

Lettre de l'autheur des Poésies héroïques à Monsieur Charpentier de l'Académie françoise (titre de départ).

P. 1 à 13.

Les sept Pseaumes pénitentiaux paraphrasés en vers. Paris, And. Cramoisy, 1671. In-12 (Cat. La Vallière-Nyon, 13725). L'exemplaire manque à la Bibliothèque de l'Arsenal.

Poésies meslées du sieur de Pinchesne, dédiées à Monseigneur le Duc de Montausier, Gouverneur de Monseigneur le Dauphin. A Paris, chez André Cramoisy, ruë de la Vieille-Bouclerie, au Sacrifice d'Abraham. MDCLXXII (1672), *avec privilège du Roy.* In-4.

Frontispice de Chauveau. Titre. 16 ff. n. chiff. pour l'épître à Monseigneur le duc de Montausier... sig. de Pinchesne, Sonnet à Madame la Duchesse de Montausier commençant alors d'estre Gouvernante de Monseigneur le Dauphin, Tombeau pour la mesme (sonnet), Au lecteur (préface), Sonnet au lecteur, Sonnet aux mânes de feu Monsieur de Voiture. P. 1 à 429, 5 ff. n. chiff. pour la table et le privilège du Roy. Les pages 135-136 sont répétées deux fois.

Essais et échantillons de l'Heureuse Alliance présentés au Roi au retour de ses conquêtes de Hollande (s. l. n. d.). In-4.

4 ff. n. chiff., p. 1 à 23, p. 1 à 49. Ces Essais et Echantillons comprennent : l'Epistre au Roy ; l'Apparition de la Muse Calliope, stances ; 13 sonnets ; la Prédiction du Dieu de la Seine à ses Nymphes.

Amours et poésies chrestiennes de M. de Pinchesne. A Paris, chez André Cramoisy, ruë de la Vieille-Bouclerie, au Sacrifice d'Abraham. MDCLXXIV (1674). *Avec Privilège du Roy.* In-4 (Bibl. Nat., Ye 1377).

Frontispice de Chauveau. Titre. 6 ff. n. chiff. pour l'Epistre à la Reine signée de Pinchesne ; Au Lecteur ; Table des Matières ; Fautes survenues à l'impression. P. 1 à 236 et 2 ff. n. chiff. pour un madrigal et le privilège.

A Messieurs de l'Académie françoise (lettre), 2 ff. in-4 (1er Jet 1675).

A Messieurs de l'Académie françoise (vers), 2 ff. paginés 1 à 3. In-4.

Epistre à Daphné (prose), *Elégie à Daphné* (vers). P. 1 à 6. In-4.

Vers à Mr Bachot, médecin. 3 p.

Eloges du Satyrique françois dédiez au Public (s. l. n. d.). In-4. P. 1 à 55.

Avis salutaire au Satyrique (2 ff. n. chiff.) :

Mon zèle pour la Foy m'inspire cette Epistre
Contre l'aveugle écrit d'un railleur du Chapitre

Toutes ces pièces volantes, sauf les vers à M. Bachot, ont été ajoutées à l'exemplaire des Poésies héroïques, etc., de la Bibl. de l'Arsenal (6937).

Petits ouvrages et présens de vers faits à Messieurs de l'Académie françoise, dédiez à eux-mesmes par l'Autheur. Paris, chez André Cramoisy, ruë de la Vieille-Bouclerie, proche le Pont S. Michel, au Sacrifice d'Abraham. MDCLXXVII (1677). *Avec privilège du Roy.* In-4 (Bibl. Nat., Yc 1400).

2 ff. n. chiff., un pour le titre et un pour l'Epistre. P. 1 à 22.

2° Manuscrits

Recueil de rondeaux pour l'agréable maison de Viry. In-4.

Manuscrit autographe comprenant : ff. 1 à 30, lettres de Pinchesne à Perrault et à Robert Nanteuil, rondeaux de Pinchesne à Nanteuil, à Belin, à Coralte (Charlotte Melson), une balade de Pinchesne, des rondeaux de Nanteuil, etc.; ff. 31 à 128 : Les Gélinottes du Mans ou suitte des entretiens de Messieurs Costar et de Pinchesne, à Mlle Colletet, sous le nom de Claudine ; ff. 129 à 169 : Les Chapons du Mans ou les entretiens de Mr Costar et de Mr de Pinchesne, A MM. Ménage et Scaron ; ff. 170 à 173 blancs ; ff. 174 à 183 : Repas atermoyé de Monsieur de Chastillon Bernage ; ff. 184 à 196 : Poésies et lettres de Pinchesne à Perrault ; ff. 197 à 204 : Ode et pièces de Pin-

chesne à Mlles Melson et réponse de Charlotte Melson ; ff. 205 à 218 : Lettres de Pinchesne à Perrault et diverses poésies.

Quelques fragments de ce manuscrit ont été imprimés, ceux qui se lisent dans :

Les Chapons du Mans

Par Costar, dans ses « Lettres » 1658 (1re partie) : la lettre II, sous le N° 279 ; la lettre VIII, N° 278 (fragment) ; la lettre X, N° 280.

Par Pinchesne, dans ses « Poésies Meslées » 1672 (p. 338), le rondeau des pièces liminaires adressé à Costar : *De vos chapons on nous fait grand récit*

Par Mr Henri Chardon, dans le « Scarron inconnu et les types des personnages du Roman comique » (T. I, p. 292), les 8 premiers vers de l'Epistre à MM. Ménage et Scaron ; la lettre IX dans sa plaquette : Etude historique sur la sculpture dans le Maine : le Saint-Martin du Château du Loir (p. 28 à 34).

Les Gélinottes du Mans

Dans les « Muses illustres de MM. Malherbe, Théophile, l'Estoile... Paris, Chamhoudry, 1658 » : p. 318, les vers de Linières de la lettre V sous le titre « Galanterie burlesque » ; M. Paulin Paris les a reproduits dans ses « Historiettes de Tallemant des Réaux » avec la réponse de Pinchesne (T. VI, p. 323 à 324) ainsi que la lettre du Comte de Saint-Aignan à Costar du 3 mars 1658 (T. V, p. 174).

Par Costar dans ses « Lettres » 1658 (1re partie) : le compliment de la lettre IV adressé à la Comtesse de La Suze, dans sa lettre 278, mais il s'applique alors à Madame de Rambouillet ; dans ses « Lettres » 1659 (IIe partie), la lettre XI (avec quelques coupures), sous le N° 225 ; la lettre XIII (en partie), N° 255 ; la lettre XVII (en partie), N° 247 ; la lettre XIX (en partie), N° 255.

Par Pinchesne dans ses « Poésies Meslées » 1672, (p. 263) : les stances de la lettre de Pinchesne à M. Pauquet et (p. 255 l'épitre à M. Perrault l'Orphée sur sa paresse à remercier

Mr Pauquet de ses Gélinottes du Mans; (p. 259) la réponce de M. Perrault; (p. 260) la réplique de Pinchesne à Monsieur Perrault.

Par Mr Henri Chardon dans le « Scarron inconnu et les types des personnages du Roman comique » : la lettre I (T. I, p. 287); C'est le Madrigal ou Journal de la Sabatine Scarontine (T. I, p. 289).

Enfin quelques extraits peu importants ont été intercalés également dans le travail de M. Paul d'Estrée : « Une Académie bachique au XVIIe siècle » (Revue d'histoire littéraire de la France, 1895, p. 491 à 522).

Œuvres héroïques-chrestiennes du sieur de Pinchesne dédiées à Monseigneur le Dauphin. Manuscrit autographe. In-4.

18 ff. lim. n. chiff. contenant le sixain suivant :

Je ne vous donne point de l'or,
Ni de l'Encens, ni de la Myrre :
Ni Rubis, ni Perles encor,
Qu'en richesse à l'œil on admire :
Mais en son, qui l'oreille attire,
Je vous donne tout mon Trésor.

le titre; l'épître « A Monseigneur le Dauphin »; Sonnet à Monseigneur le Dauphin; Appel « A la Postérité » et un quatrain; « Au lecteur », sonnet; Discours « au mesme ». P. 1 à 45 : Prédiction du Dieu de la Seine à ses Nymphes, servant de Prélude à l'Heureuse Alliance, Pastorale héroïque représentant le Mariage du Roy, au verso de la page 45 se lisent trois quatrains. 1 ff. n. chif. : l'Heureuse Alliance ou le Pasteur contemplatif. Pastorale. P. 1-2 : Argument de l'Heureuse Alliance. P. 3 recto : Personnages de la Pastorale. Verso : Epilogue de la Pastorale. P. 4-5 : Prologue par les trois Nymphes des Lys. P. 6-14 : l'Heureuse Alliance. Pastorale. Acte Premier; 1 ff. n. chiff. : Acte second; P. 1-4 : Acte second; P. 1 à 9 : Apparition de la Muse Calliope, stances; P. 5-6 : Suite de l'Acte second de l'Heureuse Alliance; 2 ff. n. chiff. : Chœur des Bergers; P. 1 à 12 :

Acte troisiesme; P. 1-8 : Acte quatriesme; 1 ff. n. chiff. : Acte cinquiesme; P. 1-9 : Acte cinquiesme.— 1 ff. n. chiff. : Sonnet de l'Autheur à sa Muse ; 1 ff. n. chiff. : La Rochelle ou l'Hérésie destruite; P. 1 à 13 : La Rochelle ou l'Hérésie destruite, Chant premier ; 1 ff. n. chiff. : Chant second ; P. 1 à 12 : Chant second ; 1 ff. n. chiff. : Chant troisiesme ; P. 1 à 15 : Chant troisiesme ; 1 ff. n. chiff. : Chant quatriesme ; P. 1 à 14 : Chant quatriesme ; 1 ff. n. chiff. : Chant cinquiesme ; P. 1 à 15 : Chant cinquiesme ; 1 ff. n. chiff. : Chant sixiesme ; P. 1 à 18 : Chant sixiesme.

Ce Manuscrit est aujourd'hui dans le Cabinet de M. Valentin de Courcel.

TABLE DES PRINCIPAUX NOMS CITÉS

DANS LA

CHRONIQUE DES CHAPONS ET DES GÉLINOTTES DU MANS

Les chiffres marqués d'un astérisque
indiquent que les noms sont répétés plusieurs fois dans la même page.

A

Aubert (Louis Anne), sieur de Villeserain (1). 85, 91, 92
Aubervillers (village d'). . . . 70

B

Balzac (Jean Louis Guez de). 4, 30, 66, 96
Bautru, comte de Serrant. . . 150
Belin (Fr. Faudoas d'Averton, comte de). 236
Blot (Claude Chauvigny de). . 197
Boileau (Gilles). . 5, 19, 29, 40, 48, 236
Boivin. 40

C

Chambray (Roland Fréart de Chantelou, dit Mr de). . 32, 50, 51*, 59
Chantelou (Paul Fréart de). 14, 26, 32, 37, 40, 46*, 50, 57, 58, 59, 62, 63
Chapelain (Jean). . . 19, 23, 96, 98, 184, 236
Charpentier (François). 34, 37, 41, 43, 47, 62, 75, 76, 104, 105*, 107, 109, 111, 124*, 151, 153, 155*, 165, 179, 185, 196, 200, 213
Chastillon (de). 102
Christine de Suède (reine). . . 174
Colbert. 22

---

(1) Nous complétons ici les renseignements de la Notice p. XLII : Aubert de Villeserain était filleul du Roi et de la Reine. Très répandu dans la Société précieuse, il fut nommé membre de l'Académie de l'abbé d'Aubignac. Evêque de Senez en 1671, il mourut à Monans, près Grasse, le 7 février 1695.

Colletet (Claudine). 13, 75, 78, 106, 107, 108, 109*, 110, 111, 112, 114, 118, 119*, 121*, 123, 143*, 146*, 147, 166, 173, 174*, 176, 179, 182, 183, 188, 190, 191, 196*, 197, 198, 200*, 203, 204*, 205, 206, 211*, 212*, 214
Colletet (Guillaume). . . 106, 108*, 144, 169, 179, 186
Conrart. 19, 93, 96, 98
Coulon. 159

D

Dagobert (le roi). 51
D'Aubigné (Françoise), femme de Scarron. 81
D'Elbène (Alexandre). 84
Des Barreaux. 85, 197
Du Housset, intendant des finances. 158, 159, 160, 175, 176
Du Housset (Mad.). 158, 159, 160*
Du Molin, neveu de Costar. 85, 217

E

Eraste, voir : Linières.

F

Fontenay coup d'espée. . . . 31
Fontené (Mr de) ou Fontenay. 31, 33*, 37, 43, 47, 48, 49*, 50, 52, 53, 56, 58*, 59*, 60
François Ier. 51
Fréjus (évêque de), voir : Ondedei.
Frenicle (Nicolas). 197
Furetière. 236

G

Girac. . 4, 8, 16, 22, 27, 29, 30, 64, 65, 66, 70, 96, 236
Girard, archidiacre d'Angoulême. 104
Girault ou Giraut, chanoine du Mans. 7, 27, 124, 157, 161, 174, 217, 221*, 230, 231
Godeau (Antoine). 197
Gombauld (Ogier de). . 19, 97, 98, 127, 236
Gramont (maréchal de). . . . 92
Guille, cabaretier. 4, 5, 14, 17, 30, 38, 39, 40, 41, 45, 60, 82, 106, 180*

H

Harcour (le prince de). 92
Heurles (de), conseiller du Roi. 104

L

La Mesnardière. 13, 24, 25, 33, 37, 46, 59, 62, 64, 85, 113*, 117, 118*, 120*, 143, 144, 146*, 165, 170, 173 178, 185, 220
La Suze (comtesse de). 92, 94, 97*, 98, 99*, 102, 157
La Varenne (Mlle de), comédienne. . . 40, 41, 48, 49, 54, 61
Laverdin (marquis de). 23
Le Clerc, intendant des vivres. 150*
Le Poussin. 50, 231
Linières (Jacques Payot de). . 19, 21, 95, 96, 99, 100, 108, 143, 146, 148, 161, 162, 163, 169*, 177, 184, 196
Loret le gazetier. 127
Louvre (embrasement du). . . 222

M

Maisons (le président de). . . 92
Martin (François), frère de Pinchesne. 37, 40, 43, 59, 108, 143, 177, 179, 181, 196
Mauduit (Louis). 197, 236
Mazarin (cardinal). 14, 15, 17, 18, 19, 22, 95
Ménage. . . 3, 4, 6, 19, 84, 96, 98, 158*, 220
Montaigne. 65
Morangle (Payot de), frère de Linières. 169

O

Ogier (Fr.). 197
Ondedei, évêque de Fréjus. . 92

P

Pauquet, secrétaire de Costar. 7, 27, 29, 101, 103, 112, 124, 157, 161, 170, 173, 174*, 214, 222, 223, 226*, 228, 230, 232
Pellisson. 220
Perrault (Charles). 218, 222, 223, 229, 236
Perrault (Claude). 3, 216

R

Racan. 53
Rambouillet (marquise de). 21, 23
Raphaël. 51
Rose, secrétaire du cardinal Mazarin. . 15, 17, 91, 93, 95, 219
Rosteau. 24, 33, 37, 40, 46, 53, 58*, 86, 93, 144, 145, 161, 169, 178

S

Saint-Aignan (le comte de). . 100, 103, 186, 212, 213
Saint-Amant. . 27, 41, 42, 44, 157
Saint-Denis (le Trésor de). . 51
Saint-Germain l'Auxerrois (église de). 50
Sapho, voir : Scudéry (Mlle de).
Sarrazin. 30, 155
Saumaize. 159
Scarron. 3, 4, 81, 83, 84, 88, 91, 92
Schomberg (maréchal de). 24, 25*, 27, 46
Scudéry (Mlle de). 98, 158
Sorbière. 197

T

Tallemant (abbé François). 97, 165, 170, 174, 179, 186, 187, 196
Thevet. 78

V

Villeserain (de), voir : Aubert.
Viry (maison de), appartenant à Cl. Perrault. 3
Voiture (Vincent). 30*, 36, 42, 54, 65, 69, 155

TABLE DES POÉSIES

ET LETTRES MÉLANGÉES DE PROSE ET DE VERS
AUTRES QUE CELLES DE PINCHESNE ET DE COSTAR

BAUTRU

QUATRAIN

Une autrefois prenez plus de délai.. 151

CHARPENTIER

EPÎTRE

Le Disné du 22 janvier 1656. *Costar, champion magnanime.* 35

QUATRAIN

Qui laisse à portes ouvertes. 127

SONNET

Sur le repas donné par Fr. Martin. *Ha, que de nos festins c'est un mauvais augure*. 182

STANCES

Réplique aux vers de Pinchesne. *De mon Esprit asseurément.* 152

Voyage héroïque (prose et vers). 125

PIÈCES DIVERSES

Duplique à Charpentier. *Il est vray j'ay dit force choses.* . . 154

COLLETET (Claudine)

MADRIGAUX

En rép. à M. de Saint-Aignan. *Comte, l'honneur des beaux Esprits.* 187
202
Sur ces beaux Entretiens. *Grand honneur du Païs du Maine.* 13

COLLETET (Guillaume)

Lettre à M. de Pinchesne sur le repas donné chez l'abbé Fr. Tallemant (prose et vers). 187

LA MESNARDIÈRE

EPIGRAMME

A Pinchesne. *Ces Entretiens, rare Pinchesne.* 13

LINIÈRES

EPÎTRES

A Martin le Jeune. *Depuis un mois ou deux qu'un libraire affamé.* 177
La Pénitence. *Maintenant qu'approche la feste.* 96

MARTIN (Fr.)

Les Gélinottes. *Belle et charmante Colletet.* 114

HUITAIN

Invitation. *Vous estes priez de la part.* 176

RONDEAUX

A quatre chapons sur la table. 39
A quatre fois, je tiens pour véritable. 60

SONNET

Oublions-le ce malheureux repas. 183

PERRAULT (Ch.)

STANCES

Rép. à Pinchesne. *Quand le fameux Chantre de Thrace.* . . 227

PINCHESNE

BALADE

(Sur les Gélinottes) *Natives du Païs du Maine.* 117

DIXAINS

Ces petits Giracs de Paris. 26
De quatre chapons de Costart. 30
Les Esprits sont en grand discort. 18

DOUZAIN

Au Lecteur. *Bien que pour faire une préface.* 8

EPIGRAMMES

Contre Linières. *Ce maladroit faiseur de vers*. 21
Giracs ne vous vantez pas tant. 71

EPÎTRES

A MM. Ménage et Scaron. *A vous des grands hommes l'Orphée*. 3
A Charles Perrault. *Hé quoy! vous serez un Orphée*. 224
A Mlle Colletet. *Il faut qu'à l'illustre Claudine*. 75

Responce à la Pénitence de Linières. *Pour vous remettre bien en grâce*. 98

HUITAINS

An Lecteur. *Bonjour Monsieur, Bonjour Madame*. 82
Au Lecteur. *Je ne puis en cette Préface*. 80

MADRIGAUX

A Charpentier. *Cher Charpentier ne vois-tu pas*. 214
Au Comte de Saint-Aignan. *La belle et charmante Claudine*. 204
— — *Quelques autres ont avant vous*. 206

Madrigal ou Journal de la Sabatine Scarontine. *Vive Costar, Vive Le Mans*. 83

ODE

A Monsieur de Linières. *Linières est un fort bon Autheur*. . 163

QUATRAINS

Car en fin quand la Mort eut mis dans le cercueil. 215
Jusqu'aux pièces moins délicates. 55

RONDEAUX

A M. de Fontené. *Coup d'espée est un nom aymable*. 48
A Costar. *De vos chapons, on nous fait grand récit*. 12

A Mlle de La Varenne. *En qualité de charmante Syrène*. . . . 49
A Charpentier. *Sans vous prier, on vous ordonne*. 47

SIXAINS

Faisant l'honneur de la maison. 32
La Terre et les Cieux passeront. 122
A M. Perrault l'aisné. *Peut-être ces chapons du Mans*. 3
Pour en avoir au moins les os. 55
Qu'en la famille des Racans. 53
Que nul ne vienne à cette table. 31
Invitation. *Vous l'estes aussi de la part*. 177

SONNETS

Response. *Je suis trop bien payé de vous avoir fait voir*. . . 234
Sur le portrait du Cardinal Mazarin. *Je te la donneray, cette agréable Image*. 20
Sur le repas donné par Fr. Martin. *Plusieurs signes fâcheux et de mauvais présage*. 182

STANCES

Réplique au Chœur des convives. *A ce propos La Mesnardière*. 120
Chœur des convives. *Après la sentence divine*. 119
(A Charpentier) *A quoy donc s'amuse Apollon*. 151
Ces jours passez une demi-douzaine. 220
(A Charpentier) *Je chante le beau Charpentier*. 105
(Sur le mariage de Girac) *J'en voulois bien fort à Girac*. . 66
Le chagrin du pauvre Pauquet. 232
Réplique à Perrault : *Par le rare effect de vos nottes*. 229
Resp. à Charpentier. *Peut-on inventer tant de choses*. 152
(Sur Saint-Amant) *Si vous tenez encore au Mans*. 42

PIÈCES DIVERSES

Rép. à la Duplique de Charpentier. *C'est moy, Monsieur, qui suis à vous*. 154
En qualité de deux nobles notaires. 62
Gaillardes Nymphes d'Hélicon. 56

Ne souffrez point comme Pilote. 29
Un Louvre se peut rencontrer. 223

SAINT-AIGNAN (Comte de)

MADRIGAUX

A Pinchesne. *Il est vray, je cours sur les pas*. 205
A Claudine. *Le Ciel de ses trésors vous a fait le partage*. . . 202

SAINT-AMANT

MADRIGAL

Nymphe dont j'ay l'âme charmée. 28

ANONYMES

RONDEAU

De vos chapons, le destin non funeste. 233

SONNET

Tous vos festins sont doux, mais qu'ils sont admirables. . . . 234

TABLE GÉNÉRALE

Préface. v

La vie d'Etienne Martin de Pinchesne. viii

Le pourvoyeur de gélinottes : Pierre Costar. xxxix

Les convives (*notices*) :

Aubert, sieur de Villeserain. xlii
Mr de Chambray. xlii
Mr de Chantelou. xliii
François Charpentier (*de l'Académie française*). xliii
Guillaume Colletet (*de l'Académie française*). xlv
Claudine Colletet, femme de Guillaume. xlvii
Alexandre d'Elbène. lii
Des Barreaux. liii
Du Molin, neveu de Costar. liv
Mr de Fontené. lvii
La Mesnardière (*de l'Académie française*). lvii
Ménage (Gilles). lxii
François Payot de Linières. lix
Jacques Payot de Morangle. lxii
Pellisson (*de l'Académie française*). lxii
François Martin de Pinchesne, frère cadet d'Etienne Martin. . lxiv
Charles Rosteau. lxvi
Paul Scarron. lxix
L'abbé François Tallemant (*de l'Académie française*). lxx

Les Chapons du Mans ou les Entretiens de M. Costar et de M. de Pinchesne. 1

1655 - 1656

Lettre I. Mr de Pinchesne à Mr Costar. 14
— II. Mr Costar à Mr de Pinchesne. 16
— III. Mr de Pinchesne à Mr Costar. 18
— IV. Mr Costar à Mr de Pinchesne. 22
— V. Mr de Pinchesne à Mr Costar. 24
— VI. Mr Pauquet pour Mr Costar à Mr de Pinchesne. 27
— VII. Mr Pinchesne à Mr Costar. 28
— VIII. Mr Costar à Mr de Pinchesne. 43
— IX. Mr de Pinchesne à Mr Costar. 44
— X. Mr Costar à Mr de Pinchesne. 63

Conclusion. 64

Les Gélinottes du Mans ou Suitte des Entretiens de Messieurs Costar et de Pinchesne. 73

ENTRETIENS DE L'ANNÉE 1657

Lettre I. Mr de Pinchesne à Mr Costar. 81
— II. Mr Costar à Mr de Pinchesne. 88
— III. Mr de Pinchesne à Mr Costar. 89
— IV. Mr Costar à Mr de Pinchesne. 91
— V. Mr de Pinchesne à Mr Costar. 93
— VI. Mr Costar à Mr de Pinchesne. 99

ENTRETIENS DE L'ANNÉE 1658

Lettre VII. Mr de Pinchesne à Mr Costar. 101
— VIII. Mr Costar à Mr de Pinchesne. 103
— IX. Mr de Pinchesne à Mr Costar. 104
— X. Mr de Pinchesne à Mr Costar. 112
— XI. Mr Costar à Mr de Pinchesne. 122
— XII. Mr de Pinchesne à Mr Costar (Voyage héroïque de Mr Charpentier). 124
— XIII. Mr Costar à Mr de Pinchesne. 155
— XIV. Mr de Pinchesne à Mr Costar. 157

Lettre XV. Mr Costar à Mr de Pinchesne. 160
— XVI. Mr de Pinchesne à Mr Costar. 161
— XVII. Mr Costar à Mr de Pinchesne. 173
— XVIII. Mr de Pinchesne à Mr Costar. 175
— XIX. Mr Costar à Mr de Pinchesne. 184
— XX. Mr de Pinchesne à Mr Costar (lettre de Guillaume Colletet) 186

1658

Madrigaux et impromptus. 202
Lettre du Comte de Saint-Aignan. 205
Réponse du Comte de Saint-Aignan. 207
Lettre du Comte de Saint-Aignan à Costar du 3 mars 1658. . . 209
Réponse de Pinchesne à Mr de Saint-Aignan. 210

LES GÉLINOTTES DE 1661

Lettre de Mr Pauquet à Mr de Pinchesne du 26 décembre 1660. 216
Mr de Pinchesne à Mr Pauquet. 218
Mr de Pinchesne à Mr Perrault (Ch.). 222
Mr Pauquet à Mr de Pinchesne. 231

Fac-simile du verso du ff. 134 du ms. 15125 (fr.) de la Bibliothèque Nationale (épigramme de La Mesnardière écrite par Pinchesne et madrigal autographe de Claudine Colletet). . 237

Fac-simile du recto du ff. 135 du dit ms. 15125 (autographe de Pinchesne). 238

Bibliographie des ouvrages d'Etienne Martin de Pinchesne. 239

Table des principaux noms cités dans la Chronique des Chapons et des Gélinottes du Mans. 247

Table des poésies de la Chronique des Chapons et des Gélinottes du Mans. 251

P. DURAND-LAPIE et F. LACHÈVRE. — **Deux homonymes du XVIIe siècle :** François Maynard, président au Présidial d'Aurillac, etc., et François Ménard, avocat à la Cour du Parlement de Toulouse et au Présidial de Nimes. Etude suivie d'une notice bibliographique et de 76 pièces inédites. Paris, Honoré Champion, 9, quai Voltaire, 1899. In-8.

FRÉDÉRIC LACHÈVRE

Bibliographie des recueils collectifs de poésies, publiés de 1597 à 1700 donnant : 1° La description et le contenu des recueils; — 2° Les pièces de chaque auteur, précédées d'une notice bio-bibliographique, etc.; — 3° Une table générale des pièces anonymes ou signées d'initiales (titre et premier vers) avec l'indication des noms des auteurs pour celles qui ont pu leur être attribuées; — 4° La reproduction des pièces non relevées par les éditeurs des poètes figurant dans les recueils collectifs; — 5° Une table des noms cités, etc., etc. T. I (1597-1635); T. II (1636-1661); T. III (1662-1700); T. IV, Supplément (additions, corrections, tables générales). Paris, Henri Leclerc, 1901-1905. In-4 (tiré à 350 exemplaires).

Cet ouvrage a été honoré d'une souscription du Ministère de l'Instruction publique et des Beaux-Arts et a obtenu de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres une récompense de 2.000 francs (fondation Brunet).

Les Satires de Boileau commentées par lui-même et publiées avec des notes. Commentaire inédit de Pierre Le Verrier avec les corrections autographes de Despréaux. Le Vésinet (Seine-et-Oise), Courménil (Orne), 1906. In-8 (tiré à 250 exemplaires).

Le Prince des Libertins du XVIIe siècle, Jacques Vallée, sieur Des Barreaux (1599-1673). Sa vie et ses poésies. Frontispice à l'eau-forte gravé par H. Manesse. Paris, Henri Leclerc, 1907. In-8 (tiré à 301 exemplaires).

Le Livre d'Amour d'Estienne Durand pour Marie de Fourcy, marquise d'Effiat : **Méditations de E. D.** réimprimées sur l'unique exemplaire connu (vers 1611), précédées de la vie du poète par Guillaume Colletet et d'une notice. Frontispice à l'eau-forte gravé par H. Manesse. Paris, Henri Leclerc, 1907. In-8 (tiré à 301 exemplaires).

La Lune parlante, poème nocturne de Saint-Amant. Paris, Henri Leclerc, 1900. In-8 (tiré à 50 exemplaires).

Un livre perdu et retrouvé. Payot de Linières et C. Jaulnay. Paris, Henri Leclerc, 1903. In-8 (tiré à 50 exemplaires).

Un poète inconnu du XVIIe siècle. L'édition originale des Poésies du Président de Métivier (Revue biblio-iconographique, 1903).

CET OUVRAGE

A ÉTÉ TIRÉ A 301 EXEMPLAIRES

(dont un sur peau de vélin)

AUX FRAIS DE

FRÉDÉRIC LACHÈVRE

—

N°

7 86 241ST2 53 005 BR 6096

PQ 1879 .P45 C.1
La chronique des chapons et de
Stanford University Libraries
3 6105 040 132 271

DATE DUE			

STANFORD UNIVERSITY LIBRARIES
STANFORD, CALIFORNIA 94305-6004